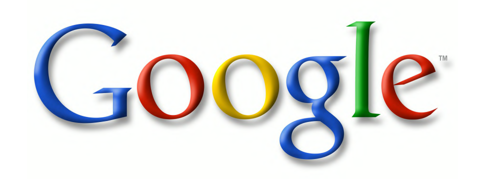



3 3433 07137693 7


ΕΙΣ ΦΑΘΣ

HISTOIRE

DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 56.

HISTOIRE
DE FRANCE,
SOUS NAPOLÉON,

Deuxième époque,

DEPUIS LA PAIX DE TILSITT EN 1807

JUSQU'EN 1812.

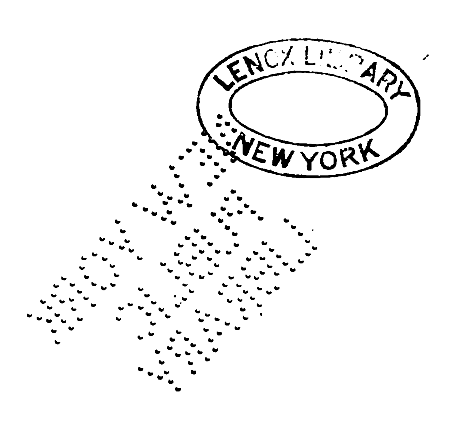
PAR M. BIGNON.

« Je l'engage à écrire l'histoire de la « diplomatie française de 1792 à 1815. »
Testament de Napoléon.

TOME HUITIÈME.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56.
LEIPZIG,
CHEZ BROCKHAUS ET AVENARIUS,
MÊME MAISON A PARIS, RUE RICHELIEU, 60.

1838.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

HISTOIRE

DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

ENTREVUE D'ERFURTH.

Arrivée des deux empereurs à Erfurth. — Motifs de la condescendance de Napoléon pour la Russie. — Convention signée à Erfurth, le 12 octobre. — Lettre importante d'Alexandre à Napoléon. — Concession de la Russie aux dépens de la Prusse. — Lettre de l'empereur d'Autriche à Napoléon. — Réponse de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Anecdotes. — Visite du champ de bataille d'Iéna. — Séparation des deux empereurs. — Récapitulation faite par Napoléon des pays disponibles en Allemagne. — Travaux divers de Napoléon à Erfurth.

L'EMPEREUR Alexandre était parti de Pétersbourg le 12 septembre. Dans sa route par Kœnigsberg, il visita, le 18, le roi et la reine de Prusse. Avec lui voyageaient son frère le grand-duc Constantin et l'ambassadeur de France, Caulaincourt. Le maréchal Lannes, duc de Montebello, avait été envoyé au-devant de lui par Napoléon à Bromberg, frontière du territoire

occupé par nos troupes. A Custrin[1] il fut reçu par le maréchal Soult, assista à une revue, et continua sa route pour Weimar où il arriva le 25 au soir.

De son côté, l'empereur Napoléon, qui avait passé à Metz le 24 et à Francfort le 25, était rendu le 27 à Erfurth vers neuf heures du matin. A deux heures, il monta à cheval et alla au-devant de l'empereur Alexandre, à deux lieues de cette place. Ils y entrèrent ensemble au milieu d'une longue haie de troupes, au bruit des cloches, de l'artillerie et des acclamations de la joie générale. Peu de jours après, la ville offrait une assemblée[2] de rois, grands-ducs et autres princes souverains, assemblée modèle que depuis on a voulu reproduire, mais dont l'imitation n'a été qu'imparfaite, parce qu'il y a toujours manqué ce qui, à Erfurth, en avait fait la décoration principale; la présence d'un grand homme.

Soit que l'empereur Napoléon eût conçu réellement le projet d'un nouvel envahissement

[1] Comme administrateur général des provinces prussiennes, je m'étais rendu, avec l'intendant général de l'armée, M. Daru, à Custrin, où nous fûmes invités à déjeuner avec l'Empereur.

[2] C'est alors que, pour la première fois, nous avons vu des rois attendre dans une antichambre; que, pour la première fois, nous avons entendu des soldats dire, à l'occasion de la différence des honneurs qu'il fallait rendre : « Ce n'est qu'un roi. »

aux dépens de la Prusse, lorsqu'en opposition à la demande faite, par le cabinet de Pétersbourg, des provinces de Moldavie et de Valachie, il voulait prendre la Silésie comme équivalent; soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il n'eût d'autre objet que d'entraver l'usurpation russe par sa prétention à une usurpation correspondante, le cours des événements avait été tel que, sérieuse ou non, c'était une pensée dont force lui était de faire le sacrifice. Il s'agissait pour lui, d'un côté, de soumettre l'Espagne et, d'autre part, d'arrêter l'Autriche dans ses armements, ou bien d'avoir contre cette puissance, en cas de guerre, la Russie pour alliée. Afin d'être assuré de la Russie, il y avait nécessité de la satisfaire aux dépens des Turcs. C'était une vieille alliance qu'il fallait immoler à une alliance nouvelle; mais la vieille alliance, en raison des révolutions de Constantinople qui affaiblissaient cet empire, ne pouvait, dans les circonstances présentes, offrir aucun secours à l'empereur Napoléon. A la vérité, ses réflexions l'avaient conduit à décliner l'accomplissement des rêves de Tilsitt, parce que tout l'avantage eût été pour la Russie; mais cependant il fallait à cette puissance une satisfaction suffisante pour la retenir dans le système français, et pour donner à l'empereur Alexandre lui-même un gage de sûreté contre le méconten-

tement de ses peuples, auxquels la rupture avec l'Angleterre causait de graves préjudices. Ce gage de sûreté pour le prince, cette compensation des maux produits par l'interruption du commerce pour les propriétaires, se trouveraient, jusqu'à un certain degré, dans l'acquisition des deux principautés qui donneraient à l'empire la belle frontière du Danube. La concession en était faite dans l'esprit de Napoléon lorsqu'il se rendit à Erfurth. De son côté l'empereur Alexandre, persuadé que, pour faire des conquêtes sûres et faciles, il lui importait de les faire de concert avec l'empereur des Français, était franchement résolu à le seconder contre l'Autriche comme contre l'Angleterre. La négociation entre eux ne fut donc ni longue ni difficile. Une convention fut signée, le 12 octobre, par les ministres des affaires étrangères des deux empires, MM. de Champagny et de Romansof. Les dispositions particulières de cette convention, que nous allons donner ici, n'ont jamais été publiées[1].

L'article premier confirme et, au besoin, renouvelle l'alliance de Tilsitt et l'engagement mutuel des deux empereurs, non-seulement de

[1] « Napoléon et Alexandre, dit M. Thibaudeau, traitaient « eux-mêmes leurs affaires. On ne connaît point d'instrument « écrit de leurs conventions. On n'a pas même allégué de stipu- « lations secrètes, comme à Tilsitt. »

ne faire aucune paix séparée, mais encore de n'entrer avec l'ennemi dans aucune négociation et de n'écouter aucune proposition que d'un commun accord.

Par l'article 2, les parties contractantes, unies pour la paix comme pour la guerre, conviennent de nommer des plénipotentiaires pour traiter avec l'Angleterre, et de les envoyer, à cet effet, dans telle ville du continent que l'Angleterre désignera.

L'article 3 concerne l'union qu'il importe d'établir entre les plénipotentiaires des deux puissances et le mode à suivre pour maintenir cette union dans la négociation avec le gouvernement anglais.

D'après l'article 4, la base qui sera proposée à l'Angleterre sera l'*uti possidetis*.

Les articles 5 et 6 indiquent jusqu'où s'étend l'état de possession pour la Russie et pour la France.

Par l'article 5, les deux puissances s'engagent à regarder comme condition absolue de la paix avec l'Angleterre « qu'elle reconnaîtra *la Finlande,* « *la Valachie et la Moldavie*, comme faisant par- « tie de l'empire de Russie. »

Elles s'engagent, par l'article 6, à regarder également comme condition absolue de la paix « que l'Angleterre reconnaisse le nouvel ordre

« de choses établi par la France en Espagne. »

L'article 7, comme l'article 3 qu'il développe, est relatif à la franchise de communications qui doit régner entre les plénipotentiaires respectifs, précaution deux fois reproduite, qui a quelque chose d'injurieux pour la bonne foi des deux parties entre elles.

Quoique l'article 5 ait stipulé l'engagement de faire reconnaître, par l'Angleterre, la Moldavie et la Valachie comme provinces russes, ce qui emporte, à plus forte raison, la même reconnaissance par l'empereur des Français, l'article 8 a encore pour objet de déterminer cette reconnaissance d'une manière explicite et spéciale; il est ainsi conçu : « Sa Majesté l'empereur de toutes « les Russies, d'après les révolutions et change- « ments qui agitent l'empire ottoman et qui ne « laissent aucune possibilité de donner, et par « conséquent, aucune espérance d'obtenir des « garanties suffisantes pour les personnes et les « biens des habitants de la Moldavie et de la Va- « lachie, ayant déjà porté les limites de son em- « pire jusqu'au Danube et réuni la Valachie et la « Moldavie à son empire, ne pouvant qu'à cette « condition reconnaître l'intégrité de l'empire ot- « toman, Sa Majesté l'empereur Napoléon recon- « naît ladite réunion et les limites russes de ce « côté portées jusqu'au Danube. » Deux motifs

sont, comme on voit, allégués pour justifier cette reconnaissance, un motif d'humanité à l'égard des habitants des deux provinces, et le fait de l'occupation actuelle. Avec de pareilles justifications, quelle usurpation serait impossible?

Il est bien entendu qu'un tel article doit être tenu secret; aussi le secret est-il recommandé par l'article 9. Ce même article 9 porte de plus que la Russie entamera, soit à Constantinople, soit partout ailleurs, une négociation afin d'obtenir, à l'amiable, si cela se peut, la cession des deux provinces; que la France renonce à sa médiation; que les plénipotentiaires des deux nations s'entendront sur le langage à tenir, afin de ne pas compromettre l'amitié existante entre la France et la Porte, ainsi que la sûreté des Français résidant dans les Échelles, et pour empêcher la Porte de se jeter dans les bras de l'Angleterre.

L'article 10 règle les obligations réciproques des deux parties. Il est d'une telle importance que nous devons le citer textuellement. Art. 10: « Dans le cas où, la Porte ottomane se refusant « à la cession des deux provinces, la guerre viendrait à se rallumer, l'empereur Napoléon n'y « prendra aucune part et se bornera à employer « ses bons offices auprès de la Porte ottomane; « mais s'il arrivait que l'Autriche ou quelque « autre puissance fît cause commune avec l'em-

« pire ottoman dans ladite guerre, Sa Majesté « l'empereur Napoléon ferait immédiatement « *cause commune avec la Russie*, devant regar-« der ce cas comme un de ceux de l'alliance qui « unit les deux empires.

« Dans le cas où l'Autriche se mettrait en « guerre contre la France, l'empereur de Russie « *s'engage à se déclarer contre l'Autriche*, ce cas « étant également de ceux auxquels s'applique « l'alliance qui unit les deux empires. » La dernière clause de cet article a été évidemment, pour l'empereur Napoléon, l'un des motifs principaux de l'entrevue.

Par l'article 11, les deux puissances s'engagent à maintenir l'intégrité des autres possessions de l'empire ottoman, ne voulant ni faire elles-mêmes ni souffrir qu'il soit fait aucune entreprise contre aucune partie de cet empire, « *sans qu'elles en* « *soient préalablement convenues*. » Il nous semble qu'il y a, dans cet article, tout à la fois une concession et une précaution : une concession, car l'empereur Napoléon, après ce coup porté à l'empire turc, n'admet certainement la possibilité d'arrangements ultérieurs que par égard pour la Russie qui en conserve toujours le dessein; une précaution, car si l'hypothèse qu'il redoute doit se réaliser, il ne veut pas qu'elle puisse avoir lieu sans un concert préalable avec lui.

Comme il était naturel de prévoir que les démarches pour rétablir la paix avec l'Angleterre pourraient être infructueuses, les deux puissances convenaient, par l'article 12, de se réunir de nouveau dans le délai d'un an, pour s'entendre sur les opérations de la guerre commune et sur les moyens de la poursuivre avec toutes les forces et toutes les ressources des deux empires. Les nobles alliés eurent tous deux le bon esprit de ne pas se souvenir de cette clause. Il est douteux que les congrès des rois leur soient utiles à eux-mêmes. Ce qui est certain, c'est qu'il viendra un temps où ces congrès seront une calamité pour le genre humain.

De tous les articles de la convention, le plus juste est sans contredit l'article 13. Il porte que les deux empereurs, voulant reconnaître la loyauté et la persévérance avec laquelle le roi de Danemark a soutenu la cause commune, s'engagent à lui procurer un dédommagement pour ses sacrifices, et à reconnaître les acquisitions qu'il aura été dans le cas de faire durant la présente guerre. Napoléon sera fidèle à ses engagements envers la cour de Copenhague. En 1812, il dépendra de lui d'acheter l'alliance de la Suède moyennant la promesse de lui procurer l'acquisition de la Norwége. Il s'y refusera. L'empereur Alexandre sera moins scrupuleux. Le roi de

Suède, qui aurait joint son drapeau au drapeau français, si Napoléon eût voulu lui faire obtenir la possession qu'il désire, se joindra aux Russes, qui n'hésiteront pas à payer son secours par la dépouille du Danemark. Ce sera la troisième fois que l'empereur Alexandre sacrifiera[1] l'allié de la veille à l'allié du jour.

Le dernier article de la convention porte qu'elle sera tenue secrète pendant l'espace de dix années.

Sur quelques stipulations, le secret absolu est impossible; mais il en est d'autres que même dans trente ans peut-être, le cabinet de Pétersbourg envelopperait volontiers d'un profond mystère. Au reste, le projet d'agrandissement qui ne serait pas supportable à une époque, aurait pu être presque légitime dans une autre. Quand, à l'occident de l'Europe, la France, entraînée de la défense à la conquête, avait fondé un empire qui ne connaissait plus de limites; quand cet empire, sous Napoléon, comprenait non-seulement le territoire enclos entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, mais le Piémont, la Lombardie et la Toscane; quand il embrassait Naples, la Hollande, l'Espagne et une partie des

[1] A Tilsitt, il a même accepté une partie de la dépouille du roi de Prusse, Byalystock et son territoire. Nous venons de le voir, en 1808, enlever la Finlande à la Suède.

nations germaniques par la dépendance de rois qui n'étaient que les lieutenants de Napoléon; quand, d'autre part, l'Angleterre envahissait toutes les colonies de la France et de ses alliés, on conçoit que l'empereur de Russie voulût, de son côté, donner à ses possessions une extension outre mesure; c'était, jusqu'à un certain point, un contre-poids nécessaire à l'exagération des forces de l'Angleterre et de la France; mais lorsque la France sera rentrée dans des limites plus étroites que celles de son ancienne monarchie, devra-t-il lui convenir, devra-t-il convenir à l'Angleterre, à l'Allemagne tout entière que la Russie, forte de son isolement, forte de son climat, aille indéfiniment étendre ses domaines vers le Midi, commencer à Constantinople l'invasion par le protectorat, et déployer, sinon son drapeau, au moins ses volontés au passage des Dardanelles? C'est une question qui sera posée un jour. Ce sera aux gouvernements d'alors à la résoudre. Nous ferons une seule remarque : c'est que les successeurs de l'empereur Alexandre ne feront plus tard que ce qu'il a lui-même demandé formellement à faire en 1808.

On aura remarqué peut-être que si, dans la convention qui vient d'être rapportée, l'empereur Napoléon a reconnu toutes les acquisitions de la Russie, les deux principautés et la Finlande, la

même reconnaissance n'a pas eu lieu de la part de la Russie pour toutes les acquisitions faites par la France depuis le traité de Tilsitt. Il y a bien, à la vérité, un article qui concerne l'Espagne; mais il n'y en a aucun qui fasse mention de l'Italie. Cette reconnaissance, exprimée sous une autre forme, n'en eut que plus d'intensité et de latitude.

Nous avons aussi déjà fait connaître que, grâce à l'intervention de l'empereur Alexándre pour faire adoucir les conditions imposées à la Prusse, l'empereur Napoléon avait consenti à une remise de vingt millions de francs sur la somme convenue de cent quarante millions. Ce qu'on ignore, c'est que cette remise ne fut pas gratuite.

Soit que, relativement à l'Italie, l'empereur Napoléon n'ait songé qu'après coup à en demander la reconnaissance, qu'il avait pu regarder d'abord comme inutile, soit que la forme dans laquelle il voulait cette reconnaissance parût peu susceptible de trouver place dans un article de traité, une lettre de l'empereur Alexandre, écrite le 14 octobre, par conséquent deux jours après la signature de la convention, répara cette lacune, et, en même temps, révéla de sa part un trait de condescendance de plus aux dépens de S. M. P. Un article du traité de Tilsitt portait que, dans le cas où le Hanovre serait réuni au royaume de

Westphalie, il serait cédé en retour une population de quatre cent mille âmes au roi de Prusse. C'est de cet article que l'empereur Alexandre fait l'abandon. Voici sa lettre, que sa brièveté permet de citer tout entière : « Monsieur mon « frère, touché de toute l'amitié que Votre Ma« jesté ne cesse de me témoigner en toute occa« sion, pour lui donner une marque évidente de « toute celle que je lui porte, je m'empresse de « déclarer à Votre Majesté que *je ne prends au« cun intérêt à l'exécution* de l'article éventuel « du traité de Tilsitt, relatif au Hanovre, et que « je veux reconnaître *tout ce qu'elle aura décidé* « sur le sort du royaume d'Étrurie et celui des « autres États d'Italie. J'espère qu'elle y recon« naîtra une nouvelle preuve de mes sentiments « pour elle. » Les expressions de cette lettre sont dignes d'attention. L'empereur Alexandre ne se borne pas à reconnaître ce qui, pour le moment, est consommé en Italie; il *veut* reconnaître, il reconnaît d'avance ce que l'Empereur *aura* ultérieurement décidé; mais ce n'est pas sous ce rapport que la lettre impériale produit l'impression la plus pénible. Que l'empereur Napoléon, pour qui le roi de Prusse n'est qu'un ennemi mal réconcilié, se montre sans bienveillance pour ce prince, et veuille, à son préjudice, agrandir les États du roi de Westphalie son frère, rien de

plus simple, et, jusqu'à un certain point, de plus naturel ; mais que l'ancien ami de Frédéric-Guillaume, que l'empereur Alexandre invoqué par lui dans le malheur, comme sa dernière espérance, renonce au bénéfice d'une réserve qui assurait à la Prusse un retour de quatre cent mille âmes dans une hypothèse prête à se réaliser [1] ; qu'il déclare *qu'il ne prend* aucun intérêt à l'exécution de cette réserve, il y a là une indifférence cruelle, difficile à expliquer dans un caractère que l'on se représente comme ouvert aux sentiments les plus généreux et les plus délicats. L'égoïsme de l'ambition heureuse étouffe la voix de l'amitié, la voix de la pitié même. Peut-être un jour, lorsque l'ambition mal satisfaite sera fatiguée de l'alliance française, ces actes de faiblesse, qu'alors Alexandre se reprochera vivement, seront-ils ce qu'il pardonnera le moins à Napoléon.

Le but que l'empereur des Français se proposait dans l'entrevue d'Erfurth a été atteint; mais atteindre ce but était une obligation qu'il s'était volontairement créée à lui-même, et qu'une ambition moins étendue lui eût épargnée. Dans la politique, tout se tient et s'enchaîne. En pla-

[1] La réunion du Hanovre au royaume de Westphalie eut lieu peu de temps après. Elle était facile à prévoir.

çant son frère Joseph sur le trône d'Espagne, Napoléon a fait naître la guerre civile dans la péninsule. L'insurrection espagnole, soutenue, nourrie par l'Angleterre, a encouragé les armements de l'Autriche. De là, pour contenir l'Autriche, tandis qu'il va marcher en Espagne, nécessité pour lui du concours de l'alliance russe et de l'application du cas de guerre exprimé dans cette alliance contre la cour de Vienne; de là ensuite, pour s'assurer de l'activité de la Russie, nécessité de faire à cette puissance une grande concession aux dépens des Turcs. Ainsi c'est l'élévation de Joseph au trône d'Espagne qui coûte à la Porte ottomane la perte des principautés de Moldavie et de Valachie, ou du moins le consentement de Napoléon à l'acquisition de ces principautés par le cabinet de Pétersbourg. Cependant il n'est pas exact de dire, comme l'ont fait plusieurs écrivains, que la proposition de l'entrevue d'Erfurth ait eu pour cause le début malheureux de la guerre d'Espagne. La première parole en avait été prononcée par l'empereur Napoléon avant son départ pour Bayonne, et alors ce qui devait arriver était entièrement inconnu. Soit que l'Empereur dût se décider à détrôner les Bourbons, soit qu'il dût se borner à la demande des provinces de l'Èbre, sa raison prévoyait de longues difficultés dans les deux hypothèses, et,

à tout événement, devant avoir besoin d'une adhésion au moins passive de la Russie, sa résolution était prise de consentir à l'acquisition des deux principautés par cette puissance, car, dans le cas contraire, il se fût abstenu de se mettre en contact avec l'empereur Alexandre. De toute manière, la concession devait donc avoir lieu. Seulement, dans le principe, elle était de la part de Napoléon un calcul d'utilité. Par l'effet des circonstances, l'obligation en était devenue impérieuse et presque indispensable.

C'était un événement grave, une nouveauté presque sans exemple[1] qu'une réunion de deux empereurs. Trois empereurs existent; un seul est absent, et l'empereur absent est celui qui, depuis dix siècles, était investi de la dignité impériale, quand les souverains de France et de Russie n'étaient que des rois et des tsars. L'empereur d'Allemagne devenu empereur d'Autriche, celui qui fut longtemps, et seul empereur, et ensuite le premier, n'est plus, par ordre de date, que le troisième. Son ambassadeur à Paris, M. de Metternich, avait demandé que ce prince pût aussi se rendre

[1] Je ne connais en ce genre que deux faits ayant quelque rapport avec celui-ci, et encore ce rapport est-il éloigné comme l'objet différent : c'est Joseph II voyageant en Crimée avec l'impératrice Catherine, et François II au bivouac de Napoléon.

à Erfurth, et il l'avait demandé en vain[1]. Cet ambassadeur aurait désiré pouvoir au moins s'y rendre lui-même, et il n'en avait pas obtenu l'agrément du gouvernement français. En peu de jours la politique autrichienne s'était vue réduite à se modifier singulièrement elle-même. La vive allocution adressée, le 15 août, par Napoléon à M. de Metternich n'avait produit à Vienne qu'une impression peu profonde. Les armements ne s'étaient pas ralentis, mais il en avait été autrement le jour où l'on avait eu connaissance du projet de rencontre des deux empereurs à Erfurth. L'Autriche, qui depuis plusieurs mois n'était occupée qu'à se mettre en état d'attaquer la France dès que le moment en serait favorable, se trouvait à son tour dans le cas de craindre que les empereurs de France et de Russie n'adoptassent, dans leur réunion, des résolutions immédiates contre elle. Il lui importait même de prévenir tout concert éventuel entre eux, et dès lors il n'y avait plus à hésiter; il fallait changer de mesures et de langage. Ce fut le parti qu'elle se hâta de prendre. La cour de Vienne a un arsenal d'instruments propres chacun à un usage

1 « Non giudicando forse i proprj eserciti per anche tanto « d'ogni cosa in punto da incominciare con bene augurate spe« ranze la guerra, *dissimulò l'offesa.* » (Marquis de Lucchesini.)

particulier. Accoutumée à menacer quand elle croit pouvoir le faire impunément, à se préparer à la guerre pour l'heure qui deviendra opportune, cette cour tient en réserve des moyens de défense tout prêts, si l'opportunité ne se présente pas. Elle a même des hommes spéciaux pour ces sortes de circonstances. Tel est M. le baron de Vincent que nous avons déjà vu chargé d'une mission de cette nature à Paris et à Varsovie, et qui est, ainsi que nous l'avons qualifié, l'ambassadeur *des explications*. Ce fut lui qui reçut ordre de se rendre à Erfurth avec une lettre de l'empereur François II pour Napoléon, lettre datée de Presbourg, le 18 septembre.

L'empereur François écrivait qu'ayant appris la prochaine rencontre des deux empereurs, il saisissait avec empressement l'occasion qui rapprochait l'empereur Napoléon de sa frontière pour lui renouveler le témoignage de l'amitié et de la haute estime qu'il lui avait vouée; il envoyait auprès de lui son lieutenant général baron de Vincent, pour lui porter l'assurance de ces sentiments invariables. « Je me flatte, ajoutait « ce prince, que V. M. n'a jamais cessé d'en être « convaincue, et que, si de fausses interpréta- « tions qu'on avait répandues sur des institutions « intérieures organiques, que j'ai établies dans « ma monarchie, lui ont laissé pendant un mo-

« ment des doutes sur la persévérance de mes « intentions, les explications que le comte de « Metternich a présentées à ce sujet à son mi- « nistre, les auront entièrement dissipés. Le « baron de Vincent se trouve à même de con- « firmer à V. M. ces détails, et d'y ajouter tous « les éclaircissements qu'elle pourra désirer. Je la « prie de lui accorder la même bienveillance avec « laquelle elle a bien voulu le recevoir à Paris et « à Varsovie. Les nouvelles marques qu'elle lui en « donnera me seront un gage non équivoque de « l'entière réciprocité de ses sentiments, et elles « mettront le sceau à cette entière confiance qui « ne laissera rien à ajouter à la satisfaction mu- « tuelle. » Cette lettre fut remise à Napoléon par M. le baron de Vincent [1], le 29 septembre. Il n'y répondit que le 14 octobre, c'est-à-dire après

[1] Si la patience est une vertu en diplomatie, M. de Vincent peut se vanter d'avoir porté cette vertu plus loin que qui que ce soit. Dans les soirées libres, il arrivait chez M. de Talleyrand entre neuf et dix heures, moment où celui-ci était dans l'usage de rentrer. M. de Talleyrand arrivait, disait quelques mots, s'asseyait, et, tout en causant, commençait à sommeiller. Nous étions là quelques personnes appartenant au ministère, et nous causions tout bas entre nous. M. de Vincent restait immobile, tenant ferme pour trouver, au réveil, occasion de parler un peu, ou plutôt d'arracher à M. de Talleyrand quelques paroles. Nous nous disions que c'était une rude corvée que celle d'ambassadeur des explications.

la signature de la convention avec l'empereur Alexandre. Deux jours auparavant, le 12, il avait fait connaître aux princes de la confédération du Rhin la lettre même de l'empereur d'Autriche, ainsi que les assurances pacifiques de la cour de Vienne, dont M. de Vincent avait été l'organe. En conséquence des promesses faites par cette cour que les milices allaient être renvoyées chez elles, et ne seraient plus rassemblées, qu'aucun armement ne donnerait plus d'inquiétude aux frontières de la confédération; en conséquence surtout du commencement d'exécution de quelques-unes de ces promesses, l'empereur Napoléon témoignait aux princes confédérés que, la tranquillité de leurs États ne paraissant plus devoir être troublée, chacun d'eux pouvait lever ses camps, et replacer ses troupes dans leurs cantonnements ordinaires; mais il leur recommandait en même temps de bien faire comprendre à l'Autriche que, toutes les fois qu'elle ferait des armements inusités, les troupes de la confédération et du Protecteur seraient aussitôt remises en situation hostile.

La réponse de Napoléon à l'empereur François commençait par remercier ce prince de la lettre qu'il lui avait envoyée par le baron de Vincent. « Je n'ai jamais douté, disait-il, des intentions « droites de Votre Majesté, mais je n'en ai pas

« moins craint un moment de voir les hostilités
« se renouveler entre nous. Il est à Vienne une
« faction qui affecte la peur pour précipiter vo-
« tre cabinet dans des mesures violentes qui se-
« raient l'origine de malheurs plus grands que
« ceux qui ont précédé. J'ai été le maître de dé-
« membrer la monarchie de Votre Majesté, ou
« du moins de la laisser moins puissante. Je ne
« l'ai pas voulu. Ce qu'elle est, elle l'est de mon
« aveu. C'est la plus évidente preuve que nos
« comptes sont soldés et que je ne veux rien
« d'elle. Je suis toujours prêt à garantir l'intégrité
« de sa monarchie. Je ne ferai jamais rien contre
« les principaux intérêts de ses États, mais Votre
« Majesté ne doit pas remettre en discussion ce
« que quinze ans de guerre ont terminé; elle doit
« défendre toute proclamation ou démarche pro-
« voquant la guerre. La dernière levée en masse
« aurait produit la guerre, si j'avais pu craindre
« que cette levée et ces préparatifs fussent com-
« binés avec la Russie. Je viens de licencier les
« camps de la confédération. Cent mille hommes
« de mes troupes vont à Boulogne pour renou-
« veler mes projets sur l'Angleterre. Que Votre
« Majesté s'abstienne de tout armement qui puisse
« me donner de l'inquiétude et faire une diver-
« sion en faveur de l'Angleterre. J'ai dû croire,
« lorsque j'ai eu le bonheur de voir Votre Majesté

« et que j'ai conclu le traité de Presbourg, que « nos affaires étaient terminées pour toujours et « que je pourrais me livrer à la guerre maritime « sans être inquiété ni distrait. Que Votre Majesté « se méfie de ceux qui, lui parlant des dangers « de sa monarchie, troublent ainsi son bonheur, « celui de sa famille et celui de ses peuples. Ceux-« là seuls sont dangereux; ceux-là seuls appel-« lent les dangers qu'ils feignent de craindre. « Avec une conduite droite, franche et simple, « Votre Majesté rendra ses peuples heureux, « jouira elle-même du repos dont elle doit sentir « le besoin après tant de troubles et sera sûre « d'avoir en moi un homme décidé à ne jamais « rien faire contre ses principaux intérêts. Que « ses démarches montrent de la confiance, elles « en inspireront. La meilleure politique aujour-« d'hui, c'est la simplicité et la vérité. Qu'elle « me confie ses inquiétudes, lorsqu'on parviendra « à lui en donner; je les dissiperai sur-le-champ. « Que Votre Majesté me permette un dernier mot; « qu'elle écoute son opinion, son sentiment : il « est bien supérieur à celui de ses conseils. Je « prie Votre Majesté de lire ma lettre dans un « bon sens, et de n'y voir rien qui ne soit pour le « bien et la tranquillité de l'Europe et de Votre « Majesté. » Selon quelques écrivains, pointilleux observateurs de la circonlocution diplomatique,

Napoléon aurait manqué de délicatesse en rappelant à l'empereur François un bienfait déjà ancien, et montré un insolent orgueil dans les avertissements qu'il lui donne pour l'avenir. Il y a là, selon ce qu'il nous semble, une trop chatouilleuse susceptibilité. En général, nous n'approuvons pas plus les correspondances directes des princes entre eux que leurs conférences personnelles, mais dès que Napoléon, d'après un usage qu'il a lui-même rendu plus fréquent, a dû écrire à l'empereur d'Autriche, nous ne trouvons pas que sa lettre, si elle est sévère, ait rien d'offensant ni d'injurieux pour ce prince. Elle est, à notre avis, ce qu'elle doit être de la part de l'homme à qui François II, après la bataille d'Austerlitz, est venu, à son bivouac, demander la paix.

Indépendamment des affaires conclues à Erfurth, plusieurs projets furent encore mis en avant qui alors n'eurent point de suite, mais dont quelques-uns furent reproduits plus tard. Telle était la pensée d'affermir l'union des deux empereurs par le mariage de Napoléon avec une grande-duchesse. De qui vient cette pensée? Par qui en fut portée la première parole? Napoléon dira, en 1810, que ce fut par Alexandre. Le fait est douteux, mais qu'importe, puisque entre une grande-duchesse de Russie et une archiduchesse

d'Autriche, c'est de Napoléon que dépendra le choix?

Pendant la réunion des deux empereurs, les affaires et les plaisirs marchèrent ensemble. La ville d'Erfurth étant réputée française, l'empereur Napoléon faisait les honneurs de cette résidence à l'empereur Alexandre. Le matin, des revues de troupes, des parties de chasse et, entre autres excursions, une visite aux champs d'Iéna. Tous les jours les deux empereurs dînaient ensemble et toujours chez Napoléon. Les autres souverains y étaient invités[1] tour à tour. Le soir, quelquefois des fêtes à Weimar, et assez fré-

[1] Ce fut dans un de ces dîners que l'empereur Napoléon dit un de ces mots, piquants par un grand contraste, qui plaisent et qu'on retient parce qu'ils sont naturels. Le prince primat, archichancelier du saint-empire romain, homme très-instruit, ayant, dans une conversation sur la bulle d'or, donné une fausse date à son origine, Napoléon releva l'inexactitude et indiqua la date précise. Le prince primat de s'étonner que, sur une question germanique, ce fût l'empereur des Français qui lui donnât une leçon de chronologie. « Rien de plus simple, » dit Napoléon, qui commença par convenir qu'il avait, à un haut degré, la mémoire des chiffres; « et d'ailleurs, continua-t-il, « *quand j'étais lieutenant d'artillerie en second à Valence....* » on se regarda, on sourit; l'Empereur répéta sa phrase, et raconta comment, jeune officier, isolé, dans une petite ville, il avait dévoré tous les livres de la seule librairie qui s'y trouvât, ce qui lui avait formé un fonds de connaissances historiques dont le hasard a depuis voulu qu'il se soit bien trouvé.

quemment à Erfurth, spectacle français [1], ce qui avait un grand charme pour l'empereur Alexandre et pour tous les autres princes.

Les anecdotes du congrès ne sont pas de notre domaine. Cependant nous ne devons pas taire ce qui est d'ailleurs universellement connu, la courtoisie de l'empereur Alexandre à saisir, au théâtre, une allusion gracieuse sur l'amitié [2] qui l'unissait à l'empereur Napoléon. Je rapporterai une circonstance qui est restée présente à mon esprit, et dont le souvenir mérite d'être conservé. A Weimar, dans un bal donné par le duc, tout était animé, bruyant, tumultueux

[1] Un soir, les tragédiens français donnèrent, à Weimar, la représentation d'une pièce dont le choix nous causa quelque surprise; c'était la *Mort de César*. Malgré soi, sans être injuste envers l'empereur Alexandre, on se rappelait la mort de Paul Ier.

[2] L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

« Le soir, dit M. Thibaudeau, chez la princesse de la Tour-« Taxis, *où se réunissaient les ennemis de la France*, Alexandre fit « des gorges chaudes de sa courtoisie. » Assurément il se trouvait à Erfurth des ennemis de la France, mais c'étaient des ennemis déguisés et surtout très-discrets. Aucun ne se fût avisé de faire des gorges chaudes aux dépens de Napoléon, et ce n'était pas surtout l'empereur Alexandre qui pouvait être assez ingénu pour commettre là une pareille imprudence. M. Thibaudeau parle encore ailleurs du salon de la princesse de la Tour-Taxis. Il n'imagine pas combien c'était peu de chose à Erfurth, si c'était quelque chose, que cette princesse et son salon.

même, comme s'il n'y avait eu là que des sujets ou tout au plus le souverain de cette petite principauté; et cependant toutes les grandeurs, hors Napoléon, y étaient déjà réunies. Lorsqu'il parut, sa présence s'annonça, d'une extrémité des salons à l'autre, par un moment d'un silence respectueux. Ses premiers égards furent naturellement pour l'empereur Alexandre; mais, ce devoir rempli, au lieu de se rendre là où les rois et les grands-ducs, courtisans à leur tour, s'étaient placés pour l'attendre, Napoléon ayant aperçu plus près de lui Wieland et Goëthe, s'entretint assez longtemps avec ces maîtres de la littérature allemande avant d'arriver au bataillon[1] de souverains. Le talent, ce jour-là, eut le pas sur la royauté. Napoléon seul au monde a pu régler ainsi l'ordre[2] des préséances. Je remarquai avec

[1] Il y avait à Erfurth quatre rois et trente à quarante princes souverains ou membres de maisons souveraines, vingt-quatre ministres ou ambassadeurs, et environ trente généraux de différents pays. Un jour, le prince de Neuchâtel disait en riant à M. Daru : « Dans tous les princes qui sont ici, il y en a deux que « vos réquisitions n'ont pas atteints. — Et quels sont donc, ré« pliqua M. Daru, ces deux princes assez habiles ou assez im« perceptibles pour m'avoir échappé ? — Le prince de Neuchâtel « et le prince de Bénévent. »

[2] Un jour Charles-Quint, ayant à recevoir beaucoup de grands seigneurs, admit avant eux à son audience l'historien Guicciardini. Le principe est le même; mais Charles-Quint n'avait pas,

plaisir cet hommage rendu au mérite [1] personnel. Parmi les princes présents, peut-être y en avait-il plus d'un auquel la leçon n'était pas inutile.

Des historiens allemands et anglais ont vivement reproché à l'empereur Alexandre d'avoir visité, avec Napoléon, le champ de bataille d'Iéna, tombeau de la monarchie d'un prince auquel il avait, deux ans auparavant, juré sur le cercueil de Frédéric une amitié éternelle. Ce reproche nous paraît tenir à une vaine affectation de fausse sensibilité. Quand la guerre a fait place à la paix, la visite d'un champ de bataille n'est qu'une étude et une œuvre de science. Si près du

comme Napoléon, à deux pas de lui, un cercle de rois attendant qu'il vînt recevoir leurs hommages.

[1] J'ai vu Goëthe et Wieland dans l'antichambre de Napoléon, à l'heure de son déjeuner. C'était le moment où l'Empereur les recevait, faisant diversion à la politique par la controverse littéraire. Ce fut en quelque sorte au congrès d'Erfurth que commença la querelle des classiques et des romantiques. La tragédie française, dont on donnait des représentations assez fréquentes, fournissait un texte de discussions souvent renouvelées. Wieland et Goëthe trouvaient qu'il y avait *trop de conventionnel* dans notre manière de jouer la tragédie; mais peut-être, de leur côté, allaient-ils un peu trop loin. Talma lui-même, à leur avis, n'était pas assez près de la nature. L'Empereur, appartenant à une génération élevée dans le culte des écrivains des siècles d'Auguste et de Louis XIV, était classique au premier degré. Au reste, en littérature comme en politique, il supportait à merveille la contradiction. MM. Wieland et Goëthe reçurent de Napoléon la décoration de la Légion d'honneur.

théâtre d'une grande action de guerre, il est naturel d'en aller reconnaître le terrain. Les démonstrateurs ne manquaient pas. Lannes, Berthier[1] et quelques autres militaires du cortége impérial avaient été acteurs dans cette journée. Ici des masses de cavalerie prussienne vinrent se briser contre des carrés d'infanterie française; là des charges de cavalerie française rompirent des carrés prussiens. Là encore rivalisaient d'ardeur et d'habileté, Soult, Lannes, Ney et Murat; ici l'inaction envieuse de Bernadotte laissait à Davoust, réduit à ses propres forces, une immense moisson de gloire. Tels étaient les souvenirs que chaque accident du sol rappelait à Napoléon et à ses compagnons d'armes. Pour l'empereur Alexandre, il y avait là un intérêt d'instruction ou même de simple curiosité, dont il est ridicule de lui faire un crime. Le crime de ce prince à Erfurth n'est nullement d'avoir parcouru les champs où avait été battue l'armée prussienne; c'est d'avoir fait, à sa propre ambition, le sacrifice d'un article de traité qui devait rendre à la Prusse une population de quatre cent mille âmes, avantage considérable pour cette puis-

[1] Aderant Valens et Cecina, monstrabantque pugnæ locos : hinc irrupisse legionum agmen; hinc equites coortos; inde circumfusas auxiliorum manus. Tacite.

sance, dans la déplorable situation où elle était descendue.

Avant de quitter Erfurth, les deux empereurs, pour remplir l'objet de l'article 2 de la convention qu'ils venaient de conclure le 12 octobre, signèrent ensemble, ce même jour, une lettre au roi d'Angleterre, par laquelle ils exprimaient à ce prince leur vœu pour le rétablissement de la paix maritime. Cette lettre, que nous ferons connaître plus tard avec le sommaire de la correspondance qu'elle occasionna, fut envoyée au cabinet britannique par les deux ministres des affaires étrangères de France et de Russie. Au lieu de retourner à Pétersbourg avec l'empereur Alexandre, M. de Romansof se rendit à Paris pour suivre, de concert avec le gouvernement français, les communications auxquelles pourraient donner lieu les ouvertures faites à l'Angleterre. Au moment où l'on se préparait à quitter Erfurth, il y eut, selon l'usage en de telles occurrences, échange de cordons et de présents [1], distribués, les uns par l'empereur

[1] Les présents les plus riches étaient ceux de l'empereur Alexandre. Napoléon, piqué peut-être de la différence, dit à l'un de ses ministres : « Donner convenablement, c'est honorer ; donner beaucoup, c'est corrompre. » La vérité est que Napoléon cherchait surtout à séduire par ses procédés et par son langage, non à corrompre par des présents. Pendant le sé-

Napoléon aux principaux personnages de la suite d'Alexandre, les autres par Alexandre à quelques maréchaux et ministres de Napoléon.

Le 14 octobre, l'entrevue fut close par la pièce complémentaire, que nous avons rapportée, relative à la Prusse et aux États d'Italie. L'œuvre était consommée; l'objet de la réunion accompli. De pressants intérêts rappelaient les deux princes dans leurs États. Ils se séparèrent, ce jour même 14 octobre, en se donnant, au départ, les mêmes marques d'affection qu'à leur arrivée. L'affection était-elle en effet aussi vive, aussi sincère? On en a douté. Napoléon, en ce qui le concerne, pouvait être satisfait. Il avait accordé seulement ce qu'il était dans l'intention d'accorder. Ce qu'il désirait obtenir, il l'avait ob-

jour que M. de Romansof fit à Paris à la suite de l'entrevue d'Erfuth, comme il désirait voir ce que cette capitale renferme de plus curieux, M. Daru, en sa qualité d'intendant de la liste civile, lui proposa de le conduire aux Gobelins. L'Empereur, dont M. Daru prit les ordres, lui dit de remarquer ce qui frapperait le plus le ministre russe, afin de le lui envoyer le lendemain; mais, modéré dans ses largesses, il fixa une valeur qu'il ne fallait pas dépasser. Dans cette visite aux Gobelins, où j'accompagnai M. Daru, le comte de Romansof s'extasia fort sur la beauté d'une pièce de tapisserie, extrêmement remarquable en effet, et s'y arrêta quelque temps. M. Daru me dit tout bas: « Tâchez de le faire passer à une autre; cette admiration-là est « trop chère. »

tenu. Il n'en était pas absolument de même pour l'empereur Alexandre. Sans contredit, ce prince devait s'applaudir que Napoléon eût reconnu, comme provinces russes, la Finlande et les deux principautés; mais sa rêverie dominante était l'entier partage de l'empire ottoman. Sur ce point, les idées de Napoléon étaient loin d'être aussi prononcées que les siennes. Alexandre avait pu même comprendre qu'en adhérant à l'acquisition de deux provinces turques par la Russie, Napoléon croyait lui avoir donné une assez grande preuve de condescendance. Peut-être aussi l'abandon que ce prince avait fait d'une stipulation favorable à la Prusse ne le laissait-il pas sans remords, ou du moins sans quelque regret. On peut donc supposer qu'il n'était content tout à fait ni de Napoléon ni de lui-même. Cependant, si des yeux pénétrants ont cru découvrir que telle était la situation intérieure de son âme, les apparences n'annonçaient au dehors que joie, satisfaction et bonheur. Longtemps il paraîtra vivre des souvenirs d'Erfurth comme auparavant de ceux de Tilsitt. En réalité ce n'était pas pour lui que l'entrevue avait été le moins avantageuse. Les résultats pour son empire seront, en partie du moins, permanents et durables. Tout disparaîtra, pour la France, avec Napoléon.

Ni la politique ni les plaisirs, ni les préparatifs de la guerre d'Espagne, ni une foule d'objets relatifs à des intérêts privés, ne remplissaient tous les moments de Napoléon à Erfurth. Semblable à un propriétaire qui passe en revue ses richesses, afin de déterminer ce qu'il veut retenir et d'assigner au reste une destination, l'Empereur s'occupe à faire un recensement des valeurs territoriales dont il peut disposer en Allemagne, à examiner la dispensation la plus utile qu'il peut en faire, et le produit qui doit en résulter à son avantage. Nous croyons devoir présenter ici un sommaire de cette espèce de compte[1] qu'il se rend à lui-même, d'abord parce qu'une partie des idées qu'il exprime se réalisera, ensuite parce qu'il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'il y a de principautés disponibles en Europe, et enfin parce que c'est une position inouïe que celle d'un homme, maître de distribuer des provinces par le fait seul de sa volonté, sans concours et même sans consultation amiable avec aucun gouvernement étranger. Je ne présente ici qu'un rapide extrait de la pensée de l'Empereur.

Principauté de Bayreuth. Je la céderai volontiers à la Bavière. En échange des biens doma-

[1] 3 et 5 octobre.



niaux que renferme cette principauté et qui sont réservés à la France, le roi payerait une somme de quinze millions en quinze séries. La première série commencerait dans l'année qui suivra la paix maritime. De plus, le roi augmentera son armée de deux régiments d'infanterie.

Principauté de Hanau. Elle sera donnée au prince primat. De son côté, il céderait à la France son droit sur l'octroi du Rhin, évalué à 700,000 fr., et la France recevrait en outre une valeur annuelle de 300,000 fr. sur les domaines. Cet arrangement doit procurer au prince primat une augmentation de 500,000 fr. de revenu. Quant aux enclaves détachées de Hanau, il serait juste de les donner au grand-duc de Hesse-Darmstadt.

Ratisbonne. Cette ville avec son territoire passerait à la Bavière, sous la condition, pour le roi, de former une dotation de 3 à 400,000 fr. en domaines, à titre de fief, en faveur du baron de Dalberg, neveu du prince primat. La Bavière céderait de plus une population de 40,000 âmes au roi de Wirtemberg.

Principauté de Fuld. Elle convient au roi de We[illegible]lie, qui augmenterait proportionnelle-[illegible] armée. La valeur des domaines est de [illegible]r. Il devrait en revenir 500,000 à la [illegible]

[illegible] *pauté* [illegible]. En partant du principe

que les domaines m'appartiennent, elle en renferme pour un revenu de 400,000 fr., ce qui représente six millions de capital. Les enclaves appartenant à cette principauté seraient données aux princes dont le territoire les enveloppe, au duc de Gotha, au duc de Weimar et au roi de Westphalie.

Il y aurait ainsi pour la France à retirer, comme produits de domaines réservés dans les territoires dont elle disposerait, savoir :

Bavière..........	15,000,000.
Westphalie.......	10,000,000.
Saxe............	6,000,000.
Prince primat....	6,000,000.
	37,000,000.

Ce qui ferait à peu près deux millions de rente à distribuer en France ou à garder jusqu'à nouvel ordre pour le cas de besoins pressants de l'État.

Après la distribution des provinces ou villes qui viennent d'être désignées, il ne resterait à la France de disponible en Allemagne que le Hanovre et la Poméranie suédoise.

La ville de Dantzig doit seize millions. Elle propose de payer 3,000,000 par an. Il faut accepter sa proposition.

Sur les 26,000,000 liquidés[1] comme somme

[1] Convention du 22 avril 1808.

due par la Westphalie, il reste encore 20,000,000 à recevoir. Des arrangements doivent être pris pour que la totalité de la somme soit acquittée en 1812. Quelle situation que celle de l'Empereur se rendant ainsi à lui-même compte des immenses domaines dont il peut disposer au gré de son seul caprice! Quel autre que lui a jamais été en position de se livrer à un pareil monologue!

Parmi les recouvrements qu'il faisait opérer en Allemagne, il faut placer encore celui des créances appartenant à l'ancien Électeur de Hesse. Ce prince avait été longtemps le banquier de presque tous les États germaniques. Ainsi le prince de Waldeck, qui devait à l'Électeur 1,200,000 thalers, ayant consenti à en payer 600,000, son offre fut acceptée. Au nombre des débiteurs de ce prince étaient aussi la Bavière, la Hollande, le Wirtemberg, Bade, Darmstadt, Nassau, les ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, le prince de Löwenstein et divers autres.

Dans les notes où l'Empereur consignait ainsi ses volontés, on trouve encore que son intention était de faire repasser l'Elbe à la plus grande partie des troupes françaises, de démolir Stralsund et Dantzig. Un jour, en 1811, le rétablissement des fortifications de Dantzig deviendra l'un des premiers textes de ses discussions avec l'empereur Alexandre.

Le séjour de l'Empereur à Erfurth fut aussi marqué par des actes administratifs de diverses espèces. La ville d'Iéna reçut des marques d'une bienveillance particulière. Un décret accorda une dotation à son église catholique [1], et un autre décret, la possession d'un domaine à son université. Une somme de 300,000 francs fut mise à la disposition du bourgmestre pour être affectée à des objets d'utilité publique.

C'est un décret daté d'Erfurth, le 12 octobre, qui prononça la dissolution de la grande armée.

Deux [2] corps de troupes seulement devaient rester en Allemagne, l'un avec le titre d'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal Davoust, duc d'Auerstaedt, l'autre, avec le titre d'armée du gouvernement des villes anséatiques, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo.

Indépendamment du travail que l'Empereur fait pour lui-même sur l'ensemble de sa situation, il dresse encore les modèles d'après lesquels ses ministres ou ses autres principaux agents doivent lui présenter les comptes de leurs administrations diverses. Ainsi, relativement aux dettes de l'Allemagne envers lui, il charge M. Daru de lui faire

[1] Cette église prit le nom de Sainte-Marie des Victoires. Tous les ans, il devait être célébré un service en l'honneur des braves qui avaient péri dans la bataille.

[2] Décret du 12 octobre.

connaître, de la manière la plus précise, ce qui lui est dû, notamment par la Saxe, par la Prusse et par la Westphalie; ce qu'on a dû recevoir, ce qui a été reçu en effet, ce qui doit rentrer plus tard, et à quels termes. Les tableaux dont le projet est donné par l'Empereur, tel qu'il l'a fait préparer à Erfurth, sont admirables de justesse et de clarté. L'homme de la politique et de la guerre le dispute, pour le mécanisme des états de situation, aux calculateurs les plus experts de la banque et de la finance. Par le moyen des tableaux qu'il se fait présenter, et qui tous doivent concorder ensemble, il établit le contrôle de ses ministères les uns sur les autres. Personne n'a jamais dû toucher de plus près que lui à la connaissance rigoureuse de la vérité.

Ce que nous venons d'exposer sur la vie laborieuse de Napoléon à Erfurth doit paraître d'autant plus surprenant, que tous les instants qu'il ne passait pas avec l'empereur Alexandre semblaient avoir dû être envahis par la réception successive des rois, princes et autres personnages de tout rang[1] dont son antichambre était cons-

[1] Étant moi-même venu de Berlin à Erfurth, par permission de l'Empereur, je lui demandai une audience, qu'il m'accorda. Il me garda une heure dans son cabinet, m'adressant tour à tour des questions sur des affaires générales et sur mes intérêts personnels. J'ai eu plus tard la preuve que rien de ce que je lui avais

tamment remplie. On ne se lasse point d'admirer combien cet esprit, tout à la fois vaste et mobile, pouvait recevoir d'applications diverses, non-seulement le même jour, mais à la même heure et presqu'à la même minute. Et cependant cette rare puissance de facultés ne l'a conduit qu'à se perdre lui-même! Éclatant et terrible exemple de l'inévitable instabilité d'un pouvoir irresponsable et sans limites!

dit ne lui avait échappé. Mes fonctions d'administrateur général allant cesser par l'évacuation de la Prusse, l'Empereur me donna le choix d'une préfecture ou de la mission de Carlsruhe, la seule qui fût disponible alors : pour ne point changer de carrière, je pris cette mission. Comme je me récriais sur son peu d'importance, l'Empereur me dit en riant que j'aurais là beaucoup plus de besogne que je ne pensais, et, entre autres choses, à concilier le grand-duc et la grande-duchesse héréditaires, ce qui ne serait pas facile. Je parvins en effet, grâce au concours de quelques personnes bien intentionnées, à opérer ce rapprochement. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage; les filles seules ont vécu. Dans les dernières années de sa vie, le grand-duc, devenu prince régnant, a été dans le cas de rendre justice aux vertus et aux admirables qualités de la grande-duchesse, la princesse Stéphanie, aujourd'hui grande-duchesse douairière de Bade.

CHAPITRE II.

Discours de l'Empereur au corps législatif. — Départ de l'Empereur pour l'armée d'Espagne. — Position des Français et des Espagnols. — Combat de Gamonal et entrée à Burgos. — Défaite des Espagnols à Espinosa et à Tudéla. — Retraite de Palafox sur Saragosse. — Passage du défilé de la Somo-Sierra. — Massacre de généraux espagnols par leurs soldats. — Préparatifs de défense à Madrid. — Arrivée de l'Empereur aux portes de cette capitale. — Capitulation de Madrid. — Décret de l'Empereur qui abolit l'inquisition. — Réduction du nombre des couvents. — Suppression des droits féodaux et des douanes intérieures. — Réponse de l'Empereur à la municipalité de Madrid. — Remarque sur cette réponse de l'Empereur. — Fausse direction du ministère du roi Joseph. — Rejet silencieux d'un projet de loi par le corps législatif français. — Mécontentement de l'Empereur sur ce procédé du corps législatif. — Réponse de l'impératrice Joséphine au corps législatif. — Démenti donné par l'Empereur aux paroles de l'Impératrice. — Observations sur le langage de l'Empereur. — Acte de clémence de l'Empereur. — Succès du maréchal Saint-Cyr en Catalogne. — Marche du général anglais Moore en Espagne. — Marche de l'Empereur contre l'armée anglaise. — Retraite de l'armée anglaise sur la Corogne. — Bataille devant la Corogne, gagnée par le maréchal Soult. — Embarquement de l'armée anglaise. — Prise de Vigo et du Ferrol. — Siége et prise de Saragosse. — Retour de l'Empereur en France. — Sévérité de l'Empereur envers M. de Talleyrand et Fouché. — Communications faites au gouvernement anglais. — Réponse de l'Angleterre. — Réplique de la France

et de la Russie. — Notes de M. Canning à M. de Champagny et à M. de Romansof. — Conclusion de la paix entre l'Angleterre et la Turquie.

Pour quelque temps la paix continentale est assurée. Napoléon est maître de se livrer tout entier à la guerre d'Espagne. De retour à Paris, il ouvre, le 25 octobre, la session du corps législatif. Dans le discours qu'il prononce à cette occasion, il félicite ce corps de l'assentiment donné par l'opinion de l'Europe aux codes qui ont fixé les principes de la propriété et de la liberté civile, et il s'applaudit, pour la France, des bases du système de finance posées par les dernières lois. « Nous pouvons désormais, dit-il, « subvenir aux dépenses que nécessiterait même « une coalition générale de l'Europe par nos « seules recettes annuelles. Nous ne serons ja- « mais contraints d'avoir recours aux ressources « désastreuses du papier monnaie, des emprunts « et des arriérés.

« J'ai fait, cette année, plus de mille lieues dans « l'intérieur de mon empire. La vue de cette grande « famille française, naguère déchirée par les haines « intestines, aujourd'hui prospère, tranquille et « unie, a sensiblement ému mon âme..... » Après une courte excursion sur l'état des diverses puis-

sances et sur le débarquement des troupes anglaises en Espagne, l'Empereur se réjouit de ce débarquement. « C'est un bienfait particulier de « cette providence qui a constamment protégé « nos armes, que les passions aient assez aveuglé « les conseils anglais, pour qu'ils renoncent à la « protection des mers et présentent enfin leur « armée sur le continent.

« Je pars dans peu de jours pour me mettre « moi-même à la tête de mon armée, et, avec « l'aide de Dieu, couronner dans Madrid le roi « d'Espagne et planter mes aigles sur les forts de « Lisbonne. » La moitié seulement de sa prédiction s'accomplira. C'est en 1808 que ses prophéties ont cessé d'être infaillibles.

« L'empereur de Russie et moi nous nous « sommes vus à Erfurth. Notre première pensée « a été une pensée de paix. Nous avons même « résolu de faire quelques sacrifices pour faire « jouir plus tôt, s'il se peut, les cent millions « d'hommes que nous représentons de tous les « bienfaits du commerce maritime. Nous sommes « d'accord et invariablement unis pour la paix « comme pour la guerre. » L'Empereur, en finissant, annonçait au corps législatif la présentation de différents projets de loi, et entre autres tous ceux qui concernaient le code criminel; il l'informait avec satisfaction que, d'après les comptes

des recettes et des dépenses de l'année qui seraient mis sous ses yeux, il ne serait point nécessaire de hausser le tarif « d'aucun impôt; que la « France n'éprouverait aucune nouvelle charge. »

Cette possibilité si essentielle pour l'Empereur de faire la guerre au loin sans augmenter les impôts du pays, est une des circonstances qui, pendant plusieurs années, ont rendu l'état de guerre beaucoup plus tolérable en France qu'il n'eût dû l'être. La guerre portait avec elle ses compensations, la gloire et souvent la richesse. Il est des époques, et celle-là en était une, où les peuples sont moins avares de leur sang que de leur argent.

On sait d'avance comment le corps législatif répondra au discours de Napoléon; M. de Fontanes continue à être le président de ce corps. Il est heureux pour la flatterie d'avoir un interprète si habile et si délicat. Aussi l'Empereur, qui sent la difficulté de remplacer M. de Fontanes dans cette importante fonction, l'y maintient-il, au mépris des règles, quoiqu'il l'ait déjà nommé grand maître de l'Université impériale.

Après avoir reçu, le 27 octobre, l'adresse du corps législatif, l'Empereur quitta Paris le 29. Le 3 novembre, il était à Bayonne; le 7, à Vittoria. Durant les trois derniers mois, les corps français et espagnols étaient restés en présence

sans en venir à aucune action importante. De part et d'autre on avait reçu des renforts. Les Espagnols, au nombre de cent quatre-vingt mille hommes, ainsi du moins qu'ils le prétendaient eux-mêmes, étaient partagés en trois corps qui, depuis les côtes de Biscaye jusqu'à Saragosse, décrivaient un grand cercle, comme s'il ne s'était agi pour eux que d'envelopper les Français et de leur faire mettre bas les armes. La droite était sous les ordres de Palafox; le centre, sous les ordres de Castaños; la gauche, sous les ordres de Blake. Le corps de Palafox se composait surtout d'Aragonais; celui de Castaños, des armées d'Andalousie et de Valence; celui de Blake, de l'armée de Galice et du corps du marquis de la Romana, échappé du Danemark et ramené en Espagne par une escadre anglaise. A ces corps, il faut ajouter l'armée d'Estramadure, armée de réserve, qui, sous les ordres du comte de Belvedère, était venue prendre position à Burgos. L'armée anglaise alors n'était pas encore en état d'agir; elle était disséminée depuis la Corogne jusqu'à Talavera de la Reyna. Arrivé à Vittoria le 8, l'Empereur, dont les dispositions avaient été faites d'avance, commença aussitôt son mouvement. Sa droite était formée des corps des maréchaux Lefebvre et Victor; le centre, du 2e corps que le maréchal Soult reçut, le 9, des mains du

maréchal Bessières, de la réserve de cavalerie commandée par ce dernier maréchal, et de la garde impériale; l'aile gauche, des corps des maréchaux Ney et Moncey. Le 10, le maréchal Soult marcha sur Burgos. En avant de cette ville, au village de Gamonal, il fut accueilli par une décharge de trente pièces de canon; l'infanterie se précipita sur l'ennemi, la cavalerie le chargea vigoureusement et déborda ses ailes; nos troupes entrèrent dans Burgos pêle-mêle avec les fuyards. L'armée d'Estramadure était détruite en partie et tout entière dispersée; elle laissait entre nos mains son artillerie, ses munitions et un grand nombre de prisonniers. L'Empereur établit son quartier général à Burgos. Le même jour 10, le maréchal Victor poussait vivement devant lui le corps de Blake déjà maltraité par le maréchal Lefebvre; il le battit complétement le 11 à Espinosa. Artillerie, bagages, munitions, tout tomba au pouvoir des Français. Blake atteignit Reynosa le 11, et y rallia sept mille fugitifs découragés et sans armes.

Tranquille sur ces deux points, l'Empereur s'occupa de Palafox et de Castaños, et chargea de la principale direction de cette attaque le maréchal Lannes. Les deux généraux espagnols, divisés dans leurs projets, n'étaient d'accord que dans leur présomption et leur aveugle confiance.

Castaños ayant appris l'arrivée de l'armée d'Estramadure à Burgos, avait expédié des ordres au comte de Belvedère pour le faire agir de concert avec lui. Cette armée n'existait déjà plus quand Castaños lui envoyait ses ordres. Cependant ce général ayant, quoique bien tard, reconnu les mouvements opérés par l'armée française, s'était replié sur Tudéla. Son armée, forte de quarante-cinq à cinquante mille hommes, s'étendait de Tudéla à Taranzona. Quarante pièces de canon étaient distribuées sur le front de l'armée espagnole, qui elle-même était répartie sur un trop grand espace de terrain. Cette faute n'échappa point au maréchal Lannes. L'attaque fut en conséquence dirigée contre le centre; la ligne fut bientôt rompue, et le désordre se mit dans tous les rangs. Palafox, qui ne songeait qu'à couvrir Saragosse, se retira précipitamment avec quinze mille hommes et rentra dans cette place. Castaños, avec les débris de son armée, se porta sur Calatayud et passa le Tage peu de jours après. Par suite d'un malentendu entre les maréchaux Ney et Lannes, la bataille de Tudéla ne produisit pas tous les avantages que l'Empereur eût pu en attendre. Un bulletin du 27 novembre résume avec précision les événements que nous venons de raconter. « Le combat de Burgos avait frappé « le centre de l'ennemi; la bataille d'Espinosa,

« la droite; la bataille de Tudéla, la gauche. La « victoire a ainsi foudroyé et dispersé toute la li- « gne ennemie. » Les faits étaient exacts, et tous ces faits étaient l'ouvrage d'une douzaine de jours.

Après avoir porté ces grands coups, l'Empereur n'avait plus devant lui d'armée qui pût mettre obstacle à sa marche sur Madrid; mais il avait à franchir une barrière posée par la nature, et qui, défendue par une poignée d'hommes intrépides, eût pu être inexpugnable, le passage de la Somo-Sierra. Ce passage était gardé par le général Saint-Jean qui avait douze mille hommes sous ses ordres. Ses dispositions étaient bien faites. Seize pièces d'artillerie, rangées dans le col du défilé, balayaient tout l'escarpement de la montagne; son infanterie, avantageusement placée sur la droite et sur la gauche, était couverte par des retranchements dans les parties les plus ouvertes de la position. Ce n'était pas le général qui manquait aux soldats, ce furent les soldats qui manquèrent au général. Le 30 novembre, l'avant-garde française arriva au pied de la montagne. Le lendemain à la pointe du jour, quelques bataillons d'infanterie attaquèrent simultanément la droite et la gauche de l'ennemi, tandis que d'autres bataillons s'avançaient sur la chaussée vers le centre. Sur tous les points le

feu était très-vif. Un épais brouillard, mêlé à la fumée de l'artillerie, voilait le théâtre de l'action et l'action même. L'Empereur s'était porté sur le terrain; des boulets tombaient auprès de lui ou passaient sur sa tête. Voyant que l'attaque faisait peu de progrès, et impatient d'un succès disputé, il ordonna aux lanciers polonais de monter la chaussée et d'enlever les batteries espagnoles. Les lanciers s'élancent à sa voix; le premier escadron éprouve quelque désordre, mais ceux qui le suivent l'ayant aussitôt soutenu, ils arrivent au galop sur les batteries et s'en emparent; les Espagnols fuient, abandonnant leurs munitions, leurs bagages et beaucoup de prisonniers. Cette charge des lanciers polonais est un des plus beaux faits d'armes dont jamais la cavalerie ait donné d'exemples. Les restes du corps espagnol, entraînés par la peur jusqu'à Talavera de la Reyna, comblèrent leur honte par le massacre de leur malheureux général. Peu de temps auparavant, le général Pignatelli, du corps de Castaños, avait été égorgé par ses propres soldats, qui, selon l'habitude des lâches, attribuaient leur défaite à la trahison de celui qui les commandait. Castaños lui-même courut un pareil danger. Arrivé à Alcazar del Rey, il remit son commandement au général Lapena, et se rendit à Truxillo avec une escorte qui eut beaucoup de

peine à le protéger contre la fureur du peuple que les déserteurs avaient excité contre lui. Bientôt le général Lapena, suspect à ses troupes, sera obligé à son tour de remettre son commandement au duc de l'Infantado. L'anarchie était partout, dans l'armée comme dans le gouvernement. Toutes les juntes étaient divisées entre elles et méconnaissaient l'autorité de la junte centrale qui s'était réunie à Aranjuez sous la présidence du vieux comte de Florida-Blanca. Cette junte s'était décréditée elle-même en s'occupant bien plus des titres et des traitements de ses membres que de la direction des affaires et des intérêts généraux de l'insurrection. Elle avait décidé que chacun de ceux qui la composaient aurait le titre d'*excellence*, son président le titre d'*altesse*, et le corps en masse celui de *majesté*. Dans les moments de crise, les hommes les plus violents sont ceux qui exercent le plus d'empire. Deux hommes de cette trempe, avides et féroces à la fois, Calvo et Tilly, subjuguaient leurs collègues et faisaient seuls la loi. Florida-Blanca et Jovellanos tremblaient devant eux. A la nouvelle des désastres des armées espagnoles, la junte s'enfuit d'Aranjuez pour se réfugier à Badajoz. Le 2 décembre, l'empereur Napoléon était devant Madrid.

Même avant l'approche des Français, la plus

grande confusion régnait dans cette capitale. Les massacres y avaient commencé, et sur les soupçons les plus absurdes. C'était le règne de la canaille et des moines. Quarante mille paysans qui s'étaient jetés dans la ville, les prêtres et la multitude qui n'a rien à perdre, comprimaient, par la terreur, les propriétaires et les paisibles habitants. Nuit et jour les cloches des couvents et des églises appelaient le peuple à une guerre d'extermination. On dépavait les rues, on élevait des barricades, on crénelait les maisons, on matelassait les fenêtres; tout semblait annoncer que, si les Français devaient pénétrer dans Madrid, ils n'y entreraient qu'au milieu de flots de sang et sur des monceaux de cadavres. A son arrivée sur les hauteurs qui dominent la ville, le duc d'Istrie avait, par ordre de l'Empereur, envoyé un officier la sommer de se rendre. Ce parlementaire eût été égorgé sans le dévouement de quelques soldats que révoltaient les fureurs populaires. Vers minuit, un major espagnol prisonnier fut adressé, avec une seconde sommation, au capitaine général, marquis de Castellar, commandant un corps de six mille hommes, les seules troupes régulières qui fussent dans la place. Castellar, pour gagner du temps, ayant fait une réponse équivoque, l'Empereur comprit qu'il fallait montrer la force pour avoir droit de com-

mander la soumission. Tandis qu'une fausse attaque eut lieu sur un autre point pour partager la défense des assiégés, une batterie de trente pièces de canon fut dirigée contre le palais du Retiro, demeure royale à laquelle se liaient plusieurs autres grands édifices, l'observatoire, une caserne, la manufacture de porcelaine et l'immense palais de Médina-Céli, qui est lui-même une des clefs de la ville. En peu d'instants, la brèche fut praticable, des voltigeurs s'y précipitèrent; des bataillons d'infanterie les suivirent en bon ordre. Tout fut emporté, occupé en quelques heures. Maîtres du Retiro et de ses dépendances, il était au pouvoir des Français de foudroyer la place. Telle n'était point l'intention de l'Empereur; il ne voulait ni régner lui-même sur des ruines, ni donner une capitale en cendres à son frère. Le 3, à onze heures du matin, le feu cessa sur tous les points à la fois. Une troisième sommation fut faite, et celle-là enfin fut entendue. Vers cinq heures de l'après-midi, le général Morla, membre de la junte militaire, et Bernardo Yriarte, député de la ville, arrivèrent au quartier général de l'Empereur. Morla était ce même général qui, à Cadix, avait livré cinq vaisseaux français à l'Angleterre; qui avait écrit une insolente lettre au général Dupont, et qui, au mépris des engagements contractés, avait

retenu les Français comme prisonniers, pour les traiter ensuite avec une cruauté inouïe. Les deux parlementaires demandaient une suspension d'armes pour disposer le peuple à se rendre. «Vous «employez en vain le nom du peuple, répondit «l'Empereur. Si vous ne pouvez maintenant par«venir à le calmer, c'est parce que vous-mêmes «vous l'avez égaré par des mensonges. Rassem«blez les curés, les chefs des couvents, les «alcades, les principaux propriétaires; et que «d'ici à six heures du matin la ville se rende, «ou elle aura cessé d'exister... Et vous, M. Morla, «comment osez-vous demander une capitula«tion, vous qui avez violé celle de Baylen? «Voyez quelle a été la conduite des Anglais, qui «pourtant ne se piquent pas d'être de rigides «observateurs des droits des nations : ils se sont «plaints de la convention du Portugal, mais ils «l'ont exécutée. Violer un traité militaire, c'est «se mettre sur la même ligne que les Bédouins «du désert... Retournez à Madrid. Je vous donne «jusqu'à demain six heures du matin. Revenez «alors, si vous n'avez à me parler du peuple que «pour m'annoncer qu'il est soumis. Sinon, vous «serez tous, vous et vos troupes, passés par les «armes.» C'était le langage de la menace, mais d'une menace que l'Empereur ne pouvait pas vouloir accomplir. Il fallait effayer, et il y réussit.

Pendant quelques heures encore, l'agitation fut extraordinaire dans la ville; mais le capitaine général Castellar ayant profité de la nuit pour faire partir le corps de troupes qu'il commandait avec son artillerie, la multitude la plus animée et les paysans s'échappèrent à sa suite. A six heures du matin, le général Morla[1] et don Fernando de la Vera vinrent annoncer au prince de Neuchâtel que les habitants paisibles acceptaient avec reconnaissance les propositions de l'Empereur. Le général Belliard, nommé gouverneur de Madrid, en prit possession à dix heures, et fit proclamer un pardon général. La plus sévère discipline fut observée par les Français. Heureux d'avoir évité les maux d'une opiniâtre défense, les habitants se hâtèrent d'en faire disparaître les préparatifs.

Pendant son séjour à Burgos, l'Empereur avait, par un décret du 12 novembre, déclaré ennemis

[1] Ce général ayant ensuite passé au service du roi Joseph, les écrivains anglais ont prétendu qu'il était un traître et un poltron. Nous n'avons nul intérêt à défendre ni son honneur ni son courage; mais, lorsqu'il grossissait les forces espagnoles et invitait les Anglais à venir au secours de cette capitale, nous ne croyons nullement qu'il fût un traître. Castaños, la Romana et autres promettaient aussi aux Anglais l'appui de nombreuses armées qu'ils n'avaient pas. Morla était comme eux; il avait, comme eux, le défaut espagnol de l'exagération.

de la France et traîtres aux deux couronnes, dix [1] des principaux personnages du royaume, qui, après avoir prêté serment au roi Joseph, s'étaient joints aux insurgés.

Le 4 décembre, en son quartier général de Madrid, il déclara destitués, comme lâches et comme indignes d'être les magistrats d'une nation généreuse, les membres du conseil de Castille [2], pour avoir eu, selon l'expression du décret, la bassesse de proclamer, à la face de l'Europe, qu'ils n'avaient souscrit aux divers actes de renonciation et d'abdication de Charles IV et des divers princes de la famille royale, qu'avec des restrictions intérieures et perfides. Là se bornèrent les rigueurs qui suivirent la victoire. Les autres mesures de l'Empereur étaient dictées par des intentions bienveillantes, mais qui n'étaient pas bien appréciées. Le souvenir n'en doit pas moins être conservé, parce que, si elles

[1] Les ducs de l'Infantado, de Hijar, de Médina-Céli, de Ossuna; le marquis de Santa-Cruz, les comtes de Fernand Nuñez et d'Altamira; le prince de Castel-Franco; Cevallos, ex-ministre d'État, et l'évêque de Santander.

[2] Les membres du conseil de Castille, soumis aux ordres du grand-duc de Berg, et ensuite à ceux du roi Joseph pendant la première occupation de Madrid, avaient, après la retraite de l'armée française sur l'Èbre, déclaré nuls et de nul effet les actes d'abdication de Charles IV et de Ferdinand VII.

n'obtinrent qu'une exécution incomplète et temporaire, la semence jetée alors, quoique momentanément étouffée, a germé en dépit de tous les efforts contraires, et doit, dans un temps donné, porter infailliblement ses fruits. Là comme ailleurs, par suite de son caractère, de sa position et de son intérêt, l'Empereur, objet de tant d'accusations contraires, était l'apôtre du progrès social et l'instrument de la civilisation.

L'un des décrets rendus le 4 décembre abolissait l'inquisition comme attentatoire à la souveraineté et à l'autorité civile.

Un second réduisait le nombre des couvents, assurait une existence honorable aux religieux qui voudraient renoncer à la vie commune, et faisait servir une partie des biens des cloîtres supprimés à augmenter la portion congrue des curés de campagne.

Un troisième décret supprimait les droits féodaux, toute redevance personnelle, tous droits exclusifs de pêche et autres, toutes banalités de fours, moulins et hôtelleries.

Un quatrième abattait les barrières existantes de provinces à provinces, et transportait les douanes aux frontières.

Enfin, par deux décrets du 12 décembre, l'aliénation de certaines impositions civiles et ecclésiastiques, faite par donation ou toute au-

tre cause, était révoquée, et toute justice seigneuriale était abolie.

Nous passons sous silence une proclamation adressée par l'Empereur aux Espagnols, parce que les sentiments qu'elle exprime se trouvent reproduits dans une réponse qu'il eut occasion de faire quelques jours plus tard à la municipalité de Madrid. L'une des inquiétudes des hommes les plus éclairés fut, en cette circonstance, que l'Empereur, usant du droit de conquête, ne fît de l'Espagne une vice-royauté dépendante de l'empire français. En conséquence, la ville de Madrid, représentée par sa municipalité, par le clergé séculier et régulier, par la noblesse et les diverses corporations, vint supplier Napoléon de leur accorder la faveur « de voir dans Madrid « Sa Majesté le roi Joseph, afin que, sous ses « lois, Madrid, ainsi que tous les lieux de sa juri- « diction immédiate, et enfin l'Espagne entière, « jouissent de la tranquillité et du bonheur qu'ils « attendent de la douceur du caractère de Sa « Majesté.

« Enfin Madrid se flatte que la puissance de « V. M. I. le protégera en même temps que votre « clémence assurera son bonheur. »

La réponse de l'Empereur n'est pas brève; mais elle embrasse beaucoup d'objets; et comme

l'émancipation de la nation espagnole est une question qui, avant d'être résolue, doit plus d'une fois agiter l'Europe, nous citerons cette réponse dans toute son étendue. Il est intéressant de connaître ce que l'Empereur offrait à cette nation en 1808, et ce qu'elle a refusé alors; refus qui ne peut être expliqué que par un seul motif, c'était le don d'une main étrangère et regardée comme ennemie.

« J'agrée, répondit l'Empereur, les sentiments « de la ville de Madrid. Je regrette le mal qu'elle « a essuyé, et je tiens à bonheur particulier « d'avoir pu dans ces circonstances la sauver, et « lui épargner de plus grands maux.

« Je me suis empressé de prendre des mesures « qui tranquillisent toutes les classes de citoyens, « sachant combien l'incertitude est pénible pour « tous les peuples et pour tous les hommes.

« J'ai conservé les ordres religieux en restrei- « gnant le nombre des moines : il n'est pas un « homme sensé qui ne jugeât qu'ils étaient trop « nombreux. Ceux qui sont appelés par une vo- « cation qui vient de Dieu resteront dans leurs « couvents; quant à ceux dont la vocation était « peu solide et déterminée par des considéra- « tions mondaines, j'ai assuré leur existence dans « l'ordre ecclésiastique séculier. Du surplus des

« biens des couvents, j'ai pourvu au besoin des « curés, de cette classe la plus intéressante et la « plus utile du clergé.

« J'ai aboli ce tribunal contre lequel le siècle « et l'Europe réclamaient. Les prêtres doivent « guider les consciences, mais ne doivent exercer « aucune juridiction extérieure et corporelle sur « les citoyens.

« J'ai satisfait à ce que je me devais à moi et à « ma nation; la part de la vengeance est faite : « elle est tombée sur dix des principaux cou- « pables; le pardon est entier et absolu pour tous « les autres.

« J'ai supprimé des droits usurpés par les sei- « gneurs dans le temps des guerres civiles, où les « rois ont trop souvent été obligés d'abandonner « leurs droits pour acheter la tranquillité et le « repos des peuples.

« J'ai supprimé les droits féodaux, et chacun « pourra établir des hôtelleries, des fours, des « moulins, des madragues, des pêcheries, et « donner un libre essor à son industrie, en obser- « vant les lois et les règlements de la police. « L'égoïsme, la richesse et la prospérité d'un pe- « tit nombre d'hommes nuisaient plus à votre « agriculture que les chaleurs de la canicule.

« Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne doit y avoir « dans un État qu'une justice. Toutes les justices

«particulières avaient été usurpées et étaient «contraires aux droits de la nation; je les ai «détruites.

«J'ai aussi fait connaître à chacun ce qu'il «pouvait avoir à craindre, ce qu'il avait à «espérer.

«Les armées anglaises, je les chasserai de la «Péninsule.

«Saragosse, Valence, Séville, seront soumi-«ses ou par la persuasion ou par la force des «armes.

«Il n'est aucun obstacle capable de retarder «longtemps l'exécution de mes volontés.

«Mais ce qui est au-dessus de mon pouvoir, «c'est de constituer les Espagnols en nation sous «les ordres du roi, s'ils continuent à être imbus «des principes de scission et de haine envers la «France, que les partisans des Anglais et les en-«nemis du continent ont répandus au sein de «l'Espagne : je ne puis établir une nation, un «roi et l'indépendance des Espagnols, si ce roi «n'est pas sûr de leur affection et de leur fidélité.

«Les Bourbons ne peuvent plus régner en «Europe. Les divisions dans la famille royale «avaient été tramées par les Anglais. Ce n'était «pas le roi Charles et le favori que le duc de «l'Infantado, instrument de l'Angleterre, comme «le prouvent les papiers récemment trouvés dans

« sa maison, voulait renverser du trône; c'était
« la prépondérance de l'Angleterre qu'on voulait
« établir en Espagne : projet insensé, dont le
« résultat aurait été une guerre de terre sans fin,
« et qui aurait fait couler des flots de sang. Au-
« cune puissance ne peut exister sur le continent,
« influencée par l'Angleterre. S'il en est qui le dé-
« sirent, leur désir est insensé, et produira tôt
« ou tard leur ruine.

« Il me serait facile, et je serais obligé de gou-
« verner l'Espagne en y établissant autant de
« vice-rois qu'il y a de provinces. Cependant je
« ne me refuse point à céder mes droits de con-
« quête au roi et à l'établir dans Madrid, lorsque
« les trente mille principaux citoyens que renferme
« cette capitale, ecclésiastiques, nobles, négo-
« ciants, hommes de loi, auront manifesté leurs
« sentiments et leur fidélité, donné l'exemple aux
« provinces, éclairé le peuple, et fait connaître à
« la nation que son existence et son bonheur
« dépendent d'un roi et d'une constitution libé-
« rale, favorable au peuple, et contraire seule-
« ment à l'égoïsme et aux passions orgueilleuses
« des grands.

« Si tels sont les sentiments des habitants de
« la ville de Madrid, que ces trente mille citoyens
« se rassemblent dans les églises; qu'ils prêtent
« devant le saint sacrement un serment qui sorte

« non-seulement de la bouche, mais du cœur, et « qui soit sans restriction jésuitique ; qu'ils jurent « appui, amour et fidélité au roi ; que les prêtres « au confessionnal et dans la chaire, les négo- « ciants dans leur correspondance, les hommes « de loi dans leurs écrits et dans leurs discours, « inculquent ces sentiments au peuple. Alors je « me dessaisirai du droit de conquête ; je placerai « le roi sur le trône, et je me ferai une douce « tâche de me conduire envers les Espagnols en « ami fidèle. La génération présente pourra va- « rier dans ses opinions ; trop de passions ont été « mises en jeu ; mais vos neveux me béniront « comme votre régénérateur ; ils placeront au « nombre des jours mémorables ceux où j'ai paru « parmi vous, et de ces jours datera la prospé- « rité de l'Espagne.

« Voilà, monsieur le corrégidor, ma pensée « tout entière. Consultez vos concitoyens, et « voyez le parti que vous avez à prendre ; mais, « quel qu'il soit, prenez-le franchement, et ne « me montrez que des dispositions vraies. »

Sans doute il y a quelque chose d'élevé dans un patriotisme, même ignorant et sauvage, qui rejette un bienfait, parce qu'il vient d'un ennemi victorieux ; mais tel n'est pas tout à fait le motif qui prédomine en Espagne. Ce qui serait réellement un bienfait pour le pays tout entier blesse

ici tous les intérêts des nobles et des prêtres, et leur opposition est facile à comprendre. Quant à la masse de la population, vassale et esclave plus encore des prêtres que des nobles, elle n'est pas en état d'apprécier le bien qui lui est offert. Pour l'Espagne, en fait de liberté, l'Empereur devance le temps; il est venu trop tôt.

Nous croyons devoir signaler, dans l'allocution impériale, deux passages, qui, jusqu'à un certain point, tiennent l'un à l'autre. Après avoir dit qu'il ne peut exister sur le continent aucune puissance qui soit soumise à l'influence de l'Angleterre, l'Empereur parle de la facilité qu'il aurait à établir en Espagne autant de vice-royautés qu'il y a de provinces. Auparavant il avait dit: « Ce qui est au-dessus de mon pouvoir, c'est de « constituer les Espagnols en nation sous le « gouvernement du roi, s'ils continuent d'être « imbus de principes de scission et de haine « envers la France. » Ces réflexions ne s'adressaient pas seulement à la nation espagnole; elles s'adressaient aussi au roi Joseph et à ses ministres. Les ministres de ce prince étaient des hommes de bien et de mérite, mais ils croyaient pouvoir concilier ce qui était inconciliable. Ils acceptaient un roi français et prétendaient ne s'occuper que d'un intérêt espagnol, même quand cet intérêt de l'Espagne ne s'accordait pas avec celui de la

France. C'était vouloir l'impossible. Ce sentiment chez eux s'était manifesté dès les premiers moments de l'élévation du roi; il avait continué à éclater même après son expulsion de Madrid, et lorsqu'il ne pouvait y rentrer que par le secours des armées françaises. « La différence entre les « ministres du roi et le bord éclairé de l'insurrec- « tion, écrivait[1] l'ambassadeur Delaforêt, n'est « que dans le choix du monarque. Je les crois « attachés au roi Joseph par honneur, par con- « viction, par patriotisme même; c'est bien sur « sa tête qu'ils veulent la couronne, mais ils la « veulent à des conditions qui séparent complé- « tement les intérêts de l'Espagne de ceux de la « France. » La remarque était vraie. Cette prétention impolitique du ministère espagnol est une des causes qui nuiront le plus à la marche générale des affaires. L'erreur n'était pas particulière au cabinet de Madrid; elle était commune à ceux de Hollande et de Naples. Les frères et le beau-frère de Napoléon ont la simplicité de croire qu'une fois intronisés ils peuvent avoir une existence indépendante de la sienne. En suivant ce fatal système, les imprudents contribueront à sa perte et ne se sauveront pas.

L'autorité du roi Joseph était comme sus-

[1] Lettre de Vittoria, le 29 août.

pendue. L'empereur ne se pressait point d'expliquer s'il confirmerait la cession qu'il lui avait faite de la couronne d'Espagne. La partie éclairée de la nation craignait une réunion à l'empire français. L'effet de cette crainte n'était point défavorable. L'Empereur la laissa subsister quelque temps. Ce n'est que le 22 janvier 1809 que le roi Joseph, qui résidait au Prado, à trois lieues de Madrid, fera son entrée dans cette capitale.

Nous aurons à citer plus tard quelques-unes des nombreuses lettres que l'Empereur écrivit sur les affaires intérieures de la France pendant sa courte résidence à Madrid [1]. Mais nous croyons devoir rapporter à présent, et placer à sa véritable date, un trait remarquable d'irritation de sa part contre le corps législatif.

Tandis qu'en Espagne il offre à une nation ignorante et superstitieuse une extension de liberté trop forte pour elle, et qu'elle n'accepte pas, en France il comprime les élans même accidentels d'une liberté entravée qui fait effort pour se dégager de quelques-uns de ses liens, et dont le réveil, loin d'être dangereux pour lui, ne pourrait que lui être utile. Après le combat

[1] L'Empereur n'habitait pas Madrid même. Il s'était établi, dès le 2 décembre, au château de Chamartin, à une lieue de cette capitale. Il ne faisait à Madrid que des apparitions.

de Burgos, premier succès de la campagne, l'Empereur écrivit au corps législatif, le 12 décembre, qu'il lui envoyait douze drapeaux [1] enlevés à l'ennemi dans la même quinzaine pendant laquelle il avait présidé à l'ouverture de la session. Il ne se doutait pas que, dans le moment même, ce corps, jusqu'alors si soumis, faisait un léger essai d'indépendance. Depuis plusieurs années, l'union entre tous les pouvoirs de l'État était parfaitement affermie, en ce sens que tous marchaient à la voix d'un seul. Grâce à la bonne administration des finances, le budget offrait peu de prise à la censure. Après ou avant le budget, la question la plus importante, le vote des hommes, ayant été, comme nous l'avons exposé précédemment, transportée au sénat, c'était presque uniquement de pure législation que les députés des départements avaient à s'occuper, et les projets de loi, ne leur arrivant qu'après avoir passé au creuset d'un conseil d'État aussi éclairé qu'habile, étaient presque toujours adoptés sans aucun signe de dissidence. Les projets soumis dans cette session au corps législatif

[1] M. Philippe de Ségur, qui avait été grièvement blessé en prenant part à la charge des lanciers polonais au passage de la Somo-Sierra, reçut l'honorable mission de présenter ces drapeaux au corps législatif.

étaient pour la plupart relatifs au code criminel. Soit désapprobation réelle de l'un de ces projets, soit, de la part d'un certain nombre de députés, désir de montrer au gouvernement qu'il existait dans ce corps un noyau d'opposition avec lequel il devait compter, un des projets présentés, quoique accueilli par la majorité dans le vote public, fut repoussé au scrutin par cent vingt-cinq boules noires. Ce fait, qui eût été peu digne d'attention dans un bon système représentatif, avait un véritable caractère de gravité dans l'ordre de choses existant. L'Empereur en fut vivement frappé. Il témoigna son mécontentement à l'archichancelier Cambacérès, par une lettre datée d'Aranda de Duéro, le 27 novembre. Comme nous aurons dans un instant à improuver un autre acte de l'Empereur, nous devons, pour être justes, citer ici cette lettre qui, la première phrase exceptée, nous paraît plutôt digne d'éloge que de blâme. « Le corps législatif, écrivait l'Empereur, est « composé de beaucoup d'individus qui voudraient « se rendre importants, et qui, ayant essuyé la « révolution, se supposent encore en assemblée « nationale. » Nous pensons que les membres qui formaient le corps législatif méritaient peu ce reproche, et l'Empereur eût pu le leur épargner. Il continuait ainsi : « Aucune loi n'est parfaite. « Le Code Napoléon lui-même, qui cependant

« produit tant de bien, est loin de l'être. Pour-
« quoi, au lieu de donner leur voix par scrutin
« contre la loi, ne demandent-ils pas un comité
« secret dans lequel chacun donnerait son opi-
« nion? On saurait, par le procès-verbal, s'ils ont
« tort ou raison; mais rejeter une loi *sans donner*
« *de motifs*, c'est montrer peu de zèle, peu d'a-
« mour du bien et peu de considération pour
« moi. Trouvent-ils à cette loi de grands incon-
« vénients? Ils doivent demander à la discuter,
« dans un comité secret, *comme le permettent*
« *les constitutions*, et faire connaître ce qu'ils lui
« reprochent. » Sur ce point il serait difficile de
n'être pas de l'avis de l'Empereur. Lorsqu'un
projet de loi rencontre une opposition qui doit
aller jusqu'à cent vingt-cinq voix, pourquoi en
effet le corps législatif, toujours maître de se
former en comité secret, ne s'y livre-t-il pas à
une libre discussion de ce projet? Serait-ce qu'on
craint d'être signalé comme ayant une autre
opinion que celle du gouvernement? Nous sommes
honteux d'être réduits à une telle supposition. Il
y aurait donc eu encore de la lâcheté même dans
une fausse démonstration d'indépendance! On
n'aurait été brave qu'au scrutin!

Cependant le corps législatif, à la réception
de la lettre de l'Empereur qui lui annonçait l'en-
voi de douze drapeaux, lui avait voté une adresse

de remercîment. En même temps, une députation était chargée de porter à l'impératrice Joséphine ses félicitations sur les victoires remportées en Espagne. L'impératrice répondit à cette députation qu'elle « était très-satisfaite que le « premier sentiment de l'Empereur, après la vic« toire, eût été *pour le corps qui représente la na« tion.* » Cette réponse fut publiée par tous les journaux, le Moniteur excepté; apparemment le conseil des ministres, présidé par l'archichancelier, ou n'avait pas lui-même approuvé cette réponse, ou avait prévu qu'elle ne plairait pas à l'Empereur. Ce silence du Moniteur servit de prétexte à Napoléon pour démentir la réponse attribuée par les autres journaux à l'impératrice; et, à cette occasion, voulant punir dans le corps législatif, en le rabaissant, une velléité maladroite d'indiscipline, il développa une étrange théorie sur la nature de son propre gouvernement. « Sa « Majesté l'impératrice n'a point dit cela, portait « un article inséré au Moniteur le 15 décembre; « elle connaît trop bien nos constitutions, elle « sait trop bien que le premier représentant de « la nation c'est l'Empereur, car tout pouvoir « vient de Dieu et de la nation.

« Dans l'ordre de nos constitutions, après « l'Empereur est le sénat; après le sénat, le con« seil d'État; après le conseil d'État, le corps

« législatif. S'il y avait, dans nos constitutions, « un corps représentant la nation, ce corps se- « rait *souverain*, les autres corps ne seraient rien, « et ses volontés seraient tout.....

« La convention, même le corps législatif, « étaient représentants; telles étaient nos consti- « tutions alors. Aussi le président disputa-t-il le « fauteuil au roi. Nos malheurs sont venus en « partie de cette exagération d'idées..... Ce serait « une prétention chimérique et même crimi- « nelle de vouloir représenter la nation avant « l'Empereur.

« Le corps législatif, improprement appelé de « ce nom, devrait être appelé *conseil* législatif, « puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, « n'en ayant pas la proposition.....

« Dans l'ordre de notre hiérarchie constitu- « tionnelle, le premier représentant de la nation « est l'Empereur, et ses ministres, organes de ses « décisions; la seconde autorité représentante est « le sénat; la troisième est le conseil d'État, qui « a de véritables attributions législatives; le con- « seil législatif a le quatrième rang.

« Tout rentrerait dans le désordre, si d'autres « idées constitutionnelles venaient pervertir les « idées de nos constitutions monarchiques. »

Dans ce langage de l'Empereur, il y a une doctrine de pouvoir dont tous les gouvernements

qui l'ont suivi ont plus ou moins fait usage, les uns en la proclamant sans détour, les autres, en tâchant de la mettre en pratique sans la professer ouvertement. Ainsi, sous la restauration, on n'a pas dissimulé que c'était au rôle de conseil législatif qu'on eût voulu réduire la chambre des députés; ainsi, depuis que les chambres ont été associées à l'initiative des lois, ne pouvant leur contester ce droit de proposition, on cherche à le rendre nul. C'est là un esprit, à tort ou à raison, commun à presque tous les gouvernements; mais, quant au fond des questions soulevées par l'Empereur, ses définitions n'étaient rien moins qu'exactes, même avec l'organisation qui existait alors. Le sénat ne représentait la nation que par un droit usurpé, le vote de la conscription. Le conseil d'État ne faisait que préparer des projets. L'Empereur avait beau dire, le corps qui représentait de plus près la nation était celui qui votait la loi, surtout l'impôt, et ce vote appartenait au corps législatif.

Malgré l'amnistie accordée aux Espagnols à l'entrée de nos troupes dans Madrid, l'Empereur fut sur le point de faire un acte de sévérité qui n'eût pas été une violation de cette amnistie. Lorsque les Français occupaient déjà le palais du Retiro, les jardins d'Atocha, le Prado, la porte d'Alcala et plusieurs autres; lorsque le feu des

Espagnols avait cessé partout, un seul poste continuait à tirer sur nos soldats; ce poste était celui de la porte de Fuencaral, et le commandant de ce poste était un émigré français, le marquis de Saint-Simon [1]. Livré à une commission militaire, M. de Saint-Simon avait été condamné à être fusillé. Ces mesures de rigueur, hors le cas d'une nécessité absolue, étaient peu dans le caractère de l'Empereur. La fille du marquis de Saint-Simon vint implorer la grâce de son père, et la grâce fut accordée.

En même temps que l'Empereur avait fait passer l'Èbre à son armée, le général Gouvion Saint-Cyr était entré en Catalogne à la tête du 7e corps. Cet habile guerrier, qui a écrit ses campagnes comme il savait les faire, offre des leçons instructives aux hommes qui veulent étudier la science de la guerre. Nous n'avons qu'à énoncer des résultats. Le premier fut la prise de Roses, prise importante, attendu qu'elle privait les Anglais d'un entrepôt facile pour fournir des secours aux insurgés. Après la reddition de cette place, le général Saint-Cyr battit, à Cardadeu, l'armée espagnole commandée par le marquis de Vivès; il débloqua Barcelone où était enfermé le géné-

[1] Le marquis de Saint-Simon, grand d'Espagne, était entré au service de cette puissance depuis l'émigration.

ral Duhesme par qui il fut habilement secondé; ensuite il attaqua de nouveau la même armée espagnole ralliée au pont de Molino del Rey, sur la rive droite du Lobrégat, position formidable qu'elle fut forcée d'abandonner pour se retirer en désordre dans les montagnes. Dans ces diverses affaires, les troupes italiennes avaient rivalisé d'audace et d'intrépidité avec les Français. Actif à poursuivre ses avantages, Saint-Cyr, après sa double victoire, s'avança jusque sous les murs de Tarragone; mais le grand nombre de postes qu'il avait à garder ne lui laissait pas assez de forces disponibles pour entreprendre le siége de cette place. Le marquis de Vivès, coupable d'avoir été vaincu, fut destitué du commandement et jeté dans un cachot. En entrant à Tarragone, il avait failli être massacré par la populace qui l'accusait de trahison ou d'impéritie. C'était le sort qui attendait alors tous les généraux espagnols.

Cependant l'Empereur, maître de Madrid, maître du nord de l'Espagne et d'une partie du centre de ce royaume, ne voyant plus d'armée espagnole devant lui, n'avait pour le moment que deux objets qui appelassent son attention immédiate, le siége de Saragosse et l'armée anglaise. Le siége de Saragosse était, selon lui, une affaire de calcul d'artillerie. C'était donc de

l'armée anglaise qu'il fallait d'abord s'occuper.

L'armée anglaise en Portugal aurait pu, aussitôt après la convention de Cintra, marcher au secours de l'Espagne. Le cabinet de Londres ne connut pas le prix du temps: il perdit deux mois; Napoléon n'avait pas perdu un jour. Le gouvernement anglais avait cassé les trois généraux qui avaient tour à tour, et en vingt-quatre heures, commandé son armée; il en confia enfin le commandement à sir John Moore. Ce fut le 6 octobre seulement qu'il fit connaître ses intentions à ce général. Il lui laissait la liberté de porter son armée en Espagne, soit par mer, soit par terre, et le prévenait qu'un corps de dix mille hommes, sous les ordres de sir David Baird, était envoyé directement d'Angleterre à la Corogne. Sir John Moore, pour faciliter sa marche, divisa son armée en plusieurs colonnes. Il franchissait la frontière du Portugal le 11 novembre, c'est-à-dire, au moment où l'armée française qui, la veille, avait battu une armée espagnole à Burgos, en battait une autre à Espinosa. Le 13, l'armée anglaise était à Salamanque. Une tête de division s'avança jusqu'à l'Escurial. De son côté, le corps de sir David Baird, débarqué à la Corogne, s'était porté à Astorga. Sir John Moore, informé de la déroute des armées d'Estramadure et de Galice, ne pouvait plus prétendre qu'à

secourir Castaños. Il se hâte de faire quelques dispositions dans ce dessein; mais bientôt la perte de la bataille de Tudéla l'oblige à les changer. Alors c'est à Madrid qu'on l'appelle pour couvrir cette capitale qui doit faire une longue et vigoureuse résistance. A peine a-t-il commencé quelques mouvements dans cette direction nouvelle, que la prise de Madrid vient l'obliger à des mouvements contraires. Déjà, augurant mal de l'issue de la campagne, il avait songé à préparer sa retraite, et, bien convaincu qu'il n'était plus en son pouvoir de vaincre, il songeait du moins à conserver son armée; mais il existait en Espagne des commissaires[1] anglais dont quelques-uns, partageant les rêveries espagnoles, provoquaient sir John Moore aux entreprises les plus téméraires. Malgré sa prudence, ce général crut devoir prouver que ce n'était pas l'audace qui lui manquait; il résolut de se porter sur Burgos, pour couper les communications des armées françaises avec la France. S'étant mis en marche

[1] Ces commissaires étaient M. Frère, ancien ambassadeur à Madrid, dont nous avons eu précédemment à parler, M. Stuart et lord Bentinck. M. Frère était arrivé d'Angleterre avec des sommes considérables, destinées à être employées par les juntes à l'armement et à l'équipement des insurgés. Plusieurs écrivains anglais prétendent que ces fonds n'ont pas toujours été fidèlement appliqués à cette destination.

sur Valladolid, il surprit à Ruéda un poste de cinquante Français, et intercepta une lettre du prince de Neuchâtel au maréchal Soult. En prenant lui-même la direction de Madrid, l'Empereur avait détaché le maréchal Soult avec le 2e corps pour surveiller l'armée anglaise. Sir John Moore, quoique éclairé par la lettre interceptée sur l'impossibilité d'accomplir son projet, s'imagina qu'il pourrait du moins battre le 2e corps avant que l'Empereur fût à portée de le secourir. Le 20 novembre, il réunit presque toutes ses forces au nombre de vingt-cinq mille hommes, avèc l'intention d'attaquer le maréchal Soult à Saldagna. Le maréchal, qui n'avait que quinze ou seize mille hommes sous la main, prit sur lui de changer la direction de troupes qui allaient être compromises, et avertit l'Empereur de sa position. L'Empereur reçut cet avis le 21; il était le 22, avec cinquante mille hommes, au pied de la Guadarama. La grêle, la pluie, la neige se joignaient aux autres difficultés naturelles pour rendre ce passage impraticable. Il ordonna de vaincre l'obstacle, et l'obstacle fut vaincu. Dès que sir John Moore apprit que l'Empereur avait quitté Madrid, il renonça aussitôt à son projet d'agression contre le maréchal Soult, et commença son mouvement de retraite sur la Corogne. L'Empereur, précipitant sa marche, espé-

rait trouver encore les Anglais à Valdéras. Il arriva douze heures trop tard. L'Ezla était passé.

A partir de ce moment, il devenait difficile d'atteindre les Anglais, qui, portant la dévastation sur leur passage, brûlant les magasins, rompant les ponts sur les rivières, créaient pour l'armée française, outre les embarras et les contrariétés qu'ils rencontraient eux-mêmes, d'autres embarras qui n'existaient pas pour eux. Les écrivains de cette nation ont pris soin de peindre des plus noires couleurs le désordre et l'insubordination de l'armée, les excès de tout genre, pillage, incendie, commis par les soldats anglais contre les habitants, et les vengeances cruelles exercées par les habitants contre les soldats anglais, les brutalités de l'ivrognerie, vice national, dit Walter Scott, l'abandon des bagages, des hôpitaux, des blessés, et enfin tous les maux causés par les troupes anglaises ou éprouvés par elles. Nous ne pourrions rien ajouter à leurs récits. Toutefois cette retraite fut funeste à deux de nos généraux. Le général Lefebvre Desnouettes, qui, pour faire une reconnaissance, s'était aventuré au delà d'une rivière avec quelques cavaliers, s'étant trouvé en présence d'un corps considérable, eut son cheval tué sous lui, et, ne pouvant repasser la rivière, fut obligé de se rendre. Un autre fut frappé mortellement d'une

balle en chargeant l'ennemi avec une ardeur peut-être imprudente, et sa perte fut sentie par toute l'armée : c'était le général Auguste Colbert[1], brillant officier, remarquable encore parmi ceux que l'on distinguait le plus, l'un de ces hommes auxquels la guerre doit nécessairement ou la mort des héros ou les premiers grades militaires.

L'Empereur ne jugea pas à propos d'aller plus loin qu'Astorga. Il chargea le maréchal Soult, auquel il donna vingt-cinq mille hommes, de poursuivre les Anglais jusqu'au lieu de leur embarquement, et, pour parler son langage, « de « les jeter dans la mer l'épée dans les reins. » Lui-même il revint à Valladolid. L'ordre était en bonne main et fut dignement exécuté. Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de la marche des deux corps. Les historiens anglais ont prétendu qu'à Lugo, sir John Moore s'était arrêté et avait présenté la bataille au maréchal Soult, qui ne l'avait pas acceptée. Le maréchal Soult ne pouvait pas livrer bataille avec sa seule avant-garde; mais lorsque le lendemain, son corps

[1] Deux généraux Colbert existent encore. Auguste était le plus jeune des trois frères; mais les deux autres, trop estimables eux-mêmes pour être jaloux, voyaient volontiers en lui leur aîné.

d'armée étant arrivé en partie, il se disposait à combattre, les Anglais avaient disparu. Il ne lui fut possible de les joindre que devant la Corogne. Là, sir John Moore ayant pris une position forte en avant de la ville, le maréchal Soult n'hésita pas à engager une action qui fut vive et meurtrière, et que termina seule l'obscurité de la nuit. Les deux principaux chefs de l'armée anglaise furent frappés. Sir David Baird eut un bras emporté par un boulet. Atteint aussi d'un boulet, sir John Moore honora le terme de sa retraite par une mort glorieuse. Dans la nuit, le général Hope, trompant l'armée française par des feux allumés sur sa ligne, quitta la position où l'armée venait de combattre, et la fit rentrer dans la Corogne, pour monter aussitôt sur les bâtiments qui l'attendaient. Le jour venu, le maréchal Soult cherchait en vain l'ennemi; il fit jeter aussitôt quelques bataillons dans les faubourgs de la ville; une batterie avantageusement placée maltraita plusieurs bâtiments qui furent obligés de rentrer dans le port. Le 17 janvier au soir, le convoi anglais était hors de la vue de la rade. Un détachement, resté dans la citadelle, ne fit voile que le 18. On trouva dans la place plusieurs milliers de fusils, et des munitions que les Anglais n'avaient pas eu le temps de détruire. Ne pouvant emmener leurs chevaux, ils leur avaient

coupé les jarrets. Douze à quinze cents encombraient les rues et infectaient la ville. Tel fut le triste dénoûment d'une expédition dont le gouvernement britannique avait dû attendre un autre résultat. Suivant les écrivains anglais, il ne s'embarqua pas à la Corogne plus de quinze à seize mille hommes. A la vérité ils prétendent que sir John Moore n'avait amené que vingt mille hommes de Portugal, ce qui formait un total de trente mille hommes, en y comprenant le corps de sir David Baird. La fortune poursuivit même sur mer cette malheureuse armée; l'escadre anglaise et les bâtiments de transport furent dispersés par la tempête. Une partie fit naufrage. Ceux qui résistèrent furent épars sur une grande étendue de côte, depuis Landsend jusqu'à Douvres. Une épidémie meurtrière régnait sur les vaisseaux. A peine débarqués, officiers et soldats se rendaient à l'hôpital. Le spectacle qu'offrirent à l'Angleterre ces tristes débris, fit éclater contre l'infortuné sir John Moore une foule d'accusations portées jusqu'à l'injustice et à la calomnie. Les Français l'avaient jugé avec plus d'indulgence. Quelques-uns de ses compatriotes ont depuis fait beaucoup d'efforts pour le justifier des torts qu'on lui avait imputés; mais peut-être à leur tour se sont-ils, pour l'excuser, montrés trop rigoureux dans leur opi-

nion sur les Espagnols. Ils ont présenté et la junte générale et presque toutes les autres juntes comme corrompues, avides, vénales [1], et souvent aussi lâches qu'elles étaient présomptueuses, n'ayant d'autre patriotisme qu'une haine brutale contre les Français, haine qui n'avait pas même le mérite de la durée, mais qui s'éteignait et se rallumait avec la même promptitude; ils ont présenté la nation tout entière, chefs et soldats, comme exagérant sans cesse leurs forces au delà de toute mesure, et déprimant dans la même proportion celles de leurs adversaires, comptant souvent les défaites pour des victoires, et promettant chaque jour l'appui assuré d'armées de vingt ou trente mille hommes, là où il n'en existait pas six mille. Un historien français serait accusé d'une partialité odieuse, s'il portait, dans ses jugements sur les diverses classes de la nation espagnole, une partie seulement de la sévérité que montrent sans scrupule les écrivains anglais, et qu'ils justifient par d'innombrables preuves.

Outre la Corogne, le Ferrol et Vigo se rendi-

[1] Un tel jugement, qui pouvait être vrai à l'égard de certains individus, est évidemment injuste en ce qui concerne des corps nombreux plus ou moins inhabiles dans leurs actes, mais dont les intentions étaient patriotiques et pures.

rent au maréchal Soult. Le Ferrol renfermait huit vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et corvettes, une artillerie immense et des munitions de toute espèce. Dans ces villes, c'était le menu peuple qui faisait la loi aux autorités civiles et militaires. Pour le plus grand nombre des habitants, les Français étaient des libérateurs.

Il n'en était pas de même dans une autre ville d'Espagne devenue célèbre par l'admirable opiniâtreté de sa résistance. A Saragosse, tout était peuple; toutes les classes, bon gré, mal gré, étaient devenues peuple, toutes combattaient avec la fureur du désespoir. Parler de se rendre eût été un crime puni de mort à l'instant même. Le siége de cette place, renouvelé aussitôt après la bataille de Tudéla, suivait son cours pour se terminer par une reddition plus ou moins prompte. Afin d'en accélérer le moment, l'Empereur en confia la direction au maréchal Lannes. Dans les temps anciens on ne combattait que pour la liberté et pour la patrie. A ces deux sentiments il faut ajouter toute la puissance du fanatisme religieux, si l'on veut se former une idée de l'acharnement avec lequel les assiégés disputaient chaque pouce de terrain, faisant tour à tour de chaque maison une forteresse nouvelle. Le triomphe de la force, ou plutôt de la science et de l'art, ne peut pas être éternellement con-

testé. Le moment vint où il fallut se soumettre[1]. Le maréchal Lannes n'accorda point de capitulation; il imposa la loi. Dix-sept mille hommes de troupes régulières posèrent les armes, mais plus de soixante mille hommes avaient pris part à la défense. Les moines ailleurs ne faisaient guère que prêcher l'assassinat; à Saragosse, ils étaient braves, on les voyait aux premiers rangs; ils savaient mourir. Cependant il se trouva un évêque et des prêtres pour remercier le ciel du succès des armes françaises. C'était une victoire, il est vrai, mais de ces victoires qui sont fatales aux vainqueurs.

Cependant l'Empereur qui, le 6 janvier, s'était rendu d'Astorga à Valladolid, avait, durant son séjour dans cette dernière ville, reçu des députations de la municipalité de Madrid et de tous les conseils ou autres autorités qui le suppliaient de rendre le roi Joseph à cette capitale et à l'Espagne. La demande en avait été signée par environ vingt-huit mille pères de famille ou autres principaux habitants. L'Empereur avait accueilli ces députations avec bienveillance, il avait consenti à leur demande, et n'avait rien négligé pour rendre l'opinion publique favorable à la royauté nouvelle.

[1] Le 21 février.

Après dix jours de résidence à Valladolid, l'Empereur était parti[1] brusquement, et c'était pour rentrer en France. La précipitation de son départ fut un sujet de surprise, et on lui a cherché une cause imprévue, comme si un éclair soudain était venu briller à ses yeux et lui révéler un grand mystère. Ce prétendu miracle d'une illumination soudaine est une pure rêverie. En Espagne pour le moment, vu la rigueur de la saison et l'éparpillement des divers corps d'armée, il n'y avait pour l'Empereur ni un grand coup à porter, ni une grande crise qui dût le retenir. D'autres intérêts, qui même au milieu de cette guerre, ne cessaient de l'occuper, pouvaient souffrir de son éloignement de la France. Rien de plus simple et de plus naturel que son retour.

Depuis le jour où, à Erfurth, l'Empereur avait reçu les protestations pacifiques de la cour de

[1] L'Empereur partit à franc étrier, et fit près de vingt-cinq lieues de poste en six heures. On n'a pas manqué de dire qu'il ne voyageait avec tant de rapidité que dans la crainte de quelque attentat contre sa vie. Sa conduite est loin d'indiquer une pareille inquiétude. A Valladolid, il supprima un couvent de dominicains, parce qu'on avait trouvé dans ce couvent le corps d'un Français assassiné. Ensuite il fit venir tous les moines des autres couvents, et leur adressa un discours très-vif sur les devoirs que la religion leur imposait. MM. de Beausset et Hédouville étaient seuls auprès de lui; les moines étaient au nombre de quarante : supposez au milieu d'eux un seul fanatique; l'Empereur était à sa discrétion.

Vienne, il n'avait pas cessé, tout en affectant de croire à ces hypocrites assurances, d'avoir les yeux attachés sur cette cour dont les armements étaient devenus moins ostensibles, mais n'avaient pas été un seul moment interrompus. Plus que jamais la capitale de l'Autriche était le point central de toutes les haines réunies contre la France, haines envieuses de cabinet contre la puissance française, haines de dynasties séculaires contre la dynastie d'un jour; haines de toutes les médiocrités contre le génie, haines de la noblesse immédiate qui regrettait ses ridicules souverainetés et de la noblesse féodale que Napoléon frappait chaque jour dans quelque partie de l'Europe. Par ses décrets de Madrid, l'Empereur ne s'était pas borné à l'affranchissement de la nation espagnole, il avait aussi, par des décrets pareils, datés de cette même ville, le 12 décembre, aboli les servages et tous les droits qui en dérivent dans le grand-duché de Berg et de Clèves; dans les principautés d'Erfurth, de Fulde et de Beyreuth. Ainsi, du fond même de la péninsule, il poursuivait encore l'oligarchie allemande. Indépendamment des haines germaniques, c'était aussi à Vienne que se rassemblaient les pensionnaires les plus actifs de l'Angleterre sur le continent. Battue en Espagne par Napoléon, l'Angleterre, par son or et ses intrigues, lui faisait à

Vienne une guerre plus heureuse. C'était là aussi que tous les Russes antifrançais venaient donner libre cours à une animosité qui, jusqu'à un certain point, était obligée de se contraindre à Pétersbourg. « Il faut, disait-on hautement dans les « salons autrichiens, que tout ambassadeur de « France soit accablé sous le poids de la haine « vouée au nom français. » L'expression était juste. C'était effectivement l'éclat du nom français qui blessait les yeux jaloux de toutes les aristocraties européennes; c'était la grandeur plébéienne d'un peuple de braves qui irritait ces fausses grandeurs reçues par héritage, et forcées de pâlir devant la noblesse du mérite réel; c'était enfin le combat, destiné à durer si longtemps, des deux principes qui divisent le monde, le privilége et l'égalité. On conçoit combien les premiers revers des armes françaises en Espagne, les seuls qui eussent encore terni les aigles de Napoléon, avaient dû enflammer toutes ces passions ennemies et contre sa personne et contre la France elle-même. On avait compté sur les succès de l'insurrection; cette confiance étant trompée, on n'en était que plus exaspéré contre le vainqueur; on n'en proclamait qu'avec plus d'insolence la nécessité d'arrêter ce torrent[1] qui dévastait le

[1] Au milieu de ce déchaînement de colère, un homme d'un

monde entier. Enfin à Vienne, en 1808, c'était la même exaltation, la même frénésie qu'à Berlin en 1806. L'Empereur avait jugé la guerre inévitable; le moment de l'explosion ne pouvait même pas être bien éloigné. La plupart de ses vieilles troupes étant dans la péninsule, il lui fallait, pour d'autres chances, rassembler, disposer une autre armée. Sa présence alors était donc plus nécessaire à Paris qu'en Espagne. Le 23 janvier, il recevait aux Tuileries tous les grands corps de l'État, et reprenait le cours de ses travaux, unissant de nouveau, selon son usage, les soins de la paix et les préparatifs de la guerre.

De toutes les entreprises de Napoléon, celle qui, avec raison, avait trouvé le moins de sympathie en France, était l'établissement de l'un de ses frères sur le trône d'Espagne. Quelque brillants, quelque rapides qu'eussent été, dans sa courte campagne, les triomphes de l'Empereur, des signes d'improbation sur les causes de la guerre et sur ses dangers futurs s'étaient laissé remarquer, non-seulement dans des salons essentiellement ennemis, mais même dans des sa-

esprit plus calme disait à un adversaire de Napoléon : « Prenez « garde : si vous voulez l'empêcher d'être torrent, il deviendra « volcan; si vous voulez comprimer le volcan, il se fera trem- « blement de terre. »

lons amis ou neutres. Deux hommes, chez lesquels jusqu'alors il n'avait guère existé de points de contact, s'étaient rapprochés par cette identité de sentiments, MM. de Talleyrand et Fouché. Le premier avait cessé d'être ministre, mais il était encore grand dignitaire; le second continuait à être ministre de la police générale. On citait de M. de Talleyrand quelques mots que peut-être il n'avait pas dit tous; de Fouché, des indiscrétions plus fortes, dont il était très-capable. Le rapprochement seul de deux hommes, que séparaient tant de disparates essentielles, eût pu, jusqu'à un certain point, en étendant un peu la limite des interprétations fâcheuses, paraître une sorte de conspiration. L'Empereur n'en porta pas un jugement aussi défavorable. Toutefois il était très-mécontent, et son humeur avait besoin de s'épancher. Peu de jours après son arrivée, il fit appeler dans son cabinet l'archichancelier Cambacérès, l'architrésorier Lebrun, M. de Talleyrand, Fouché et le ministre de la marine, Decrès. Il semble que ce dernier eût été admis à cette réunion secrète, afin que les détails n'en fussent pas ignorés des autres membres du ministère. L'Empereur, après des réflexions générales sur les devoirs de tout grand dignitaire d'un État, de tout fonctionnaire qui prend part à la haute direction des affaires d'un gouvernement, sur l'obligation qui leur est

imposée de mettre la plus grande réserve dans leur conduite, la plus grande mesure dans leur langage, laissa bientôt éclater son ressentiment contre les deux personnes dont il croyait avoir à se plaindre. Il reprochait à M. de Talleyrand d'avoir, devant lui, gardé le silence sur des mesures qu'ensuite il aurait improuvées hors de sa présence; il reprochait à Fouché de sacrifier la popularité du chef de l'État à la sienne, de caresser tous les partis pour se faire partout des prôneurs. Il disait à tous deux : « Vos honneurs, « vos biens, à qui les devez-vous? à moi seul. « Comment pouvez-vous les conserver ? par moi « seul. Regardez en arrière, examinez votre vie « passée... Et vous tramez des complots ! Il faut « que vous soyez aussi insensés qu'ingrats pour « croire que tout autre que moi fût assez fort « pour vous soutenir. S'il survenait une révolu- « tion nouvelle, quelque part que vous y eussiez « prise, elle vous écraserait [1] des premiers. » Chez l'Empereur, la colère était éloquente. Quelquefois elle était prolixe et à dessein. Il semblait vouloir épuiser toutes les formes du blâme, comme pour bien constater qu'à ses reproches il n'y avait pas de réponse possible. Pendant que l'Empereur parlait, les trois témoins de cette

[1] La prédiction ne s'est réalisée que pour l'un des deux.

scène et les deux personnages intéressés demeurèrent également silencieux; il les congédia sans s'expliquer sur ses intentions définitives, après avoir appuyé, à plusieurs reprises, sur la nécessité de faire des exemples pour contenir les intrigants et les factieux. Le soir, Cambacérès et Lebrun retrouvèrent l'Empereur aussi calme qu'ils l'avaient vu le matin emporté et violent. Fouché resta ministre, M. de Talleyrand grand dignitaire; mais ce dernier était en outre grand chambellan; il perdit cette place. C'était peut-être trop ou trop peu. Cependant il sortait de là une assez forte leçon. M. de Talleyrand frappé, personne ne pouvait plus se croire invulnérable.

Tandis que l'empereur Napoléon combattait en Espagne, son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, de concert avec le ministre des affaires étrangères de Russie, qui s'était rendu en France, avait eu avec le gouvernement anglais des communications dont le résultat ne servit qu'à faire connaître combien les puissances en guerre étaient loin de pouvoir s'entendre. Voici la lettre que les deux empereurs avaient écrite d'Erfurth, le 12 octobre, à S. M. B.:

«Les circonstances actuelles de l'Europe nous «ont réunis à Erfurth. Notre première pensée «est de céder au vœu et aux besoins de tous les «peuples, et de chercher, par une prompte pa-

« cification avec Votre Majesté, le remède le plus « efficace aux malheurs qui pèsent sur toutes les « nations. Nous en faisons connaître notre désir « à Votre Majesté par cette présente lettre.

« La guerre longue et sanglante qui a déchiré « le continent, est terminée sans qu'elle puisse se « renouveler. Beaucoup de changements ont eu « lieu en Europe; beaucoup d'États ont été bou- « leversés. La cause est dans l'état d'agitations et « de malheurs où la cessation du commerce ma- « ritime a placé les grands peuples. De plus grands « changements encore peuvent avoir lieu, et « tout contraires à la politique de la nation an- « glaise. La paix est donc à la fois dans l'intérêt « des peuples du continent, comme dans l'intérêt « des peuples de la Grande-Bretagne.

« Nous nous réunissons pour prier Votre Ma- « jesté d'écouter la voix de l'humanité en faisant « taire celles des passions, de chercher, avec l'in- « tention d'y parvenir, à concilier tous les inté- « rêts, et par là garantir toutes les puissances qui « existent et assurer le bonheur de l'Europe et de « cette génération à la tête de laquelle la Provi- « dence nous a placés.

« Napoléon, Alexandre. »

En transmettant cette lettre au ministère anglais, M. de Champagny et M. de Romansof avaient ajouté que LL. MM. II. étaient disposées

à adopter la base de l'*uti possiditis* précédemment proposée par l'Angleterre elle-même, ou toute autre base fondée sur la justice, la réciprocité et l'égalité qui doivent régner entre toutes les grandes nations.

Le ministre des affaires étrangères à Londres en 1808, M. Canning, n'était pas alors l'homme qui depuis a menacé tous les pouvoirs absolus du déchaînement des intérêts et des passions populaires; c'était l'homme de la guerre à mort contre la France, l'instrument de l'orgueil aristocratique contre les innovations françaises, et surtout contre la grandeur acquise à la France par l'énergie de sa révolution.

A la première communication des ministres de Russie et de France, M. Canning répondit par des lettres du 28 octobre, à chacune desquelles était jointe une note uniforme renfermant l'expression officielle des intentions du gouvernement anglais. Après un préambule d'une nature peu conciliante sur les malheurs des nations continentales, malheurs que S. M. B. se félicitait de n'avoir pas à se reprocher, cette note portait que les intérêts de la couronne de Portugal et ceux de S. M. Sicilienne étaient confiés à la protection de S. M. B.; que Sa Majesté était aussi engagée avec le roi de Suède par des stipulations qui unissaient leurs conseils pour la guerre et pour la paix;

qu'à la vérité S. M. B. n'était encore liée avec l'Espagne par aucun acte [1] formel, mais qu'elle avait contracté avec cette nation, à la face de l'univers, des engagements non moins sacrés et qui, dans l'opinion de Sa Majesté, la liaient autant que les traités les plus solennels.

« Sa Majesté suppose donc, disait en finissant « M. Canning, qu'en lui proposant des négocia« tions pour la paix générale, les relations sub« sistant entre elle et la nation espagnole ont été « clairement prises en considération, et que l'on « a entendu que ce gouvernement agissant au « nom de Ferdinand VII serait partie dans les « négociations dans lesquelles Sa Majesté est in« vitée à entrer. »

Indépendamment de cette note, commune aux ministres des deux empereurs, M. Canning, dans sa lettre particulière à M. de Romansof, expliquait l'impossibilité où se trouvait S. M. B. de répondre personnellement à la lettre de l'empereur de Russie, puisque c'eût été « reconnaître « des titres qu'elle n'avait pas reconnus. »

Les lettres et la note de M. Canning arrivèrent à Paris le 31 octobre, deux jours après le départ

[1] Le traité de paix et d'alliance, entre l'Angleterre et le gouvernement agissant au nom de Ferdinand VII, ne fut signé que le 14 janvier 1809.

de l'empereur pour l'armée d'Espagne. La réplique dut nécessairement être retardée[1]; elle ne fut expédiée que le 23 novembre.

M. de Champagny relevait légèrement le début peu ménagé de la note anglaise. « S'il était vrai, « répondait ce ministre, que les maux de la guerre « ne se fissent sentir que sur le continent, il y « aurait sans doute peu d'espérance d'arriver à la « paix.

« Les deux empereurs s'étaient flattés qu'on ne « se serait pas mépris à Londres sur le but de « leur démarche. Le ministère anglais l'aurait-il « attribuée à faiblesse ou besoin, lorsque tout « homme d'État impartial reconnaîtra, dans l'es- « prit de modération qui l'a dictée, le caractère « de la puissance et de la véritable grandeur?... « Comment le gouvernement français peut-il « considérer la proposition qui lui est faite d'ad- « mettre à la négociation les insurgés espagnols?

1 L'Empereur reçut, le 5 novembre, à Tolosa, la note de M. Canning. Il écrivit, ce même jour, à M. de Champagny : « Ce soir, je coucherai à Vittoria ; demain ou après-demain, je « vous enverrai ma réponse au ministère anglais. » Il paraît qu'il crut devoir différer un peu sa réponse, afin de laisser parler les événements. Ce fut seulement le 18 qu'il adressa, de Burgos, un projet de réponse : « Vous pouvez, disait-il à son mi- « nistre, passer deux ou trois jours à vous consulter avec « M. de Romansof. Vous ferez partir ensuite un courrier intel- « ligent, qui répandra que l'Espagne est soumise ou près de « l'être. »

« Qu'aurait dit le gouvernement anglais, si on lui « avait proposé d'admettre les catholiques in- « surgés d'Irlande? La France, sans avoir traité « avec eux, a eu aussi avec eux des rapports, « leur a fait souvent des promesses, et souvent « leur a envoyé des secours. Une telle proposi- « tion devait-elle trouver place dans une note où « l'on devait avoir pour but, non d'irriter, mais « de chercher à se concilier et à s'entendre? » Du reste, le ministère français déclarait que l'Empereur était prêt à admettre dans la négociation les alliés de l'Angleterre, soit le roi qui règne au Brésil, soit le roi qui règne en Suède, soit le roi qui règne en Sicile, et il rappelait qu'entre grandes puissances il n'y a de paix solide que celle qui est en même temps égale et honorable pour toutes.

La réponse de M. de Romansof n'était pas moins précise que celle du ministère français. Après avoir répété que l'admission des rois alliés de l'Angleterre ne pouvait être l'objet d'aucune difficulté, ce ministre y joignait la même réserve dans les termes suivants : « Ce principe[1] ne

[1] Apparemment le ministre de Russie avait fait un premier projet de réponse, qui ne fut pas remis, car nous lisons dans une lettre de l'Empereur, datée de Madrid du 7 décembre : « J'approuve la note de M. Romansof; je trouve les change- « ments qu'il a faits très-convenables. »

« s'étend pas du tout à ce qu'il faille y admettre « les plénipotentiaires *des insurgés espagnols*. « L'empereur ne le peut pas. Son empire, dans « des circonstances analogues, et l'Angleterre « peut s'en rappeler une particulière, a été fidèle « au même principe. De plus, il a déjà reconnu « le roi Joseph Napoléon. Il a annoncé à S. M. B. « qu'il était uni avec l'empereur des Français pour « la paix comme pour la guerre, et S. M. I. le « répète ici. Elle est résolue de ne pas séparer ses « intérêts de ceux de ce monarque; mais tous les « deux ils sont prêts à conclure la paix, pourvu « qu'elle soit juste et égale pour toutes les « parties. »

Au moment où ces réponses parvenaient à Londres, le ministère anglais pouvait encore compter sur les succès de son armée en Espagne; mais il avait surtout une grande confiance dans la levée de boucliers qui se préparait en Autriche. Sans contredit, la cour de Londres était fondée à vouloir faire entrer, dans les négociations, la question espagnole; mais demander, pour préalable à l'ouverture même des négociations, l'admission des plénipotentiaires des insurgés, c'était vouloir emporter la question avant son examen, et rendre la négociation impossible. Tel était effectivement le but du minis-

tère britannique, et il se hâta de le faire connaître.

Une nouvelle note de M. Canning à M. de Champagny révéla sans détour cette intention. Ce ministre, dont le langage avait été au moins inconvenant, affecta de trouver, dans celui du ministre de France, le prétexte d'un reproche qu'il avait lui-même beaucoup mieux mérité. « Il lui était ordonné, disait-il, de ne pas relever « les choses et les expressions insultantes pour « Sa Majesté, pour ses alliés et pour la nation « espagnole, dont abondait la note de M. de « Champagny. » Cette simulation de susceptibilité était ridicule; mais ces querelles de forme ont peu d'importance. Le passage décisif de la seconde note de M. Canning était celui-ci : « Sa « Majesté est déterminée à ne pas abandonner la « cause de la nation espagnole et de la royauté lé« gitime d'Espagne; et la prétention de la France « d'exclure de la négociation le gouvernement « central et suprême, agissant au nom de S. M. C. « Ferdinand VII, est telle que Sa Majesté ne pour« rait l'admettre sans acquiescer à une usurpation « qui n'a rien de comparable dans l'histoire du « monde. »

La substance de la note adressée à M. de Romansof était la même; en voici le paragraphe le plus remarquable : « S. M. B. ne peut concevoir

« par quelle obligation de devoir ou d'intérêt, ou « par quel principe de politique russe S. M. I. « peut s'être trouvée forcée de reconnaître le « droit que s'est arrogé la France de déposer et « d'emprisonner les souverains ses amis, et de « s'attribuer à elle-même la souveraineté sur des « nations loyales et indépendantes. Si tels sont « les principes auxquels l'empereur est attaché, « poursuivait le ministre britannique, Sa Majesté « voit avec regret une détermination qui doit « aggraver et prolonger les maux de l'Europe. » Il était évident que les communications entre les deux empereurs et le gouvernement anglais ne pouvaient aller plus loin. Ce dernier gouvernement se hâta lui-même d'annoncer, par une déclaration du 15 décembre, que les ouvertures qui lui avaient été faites n'avaient pu aboutir à aucune négociation, et il ne dissimulait pas qu'il faisait cette publication afin que les puissances qui pourraient être disposées à la guerre fussent bien assurées qu'elles pouvaient compter sur son concours. « Si, parmi les nations qui préservent « contre la France une indépendance douteuse et « précaire, il s'en trouve qui, même en ce mo- « ment, balancent entre la ruine certaine qui « résultera d'une inaction prolongée et les dan- « gers incertains d'un effort pour échapper à « cette ruine, la perspective trompeuse d'une

« paix entre la Grande-Bretagne et la France ne « manquerait pas d'être singulièrement funeste à « ces nations. Le vain espoir du retour de la « tranquillité publique pourrait ébranler leurs « résolutions. » Ce danger n'existait pas pour l'Autriche, qui, d'avance, connaissait suffisamment les vues du cabinet britannique; mais c'était un engagement public de plus pris par l'Angleterre, et cette déclaration ne laissa pas de donner une nouvelle force aux excitations de ses partisans à Vienne.

Depuis la paix de Tilsitt, le parti anglais à Constantinople n'avait cessé d'employer tous ses efforts pour indisposer le divan contre la France, en assurant que Napoléon avait, par des engagements formels, sacrifié les intérêts de la Porte ottomane à sa nouvelle liaison avec la Russie; on citait même de prétendus articles qui exprimaient ces engagements. Malgré ces insinuations, l'Empereur, dans l'année qui vient de s'écouler, était parvenu à empêcher la reprise des hostilités entre les deux puissances, et, jusqu'à l'entrevue d'Erfurth, il avait pu, avec vérité, démentir les imputations élevées contre lui. L'entrevue et la convention d'Erfurth avaient changé cette situation. Si les Turcs n'en eurent pas une exacte connaissance, l'intimité seule des deux empereurs était pour eux de mauvais augure, et leur

avait rendu l'alliance française justement suspecte. Cependant un agent britannique envoyé auprès du divan, M. Paget, avait échoué dans ses démarches. Ce n'est pas que, de son côté, la sublime Porte se piquât de fidélité envers la France. La difficulté roulait sur les conditions du rapprochement. Les Turcs prétendaient à des indemnités, et ils se montraient exigeants dans leurs demandes. M. Paget s'était retiré sans rien conclure. Le mérite de cet arrangement était réservé à un autre ministre, que le hasard seul y fit intervenir.

L'envoyé britannique à Vienne, M. Adair, que nous avons vu partir de cette capitale dans les premiers jours du mois de mars, avait pris sa route par Trieste, d'où il s'était rendu à Malte. Peu de jours après son arrivée, le pacha des Dardanelles fit connaître à l'amiral Collingswood, qui se trouvait dans ces parages, que le cabinet ottoman n'était pas éloigné de rétablir ses rapports avec l'Angleterre. L'amiral eût pu dès lors profiter de la circonstance pour conclure un armistice. M. Adair lui en donna l'idée, et lui proposa de traiter en son nom. Celui-ci ne crut pas devoir accéder à sa proposition. C'était un devoir pour M. Adair d'informer son cabinet des bonnes dispositions que l'on devait supposer aux Turcs d'après l'ouverture faite par le pacha

des Dardanelles; il le fit; mais, ayant bientôt après trouvé l'occasion d'un bâtiment qui retournait en Angleterre, il s'embarqua lui-même pour Londres. Dans l'intervalle, le ministère avait reçu ses lettres, et lui avait envoyé à Malte des pleins pouvoirs. M. Canning lui proposa de repartir et d'aller travailler à la réconciliation de son gouvernement avec la Turquie. M. Adair ne partageait point les opinions politiques de M. Canning. Ami de M. Fox et de lord Howick, c'était par eux qu'il avait été employé à Vienne. Cependant il ne crut point devoir rejeter la mission qui lui était offerte. Il retourna dans la Méditerranée et se présenta aux Dardanelles; mais on refusa de le recevoir. Sur ce refus, il alla [1] s'établir dans l'île de Ténédos, et là se mit, quoique avec assez de peine, en communication avec les ministres du Grand Seigneur. Les Turcs voulaient de l'argent, beaucoup d'argent [2]. On se débattit quelque temps sur la quotité, mais on finit par s'entendre. La paix fut signée le 5 janvier 1809. Ce n'était pas un allié de plus pour l'Angleterre; c'était un allié de moins pour la France.

[1] Dans le mois d'octobre.

[2] Ce sont les mots mêmes que m'a dits M. Adair, en me parlant de cette négociation.

CHAPITRE III.

AFFAIRES INTÉRIEURES.

Complément de l'organisation de l'université impériale. — Nomination de M. de Fontanes comme grand maître de l'université. — Idées de Napoléon sur la dignité des fonctions de professeur. — Sagesse de certaines vues de l'Empereur. — Réflexions de l'Empereur sur l'école de Compiègne. — Encouragement à la fondation de bourses dans les lycées. — Opinion actuelle sur les inconvénients d'une haute instruction dans les rangs inférieurs du peuple. — Compte présenté par l'Institut du progrès des connaissances dans les vingt dernières années. — Efforts de l'Empereur pour la destruction de la mendicité. — Opinion de l'Empereur sur la compétence des conseils généraux de département. — Attention soutenue de l'Empereur à presser les travaux publics de tout genre. — Sollicitude de l'Empereur pour le commerce. — Encouragement pour la culture de l'indigo et du coton. — Fêtes données à l'armée dans sa marche pour l'Espagne. — Honneurs rendus aux rédacteurs du code civil. — Madame de Staël et madame de Chevreuse. — Bons procédés de l'Empereur envers la première femme de Jérôme Bonaparte. — Questions de finances. — Charges produites pour le trésor par la création de royautés nouvelles. — Marine française. — Lutte du trésor contre l'agiotage. Pari hasardeux gagné par le trésor contre l'agiotage. — Raisons de l'Empereur pour ne pas adopter le système financier de l'Angleterre. — Situation financière de la France et de l'Angleterre en 1808.

Suivant un usage honorable et bien entendu, le ministre de l'intérieur présenta au corps légis-

latif, le 2 novembre, un exposé de la situation de l'empire. Ces exposés réunis formeraient seuls, en quelque sorte, un résumé de l'histoire du gouvernement impérial. Ce sont sans contredit des documents instructifs et utiles à consulter, mais leur forme oratoire atteste trop qu'ils sont moins un récit qu'un panégyrique. Nous serons plus près de l'exacte vérité en considérant l'Empereur dans les mesures qu'il discute et dans les ordres qu'il donne sur chacune des parties diverses dont se compose le tableau annuel présenté au corps législatif. L'Empereur ne perdra pas à cet examen.

L'une des œuvres les plus graves de 1808 est l'organisation de l'université impériale. Nous avons, en 1805, fait connaître[1] les idées et les projets de l'Empereur relativement à l'instruction publique. En 1806, l'établissement d'un corps enseignant a été ordonné par une loi. C'est en 1808 que le gouvernement achève son ouvrage. Par un décret du 17 mars, « l'enseignement pu- « blic dans tout l'empire est confié *exclusivement* « à l'université; aucune école ne peut être formée « sans l'autorisation du chef de l'université im- « périale. » L'institution subsiste encore; seulement elle vient de perdre le droit exclusif dont

[1] *Histoire de France*, tome V, pag. 68 et suiv.

elle avait été investie. Ce droit exclusif, suivant le gouvernement impérial, se fondait sur l'importance de l'*unité*. « L'instruction publique, « disait ce gouvernement, est destinée à indiquer « le bien et à signaler le mal; elle triomphera « d'autant plus sûrement que ses forces seront « concentrées dans l'unité de but et de moyens... « L'université aura la force de l'unité, sans par- « tager aucun des inconvénients des anciennes « institutions... Libre dans l'usage de tous les « bons moyens de transmettre les connaissances « humaines et de les étendre, elle ne s'apercevra « de sa dépendance de l'autorité publique que « dans le cas où elle s'égarerait en exerçant une « action contraire à l'intérêt public et au bon « ordre de la société. » Le décret qui établissait l'université impériale créait, en même temps, une magistrature élevée, un ministère d'une haute influence: c'était la fonction du chef de cette institution, sous le titre de grand maître. Cette place nouvelle était un appât offert non-seulement à l'ambition des individus, mais à celle des opinions rivales qui se trouvaient en présence à la cour de l'Empereur. Deux partis surtout s'y disputaient la prédominance, le parti philosophique auquel restaient attachés tous les amis éclairés de la révolution, et le parti anti-philosophique ou religieux, composé d'hommes

qui, malgré leur préférence pour la monarchie ancienne, ne demandaient pas mieux que de prendre rang dans la monarchie nouvelle, en favorisant le retour aux formes du passé et l'extension indéfinie du pouvoir. Le héraut du parti religieux était M. de Chateaubriand; son métaphysicien, M. de Bonald; son metteur en œuvre, le courtisan, poëte, orateur adroit, M. de Fontanes. Chacun des deux partis avait son candidat. Celui du parti philosophique était le chimiste Fourcroi, homme d'un mérite éminent, qui déjà, par ses travaux, avait rendu de grands services à l'instruction publique. Les titres ne furent pas pesés. Ce fut M. de Fontanes qui l'emporta. On se tromperait cependant si on jugeait, d'après ce choix, les sentiments de l'Empereur. Sa pensée n'était ni rétrograde ni même stationnaire. Nous en trouvons la preuve dans les notes particulières qu'il dicta pour faire connaître quel était son but dans la fondation de l'université. Après s'être occupé de la partie, pour ainsi dire, matérielle de l'institution, l'Empereur ajoutait : « Dans la situation [1] pré-« sente des choses, un homme de talent et de « bonnes mœurs établit-il une école, cette école « a la vogue et la mérite. Survient-il quelque

[1] 21 mars 1808.

« malheur à ce particulier, l'instruction se trouve « arrêtée sur-le-champ... A sa mort, l'entreprise « passera dans d'autres mains et dans un autre « système. Ce serait une inconséquence funeste « de laisser, pour ainsi dire, à fonds perdus, l'un « des plus précieux intérêts de l'État... Des direc- « teurs, des professeurs de lycée *sont des magis- « trats importants*. Ils ne sont point, comme les « entrepreneurs de pensions, des maîtres d'hôtel « et des stipendiés. Ils marchent, le front levé, « avec les parents dont ils sont les égaux; ils « n'ont point devant eux une contenance de sa- « lariés; ils n'assujettissent point leurs principes « au caprice et à la mode. Ils peuvent faire tout « le bien qu'ils sont appelés à produire. Enfin « l'Empereur veut réaliser, dans un État de qua- « rante millions d'individus, ce qu'avaient fait « Sparte et Athènes. Sa Majesté veut un corps « dont la doctrine soit à l'abri des petites fièvres « de la mode, qui marche toujours quand le « gouvernement sommeille, dont l'administration « et les statuts deviennent tellement nationaux, « qu'on ne puisse jamais se déterminer légère- « ment à y porter la main. Si ses espérances se « réalisent, l'Empereur veut trouver dans ce « corps même une garantie contre les théories « pernicieuses et subversives de l'ordre social « dans un sens ou dans un autre. » Tel est, selon

l'Empereur, le but que tous les gouvernements ont dû se proposer, et qu'ils ont plus ou moins atteint. A cette occasion, il cite avec leurs bons et mauvais résultats, l'université de Paris en France; en Allemagne, celles de Gœttingue et d'Iéna; celle d'Oxford en Angleterre; en Italie, celles de Pavie, de Pise et de Padoue; en Espagne, celle de Salamanque; et, en Turquie, le corps des oulémas. L'Empereur ordonne que ses notes soient communiquées au grand maître, afin que celui-ci sache bien dans quel sens il entend que l'université s'organise.

Les vues énoncées par l'Empereur nous paraissent saines et pures. Loin d'être l'ennemi du progrès, il veut saisir le progrès là où il existe et se l'approprier; les perfectionnements, les améliorations qu'un homme de talent a su introduire, et qui mourraient avec cet homme de talent, l'Empereur cherche à les placer dans un corps qui ne meure pas. Il désire, et il a raison, que la doctrine du corps enseignant soit à l'abri *des petites fièvres de la mode;* mais il désire aussi que ce *corps marche quand le gouvernement sommeille;* enfin il veut que ce corps devienne, par ses statuts et par ses procédés, véritablement national, et trouve, dans ce caractère, la certitude de sa durée. Ces intentions de l'Empereur sont précises et formelles. Si l'université

impériale suit une autre direction, elle sera rebelle à la volonté de son fondateur.

Nous remarquons, par une lettre du 13 mars, que l'Empereur semble entrevoir, quoique d'une manière un peu vague, un inconvénient auquel, depuis la restauration, on a mis beaucoup d'importance : c'est celui d'une grande surabondance d'hommes nés dans une situation médiocre de fortune, mais ayant reçu une éducation complète, auxquels ne suffisent plus les occupations libérales que comporte l'état de la société, en sorte qu'il existe comme un *trop plein* d'aptitudes de divers genres qui, faute d'une application utile, peuvent fatiguer l'ordre social des mouvements d'une activité difficile à satisfaire.

«J'ai vu avec peine, écrit[1] l'Empereur, que «l'école de Compiègne coûte plus de quatre cent «cinquante francs par homme. Il faut que cha«que élève ne coûte pas plus de vingt sous par «jour. Ces élèves sont fils de soldats et d'artisans «peu aisés. Il est contre mon intention qu'on «leur donne des habitudes de vie qui ne leur «seraient que nuisibles.» La réflexion de l'Empereur est juste; mais il semble qu'il la perde bientôt de vue. Dans le cours de 1808, huit nouveaux lycées sont mis en activité, et douze cents

[1] Lettre du 12 mars 1808.

nouveaux élèves sont appelés à une éducation gratuite. Pour assurer la prospérité des lycées, sans augmenter encore les charges de l'État, l'Empereur imagine une création de bourses communales. « Les budgets des communes qui « ont plus de vingt mille francs de revenu mon-« tent à peu près, dit-il [1], à soixante millions. En « leur demandant deux millions, ce ne sera pas « demander un vingt-cinquième... Vous pouvez « ajouter à votre projet de décret que tout indi-« vidu qui voudra fonder une bourse ou une « demi-bourse dans un lycée, sera maître de le « faire, et pourra s'en conserver la nomination. » Par cet encouragement donné à la fondation de bourses et demi-bourses, l'Empereur se livre tout entier au bonheur de venir au secours d'une foule d'honorables familles, sans craindre, comme on le craint aujourd'hui, de former par une éducation savante un nombre disproportionné de jeunes gens pour le nombre, relativement inférieur, de fonctions, de professions et d'emplois auxquels ce genre d'éducation paraît les appeler. Si le danger ne devait pas se faire sentir dans les années de guerre de son règne, où l'armée recevait chaque jour une partie de cette jeunesse lettrée, le mal aurait pu se montrer plus tard,

[1] Lettre du 26 mars.

dans des années de repos. A tort ou à raison, ce mal a été réputé depuis très-sérieux, en sorte qu'on regarde comme une sorte de nécessité de varier davantage les degrés de l'instruction, d'en propager les éléments partout, mais en même temps de rendre plus rare l'accès à ses degrés supérieurs, ou du moins de s'abstenir de le faciliter outre mesure, surtout aux dépens de l'État. Certes, nous avons un vif désir de voir l'instruction primaire aussi répandue en France qu'elle puisse l'être en aucun autre pays; mais il ne faut pas qu'une bonne pensée nuise à une autre qui a aussi ses avantages. On ne saurait se dissimuler que la généralisation de l'instruction primaire, et nous en avons plus d'un exemple sous les yeux, n'est nullement incompatible avec le pouvoir absolu, tandis qu'il y a une espèce d'impossibilité que le pouvoir absolu se maintienne toujours là où il y a beaucoup de lycées, de gymnases ou autres grands établissements de haute instruction.

Une autre circonstance, qui a encore quelque analogie avec le sujet qui nous occupe, frappa plus tard l'Empereur. Ayant visité la maison d'orphelins rassemblés sous le nom d'Enfants de la patrie, il ne fut point satisfait de la nature de cette fondation. Selon son usage, il réclama, pour l'éclaircissement de ses doutes, les avis de

ses conseillers. « Est-il dans la justice générale [1] « qu'un enfant trouvé de trois ans, ou le fils « d'un mendiant, coûte quatre cents francs à la « ville de Paris, tandis qu'un secours de quatre « cents francs arracherait à la misère un père, « une mère et trois autres enfants? Il y a dans « l'institution des Enfants de la patrie quelque « chose que la raison n'approuve pas et à quoi « il faut remédier. » Cette réflexion de l'Empereur est encore de celles qu'un homme d'un sens droit ne saurait manquer de faire. C'est une science difficile que celle du bien en économie politique, et on doit savoir gré au prince d'y avoir donné l'attention qu'elle mérite. Sans préjuger la question, l'Empereur ajoute que, dans toutes les hypothèses, la première idée qui se présente, c'est que, si un tel établissement est indispensable, il doit être placé hors de Paris et dans un lieu où les vivres soient à meilleur marché. Au reste, nous trouverons ici une pensée qui explique parfaitement la conduite de l'Empereur: « Lorsque les établissements de cette espèce, dit « l'Empereur [2], ont pour objet de récompenser « les services rendus, on doit les juger sur « d'autres principes. » Ainsi, pour les services

[1] Octobre 1808.

[2] Lettre du mois d'octobre 1808.

rendus, la libéralité est justice, et l'éducation des enfants, même à un degré élevé, est à ses yeux une dette de l'État. De là son système de bourses nombreuses dans les lycées, système qui depuis, dans des temps où la guerre n'offre plus une large carrière à l'ardeur de la jeunesse, peut avoir le fâcheux résultat de surcharger le pays d'une masse considérable d'hommes propres à une certaine nature d'action qu'il n'est plus en son pouvoir de leur fournir, et qui peuvent devenir dangereux pour sa tranquillité, le jour où ils cessent d'être nécessaires à sa grandeur et à sa gloire.

Ce genre si nouveau d'inquiétude, qui, de nos jours, a saisi beaucoup de bons esprits, même en France, qui occupe surtout les gouvernements absolus et leur fait porter une si active surveillance sur les universités, cette peur d'une trop grande diffusion de lumières qui ait pour résultat de multiplier, dans les rangs inférieurs, les ambitions pour les postes élevés, ce mal de la peur, provenant d'une telle cause, l'Empereur ne le connaissait pas. C'était en toute sécurité qu'il faisait servir les moyens dont il disposait à une propagation illimitée des sciences et des lettres. Il y mettait son honneur, et cette louange était une de celles qu'il lui était le plus agréable de recevoir. Aussi son ministère ne la lui épar-

gna-t-il pas, en parlant[1] du compte, présenté par l'Institut, du progrès des connaissances dans les vingt dernières années.

« Combien, disait le ministre de l'intérieur au « corps législatif, elles furent intéressantes ces « séances où les quatre classes du corps illustre « qui honore la France vinrent, au pied du trône, « mêler leurs paisibles trophées aux nobles tro- « phées de la victoire !

« Je crois encore entendre ces députés des « lettres, des sciences et des arts, payer l'éloquent « tribut de leurs hommages, et, dans les trans- « ports d'une respectueuse gratitude, prendre « d'honorables engagements qu'ils tiendront, n'en « doutons pas, eux et leurs successeurs.

« Ils ont déroulé sous les yeux de Sa Majesté « le vaste et curieux tableau des connaissances « humaines et des productions qui ont distingué « les vingt années qui viennent de s'écouler.

« Vous les avez parcourus ces tableaux; vous « avez vu, avec une satisfaction mêlée de sur- « prise, que dans cet intervalle de temps, mal- « gré le malheur des discordes civiles, les sciences « physiques et mathématiques ont fait des pas « immenses, et l'industrie, de grands progrès; « que les arts, et particulièrement la peinture,

[1] Exposé de la situation de l'empire.

« ont brillé parmi nous d'un nouvel éclat; que « la littérature ancienne et moderne a été cultivée avec succès; qu'enfin nous nous sommes « soutenus dans tous les genres dans lesquels « nous n'avons pas acquis de nouveaux titres de « gloire. » La pensée de ce compte rendu était belle, et la tâche avait été dignement remplie. Cuvier, Dacier, Delambre, Chénier et Lebreton, en avaient été les organes au nom des diverses classes de l'Institut. Le tort du ministre de l'intérieur était d'attribuer à Napoléon des succès que la révolution seule avait produits. Son langage eût été juste et vrai, s'il s'était contenté de dire que, légataire de la révolution, l'Empereur continuait noblement son ouvrage.

La destruction de la mendicité ne cesse pas d'occuper l'esprit de Napoléon. C'est de Bayonne qu'est daté le décret portant qu'elle est défendue dans tout l'empire. Pour répondre à son impatience, le ministre de l'intérieur avait cru devoir présenter un projet qui embrassait tous les départements à la fois. Cette marche n'obtient point son approbation. Il veut une formation successive et non une création simultanée de dépôts sur tout le territoire. « Avec des règles « générales, dit-il [1], on n'arrive à rien. Il faut agir

[1] Le 5 juillet.

« comme les siècles. » Il charge en conséquence le ministre de s'entretenir avec les préfets de quelques départements, ceux de Paris, de Versailles, de Melun et de Beauvais, afin que ces quatre départements, qui sont sous la main du ministre, prennent l'initiative et donnent un exemple qui puisse être imité par les autres. L'Empereur calcule que chaque dépôt coûtera, terme moyen, environ cent mille francs; ce qui exigera un capital de dix millions. La dépense ne l'effraye pas. Ce sera, selon lui, un argent admirablement placé.

On s'est plaint, et sous beaucoup de rapports, avec raison, des limites trop étroites posées par l'Empereur à l'action des conseils généraux de département. En voici un exemple. Le conseil général de la Haute-Garonne avait cru devoir discuter le mérite de quelques lois ou décrets. Aux yeux de l'Empereur, ce conseil était par là sorti de ses attributions. « Les devoirs des con« seils généraux, écrivait-il [1], se bornent à faire « connaître comment les lois sont exécutées... Ils « sont autorisés à représenter les abus qui les « frappent, soit dans les détails de l'administra« tion, soit dans la conduite des administrateurs; « mais ils ne doivent le faire qu'en considérant

[1] Lettre du 6 janvier 1808.

« ce qui est ordonné par les lois et par les décrets « *comme étant le mieux possible*... Lorsqu'ils « s'érigent en petits législateurs, ils font une « chose aussi déplacée qu'une cour d'appel qui, « au lieu d'appliquer la loi, perdrait son temps à « la discuter et à en proposer une autre. » La comparaison n'est pas exacte. L'Empereur oublie que, si les cours d'appel ne doivent pas se livrer à la discussion des lois, au lieu de les appliquer, il a lui-même non-seulement reconnu le droit, mais imposé le devoir à la cour de cassation de lui faire connaître les rectifications qu'elle pourrait juger utiles dans la législation existante. Sans doute un conseil général de département ne doit pas non plus être un corps législatif au petit pied, mais il doit avoir la liberté d'appeler l'attention du gouvernement sur les vices des lois, et d'exprimer des vœux pour leur suppression ou leur perfectionnement.

Parmi les soins variables qui occupent l'Empereur, il en est un de tous les jours qui le suit partout, c'est celui de l'accélération des travaux publics, travaux qu'il presse en vain, et dont l'exécution, à son gré, n'est jamais assez rapide, quoique, au moment où il ordonne un ouvrage, il commence toujours par accorder les fonds que son accomplissement doit exiger. Rien ne peint mieux la sollicitude de l'Empereur à cet

égard, que sa vive et pressante correspondance avec le ministre de l'intérieur. Une même lettre portant souvent sur des objets divers, nous suivrons l'ordre des dates plutôt que l'ordre des matières qui s'y trouvent traitées. Il ne sera pas sans intérêt de remarquer parfois de quel point de territoire et au milieu de quels mouvements de politique ou de guerre l'Empereur reportait toute sa liberté d'esprit sur les travaux commencés ou à commencer dans l'intérieur de l'empire. A la suite d'une grande distribution de fonds pour diverses entreprises, l'Empereur écrivait, le 12 mars : « Mon intention est que les dé« penses soient faites avec la plus grande activité, « surtout pour la route de Paris à Mayence, et « de Cherbourg au mont Cenis. La route du mont « Cenis est d'une si grande importance qu'on ne « doit rien négliger pour la rendre commode et « sûre, non-seulement en réalité, mais *pour « l'imagination.* » Cette attention à rassurer le voyageur n'est rien moins que superflue. La route la plus sûre sera peu fréquentée, si, en la suivant, l'imagination n'est pas tranquille.

« Il n'a été rien fait, continue l'Empereur, au « quai Napoléon en 1807. Il faut qu'en 1808 il « soit achevé. J'ai ordonné la construction d'un « quai qui irait du Corps législatif au pont d'Iéna. « C'est un ouvrage qui doit être poussé avec vi-

«gueur... Faites-moi connaître ce qu'il peut y « avoir à dire contre l'idée de faire le pont d'Iéna « en fer comme le pont des Arts. Pourrait-il être « fait par une compagnie ? » Ce n'est pas, comme on voit, la faute de l'Empereur si l'exécution de ponts en fer, et par association, ainsi qu'elle a lieu aujourd'hui, n'a pas commencé plus tôt. Ici l'Empereur rappelle au ministre qu'il lui a accordé un million pour la construction de la Bourse. Il lui recommande de poser sans délai les fondations de cet édifice, et d'en faire l'occasion d'une fête pour la banque, les agents de change et le commerce.

« J'ai signé [1] le décret relatif à la vente des « canaux. J'attache une grande importance à ce « que les canaux Napoléon, de Bourgogne et du « Nord soient poussés avec la plus grande acti- « vité. Ces canaux ont leurs ressources que « j'estime à cinq ou six cent mille francs par an. « J'ai affecté deux millions par année aux dépen- « ses de chacun d'eux.

« J'ai destiné pour les travaux de Paris, un « fonds de dix millions, dont deux millions doi- « vent être dépensés cette année.

« Parmi les travaux de Paris, je désirerais faire « construire un pont devant les Invalides, puis-

[1] Lettre du 21 mars.

« qu'il ne nuirait point à la navigation. Un pont « qui, comme celui des Arts, coûterait six cent « mille francs, rendrait bien son argent. On en « ferait vendre les actions... » A ce sujet, l'Empereur revient sur l'idée qu'il a déjà plus d'une fois émise, de faire vendre toutes les créations achevées produisant quelque revenu, comme les canaux, les terrains desséchés et autres valeurs récentes, pour en employer les capitaux à des créations nouvelles.

Le 22 mars, l'Empereur ordonne des mesures de salubrité pour la ville de Boulogne, d'autres mesures pour l'asséchement du territoire de Calais, pour l'achèvement de la route de Maldeghem à Breskens, route nécessaire à la communication de Flessingue.

De Bayonne le 26 mai, il exprime sa satisfaction que le pont de Strasbourg à Kehl soit fini et livré au commerce.

Un port d'Italie fixe à un haut degré l'attention de l'Empereur, celui de la Spezzia. « Je prévois[1] « que j'y établirai la préfecture des Apennins. « Faites-moi connaître s'il y a une communication « de la Spezzia à Lucques, et de la Spezzia à « Livourne. Il faut s'occuper sérieusement de la « communication de la Spezzia avec Parme. En-

[1] Lettre de Bayonne, du 28 mai.

« voyez-moi, avant le 1er juillet, les projets de « communication de la Spezzia à Sarzane et à « Pise, en côtoyant la mer; de la Spezzia à Plai« sance ou à Parme, de la Spezzia à Gênes. Mon « projet est d'établir à la Spezzia *un autre Toulon.* « Des communications par terre deviennent donc « indispensables. » Quinze jours après, il revient encore sur ce même projet, auquel il veut faire concourir à la fois ses ministres de l'intérieur, de la guerre et de la marine. « Les établisse« ments[1] maritimes et ceux de la guerre doivent « marcher de front avec la construction de la « nouvelle ville... La Spezzia sera le chef-lieu du « département des Apennins. Il lui faut donc « une église, un hôtel pour le préfet, une halle, « des prisons, et tout ce qu'entraîne le siége d'une « préfecture. » L'Empereur prescrit au ministre d'envoyer sur les lieux un ingénieur habile, et donne des instructions sur tout ce qu'on doit faire pour accélérer l'accomplissement de ses desseins. Si Napoléon réunissait à son empire beaucoup de pays étrangers, ce n'était point pour s'en approprier les dépouilles. Dès le lendemain, les pays réunis jouissaient de tous les avantages de l'incorporation. Il n'est pas un territoire ayant appartenu à la France, qui ne con-

[1] Lettre de Bayonne, du 10 juin.

serve encore quelques ouvrages du gouvernement impérial, dont le bienfait n'eût jamais existé pour aucun d'eux sous leurs anciens maîtres.

Plusieurs autres lettres de Bayonne attestent combien l'Empereur craint de laisser perdre un jour pour les travaux qui peuvent être exécutés; il veut savoir à quel point on en est à l'égard des canaux, à l'égard des maisons pour l'extinction de la mendicité: « Dépense-t-on tout l'argent que « j'ai accordé? Les travaux de Paris ne vont pas; « on n'a point encore pris de fonds à la caisse « d'amortissement. Les prêts que j'ai autorisés [1] « sur les vins de Bordeaux ne marchent pas da- « vantage, puisque l'argent est toujours là. Où « en est la Bourse? Qu'a-t-on fait à l'arc de « triomphe? et la gare aux vins? et les magasins « d'abondance? et la Madeleine? Passerai-je sur « le pont d'Iéna à mon retour? Voilà pour Paris. « Dépensera-t-on, cette année, trois millions au « canal de l'Escaut au Rhin, trois millions au « canal de Bourgogne, trois millions au canal de « Napoléon? Les travaux ordonnés à Paris sur « l'emprunt de huit millions marchent-ils? Je « pensais que tout cela était en mouvement.

[1] Un décret daté de Bayonne, le 25 avril, porte : « Une somme « de trois millions sera employée à faire des prêts aux proprié- « taires de vignobles du département de la Gironde. »

« Lorsque j'y repasserai, rien ne sera com-
« mencé. »

La lenteur des travaux excite ses plaintes journalières. « Je voulais[1] dépenser trois millions « à chacun des grands canaux, et on n'y aura pas « dépensé six cent mille francs. J'ai accordé un « million pour la route des Landes, et on n'y « travaille pas. » L'Empereur ne veut point que nulle part il reste des bras oisifs; il ordonne que le canal de Troyes soit commencé sans délai, et il y affecte[2], pour le début, une somme de quatre cent mille francs. Il est mécontent que rien n'avance dans le Piémont, où les fonds ne peuvent pas manquer, attendu qu'il y a fondé une caisse pour des travaux extraordinaires. Enfin, las d'être obligé de renouveler sans cesse des injonctions qui ne produisent que peu d'effet, il demande que, chaque mois, il lui soit remis un tableau contenant 1° le nombre des ouvriers employés, dans le mois, à chaque espèce de travaux; 2° l'argent dépensé dans le mois; 3° l'argent affecté pour l'année; 4° ce qui reste à dépenser, avec des observations sur ce qu'il faudrait faire en plus ou en moins. C'est de Bayonne encore, le 12 juillet, que l'Empereur

[1] Lettre de Bayonne, du 23 juin.

[2] Lettre du 7 juillet.

prescrit ces mesures. Dans le mois de septembre, le 24, il écrit de Kaiserslautern: « Dans la Sarre et « la Moselle, on a travaillé pour avancer la route: « dans le département du Mont-Tonnerre, on n'a « rien fait. On a commencé la campagne au mois « d'août. Les beaux mois de l'été ont été perdus « en procès-verbaux, en chicanes, en paperas- « serie: cette manière de faire est par trop ridi- « cule. J'ai accordé deux millions pour cette « route; on ne fait point ce que je veux. Soit « faute de l'administration, soit faute du comité, « on perd trois ou quatre mois à résoudre les « difficultés qui se présentent... Il faut pourtant « trouver moyen d'arriver à un résultat. » De retour à Paris dans le mois d'octobre, l'Empereur arrête la construction de deux ponts de plus, un pont à Choisy sur la Seine, et un pont sur le Rhône, près de l'arsenal de Lyon. Il trouve qu'à Paris aucun marché n'est couvert; que l'entrepôt du sel n'a point été rétabli; que rien n'a été fait pour la halle aux vins; que les abords du pont d'Austerlitz, que la construction de la Bourse n'avancent pas. Déjà, l'an dernier, deux cent mille francs ont été accordés pour le palais des Arts, et le projet ne lui a pas encore été présenté. Autrefois les artistes avaient des ateliers au Louvre, il faut les leur rendre. L'émulation qu'ils ont manifestée est digne d'encouragement;

« il importe de ne pas la laisser se refroidir. »

Déjà l'Empereur s'est occupé d'un projet de promenade couverte d'hiver pour Paris. Il veut qu'on lui soumette un rapport sur l'emplacement le plus convenable, sur le genre des bâtiments à construire; il le demande à Paris en octobre; il le rappelle de Madrid dans le mois de décembre. Par la même lettre de Madrid, le 16, il exprime son regret de ne pas recevoir des notions détaillées sur la marche des travaux qu'il a ordonnés. « Vous ne m'avez pas rendu compte « si l'eau du canal de l'Ourcq est arrivée à Paris « et si elle jaillit dans la fontaine des Innocents. « Vous ne m'avez pas fait connaître si ce que j'ai « désiré, pour conduire l'eau de l'Ourcq sur les « Tuileries, peut s'entreprendre cette année. » Une autre lettre de l'Empereur, également datée de Madrid, explique le parti qu'il veut tirer de l'eau de cette petite rivière. « Mon intention, « écrit-il, est de m'en servir pour embellir le « jardin des Tuileries par des cours d'eau et des « cascades, et les Champs-Élysées et leurs envi- « rons par d'immenses pièces d'eau sur lesquelles « il puisse y avoir des bateaux de toute espèce. » Non content de donner à Paris une fontaine colossale sur la place de la Bastille, dont le ministre de l'intérieur a récemment posé la première pierre, l'Empereur veut encore, pour la ca-

pitale, une seconde fontaine dans des proportions pareillement gigantesques, et il charge le ministre d'en faire préparer le projet d'après les indications qu'il lui envoie. Il entend que cette fontaine « représente une belle galère trirème, celle de « Démétrius par exemple, et qu'elle ait la même « dimension que la trirème des anciens. L'eau « jaillirait tout autour. Vous sentez qu'il faut que « non-seulement les architectes fassent des re- « cherches pour la construction de ces deux fon- « taines, mais qu'ils se mettent d'accord avec les « antiquaires et les savants, afin que l'éléphant « et la trirème offrent une représentation exacte « de l'usage qu'en faisaient les anciens. » Peut-être un goût sévère n'approuvera-t-il pas ce projet de fontaines monumentales, dont la masse est destinée à frapper les yeux et à étonner les imaginations de la multitude; peut-être y trouvera-t-il plus de bizarrerie que de grandeur; mais ce qu'il y a surtout de remarquable ici, c'est le lieu d'où l'Empereur exprime cette volonté. C'est à Madrid, au milieu d'une nation insurgée, au milieu des soins que réclame la direction de son armée répandue sur un vaste territoire, c'est la veille du jour [1] où il va se mettre à la poursuite de l'armée anglaise, que Napoléon s'occupe de

[1] La lettre est du 21 décembre ; l'Empereur quitta Madrid le 22.

pièces d'eau et de cascades pour l'embellissement des Tuileries et des Champs-Élysées; qu'il veut savoir quel a été l'usage exact de l'éléphant et de la trirème chez les anciens, et qu'il donne en France ces questions à éclaircir aux architectes et aux antiquaires. Telle est sa puissance sur lui-même, qu'il se sépare, s'isole à volonté de tout ce qui l'entoure, de toutes les pensées qui le préoccupaient une minute auparavant, pour se livrer également tout entier à un objet nouveau, à un objet éloigné. Sans rien dérober à ce que la guerre exige, il peut ainsi être tour à tour administrateur, financier ou édile, la veille et même le jour d'une bataille.

La dernière lettre que l'Empereur ait écrite de Madrid, et toujours le 21 décembre, annonce au ministre de l'intérieur qu'il fait réunir à Bayonne trois cents quintaux de quinquina, dont il ordonne la distribution entre les quarante-deux bonnes villes de l'Empire. Ce spécifique précieux était alors très-rare en France. C'est un fruit de la conquête que l'on peut avouer, attendu que ce n'est pas un butin enlevé à la propriété particulière.

Nous procéderons, à l'égard du commerce et de l'industrie, comme nous l'avons fait relativement aux travaux publics. Nous laisserons presque toujours parler l'Empereur. Depuis la paix

de Tilsitt, l'Empereur désire beaucoup établir des relations commerciales avec la Russie. De son côté, l'empereur Alexandre ne demandait pas mieux que de voir une colonie française entrer en concurrence avec la colonie anglaise à Pétersbourg. Le 13 janvier, Napoléon écrivait au ministre de l'intérieur : « Il serait bon que le com-« merce créât à Pétersbourg des maisons qui « recevraient des marchandises françaises et fe-« raient passer en France des marchandises « russes.... Beaucoup de maisons françaises ont « des créances en Russie. Huit ou dix de ces mai-« sons pourraient se réunir et acheter en Russie, « avec leurs créances, des bois de mâture que je « leur payerais. » Pour faciliter ces opérations, il charge MM. Cretet et Mollien de s'entendre avec les négociants de Paris et de Lyon dont ils croiront que les conseils pourront leur être utiles.

Dans les mois suivants, et surtout pendant son séjour à Bayonne, il s'occupe spécialement du commerce avec les colonies françaises et espagnoles. Il voudrait rendre de l'activité à nos ports, faire arriver en France des denrées coloniales, et aux colonies les deux objets de première nécessité, le pain et le vin. Parmi les entreprises qui se présentent à son esprit, il en est une dont il croit l'exécution facile; ce serait qu'il se formât dans les villes de Bordeaux, la Rochelle, Nantes,

Saint-Malo, Granville et le Havre, des compagnies dont les actions seraient de 5, 10 ou 15,000 fr., pour faire des expéditions avec des navires, bons marcheurs, de 150 à 300 tonneaux. Pour établir de telles compagnies, l'autorité du gouvernement n'est pas nécessaire; mais voici, dit l'Empereur [1], les encouragements que je pourrais donner: « 1° Je prendrais, pour chaque armement, le tiers « des actions. 2° La marine payera, sur chaque « bâtiment, le passage de dix à vingt conscrits « qui iront renforcer nos garnisons. 3° La ma- « rine prendra de 20 à 50 tonneaux de chaque « chargement. La chambre de commerce de Bor- « deaux, à qui j'ai parlé, va créer des actions « pour deux millions. » Les négociants les plus accrédités des autres grandes places de commerce pourraient opérer de la même manière, suivant les forces proportionnelles de chacune. L'Empereur estime que l'on arriverait ainsi à mettre en mer jusqu'à soixante bâtiments, portant à peu près 12,000 tonneaux, ce qui serait un grand bienfait et pour les colonies et pour la métropole.

Par une autre lettre du mois suivant [2], l'Empereur revient sur ce projet, et en même temps

[1] Lettre de Bayonne, le 15 avril.

[2] Lettre de Bayonne, le 12 mai.

il fait connaître au ministre un système d'assurance adopté à Bayonne et à Bordeaux. A Bayonne, par exemple, le commerce expédie quatre bâtiments où tous les risques sont en commun. S'il en arrive un en retour, il n'y aura ni gain ni perte. S'il en revient deux, il y aura un bénéfice de quarante pour cent. L'Empereur pense que la banque à Paris pourrait *assurer* d'après ce système, et il engage le ministre à en conférer avec les chefs de cet établissement.

Des renseignements parvenus à l'Empereur apprennent [1] que, dans le Midi, le cabotage se fait presque exclusivement par les Espagnols. Dans le Nord, il est presque entièrement entre les mains des Hollandais. Pourquoi donc les Français en sont-ils ainsi déshérités? Un tel état de choses appelle une enquête et des explications.

Dans le mois de mai, sur quelques réclamations du commerce, le ministre des finances défendit l'exportation des cotons filés. L'Empereur approuva [2] cette défense, et, à cette occasion, demanda au ministre «s'il ne faudrait pas «même défendre d'exporter les toiles de coton, «afin de s'opposer, autant que possible, à leur «excessif enchérissement.» Il serait difficile de

[1] Lettre de Bayonne, du 17 avril.

[2] Lettre de Bayonne, du 26 mai.

prononcer aujourd'hui sur l'opportunité ou l'inopportunité de ces mesures. Ce n'est pas d'après des principes généraux d'économie politique qu'il faut juger ce qui a pu être plus ou moins applicable dans des conjonctures tout à fait extraordinaires, comme celles où l'Europe se trouvait alors.

Entre les villes de France, Lyon est une de celles qui ont le plus éprouvé les soins bienveillants de l'Empereur. Le 27 mai[1], il avertit le ministre de surveiller avec soin les teintures de ses fabriques. « Vous savez que c'est une grande « partie de nos richesses : je voudrais établir à « Lyon une chaire de chimie. Le chimiste qui « s'y trouve actuellement est médiocre. Occupez-« vous d'y en envoyer un très-habile. Présentez-« moi un projet pour former là un établissement « de chimie qui ait quelque valeur. » Le 1er juin, encore de Bayonne, l'Empereur écrit : « Il m'est « revenu des foires de Leipzig et de Francfort, « que Lyon ne fabrique pas assez, et que les né-« gociants de ces pays, chargés de fournir à la « Saxe, à la Pologne, à la Russie et au Danemark, « se plaignent que les commandes qu'ils font ne « se remplissent pas, quoique cependant ils fas-« sent les avances. » Enfin, de Madrid même, le 10 décembre, il envoie au ministre copie des

[1] Lettre de Bayonne.

ordres qu'il a donnés à l'intendant général de sa maison pour des dépenses d'ameublement : « Tâchez, lui dit-il, d'en tirer bon parti pour per- « fectionner nos manufactures. » Les fonds appartenant à la liste civile des princes ne peuvent pas recevoir une meilleure destination.

Au début de l'insurrection d'Espagne, les Français établis dans ce royaume avaient été en butte à tous les genres de violence, de spoliation et de barbarie. Les premiers soins de l'Empereur victorieux furent pour ces infortunés. Il nomma une commission de négociants, qui devait se réunir à Bayonne, pour recevoir leurs réclamations, les examiner et vérifier les pertes qu'avait essuyées chacun d'eux par la confiscation ou le pillage. Il informa aussitôt le ministre de l'intérieur des mesures qu'il se proposait de prendre pour leur assurer des dédommagements. « Indépendamment[1] de la confiscation des laines « que j'ai ordonnée pour cet objet, j'ai les moyens « de le faire moi-même. » L'Empereur explique quels sont ces moyens. Il les trouve dans les immenses propriétés que le duc de l'Infantado et autres grands d'Espagne possèdent dans le royaume de Naples, en Piémont, dans la Belgique et ailleurs. « Ce n'est, ajoute-t-il, qu'une

[1] Lettre de Burgos, le 19 novembre.

« première idée. » Il invite le ministre à faire rédiger, sur cette donnée, un projet de règlement, à le faire passer au conseil d'État et à tout prévoir, de manière que « les Français qui ont « éprouvé des pertes soient tous indemnisés. » Le même jour, il chargeait son ministre des affaires étrangères de faire opérer la confiscation des propriétés espagnoles dans le royaume d'Italie, et surtout dans le royaume de Naples, dont « la moitié, dit-il, appartient aux grands d'Es-« pagne. »

De Burgos, l'Empereur a fait transporter à Bayonne vingt mille balles de laine, valant, selon lui, quinze à vingt millions. Il ordonne [1] qu'elles soient vendues à l'enchère. La ville de Santander renfermait de grands dépôts de coton : l'Empereur les fait aussi transporter en France pour y être vendus. « Le prix en sera restitué aux pro-« priétaires qui reviendront; le reste appartenant « aux Anglais ou aux individus qui les auront « suivis, sera séquestré et confisqué. »

Huit jours après, un nouvel envoi de laines est fait d'Aranda [2] sur Bayonne; l'Empereur l'évalue à trente mille quintaux, et compte, par de nouvelles expéditions, en porter le nombre jusqu'à

[1] Autre lettre de Burgos, le 20 novembre.

[2] Lettre d'Aranda, le 27 novembre.

cent mille. Il demande au ministre de préposer à la conservation de ces laines un homme de haute probité. Le ministre lui ayant désigné pour cette fonction M. le Roi, ancien consul général, l'Empereur adhère à ce choix, ayant en effet pleine confiance dans l'intégrité de M. le Roi; mais « je ne sais, dit-il, s'il a les connaissances « nécessaires. Cocquebert-Montbret [1] eût été pré- « férable. »

Nous avons parlé ailleurs de plusieurs essais tentés pour acclimater en France des produits que nous avions jusqu'alors reçus du nouveau monde. Dans le cours de 1808, on fit une plantation d'indigo dans le département de Vaucluse, et il fut recueilli une certaine quantité de coton dans plusieurs départements méridionaux. Quoique ces essais aient depuis été abandonnés, il n'est pas inutile de les rappeler comme preuve des constants efforts de l'Empereur pour mettre la France en état de se suffire à elle-même.

Depuis plusieurs années, des fêtes avaient été promises à l'armée pour l'époque de son retour en France. C'était une promesse qui ne pouvait pas être oubliée au moment où cent mille hommes tirés de la Prusse et des autres États alle-

[1] Ce dernier avait effectivement des connaissances commerciales très-étendues.

mands passaient rapidement sur le sol de la patrie, pour aller chercher en Espagne des combats sanglants, qui promettaient moins de gloire. Les sentiments de la France envers l'armée s'accordaient avec les vues de l'Empereur. Tous les cœurs français accueillaient avec orgueil ces vaillants soldats, couverts de tant de lauriers. L'armée traversa, pour ainsi dire, la France sous des arcs de triomphe. Le concours du gouvernement n'était pas nécessaire, et cependant l'Empereur ne négligea rien de ce qui pouvait donner de l'éclat à ces solennités. Toutes les fêtes devaient avoir lieu au nom des villes; mais, là où les fonds manquaient, un supplément était accordé par le ministère. Plusieurs lettres de l'Empereur attestent l'intérêt qu'il mettait à ces réceptions. « Les troupes, écrivait-il[1] au ministre de l'intérieur, ont été fêtées à Metz, à Nancy, à Reims. « Je désire qu'elles le soient à Paris, à Melun, à « Sens, à Saumur, à Tours, à Bourges et à Bordeaux. » La direction donnée aux divers corps avait été calculée pour que tous fussent fêtés trois fois. Ces détails étaient prescrits par l'Empereur. L'homme aux vastes pensées, aux grandes conceptions, ne dédaignait pas un seul de ces moyens, puérils en apparence, qui sont cepen-

[1] Lettre de Saint-Cloud, le 17 septembre.

dant si efficaces sur l'esprit des soldats. Outre les banquets, les spectacles, les inscriptions, les harangues, recommandés aux préfets et aux maires, l'Empereur n'oublia pas que, si les Français marchent au combat en chantant, il leur faut aussi des chants après la victoire. Il savait encore que nos soldats sont railleurs, et que de méchants vers, qui leur seraient débités sur leur route, pourraient exciter leurs sarcasmes plutôt que les animer d'une généreuse ardeur. L'inconvénient ne lui a pas échappé; il le prévient. « Faites composer des chansons [1] que vous « enverrez dans les différentes villes. Ces chansons « doivent parler de la gloire que l'armée a acquise, « de celle qu'elle va acquérir encore, et de la « liberté des mers qui sera le résultat de ses ex- « ploits... Il faut trois sortes de chansons, afin « que les soldats n'entendent pas deux fois la « même. » Nous montrons ici le héros en déshabillé; mais, même en cet état, perd-il de son caractère? C'est au moral des guerriers qu'il s'adresse, c'est de passions élevées qu'il les enflamme, et, il faut bien le reconnaître, dans nos sociétés modernes, c'est avec le secours de ces prestiges qu'on fait de l'héroïsme et de la gloire.

Si l'Empereur sait la langue qu'il faut parler

[1] Lettre au ministre de l'intérieur.

aux soldats, il ne connaît pas moins bien celle qui convient à leurs chefs. Dès le début de son gouvernement, il a fait transférer aux Invalides les cendres de Turenne. Cette année, en face du mausolée de Turenne, il en fait élever un autre où sera déposé le cœur de Vauban, de ce guerrier citoyen qui aima son pays et le servit avec un dévouement si noble et si pur. L'hommage rendu au passé est une récompense pour le présent. La cérémonie de cette translation est fixée au 26 mai, anniversaire de la prise de Dantzig. L'Empereur, en honorant l'homme de génie qui créa l'art des siéges, associe à sa gloire les guerriers qui viennent de s'illustrer en mettant ses leçons en pratique.

Les services militaires ne sont pas seuls appréciés par l'Empereur. Les bustes de Tronchet et de Portalis, rédacteurs du premier projet du code Napoléon, sont placés dans la salle du conseil d'État. L'ordre en est donné par une lettre datée de Burgos [1].

Plus d'une fois déjà nous avons fait remarquer avec quels ménagements l'Empereur procède avant de se décider à la destitution d'un fonctionnaire. Sa correspondance de 1808 nous en fournit de nouvelles preuves. Toujours il de-

[1] Le 18 novembre.

mande des explications; il veut qu'il lui soit soumis des rapports détaillés, et, quand la rigueur n'est pas indispensable, il fait, selon la nature des griefs, donner des avertissements plus ou moins sévères. Des éloges sont aussi distribués en son nom à ceux des agents qui exécutent le mieux ses ordres, et surtout à ceux qui, en les exécutant, blessent le moins les intérêts que ces ordres peuvent contrarier.

Il est rare de voir l'Empereur exercer une action quelconque à l'égard d'individus autres que des fonctionnaires publics. Cependant nous devons signaler, en 1808, deux faits qui ont été d'autant plus justement blâmés, qu'ils s'adressent à deux femmes, madame de Staël et madame de Chevreuse. Tout le monde s'est affligé des persécutions dont madame de Staël a été l'objet, même dans les pays étrangers, par suite de l'inimitié de l'Empereur. Voici l'ordre qui la concerne : « Madame « de Staël ayant une correspondance [1] suivie avec « l'écrivain Gentz [2], et cette liaison ne pouvant

[1] Lettre au ministre des affaires étrangères, de Bayonne le 28 juin.

[2] Gentz, qui avait écrit contre la France, ce qui lui avait valu une pension de l'Angleterre, et qui eût écrit pour la France, si l'Empereur l'eût voulu, après avoir végété quelque temps à Berlin, était passé au service de l'Autriche. Depuis la chute de Napoléon, M. de Metternich l'a fait secrétaire en titre des congrès de la sainte alliance.

« qu'être répréhensible, mon intention est que « vous fassiez connaître à mes agents en Alle- « magne, que cette dame venant à passer dans « les villes où ils résident, *ils s'abstiennent de* « *la voir* et la fassent *surveiller*. » Si l'Empereur s'était contenté de faire défendre à ses agents de voir madame de Staël, on n'aurait point de reproche à lui faire. Du moment en effet que cette femme distinguée, qui par son esprit était une puissance, s'était constituée en état de guerre contre lui, il avait raison d'empêcher ses agents de se rencontrer avec elle, puisque autrement elle eût été, comme eux, dans une position fausse et embarrassante. Au reste, cette défense seule était déjà un acte assez rigoureux, puisque, les agents français appartenant de droit à la plus haute société dans les cours où ils résidaient, c'était, à peu près, interdire ces sociétés à madame de Staël, et ne lui laisser ouvertes que celles de ces maisons qui se signalaient par leur hostilité contre le chef du gouvernement français. Le tort de l'Empereur était de commander la surveillance. Non commandée, elle n'eût pas probablement été moins active. Au reste, cette inquiétude de l'Empereur n'a rien d'injurieux pour madame de Staël. C'est un aveu de l'influence qu'il la croit capable d'exercer sur les esprits dans un sens contraire aux intérêts de sa politique.

Ce qui regarde madame de Chevreuse n'a pas la même importance en raison de la personne, mais mérite plus de blâme, parce qu'il y a là un acte tout à fait arbitraire. Madame de Chevreuse était une de ces femmes qui avaient fait vivement solliciter, par leur famille, le titre de dames du palais, et qui ensuite mettaient de l'amour-propre à faire croire qu'elles avaient été *forcées* [1] d'accepter cette place. Jeune, brillante et légère, comme il est permis à une jolie femme de l'être, madame de Chevreuse ayant, par quelques mots impertinents à l'égard de la nouvelle cour, excité le mécontentement de l'Empereur, reçut ordre de se retirer à quarante lieues de Paris. Qu'il lui eût fait défendre de paraître à la cour, rien de plus juste ; mais un exil ! C'était la volonté du maître à la place de la loi. Le lendemain, l'Empereur demanda à l'un de ses ministres ce que l'on en pensait. Ce ministre, M. Daru, ne lui dissimula pas que cette mesure produisait une fâcheuse impression, et il parla de liberté individuelle. Mais que veut-on de plus? répliqua l'Empereur. — On veut de la liberté, de l'égalité. — Pour de l'égalité, j'espère qu'on n'en manque

[1] « C'est singulier, disait un ancien ministre de l'Empereur, « combien il y a de ces dames du faubourg Saint-Germain qui « veulent qu'on les *force* d'être dames du palais ! »

pas. Il n'y a pas, et je m'en félicite, de village de France où il ne rentre quelque fils de laboureur avec des épaulettes et souvent avec une baronnie. Quant à la liberté, est-ce donc qu'on n'est pas libre aussi? — Sire, on ne l'est plus quand on peut être ainsi exilé. On trouve qu'un pareil ordre ressemble beaucoup à une lettre de cachet. — Oui, vous avez raison, *pour d'autres;* mais à la cour, dans le service de la cour, de la liberté! *Est-ce que la liberté est faite pour les chambellans*[1] *?* Le mot n'est pas sans un fond de vérité; mais pourquoi des chambellans, si la liberté doit en souffrir? L'Empereur, malgré sa bienveillance, et quelquefois malgré son affection pour les hommes attachés à sa personne, savait, en temps opportun, mettre une grande différence entre eux et les hommes indépendants qui, en le servant, ne servaient que l'État.

L'Empereur fut mieux inspiré à l'égard d'une autre femme, ou du moins, après s'être montré rigoureux envers elle par suite d'idées, fausses en elles-mêmes peut-être, mais qu'une certaine politique excuse, il sut redevenir juste et bienveillant à son égard. Le plus jeune de ses frères, Jérôme, avait, dans un voyage aux États-Unis à

[1] L'exil, même d'un chambellan, est un attentat à la liberté. Après l'exclusion du chambellan, l'homme, le citoyen reste.

l'époque du consulat, contracté un mariage d'ailleurs très-honorable, mais qui fut réputé ne pas convenir à sa position, lorsque Napoléon empereur lui destina une couronne. Le pape ayant refusé de rompre cette union pour cause religieuse, la volonté impériale avait fini par se passer de son concours. Le mariage américain n'avait point empêché le roi de Virtemberg de donner sa fille pour épouse à Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Cependant la première femme de Jérôme, mademoiselle Élisa Paterson, après quelque temps d'une résistance bien naturelle, s'était résignée à une séparation devenue nécessaire. Elle avait un fils; elle s'oublia elle-même pour songer à son fils. Elle fit connaître cette disposition à l'Empereur par l'entremise du ministre de France aux États-Unis, le général Turreau. Le 9 juillet, après avoir eu un entretien avec ce ministre, elle lui déclara que, revenue de ses premières illusions, elle cédait à l'empire des convenances sociales, qui lui imposaient le sacrifice le plus pénible, le plus douloureux et le plus humiliant. « J'obéis, écrivait-elle [1], à la nécessité « qui me sépare et pour toujours d'un homme « que j'aimais dans la plus grande innocence de « mon cœur. » Ensuite, occupée tout entière de

[1] Lettre au général Turreau, en date du 9 juillet.

son fils, elle ajoutait : « Bientôt viendra l'âge où « les impressions sont le plus durables. Que de« vrai-je faire alors ? Il me semble que, pour lui « préparer des jours heureux, il faudrait lui don« ner des idées, des opinions, des désirs confor« mes à sa future situation dans le monde... Je ne « sais ce que je dois espérer pour lui et pour moi. « Veuillez bien porter aux pieds de l'Empereur « l'hommage de ma résignation à sa volonté su« prême... Je remets en ses mains mon sort et « celui de mon fils. » C'est en Espagne que cette lettre parvint à l'Empereur. Il répondit aussitôt, de Burgos, au ministre des affaires étrangères : « J'ai lu [1] la lettre de mademoiselle Paterson. Ré« pondez à Turreau qu'il lui fasse connaître que « je recevrai avec plaisir son enfant et que je m'en « chargerai, si elle veut l'envoyer en France ; que, « quant à elle, tout ce qu'elle peut désirer lui sera « accordé ; qu'elle peut compter sur mon estime « et sur mon désir de lui être agréable ; que, « lorsque je me suis refusé à la reconnaître, j'ai « été conduit par des considérations de haute po« litique ; qu'à cela près je suis résolu à assu« rer à son fils un sort tel qu'elle peut le désirer. « Il faut du reste traiter cette affaire *douce« ment et secrètement.* » Ce fut un tribut fâcheux

[1] Lettre de Burgos, du 18 novembre.

payé par l'Empereur aux préjugés des anciennes dynasties, de ne pas oser faire asseoir sur le trône de Westphalie, l'épouse américaine de son frère Jérôme. Il eut tort de ne pas compter davantage sur sa puissance. Comme il avait fait adopter les rois plébéiens, il eût aussi fait adopter les reines. La morale y eût gagné, et la politique n'y eût rien perdu. En agissant autrement, il a cru obéir à de hautes considérations; il ne se dissimule pas qu'il blesse un intérêt sacré. Du moins cherche-t-il à adoucir la blessure.

La question financière était, pour l'Empereur, l'objet d'une perpétuelle sollicitude. Secondé par d'habiles ministres, il avait amené l'administration du trésor à un degré de régularité, d'ordre et d'abondance inconnu avant lui. Au moment où j'écris, en 1834, l'opinion soulevée se révolte contre les contributions indirectes. L'Empereur alors attribuait à l'établissement de ces contributions l'aisance qui régnait dans les diverses parties du service. Il se félicitait d'en avoir perfectionné la perception. « Deux millions de pro« priétaires de vignobles, disait un orateur du « gouvernement, ont été délivrés du droit d'in« ventaire et de ceux de vente et de revente qui « pesaient sur eux. » On croyait avoir, par l'adoption d'un mode de perception nouveau, assuré pour toujours le facile recouvrement de ce genre

d'impôts. Cette confiance fut justifiée, tant que la quotité des taxes ne dépassa pas de certaines proportions; mais, quand cette borne fut franchie, le fardeau fut plus difficile à supporter, et, dans les départements méridionaux, le mécontentement populaire devint un des dangers de l'empire et l'un des auxiliaires de la contre-révolution.

Longtemps l'Empereur avait, par la guerre, entretenu en partie ses armées. Il appauvrissait la France en créant des rois; il faisait des rois vassaux et non des rois tributaires. C'était lui qui, à leur début, était obligé de leur faire des avances. Tandis que Joseph était à Naples, l'Empereur lui avait payé cinq cent mille francs par mois. En Espagne, il fut aussi forcé de lui continuer ses secours. La cour de Joseph, loin de fournir des ressources à la France, fut quelque temps une charge pour son trésor. A la vérité, l'Empereur comptait s'en rembourser à l'aide d'un emprunt [1] de vingt-cinq millions qu'il essaya de faire à Paris, contre une garantie de diamants appartenant à la couronne d'Espagne; mais l'emprunt n'eut pas de succès. Le gage [2], que l'on

[1] C'était le banquier Baquenaud qui était chargé de cet emprunt.

[2] L'Empereur s'occupa longtemps de la recherche de ces diamants sans pouvoir les retrouver.

croyait saisir, échappa aux recherches des agents français à Madrid. Il fallut en fournir un autre, et l'Empereur y pourvut avec les fonds de la caisse du domaine extraordinaire.

L'année 1808, où l'Empereur s'applaudissait, avec raison, de sa situation financière à l'intérieur, commençait ainsi pour ses finances une ère nouvelle au dehors. Malgré les six mois de la guerre de 1807, terminée à Tilsitt dans le mois de juillet, les dépenses du département de la guerre n'avaient monté qu'à trois cent quarante-quatre millions; elles menaçaient de s'élever et s'élevèrent[1] effectivement à près de trois cent quatre-vingts millions en 1808.

Après le département de la guerre, le ministère le plus dispendieux est celui de la marine. Trop souvent les créations maritimes de l'Empereur avaient été aussitôt détruites que livrées à la mer. Un nouveau système remplace ses précédentes témérités. La seule flotte qui ait quitté les ports français avait pour but d'approvisionner les îles Ioniennes. La mission a été remplie avec succès. Des frégates isolées ont fait la guerre au commerce anglais; on évalue leurs prises à quinze

[1] A cette époque, la dépense, terme moyen, de chaque combattant sous les drapeaux, depuis le premier jusqu'au dernier grade, ne dépassait guère six cents francs.

millions. Une seule frégate a succombé, après un glorieux combat contre des forces supérieures. Jamais les travaux dans les bassins n'ont été plus actifs. Dans l'année, douze vaisseaux de ligne ont été lancés à l'eau. Vingt autres vaisseaux et vingt frégates sont sur les chantiers. Dix vaisseaux armés à Anvers attendent une destination. En ce moment, l'Empereur sème, il prépare, il amasse et ne compromet rien. Son espérance est que l'Angleterre forcera l'Europe à former une croisade maritime; mais, pour en venir là, il faut, dans sa pensée, que la marine française soit le noyau de la réunion de toutes les autres marines, et que, le moment venant où la France appellera, *autour de cent cinquante vaisseaux armés par elle*, le contingent de la Russie, de l'Amérique septentrionale, de l'Italie, de l'Espagne, de la Hollande et du Danemark, l'Angleterre soit forcée de descendre au rang que lui avait marqué la nature parmi les puissances. L'exécution de ce plan ne demande, selon lui, qu'une campagne bien concertée, et, sans doute, il ne sera pas impossible, disait-il, de maintenir, au moins pendant une année, l'orgueil de tous les peuples contre l'orgueil d'un seul peuple. Ce qu'il espérait contre l'Angleterre s'accomplira contre lui. Cette ligue de l'orgueil de tous contre l'orgueil d'un seul, ce n'est pas

l'Angleterre qu'elle atteindra; ce n'est pas l'Angleterre qui en sera la victime.

L'Empereur, cette année, tenta, en matière de finances, le jeu le plus audacieux qui jamais ait été imaginé, essai dont nul autre prince ou gouvernement n'eût été capable, parce que nul autre n'eût pu en avoir à la fois, avec la volonté, le pouvoir et les moyens. L'Angleterre prophétisait sans cesse la décadence de la rente française, et il ne manquait pas de joueurs habiles pour concourir à cette décadence. De son côté, Napoléon avait fort à cœur de démentir ces prédictions. Après la paix de Tilsitt, le cinq pour cent avait été porté à quatre-vingt-dix francs; mais, lorsque l'affaire d'Espagne se trouva engagée sous de fâcheux auspices, la baisse fut rapide, et la rente semblait devoir bientôt descendre au-dessous de quatre-vingts. L'Empereur se résignait au cours de quatre-vingts, mais il osa dire à la rente : « Tu n'iras pas plus loin. » Il lui commanda de s'arrêter à cette limite, et cette détermination inouïe, il osa, contre toutes ses habitudes, l'adopter seul, sans discussion préalable, sans délibération ni en conseil, ni avec aucun de ses ministres. Toute rente offerte au-dessous de quatre-vingts était aussitôt achetée pour le compte du gouvernement. La caisse d'amortissement, la banque de France fournissent les

fonds. Quand elles en manquent, la caisse de service les supplée. Seul, l'Empereur a défié tous les porteurs de cinq pour cent, et il a soutenu, six mois, ce pari hasardeux. Plus de trente millions furent dissipés dans cette lutte entre la hausse et la baisse; mais le cours de quatre-vingts demeura vainqueur. Quoi qu'en puissent dire nos financiers actuels, c'est une question assez délicate de savoir si ce fut un sacrifice mal placé, et si la chute de la rente, à un taux qui n'admet pas le calcul, n'eût pas été pour la France, soit dans son intérieur, soit dans sa situation relative à l'égard des autres États, soit dans sa puissance morale, une calamité plus grande que celle de trente millions perdus.

La persévérance de l'Empereur avait réussi. Ce fut lui qui resta maître du terrain. Vingt-cinq à trente spéculateurs à la baisse furent ruinés. Il eut pitié d'eux, il leur donna des places ou des secours. De Madrid même, il écrivait[1] qu'il ne fallait pas laisser tomber le cinq pour cent au-dessous de quatre-vingts, qu'à cet égard il n'admettait pas d'excuses. « Je ne regrette pas les « trente millions que j'ai employés à cet usage. « Dût-il encore en coûter autant, vous devez « tenir la main à ce que ce cours soit maintenu. »

[1] Le 15 décembre.

Sans approuver cette mesure de l'Empereur, le ministre du trésor en était l'instrument. Il crut du moins pouvoir profiter de l'occasion pour amener l'Empereur à un système d'amortissement plus étendu. Il représentait que la caisse d'amortissement rendrait de bien plus grands services si, au lieu d'intervenir accidentellement au milieu des acheteurs de fonds publics, on suivait à Paris, comme à Londres, un système régulier destiné à donner la même garantie à tous les créanciers de la dette publique. L'Empereur ne laissait pas ces représentations sans réponse. « Je connais bien, disait-il, le système « anglais; je sais que c'est là qu'on veut arriver, « mais cette combinaison ne convient point à « notre situation actuelle... Il n'arrive jamais aux « demi-savants d'avoir tout vu, tout comparé; ils « présentent avec confiance des copies, sans songer « que *l'imitation* ne produit pas toujours *la ressemblance*. Dans les faits contemporains, comme « dans les faits historiques, on peut trouver des « leçons, rarement des modèles. Où en serais-je « vis-à-vis de l'Europe entière *avec un gouvernement que je bâtis au milieu des décombres*, dont « les fondements ne sont pas encore assis, et dont « à tout instant je dois combiner les formes avec « des circonstances nouvelles qui naissent des

« variations même de la politique extérieure, si
« je soumettais quelques-unes de ces combi-
« naisons à des méthodes absolues qui n'admettent
« pas de modification, et qui ne sont efficaces
« que parce qu'elles sont immuables?... On dit
« qu'une caisse d'amortissement ne doit être
« qu'une machine à emprunt; cela peut être vrai,
« mais *le temps n'est pas venu pour la France de*
« *fonder ses finances sur des emprunts.* La France
« paye exactement les intérêts de sa dette sans
« en accroître le capital. Le cours de cette dette
« ne doit donc pas souffrir de grandes varia-
« tions, et, dans des temps ordinaires, notre
« caisse d'amortissement suffit pour réparer les
« écarts de quelques faux calculs... Survient-il
« des tempêtes? il faut que je me charge de sou-
« tenir la peur contre la cupidité. Je me suis
« persuadé qu'il suffira de résister au premier
« choc. On m'oppose des calculs, j'ai fait aussi les
« miens; l'événement jugera les uns et les autres. »
L'événement se prononça pour lui. Mais, eût-il fallu dépenser dix fois plus, il ne se serait pas arrêté. On reconnaît là un des traits essentiels de son caractère. A toute résistance prolongée, il opposait une permanence d'irritation froide, qui ne cessait qu'avec la résistance. Au reste, les réflexions de l'Empereur que nous venons d'ex-

poser, offrent incontestablement un fond de pensées vraies sous beaucoup de rapports. Ses raisonnements sur la situation d'un gouvernement qu'il bâtit au milieu des décombres, sur la difficulté d'allier des méthodes absolues, des combinaisons immuables avec des circonstances fondamentales qui varient chaque jour, ne manquent sans contredit ni de justesse ni de profondeur. Il y a dix ans, nos grands faiseurs d'affaires eussent peut-être trouvé l'Empereur bien peu avancé dans la science du crédit; maintenant qu'une expérience qui ne s'est pas fait longtemps attendre nous a enseigné combien il y a peu de distance entre l'abus et l'usage, avec quelle facilité et quelle promptitude on passe de l'un à l'autre, et quel espace on dévore en peu de temps, peut-être devons-nous rendre grâce à l'Empereur de s'être refusé à l'emploi d'une arme si dangereuse, qui, maniée par lui, eût pu faire à la France le mal incurable qu'elle a fait à l'Angleterre dans les mains de M. Pitt et des hommes de son école.

Voici l'état des recettes et des dépenses de la France et de l'Angleterre en 1808. Pour la France, il ne faut pas oublier qu'elle comptait alors cent vingt-deux départements, qui offraient une population de trente-six millions d'âmes.

Les recettes se composèrent ainsi qu'il suit :

Excédant de recettes de 1808 et antérieures	8,000,000 fr.
Contributions directes	295,242,000
Enregistrement et forêts	181,548,000
Douanes	75,974,000
Droits réunis	82,773,000
Loteries	12,804,000
Postes	8,524,000
Sels et tabacs au delà des Alpes	5,104,000
Salines de l'Est	3,000,000
Monnaies	1,578,000
Poudres et salpêtres	500,000
Recettes extérieures	36,705,000
Fonds de la conscription	1,350,000
Ventes de domaines et décomptes	45,000,000
Recettes diverses	14,128,000
Fonds spéciaux	39,278,000
Total	811,418,000 fr.

Les dépenses furent réparties de la manière suivante :

Dette publique et pensions	105,500,000 fr.
Liste civile, y compris la famille	28,000,000
Ministère de la justice	21,968,000
A reporter	155,468,000 fr.

Report..........	155,468,000 fr.
Affaires étrangères...........	9,000,000
Ministère de l'intérieur.......	52,000,000
— des finances........	29,054,000
— du trésor public.....	8,580,000
— de la guerre........	211,400,000
— de l'administration de la guerre, matériel, etc.	166,928,000
— de la marine........	115,571,000
— des cultes..........	13,832,000
— de la police générale..	1,055,000
Frais d'escompte.............	8,752,000
Fonds spéciaux pour frais d'administration locale, routes, y compris 500,000 fr. pour refonte des monnaies.....	39,778,000
Total.........	811,418,000 fr.

En Angleterre le produit des revenus publics fut de 61,524,113 liv. st., 1,538,102,825 fr.

Le produit des emprunts fut de..... 10,500,000 liv. st., 262,500,000 fr.

Total.. 72,024,113 liv. st., 1,800,602,825 fr.

Ainsi en 1808, comme en 1807, le gouvernement anglais dépensa un milliard de plus que la France. Sans contredit, la dépense anglaise était

jusqu'à un certain point fictive et nominale. Avec une monnaie dépréciée, le gouvernement britannique ne se procurait pas ce qu'eût procuré à la France une somme équivalente en espèces. Par la même raison, la charge exorbitante, en apparence, pour le pays, ne l'était pas autant en réalité. Un milliard en papier n'avait pas le poids d'un milliard en écus; mais, déduction faite de la perte qu'éprouvait alors le papier-monnaie, il restait toujours pour la nation anglaise un fardeau beaucoup plus lourd que celui qu'avait à supporter le peuple français. Quelque élevées que fussent les taxes en Angleterre, le revenu ne suffisait pas aux besoins; il fallut encore, pour 1808, demander au crédit une somme de 262,000,000 de francs. En France le mot emprunt ne figure pas au budget.

CHAPITRE IV.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Position nouvelle de l'Empereur. — Anxiété de Joseph, roi d'Espagne. — Dispositions peu françaises de la cour de Joseph. — Fermentation en Suède. — Arrestation de Gustave IV. — Abdication de ce prince. — Déchéance de Gustave, prononcée par la diète. — Élection du duc de Sudermanie au trône de Suède. — Recours du nouveau roi à l'empereur Napoléon. — Intimité de Napoléon et d'Alexandre, nuisible à la Suède. — Séjour du comte de Romansof à Paris. — Agitation du parti de la guerre à Vienne. — Vains efforts de l'Autriche pour gagner la Russie. — Fermeté de l'empereur Alexandre envers l'Autriche. — Nouveau mécompte de l'Autriche sur l'activité de Napoléon. — Obligation de faire la guerre, après en avoir fait les préparatifs. — Voyage inutile de M. de Metternich à Vienne. — Concentration des troupes françaises en Italie et en Allemagne. — France et Russie. — Procédés violents de l'Autriche. — Proclamation libérale de l'archiduc Charles. — Voyage du roi de Prusse à Pétersbourg. — Association autorisée à Kœnigsberg. — Rassemblements formés par le duc de Brunswick-Oels. — Hostilités de l'Autriche sans déclaration de guerre. — Provocation autrichienne à la révolte de l'Allemagne. — Pareille provocation en Italie. — Révolte du Tyrol.

LA situation de la France était nettement dessinée au commencement de 1809; sécurité dans

le Nord, domination paisible en Italie, guerre exécrable en Espagne et en Portugal, imminence d'une violente guerre en Allemagne, et partout mouvement actif d'intrigues anglaises pour soulever le continent contre la France. De cet état de choses, résultait la nécessité d'un nouveau mode d'action pour l'Empereur. Jusque-là, dans les diverses coalitions dissoutes par nos armes, si la France avait eu des ennemis nombreux à combattre, c'était sur un même terrain, ou, si elle avait dû agir à la fois sur des terrains différents, en Allemagne, par exemple, et en Italie, les opérations des diverses armées faisaient partie d'un même plan; elles formaient un ensemble dirigé dans un seul système. Maintenant les choses sont changées. Il ne s'agit plus d'une guerre unique. Ce sont deux grandes guerres qui doivent être dirigées d'après des principes différents, et qui n'ont entre elles qu'un intérêt commun, celui de réclamer, également et au plus haut point, toutes les forces, toute l'attention de l'empire français.

Ici va commencer à se faire sentir pour Napoléon l'inconvénient attaché à son rôle de commandant en chef de ses armées. Tous ses maréchaux ont appris à conduire de grands corps sous sa direction. Nul jusqu'à présent, Masséna excepté, n'a eu occasion de faire mouvoir, sans



lui, une armée nombreuse, et de porter seul le fardeau d'une campagne. Les maréchaux sont habiles et intrépides, mais presque tous ils le sont ou croient l'être au même degré. Égaux par le titre, ils veulent l'être en pouvoir. De là l'impossibilité de les subordonner les uns aux autres, ou de les faire marcher d'accord. L'inconvénient aura beaucoup de gravité là où ne sera pas l'Empereur, et c'est en Espagne qu'il fera défaut. Ainsi, sous plus d'un rapport, le principe de sa perte future est en Espagne.

Soit calcul, soit effet de son caractère, l'Empereur était dans l'habitude de s'occuper tout entier et exclusivement d'un seul objet à la fois, afin de reporter, immédiatement après, toute la plénitude de ses facultés sur chacune des autres affaires qui attendaient de lui leur solution. Du jour où il a quitté Valladolid pour rentrer en France, la guerre d'Autriche a été sa pensée dominante. Cependant il n'abandonne pas la guerre d'Espagne; s'il a rappelé sa garde de cette contrée, il y a laissé presque toutes ses autres troupes; mais pour le moment il ne songe qu'à se maintenir dans ce pays, sans y tenter des efforts extraordinaires qui pourraient compromettre la question au lieu de la résoudre à son avantage. Les dispositions qu'il ordonne sont des mouvements de concentration qui doivent tous être à

peu près terminés à l'époque où il prévoit que commencera l'agression autrichienne.

La rentrée du roi Joseph à Madrid avait été calme, mais froide. Il n'existe point d'hostilité contre sa personne; mais c'est toujours une situation pénible que celle d'un prince qui ne règne que sur une partie de ses États, et seulement sur la partie de ses États qui se trouve contenue soit par la présence, soit par la crainte de troupes étrangères. Cette triste position est la sienne. Là ne se bornent point ses anxiétés ; elles s'augmentent encore de ses soupçons sur les vues secrètes de l'Empereur son frère. Parmi les exhortations adressées par Napoléon aux grandes députations des diverses autorités espagnoles, conseils, ordres et corporations de Madrid, qui étaient, en 1808, venues à Valladolid lui demander le retour de Joseph dans la capitale, on avait remarqué qu'en les engageant à tout faire pour la pacification de l'Espagne, l'Empereur avait, pour l'hypothèse de l'impuissance de leurs efforts, ajouté la menace d'y pourvoir lui-même par l'établissement de *gouvernements provisoires* au sein des divers royaumes dont se compose la monarchie espagnole. D'ailleurs, dans une conversation antérieure avec le roi Joseph, il avait laissé échapper l'idée de quelques cessions qu'il aurait à lui demander plus tard, sans pourtant causer à

l'Espagne un notable préjudice. C'était une semence jetée de loin; mais comment ne pas craindre ce qu'elle pourrait produire plus tard? Les soupçons et les inquiétudes du roi se laissant voir sur son visage et dans ses discours, il y eut bientôt autour de lui deux partis prononcés en sens contraire, et le parti français n'était pas le plus fort. Dans cette cour née de la veille, et qui n'existait que par l'Empereur, on mettait ouvertement en question s'il ne convenait pas de séparer les intérêts de l'Espagne de ceux de la France; on se demandait s'il ne fallait pas tâcher de faire la paix avec les insurrections et de rallier *les patriotes* autour du trône, en leur montrant un roi animé contre la France des mêmes passions qui les animaient eux-mêmes. La plupart des Français et des Italiens attachés à la personne de Joseph n'étaient pas des derniers à se déclarer pour ce système antifrançais qu'auraient voulu faire prévaloir quelques membres du ministère. Ceux-ci sont les seuls qui soient dignes d'excuse. Sans doute c'était une illusion que de rêver une Espagne gouvernée par un frère de Napoléon dans un système indépendant de la politique française, mais enfin ce penchant, ce désir étaient pardonnables chez des Espagnols, qui, dans la séparation des intérêts des deux pays, croyaient voir la possibilité de réunir leurs con-

citoyens autour du nouveau prince. Cette disposition de quelques membres du ministère et du roi même devait conduire à des démarches peu réfléchies et imprudentes. De là des tentatives de rapprochement avec les rebelles, qui en elles-mêmes n'étaient pas déraisonnables, mais qui furent mal conçues et mal exécutées; de là des périodes de mollesse dans la répression des offenses faites à la royauté nouvelle, et un accroissement de désordres par suite même d'une indulgence inopportune dans laquelle l'insurrection ne voyait que de la faiblesse.

Les communications[1] du ministère de Madrid avec la junte de Séville ne servirent qu'à inspirer à cette junte plus d'orgueil et de confiance. Pour toute réponse, elle demanda le rétablissement de Ferdinand VII et l'évacuation du territoire espagnol par les Français, déclarant que toute autre négociation serait avilissante pour elle. Les lettres écrites[2] à quelques chefs des insurgés ne produisirent aucun effet. Ceux de ces chefs, qui, affligés des maux de la guerre civile, auraient pu pencher pour un accord avec le nouveau roi, n'auraient pas osé alors avouer ce sentiment. Ils

[1] L'agent du ministère, Sotelo, s'était mis en correspondance avec le vice-président de la junte.

[2] Les ministres qui lièrent ces communications étaient MM. Urquijo et Ofarill.

étaient obligés d'obéir à une impulsion populaire plus forte qu'eux, et qui ne leur laissait d'autre alternative que de combattre sans relâche ou d'être accusés de trahison.

Tandis que les affaires d'Espagne offraient ainsi un aspect assez peu favorable pour Napoléon, la fortune le débarrassait ailleurs de l'un de ses ennemis les plus implacables, mais le moins dangereux, et elle l'en délivrait surtout à l'avantage de la Russie. Après quelques échecs essuyés dans l'été de 1808, les troupes russes, à la fin de cette année, s'étaient trouvées maîtresses de la Finlande presque tout entière. Gustave IV, en conspirant contre lui-même, se chargea de leur en assurer la possession définitive. Ce prince qui, par haine pour Napoléon, combattait les deux alliés de la France dans le Nord, la Russie et le Danemark; qui prétendait faire des conquêtes sur le Danemark, tandis que la Russie lui enlevait la plus belle province de ses États, avait fini par épuiser la longue patience de la nation suédoise. Si une conduite aussi insensée, triste effet de la puissance absolue, usurpée, en 1772, par Gustave III, réveillait, dans le cœur des habitants, le souvenir de leur ancienne liberté, la violence des procédés de Gustave IV envers les chefs de son armée, et son obstination dans une folle entreprise, exaspéraient contre lui

et le corps d'armée qui avait fait de vains efforts pour défendre la Finlande, et celui dont le courage mal employé était si inopportunément dirigé contre la Norwège. Ce fut surtout dans ce dernier que la fermentation prit le caractère le plus grave. Il n'y avait nulle part, ni dans le civil ni dans l'armée, une conspiration véritable, mais partout une irritation toujours croissante, qui ne demandait que l'occasion d'éclater. Quelques patriotes, jaloux de reconquérir les droits dont la nation se voyait dépouillée, se tournaient vers l'Angleterre comme pour lui demander un de ses princes; d'autres portaient leurs regards vers la France. Mais ce n'était pas de ces mécontentements oisifs et stériles que pouvait venir l'affranchissement de la Suède. Il fallait des hommes d'action; ce fut l'armée qui les fournit.

Dans les premiers jours de mars, le colonel Adlesparre se détacha de l'armée de l'Ouest et marcha sur Stockholm. Ce fut le premier pas de la révolte. A cette nouvelle, qui lui parvient le 12, Gustave quitte le château de Haga, il accourt dans la capitale et s'enferme dans son palais avec l'apparente résolution de s'y défendre; mais bientôt il songe à s'éloigner, et, voulant emporter avec lui tout l'argent qu'il pourrait recueillir, il envoie, par le baron de Rosenblad, aux gouverneurs de la banque, l'ordre de lui remettre

tous les fonds de l'État déposés dans leurs caisses. Un reste de vieux respect pour les anciennes institutions fut, en cette circonstance, un bienfait pour la Suède. Les gouverneurs de la banque répondent que, chargés de ce dépôt par les États, ils ne peuvent s'en dessaisir qu'avec leur autorisation. La nuit tout entière est ainsi absorbée par cette noble résistance. Cependant l'évidence des préparatifs de départ, faits par le roi, ne permettait plus d'hésitation. Le général baron d'Adlerkranz, le comte de Klingspor et le colonel Silversparre se rendirent, le 13 à huit heures du matin, dans les appartements du roi. Klingspor fut appelé par ce prince. Adlerkranz, entendant leur conversation s'animer, jugea que le moment d'agir était venu; il entra brusquement dans l'appartement du roi et lui adressa de respectueuses représentations sur son projet de départ, en lui déclarant que ce départ serait impossible. «Trahison! trahison! s'écria Gustave. — Non, «sire, nous ne sommes point des traîtres, mais «de bons Suédois qui ne voulons que le bonheur «de notre patrie et celui de Votre Majesté.» Le roi tira son épée et se précipita sur lui. Le coup fut évité, et le colonel Silversparre s'empara de l'épée du roi. Aux cris de ce prince, les officiers de sa garde accourent et veulent briser la porte de l'appartement. Le général Adlerkranz la

fait ouvrir, et, tenant à la main le bâton de commandement, il s'avance vers eux, en leur disant d'une voix impérieuse : « C'est moi qui suis main-« tenant adjudant général; c'est à moi qu'on doit « obéir : j'ordonne qu'on se retire. » Effet bizarre de l'apparence seule du pouvoir! L'emblème du commandement est dans les mains de ce général : c'est à cet emblème que l'on obéit, et un roi est abandonné par respect pour ce signe d'une autorité qui ne vient pas de lui! Cependant le roi, ayant saisi l'épée du général Strömfeld, qui venait d'entrer avec la foule, s'était échappé par une porte que l'on n'avait point gardée, et déjà descendu dans une cour intérieure, il approchait d'un corps de garde qu'il allait appeler aux armes, lorsque le grand veneur Gripenberg se présenta à sa rencontre et lui barra le chemin. Blessé au bras par le roi, Gripenberg saisit Gustave par le milieu du corps et le retint jusqu'à ce qu'il arrivât du secours. Le roi fut ramené dans ses appartements; il n'était plus roi, c'était un prisonnier. Dans la nuit, on le fit conduire au château de Drottingholm. La révolte, changée ainsi en révolution, se termina en un seul jour. Il n'y eut point d'interrègne. Un prince, qui avait rempli avec sagesse les fonctions de régent pendant la minorité de Gustave, le duc de Sudermanie, son oncle, prit les rênes du gouvernement comme

administrateur, et les États furent aussitôt convoqués, pour le 6 mai, afin de régler les destinées de la nation.

Dans l'intervalle, Gustave IV aplanit lui-même les difficultés. Le 29 mars, au château de Gripsholm, il signa son acte d'abdication [1], con-

[1] La veille du jour de son abdication, le 28 mars, Gustave avait eu une entrevue avec la reine sa mère. On a supposé qu'une confidence importante, qui lui aurait été faite dans cette entrevue, avait amené son abdication. La reine lui aurait appris que le dernier roi n'était point véritablement son père. A l'époque de la naissance de Gustave IV, cette opinion avait été fort accréditée à la cour de Suède. Livré à d'autres passions, mais désirant un héritier, Gustave III aurait été remplacé, dans la couche nuptiale, par l'un de ses favoris. Pour sauver l'honneur de la reine, il y aurait eu simulation de divorce et de mariage. Telle serait la révélation faite par cette princesse à son fils prisonnier, aveu douloureux pour une mère, mais adoucissement réel au malheur pour un homme de la trempe de son fils! En effet, avec un caractère dans lequel se mêlaient, quoique défigurées, la religion et la chevalerie, il était tout simple que Gustave IV, respectant, dans ce revers de fortune, l'arrêt de la Providence, regardât comme un devoir de conscience de renoncer à un trône auquel il pouvait avoir droit selon la loi des hommes, mais non devant Dieu. Sans garantir que ces bruits portassent sur un fait vrai, nous devons dire qu'en plusieurs occasions Gustave IV a paru en confirmer lui-même l'exactitude. Peu de temps après sa déposition, ce prince étant venu s'établir dans le grand-duché de Bade, où je résidais alors comme ministre de l'Empereur, j'ai souvent entendu citer de lui des propos bizarres, incroyables, qui ne pouvaient guère avoir d'autre explication.

vaincu, disait-il, qu'il ne pouvait continuer plus longtemps sa mission royale, et conserver la tranquillité dans le royaume.

Le 6 mai, les États assemblés votèrent des remercîments aux principaux acteurs de la révolution, dont le patriotisme avait prévenu la ruine de la Suède, et au duc de Sudermanie qui, en acceptant la régence, avait pourvu au salut de l'État dans cette crise difficile. Le 9, la déchéance de Gustave et de sa race fut prononcée dans les termes suivants : « Nous abjurons, par « le présent acte, toute fidélité et obéissance « que nous devions, comme sujets, à notre roi « Gustave-Adolphe IV, jusqu'à présent roi de « Suède, et le déclarons, ainsi que ses héritiers[1], « déjà nés et à naître, pour le présent et à ja-

[1] Quoique la nation suédoise déclare agir en vertu de sa souveraineté, et qu'en ce sens elle ait pu regretter la race de Gustave comme Gustave lui-même, les hommes qui aiment peu à voir les nations mettre en pratique leur suprématie sur les rois ont cherché à établir que la Diète suédoise n'avait prononcé l'exclusion des enfants qu'à cause de l'*illégitimité reconnue* de la naissance du père, d'autant plus que le duc de Sudermanie, étant lui-même sans héritier, n'avait aucun intérêt à écarter du trône ses petits-neveux. La France en 1830, l'Espagne en 1834, ont depuis, en prononçant la déchéance des héritiers directs de la royauté, compris leurs descendants dans la même exclusion, et, ni en l'un, ni en l'autre pays, on n'avait le prétexte d'*illégitimité* de naissance.

« mais, déchu de la couronne et du gouverne-
« ment de Suède. » Dans le préambule de ce grand acte de souveraineté nationale, les États rappelaient l'acte d'abdication dressé volontairement par Gustave, mais en déclarant *qu'ils ne le regardaient pas comme nécessaire pour leur détermination.*

Le choix d'un nouveau roi ne pouvait pas être douteux. Le prince, déjà éprouvé deux fois dans de hasardeuses circonstances, le duc de Sudermanie, eût obtenu les suffrages de la nation, lors même que la naissance ne l'eût pas placé si près du trône. Avant d'y monter, il désira quelques modifications dans les lois fondamentales pour l'intérêt de la royauté et du pays. Après que ces changements eurent été opérés d'un consentement mutuel, il fut proclamé roi, le 5 juin, sous le nom de Charles XIII, et couronné le 29 du même mois. Gustave IV et sa famille furent traités avec tous les égards dus au rang d'où ce prince venait de tomber. On lui conserva la possession de ses biens personnels, et une pension lui fut assignée par les États.

Aussitôt que le duc de Sudermanie eut été investi de la régence, sa première pensée fut de rendre la paix à sa patrie, en tâchant de ne pas payer son rétablissement par de trop grands sacrifices. Ce fut là le sujet naturel des lettres

qu'il écrivit immédiatement à l'empereur Napoléon[1] et à l'empereur Alexandre[2]. Auprès de Napoléon seul, quelques mois plus tôt, le succès eût été certain. Aussi le régent, qui ne connaissait pas les engagements pris à Erfurth, se plaisait à voir dans Napoléon un appui et un médiateur[3]. C'était à Pétersbourg que se trouvaient pour lui la menace et le danger.

La Russie, quoique assurée du consentement de Napoléon, n'eût pas demandé mieux que de lui enlever toute occasion d'intervenir; elle se hâtait de proposer à la Suède les conditions d'une paix séparée, en les appuyant des plus formidables démonstrations. Dès les premiers jours d'avril, son ministre, précédemment renvoyé de Stockholm, M. d'Alopéus, y était de retour, et insistait sur une prompte conclusion. En échange de l'envoi de cet agent et afin de gagner du temps, la Suède, de son côté, fit partir, avec de pareils pouvoirs, le baron de Schwerin pour Pétersbourg, tandis que le premier aide de camp du roi, comte de Rosen, qui s'était rendu à Paris, conjurait l'Empereur d'obtenir de son allié qu'il se restreignît *à des prétentions*[4] *plus*

[1] 17 mars.

[2] 18 mars.

[3] Lettre de Charles XIII à Napoléon, du 29 mars.

[4] Instructions du comte de Rosen.

admissibles. Le roi Charles XIII plaçait les intérêts de la Suède *sous la sauvegarde de la générosité de Napoléon*. En Russie, c'était à l'ambassadeur de France que l'envoyé suédois, baron de Schwerin, avait recours, ne pouvant pas même être admis à l'audience de l'empereur Alexandre. Le cabinet russe se montrait inflexible, et notifiait la prochaine reprise des hostilités.

Dans la conviction que la France seule pouvait mettre une opposition efficace au démembrement de la monarchie suédoise, le nouveau roi multipliait ses démarches à Paris sous toutes les formes. Après l'envoi de son aide de camp, le comte de Rosen, il avait fait demander des passe-ports pour deux plénipotentiaires, le comte de Lagerbielke et le général comte Essen, en exprimant le désir de traiter de la paix avec la Russie *sous les yeux de l'empereur Napoléon*. Pour mieux s'assurer encore la protection de l'Empereur, il chargeait un autre de ses aides de camp, qui était d'origine française, M. de Suremain, d'une mission secrète ayant pour but d'établir des rapports directs entre l'Empereur et lui. « Cette mission, écrivait « Charles XIII [1], restera totalement ignorée de

[1] Lettre du 20 juillet.

« mon ministère; mais, loin de contrarier nos « relations publiques avec la France, je crois « qu'elle les facilitera, et, en les dégageant des « formes ordinaires de la diplomatie, j'y trouve- « rai l'avantage de pouvoir me livrer franche- « ment à tous les sentiments qui m'attachent « à V. M. I., et d'obtenir d'elle des conseils « utiles. » Il est affligeant de voir une nation estimable comme la nation suédoise se débattre ainsi contre la fatalité qui pèse sur elle. Une seule chance pourrait s'offrir en sa faveur, ce serait un malentendu entre Napoléon et Alexandre; cette chance ne se réalisera pas.

D'après ce que nous avons rapporté de la convention signée entre les deux empereurs, les positions respectives des trois États sont connues. L'acquisition de la Finlande à la Russie est une des concessions par lesquelles Napoléon a payé celles que l'empereur Alexandre lui a faites relativement à l'Espagne et à l'Italie, et il n'entend pas manquer à sa parole; mais, de part et d'autre, on s'est fait encore diverses promesses; et, lorsqu'une des concessions convenues est sur le point de s'effectuer au profit de l'une des puissances, il est dans l'ordre que l'autre cherche à retarder le moment de cette réalisation, afin d'assurer, dans son intérêt, l'accomplissement des clauses qui lui sont favorables.

Ainsi, d'abord la France se trouvant sur le point d'être attaquée par l'Autriche, et cette attaque ayant eu lieu peu de temps après, Napoléon doit désirer que le cabinet de Pétersbourg ne puisse pas saisir, dans le Nord, une proie trop facile, de peur que l'ambition satisfaite de ce cabinet ne le rende moins prompt à porter, dans la guerre d'Autriche, la part de concours que la France a droit de lui demander. Le maintien de l'intimité entre les deux empereurs sera une calamité pour la Suède.

Depuis l'entrevue d'Erfurth, leur union n'a fait que se resserrer davantage. Le principal ministre de l'empereur Alexandre, le comte de Romansof qui, à la suite de cette entrevue, s'était rendu à Paris, avait embrassé l'alliance avec une chaleur qui eût été condamnable, si cette alliance n'eût pas offert en effet des avantages aussi vrais et aussi étendus à la Russie. Ce ministre, homme d'un mérite fort distingué, subissait l'enchantement que Napoléon exerçait presque toujours sur les personnes auxquelles il voulait plaire. L'Empereur, en l'entretenant avec une flatteuse familiarité, le séduisait par le charme d'une habile franchise, le subjuguait par une hauteur d'idées dans lesquelles il l'admettait comme en partage, et lui inspirait un dévouement exalté, qui subsistera encore après qu'A-

lexandre aura rompu tous ses liens avec Napoléon.

A peine de retour à Paris, l'Empereur s'était expliqué avec ce ministre sur la nécessité de faire cesser promptement l'attitude hostile de l'Autriche qui, selon lui, déshonorait l'alliance de la France et de la Russie. Le vrai moyen, disait l'Empereur, de mettre un terme à ces insultantes provocations, c'est d'offrir à l'Autriche toutes les garanties [1] désirables de son existence et de son repos, si elle désarme, et, si elle s'y refuse, la guerre.

On venait alors de recevoir à Paris la nouvelle de la conclusion de la paix entre l'Angleterre et la Porte Ottomane, et on ne manquait pas de dire à M. de Romansof que c'était l'alliance russe qui nous faisait perdre celle de la Turquie. On savait aussi que l'internonce autrichien à Constantinople, prêtant son appui au plénipotentiaire britannique, M. Adair, pouvait être regardé comme ayant eu la plus grande part à leur succès. Le comte de Romansof, par ses communications avec l'ambassadeur d'Autriche à Paris, avait personnellement acquis la conviction que la cour de Vienne était déjà, depuis quelque temps, entrée en accord avec l'Angleterre. Ce ministre, en

[1] Premiers jours de février 1809.

conséquence, écrivait à sa cour dans un sens conforme aux vues du gouvernement français, et demandait des démarches décisives tant envers l'Autriche qu'envers la Turquie. A l'égard de cette dernière puissance, le désir de Napoléon avait été prévenu. Déjà l'empereur Alexandre, qui connaissait l'arrivée d'une légation anglaise à Constantinople, sans attendre ce qui pourrait en résulter, avait envoyé un courrier dans cette capitale pour déclarer qu'il considérait le rapprochement de l'Angleterre et de la Turquie comme une déclaration de guerre, et que, si on n'expulsait pas sur-le-champ la légation anglaise, il donnerait ordre au général Prosorowski de passer le Danube. Relativement à l'Autriche, Alexandre annonçait également l'intention de parler ferme à cette puissance, et si elle remuait, de joindre les faits aux paroles. Il avait dit au duc de Vicence, dès les premiers jours de janvier, que, s'il n'y avait pas eu un concert déjà formé entre le gouvernement anglais et l'Autriche, cette dernière puissance n'aurait pas fait tant de fracas de ses armements.

Tandis que l'empereur Alexandre et son principal ministre se montraient dévoués au système français, il était permis à l'Autriche de mettre en doute la possibilité de la conservation de ce système. La maison de l'ancien ambassadeur Ra-

sumowski, maintenue à Vienne sur le même pied que pendant son ambassade, continuait à rassembler tout ce qui affichait de l'hostilité contre l'empereur Alexandre. Le parti anglo-russe, dont cette maison semblait le foyer, y appelait tous les étrangers arrivant dans cette capitale. Ainsi il s'était emparé du comte de Tolstoï, à son retour de son ambassade en France; ainsi, en ce moment encore, il se saisissait de M. de Strogonof, revenant d'Espagne. Rien de moins monarchique que les propos tenus dans ce club de l'oligarchie. Par haine pour Napoléon, on se déchaînait contre Alexandre, et l'esprit de cette société avait une telle violence, qu'on ne se fût pas fait scrupule de porter la main sur Alexandre, pour en faire retomber le contre-coup sur Napoléon. Aussi, dans une conversation particulière avec un homme sage qui alléguait, comme motif d'éviter la guerre, la liaison de ces deux princes, l'empereur François avait répondu : « Mais l'em« pereur Alexandre est-il bien ferme sur son « trône ? »

Au reste, dans cette guerre d'Autriche de 1809, les femmes aussi jouaient un grand rôle, comme dans la guerre de Prusse en 1806. A leur tête on voyait l'impératrice, comme en Prusse on avait vu la reine. Depuis le second mariage de l'Empereur, l'archiduchesse Béatrix, mère de la

jeune impératrice, s'était ouvertement prononcée contre la France. Dans un rang moins élevé figúraient d'autres femmes [1] qui formaient la société habituelle du comte de Stadion, ministre des affaires étrangères. Quel que fut le degré de leur influence sur ce ministre, ses ennemis disaient que les véritables séductions qui agissaient sur lui venaient d'Angleterre. On remarquait généralement qu'il faisait trois fois plus de dépenses qu'il n'avait de revenu [2]. Une autre observation qui se reproduit sans cesse, c'est que les hommes qui excitaient le plus vivement l'Autriche à la guerre n'étaient pas Autrichiens. Stadion lui-même et le général Stutterheim, quoique Allemands, étaient nés hors des États de cette puissance. Les agitateurs qui, avec eux, soufflaient l'incendie, étaient les Russes Rasumowski, Ouwarof, Tatischef et le cosmopolite Pozzo di Borgo. En ce moment même s'agit-il d'une mission extraordinaire, c'est encore un étranger que l'on choisit, le Hanovrien comte de Walmoden.

[1] La princesse russe Bagration, la princesse Lignowski, la comtesse de Kaunitz, et plusieurs autres.

[2] Le fait n'était pas nouveau. Dès 1802, époque où j'avais vu le comte de Stadion, envoyé d'Autriche à Berlin, on ne comprenait rien à ses dépenses. C'était incontestablement un dissipateur; mais il ne faut pas en conclure qu'il fût vendu à l'or étranger.

En se décidant à la guerre contre la France, le cabinet autrichien, trompé par le langage de la colonie russe qui faisait tant de bruit à Vienne, se persuadait que, s'il ne pouvait attendre le concours de la Russie, il obtiendrait au moins que cette puissance conservât la neutralité. C'était là ce que devait tâcher d'obtenir l'ambassadeur extraordinaire envoyé à Pétersbourg, le prince de Schwarzenberg. La lettre de l'empereur François, portée par cet ambassadeur, exprimait le désir qu'avait ce prince de maintenir ses bons rapports avec la Russie « dans les circonstances « difficiles où se trouvait l'Europe. » L'ambassadeur eut bientôt reconnu la vanité de cette espérance. Le premier mot de l'empereur Alexandre fut pour lui rappeler que plus d'une fois déjà il avait fait connaître à l'Autriche ses engagements avec Napoléon. « Que gagnerez-vous à la guerre? « Que vous fait la question d'Espagne? Notre « ennemi commun, c'est l'Angleterre, et c'est « votre conduite qui a éloigné la paix que nous « aurions pu faire avec elle. » Il renouvela l'offre de la garantie de la Russie et de la France pour le cas où l'Autriche désarmerait. Rien de plus net que le langage de l'empereur Napoléon à Paris, de l'empereur Alexandre à Pétersbourg. Les réponses du prince de Schwarzenberg furent insignifiantes et évasives à Pétersbourg,

comme celles de M. de Metternich à Paris.

Suivant le prince de Schwarzenberg, il s'en fallait beaucoup que le résultat de la mission de M. le baron Vincent à Erfurth eût été satisfaisant; la réponse de Napoléon à l'empereur François n'était pas propre à tranquilliser ce prince, et d'ailleurs, on avait encore remarqué depuis, dans des proclamations publiées par Napoléon en Espagne, certains passages faits pour augmenter les inquiétudes de l'Autriche, car ils étaient évidemment *à son adresse.* S'il faut en croire l'opinion du duc de Vicence, qui eut aussi avec le prince de Schwarzenberg des entretiens assez étendus, ce dernier ne partageait pas l'exaltation de sa cour, mais il semblait croire qu'elle était trop engagée pour redevenir pacifique, quelque désir qu'elle pût en avoir dans le moment même. Effectivement, par la correspondance de l'ambassadeur de France à Vienne, le général Andréossy, on voit qu'il y a dans la fièvre belliqueuse de la cour et des salons une sorte d'intermittence, et que, du jour au lendemain, on passe de la paix à la guerre et de la guerre à la paix.

Dans une autre conversation, l'empereur Alexandre s'expliqua d'une manière plus précise avec l'ambassadeur autrichien. Pour vous prouver, lui dit-il, que personne ne songe à vous

attaquer, nous allons encore, l'empereur Napoléon et moi, faire une démarche conciliante à Vienne. « Nous vous offrons la garantie respec« tive de la France contre la Russie, et de la « Russie contre la France. » Le prince de Schwarzenberg paraissait surpris d'entendre de pareilles déclarations. Il témoigna craindre qu'elles n'arrivassent trop tard. Selon toute apparence, cet ambassadeur n'était pas dans la confidence entière de son cabinet, pas plus que l'empereur d'Autriche lui-même. Ce prince ne se décidait à la guerre qu'en conséquence de l'opinion sans cesse répétée autour de lui que Napoléon voulait la lui faire. « Je suis bien malheureux, s'écria-t-il « un jour, cet homme-là veut détruire ma mo« narchie; eh bien! il vaut mieux prévenir qu'être « prévenu. » Une fois son consentement ainsi prononcé, la marche du ministère devint plus décidée et plus franche. Pour familiariser l'esprit des habitants avec l'idée de la guerre, on fit placer[1] en plein jour deux cents bouches à feu sur les remparts de Vienne.

Le langage du prince de Schwarzenberg à Pétersbourg s'accordait parfaitement avec l'idée que se formait sa cour de l'état peu avancé des préparatifs de Napoléon. L'empereur Alexandre,

[1] 16 février.

voyant que les garanties offertes à l'Autriche ne la satisfaisaient pas, pressa le prince de Schwarzenberg de faire connaître sans détour par quelles mesures on pourrait contenter cette puissance. Deux mesures furent indiquées par l'ambassadeur : la première que les États de la confédération rhénane remissent leurs troupes sur le pied de paix; la seconde, que la France rappelât les siennes sur la rive gauche du Rhin. Mais dans l'intervalle, l'Autriche ne commencerait-elle pas les hostilités? — La réponse de l'ambassadeur fut qu'on avait tout loisir pour la négociation, attendu que *la France ne pouvait être prête qu'en juillet.* Ainsi l'Autriche se trompe encore sur le degré d'activité dont Napoléon est capable. En 1805, elle l'attaque brusquement, parce qu'elle croit avoir sur lui plus d'un mois d'avance, toute l'armée française se trouvant rassemblée à Boulogne pour l'expédition d'Angleterre, et cette armée française était aux sources du Danube aussi promptement que l'armée autrichienne. En 1809, même illusion, même mécompte. Le tort constant du cabinet autrichien est d'oublier sans cesse quel est son adversaire; tort impardonnable après tout ce qu'a souffert la monarchie pour n'avoir pas bien apprécié Napoléon. Avec tout autre, les calculs de ce cabinet seraient justes; il possède, il a sous sa main une armée des plus

redoutables, sans compter les autres forces du pays qui pourraient, au besoin, doubler presque cette armée. Ses masses sont entières, tandis que les moyens de Napoléon sont au moins partagés; on s'exagère les dangers de la France en Espagne d'après les forfanteries des juntes insurrectionnelles; les libelles espagnols, le mémoire de Cevallos et autres, se vendent publiquement à Vienne, après avoir été soumis à la censure du gouvernement. C'est déjà une sorte de guerre déclarée à Napoléon, et ce n'est pas celle dont les coups lui sont le moins sensibles. Aussi, de son côté, s'en venge-t-il par des articles de journaux, où les provocateurs à la guerre ne sont pas épargnés, où se trouvent des allusions directes aux deux archiducs frères de l'impératrice, et quelques-unes à l'impératrice elle-même.

Au milieu de tout ce qui porte et encourage le cabinet autrichien à la guerre, la circonstance qui lui semble la plus favorable est la confiance de n'avoir rien de sérieux à craindre du côté de la Russie. Si l'on n'a pas la certitude que l'empereur Alexandre doive rester tout à fait neutre, on se persuade du moins que la guerre de ce côté ne sera pas vive, que les Russes ne se battront pas ou qu'ils se battront mal, et que, du contraste de l'opinion des généraux et officiers russes avec celle de leur gouvernement, pour-

ront sortir les chances les plus heureuses contre la France.

D'ailleurs, quand une puissance a porté ses préparatifs de guerre au point où sont arrivés ceux de l'Autriche, il lui devient presque impossible de les laisser sans emploi. Les moyens sont là; le grand effort est fait; les dépenses sont devenues telles qu'on a de la peine à y suffire. Quoique certains mouvements de la bourse de Vienne semblent annoncer la réalité de versements faits par l'Angleterre, les frais d'une si grande guerre ne sont jamais que faiblement couverts par l'or étranger. Toutes les ressources du pays même sont mises à contribution, et une fois qu'une immense consommation journalière est établie, comme on ne peut pas la continuer toujours, il lui faut une issue; la seule issue, c'est la guerre, et les financiers eux-mêmes sont les premiers à appeler la guerre comme moyen de salut. «Pour mon département, disait le chef «du ministère[1] des finances, il y a longtemps «déjà que la guerre est commencée; l'armée dé«vore tout ici; il faut qu'elle aille vivre ailleurs.»

La certitude de la guerre était reconnue à Paris comme à Vienne. Dans le mois de décembre,

[1] Le comte O'Donnel. Mêmes propos de M. Barbier, principal conseiller des finances.

M. de Metternich, ambassadeur en France, s'était rendu auprès de son gouvernement, et n'en rapportait aucune parole qui pût autoriser la moindre espérance du maintien de la paix. Napoléon en prenait son parti. Pendant six mois, il avait été prodigue de demandes d'explication et de notes pacifiques. Maintenant il est devenu muet avec l'ambassadeur autrichien, cessant de lui parler et de s'occuper de lui. Pour la cour de Vienne, ce silence est un grief. « L'Empereur ne « dit rien à M. de Metternich. » C'est être par trop exigeant.

M. de Metternich lui-même, en annonçant au duc de Cadore que sa cour avait fait sortir ses troupes du pied de paix, ajoute : « Pourquoi [1] l'Em« pereur ne m'a-t-il pas parlé ? — L'Empereur ne « vous parle plus, répondait le ministre français, « parce qu'il vous a longtemps parlé en vain, « parce que vous avez perdu auprès de lui, par « des promesses trompeuses, le crédit qu'on ac« corde au titre d'ambassadeur. » Les promesses faites antérieurement par M. de Metternich, étaient que la cour de Vienne ne donnerait pas suite à ses mesures militaires, qu'elle ferait discontinuer les exercices, qu'elle reconnaîtrait le roi Joseph, et aucune de ces promesses n'avait

[1] Le 2 mars.

été remplie. Le grief le plus sérieux allégué par M. de Metternich, était la non admission de l'empereur d'Autriche au congrès d'Erfurth, et les soupçons inspirés par cette exclusion. On lui répliquait que rien à Erfurth, et il le savait fort bien, n'avait été dirigé contre l'Autriche, et que, si la guerre éclatait, ce serait elle qui l'aurait voulu.

Immédiatement après cette conversation, l'Empereur ordonna qu'en Italie ses troupes se concentrassent, et qu'en Allemagne le quartier général fût transféré à Ulm. Il en fit informer son ambassadeur à Pétersbourg, laissant à l'empereur Alexandre le choix du plan d'opération qu'il lui plairait d'adopter. Dans le cas où la Russie voudrait agir séparément, elle devrait mettre en mouvement une bonne armée. Si elle ne voulait envoyer qu'un fort détachement, quarante mille hommes, par exemple, il conviendrait qu'elle le dirigeât sur Dresde. Du reste, disait le duc de Vicence, «l'empereur Napoléon ne ré«clame rien de l'empereur Alexandre; il attend «tout de sa loyauté.» Alexandre, de son côté, protestait que, si l'Autriche se refusait aux garanties qui lui étaient offertes, il marcherait contre cette puissance, et que Napoléon pouvait compter sur lui.

De nombreux courriers s'échangeaient entre

Paris et Pétersbourg. Si, un jour, Napoléon ne demandait rien, le lendemain il demandait beaucoup. Il se repentait de n'avoir pas, dès l'entrevue d'Erfurth, parlé à l'Autriche assez ferme pour la forcer à suspendre ses armements. Aujourd'hui encore, ce n'est que par des menaces prêtes à se réaliser qu'on peut la faire passer de l'excès de la confiance au découragement. Qu'une armée russe, disait l'Empereur, se montre sur les bords du Danube pour marcher en Transylvanie; qu'une autre soit prête à entrer dans la Galicie autrichienne; qu'enfin le cabinet russe prenne un langage et des moyens capables de conserver la paix ou d'abréger la guerre. A ces demandes on faisait toujours les plus satisfaisantes réponses. Cependant, au milieu des démonstrations les plus empressées de l'empereur Alexandre, il paraît qu'il y eut, de sa part, un moment d'hésitation; car nous lisons dans une lettre de Napoléon au duc de Vicence : « Remettez les traités sous les yeux de ceux qui « les oublient. » Et la lettre citait particulièrement le paragraphe 2 de l'article 10 du traité d'Erfurth, qui effectivement assure à la France, pour le cas d'une guerre avec l'Autriche, la coopération de la Russie. L'hésitation avait été mal interprétée, ou attribuée à une cause qui n'était pas la vraie. Nous aurons incessamment

occasion de signaler le point délicat qui est destiné à former un long sujet de discussion entre les deux empereurs.

Les événements marchaient vite. Résolue à la guerre, l'Autriche, même avant de la déclarer, se dispensait des devoirs de la paix. Le 17 mars, un officier français, porteur de dépêches du chargé d'affaires de France à Vienne pour le ministre français à Munich, fut arrêté à Braunau, quoique muni des passe-ports les plus réguliers. Ses malles furent ouvertes, son portefeuille forcé, les dépêches saisies, décachetées et envoyées à Vienne. Assurément, des représailles étaient permises; un courrier autrichien fut intercepté à Nancy. Les lettres du comte de Stadion à M. de Metternich révélèrent encore d'autres procédés non moins contraires aux lois de l'honneur. L'une de ces lettres chargeait M. de Metternich de remettre une déclaration de sa cour, datée du 27 mars. Cette déclaration, qui exprimait le refus des garanties offertes par la Russie et par la France, était une véritable notification de rupture, quoique le cabinet autrichien ne la regardât pas comme telle, car il n'ordonnait pas à son ambassadeur de demander ses passe-ports après l'avoir remise, et cependant les hostilités étaient commencées avant même que le courrier qui la portait

eût pu être arrivé à Paris. On a peine à s'expliquer ces violations, si familières à l'Autriche, de tous les droits de la paix et même de la guerre. Le fruit qu'on en recueille en compense rarement la honte. En cette circonstance, on ne peut les attribuer qu'à l'aveuglement qui croyait surprendre Napoléon, sinon désarmé, du moins dans un état d'armement qui ne lui permît pas de résister aux masses soudainement lancées contre lui. Cette confiance du cabinet n'était pas commune à la population. La veille du jour où l'on allait tirer l'épée, on apercevait à Vienne, même chez les hommes les plus ardents, un mouvement d'inquiétude[1], tel qu'on n'eût pas demandé mieux que de reculer, si on eût pu le faire sans déshonneur. On avait fait une remarque semblable en Prusse, peu de jours avant la bataille d'Iéna. Retourner en arrière n'était plus possible.

Le succès définitif des puissances coalisées contre la France en 1815 ayant rendu la dissimulation moins nécessaire pour les temps antérieurs, ce n'est plus maintenant dans les déclarations et les manifestes de 1809 qu'il faut

[1] Parmi les lettres interceptées, il y en avait une dans laquelle on disait à M. de Metternich : « Je remarque avec douleur « que l'enthousiasme tiédit. »

chercher le motif du refus fait alors par l'Autriche des garanties que lui offraient la Russie et la France. Ces volumes de raisonnements embarrassés ne sont qu'un long mensonge. Le défenseur officiel des ennemis de Napoléon, M. Schœll, expose avec franchise le motif vrai de ce refus. Selon lui, en 1809, « il ne s'agissait pas[1], pour « l'Autriche, de s'assurer la tranquille possession « des États que le dernier traité lui avait laissés; « elle espérait que les conjonctures actuelles lui « permettraient de briser les conditions onéreu- « ses de ce traité, et de rentrer dans l'intégrité « de ses possessions. » Le même écrivain, tout en critiquant le rapport fait à Napoléon sur la rupture par son ministre des affaires étrangères, reconnaît sans détour la vérité de l'assertion principale énoncée dans ce rapport. « Le minis- « tre de France prouve[2] très-bien, dit-il, ce qui, « aux yeux de tout homme impartial, ne peut « pas être douteux, savoir, que l'Autriche avait, « depuis la paix de Presbourg, préparé les moyens « de se débarrasser de ce traité et de reprendre « son ancien rang dans le système politique de « l'Europe, et que, voyant Bonaparte occupé en « Espagne, elle avait pensé que le moment d'é-

[1] Tome IX, pag. 223.
[2] Tome IX, pag. 239.

« clater était arrivé. » Après de pareils aveux, faits depuis 1815, on voit quelle croyance méritent les allégations de la cour de Vienne en 1809. Il en est une cependant que nous ne pouvons passer sous silence. C'est celle d'une prétendue insinuation que lui aurait faite la France pour l'appeler à un partage de l'empire ottoman, proposition dont l'injustice aurait révolté la délicatesse de l'Autriche. Rien de plus évidemment faux que cette allégation. L'ensemble des faits que nous avons précédemment racontés prouve, au contraire, qu'à diverses époques l'Autriche n'eût pas demandé mieux que de prendre part à un pareil partage, qu'elle en a même laissé apercevoir le vœu; et enfin il est notoire que son grief le plus vif contre le congrès d'Erfurth est dans la pensée que les deux empereurs se sont, à cet égard, arrangés sans elle.

Le 6 avril, l'archiduc Charles adresse une proclamation à son armée. Déjà, dans la guerre de 1805, on avait, non sans surprise, aperçu le mot de *liberté* dans quelques publications autrichiennes. Aujourd'hui c'est la liberté qui forme le texte de sa belliqueuse éloquence. A l'imitation des juntes d'Espagne, l'Autriche parle « du salut de la patrie, de la liberté de l'Europe « réfugiée sous ses bannières. » Elle ne veut

que « délivrer les peuples de leur oppres-
« seur. »

Un trait particulier distinguait la proclamation de l'archiduc Charles: « Bientôt, ajoutait-il, des « troupes étrangères, étroitement unies avec « nous, combattront avec nous l'ennemi com-« mun. » Quelles sont ces troupes étrangères? S'agit-il de troupes anglaises? Une expédition anglaise aura lieu plus tard, mais séparée, et pour un intérêt purement anglais, dans l'île de Walcheren. L'archiduc Charles comptait-il sur le concours de la Prusse et même de la Russie? on peut le supposer. Par une correspondance du général Grunne, l'homme de confiance de l'archiduc, avec le comte de Stadion, on voit que ce dernier promettait d'avance au généralissime le secours « de toutes les nations mécontentes, » au premier rang desquelles il plaçait la Russie et la Prusse. En ce qui concernait la Russie, l'assertion pouvait être téméraire; pour la Prusse elle ne l'était pas, quoiqu'elle doive être trompée par l'événement. Les sentiments de la cour de Kœnigsberg n'étaient pas douteux, et, dans cette cour comme à Vienne, on se persuadait qu'il ne serait pas impossible de rallier la Russie à une commune entreprise.

Dans le mois de décembre 1808, le roi Frédéric-Guillaume avait fait connaître au gouver-

nement français qu'il se proposait de faire, avec la reine, un voyage à Pétersbourg. Napoléon, assuré alors de l'empereur Alexandre, n'y vit aucun inconvénient. Il fit écrire à ses agents que ce voyage ne lui déplaisait pas, et ne devait donner lieu à aucun mauvais bruit. Arrivé en Russie, le roi de Prusse ne tarda pas à se convaincre que, si l'esprit de la noblesse était en général opposé à l'alliance française, cet esprit n'était pas celui de l'empereur et de son cabinet. Dès lors il dut renoncer à une espérance qu'il se garda même de laisser entrevoir. « Je ne serais « pas allé à Vienne, disait-il à l'ambassadeur de « France, mais chez l'ami intime de l'empereur « Napoléon, la chose est bien différente; c'est la « reconnaissance qui m'amène ici. » Quoique nous ne pensions pas qu'il y ait eu aucune conversation politique entre le roi et l'empereur Alexandre, ainsi que l'assurait ce dernier, nous croyons que le roi, ayant reconnu l'impossibilité actuelle d'amener ce prince à entrer dans les projets de la cour de Vienne, se réduisit à invoquer son assistance pour obtenir une réduction sur les sommes dont il était encore débiteur envers le gouvernement français. Lorsque, deux ou trois ans plus tard, le roi prêtera encore l'oreille aux propositions du cabinet autrichien, il ne dissimulera pas qu'il n'a aucune espérance

de concours du côté de la Russie. En Prusse, le gouvernement paraîtra immobile, mais il favorisera sous main tout ce qui pourra agiter la population et la tenir prête à saisir les chances que la fortune viendrait à lui offrir.

Indépendamment des sociétés secrètes déjà formées dans le dessein de chasser les Français de l'Allemagne, il s'était établi à Kœnigsberg, avec le consentement[1] du roi, une confédération qui s'intitulait Société morale et scientifique, dont le but était « de ranimer les courages, de « mûrir les résolutions, et de préparer les forces « nécessaires pour tirer une glorieuse vengeance « de l'implacable ennemi de la monarchie prus- « sienne. » Afin de soustraire à Napoléon la connaissance de cette confédération autorisée, on eut soin de la fondre dans les rangs et sous le voile du *Tugendbund*, société privée, dont le gouvernement a affecté quelquefois de blâmer les écarts. Ces dispositions du gouvernement prussien étaient parfaitement connues du principal auteur de la guerre prête à éclater, le comte de Stadion, et ce ministre ne négligeait rien pour porter les chefs les plus entreprenants du parti antifrançais à des résolutions extrêmes, de nature à entraîner dans le même mouvement

[1] Marquis de Lucchesini.

et l'armée, et le roi lui-même, malgré son apparente résistance.

L'un des hommes sur lequel on comptait le plus pour donner l'impulsion à un ébranlement général, était le fils du dernier duc de Brunswick, tué à Iéna. Privé des États paternels, ce prince avait reçu de son oncle, par héritage, le duché d'Oels en Silésie. C'est dans cette province prussienne qu'il rassemblait des bandes de mécontents, certain de l'assentiment tacite du roi, aussi longtemps qu'il ne s'élèverait pas de plaintes de la part de la France, aidé des subsides de l'Angleterre, et encouragé par l'Autriche, qui mettait à sa disposition un district de la Bohême pour y réunir ses hommes, ses provisions et ses armes. Cette dernière puissance lui promettait en outre de le seconder par des diversions en Franconie et en Saxe, comme il le serait dans le duché de Brunswick, où il avait beaucoup de partisans, dans la Hesse électorale et dans les autres principautés dont se composait le royaume de Westphalie. En effet, des germes d'insurrection fermentaient dans tous ces pays, comme à Berlin, comme dans l'armée prussienne, et ce n'était pas sans des données de quelque valeur que la cour de Vienne regardait la Prusse comme devant être l'un de ses infaillibles auxiliaires. Une victoire éclatante de l'armée autrichienne au

début de la campagne, aurait certainement fait éclater partout l'incendie; mais cette condition d'une première victoire était indispensable, et le comte de Stadion croyait bien qu'elle ne lui manquerait pas, tant il se flattait d'avoir, dans ses préparatifs, une longue avance sur ceux de Napoléon. De là l'explosion brusque de la guerre, au mépris de tous les droits et de tous les usages, sans déclaration préalable, et malgré la présence de M. de Metternich à Paris, où il négociait encore.

La proclamation de l'archiduc Charles, datée du 6 avril, en était le premier acte. Le 8, l'agression commença sur tous les points, et contre tous les pays alliés ou dépendants de la France, en Pologne comme en Italie, en Bavière, en Franconie et dans le Tyrol. Partout des proclamations accompagnaient la marche des troupes; partout ces proclamations appelaient les peuples à l'insurrection. Ce serait une guerre de propagande révolutionnaire, si les mots de *liberté* et de *patrie* ne rendaient pas un son faux dans la bouche des monarques absolus. Le 9 avril, jour même où il franchissait l'Inn, l'archiduc dénonçait la guerre au roi de Bavière et au maréchal français Lefebvre, qui se trouvait à Munich, et devait prendre le commandement des troupes de ce prince. Il engageait le roi à ne voir dans

les Autrichiens que des libérateurs, armés uniquement «contre l'ennemi de l'indépendance «générale de l'Europe,» et éloignés de toute idée de conquête. Les réponses de la Bavière et des autres princes de la confédération flétrirent, comme un insigne attentat au droit des gens, une invasion qui n'avait été précédée d'aucune déclaration de guerre, et surtout ces appels aux peuples, qui n'étaient qu'une provocation à la révolte contre leurs gouvernements[1].

En Pologne, l'archiduc Ferdinand, commandant un corps de 40,000 hommes, avait pour mission spéciale, après avoir soumis ou écrasé la poignée de Polonais commandée par le prince Poniatowski, de se porter sur les frontières de la Prusse, afin d'encourager le parti belliqueux qui existait à la cour de Kœnigsberg, et de déterminer l'accession de cette puissance à la guerre.

En Italie, l'archiduc Jean, qui, par de longues intrigues dans cette contrée, croyait s'y être acquis beaucoup de partisans; qui, surtout, se trouvant à la tête de plus de 85,000 hommes, ne doutait pas d'un sucès facile sur la faible ar-

[1] «Toutes ces pièces, dit M. de Schœll, appelaient les peuples «à l'insurrection, sans le concours des gouvernements.» C'était en effet les appeler à l'insurrection contre leurs gouvernements, puisque ceux-ci étaient les alliés de la France.

mée du prince Eugène Beauharnais, comptait beaucoup sur le soulèvement des populations contre la France, et le commissaire général auprès de son armée, le comte de Goës, avait déjà un travail tout prêt pour la formation de gouvernements insurrectionnels à Venise, à Milan, en Toscane et jusqu'en Piémont. Les listes des personnages italiens, dont devaient se composer ces gouvernements, auraient pu être des listes de proscription. Napoléon, lorsqu'elles tomberont entre ses mains, voudra beaucoup ignorer, et là où il ne pourra pas ignorer, il ne voudra pas croire.

Le pays où la révolte avait été le mieux organisée, était le Tyrol. Un vieux sentiment d'affection de ces montagnards pour leurs anciens maîtres eût pu rendre excusable leur infidélité envers le roi de Bavière, si leur ignorance et le fanatisme de leurs chefs n'eussent donné à l'insurrection le plus hideux caractère de férocité et de barbarie. C'était au moment même où l'archiduc Charles invitait le roi Maximilien à la neutralité, que les généraux Jellachich et Chateler excitaient les Tyroliens à l'expulsion des Bavarois et à leur extermination.

CHAPITRE V.

GUERRE D'AUTRICHE.

Départ de l'Empereur pour l'armée. — Occupation des deux rives du Danube par les Autrichiens. — Même mesure adoptée par Napoléon. — Lenteurs de l'archiduc Charles. — Activité de l'Empereur. — Proclamation de l'Empereur à l'armée. — Campagne de cinq jours. — Allocution de l'Empereur aux troupes de Bavière et de Wirtemberg. — Bataille d'Abensberg. — Entrée des Autrichiens à Ratisbonne. — Prise de Landshut. — Bataille d'Eckmühl. — Attaque et prise de Ratisbonne. — Résultats de la campagne de cinq jours. — Proclamation de l'Empereur à l'armée. — Distribution de récompenses. — Ordres de l'Empereur au prince Eugène, en Italie; à Bernadotte, en Saxe; au prince Poniatowski, en Pologne. — Lettre de l'archiduc Charles à l'Empereur. — Bataille d'Ebersberg. — Marche de l'Empereur sur Vienne. — Capitulation de Vienne. — Proclamation de l'Empereur à l'armée. — Bulletins sévères pour les promoteurs de la guerre. — Batailles de Gross-Aspern et d'Essling. — Rupture des ponts du Danube. — Retraite des Français dans l'île de Lobau. — Jonction de l'armée d'Italie avec la grande armée. — Retraite de l'archiduc Jean devant le prince Eugène. — Proclamation de l'Empereur à l'armée d'Italie. — Insurrection dans le Tyrol. — Insurrection dans le nord de l'Allemagne. — Tentative sur Magdebourg. — Révolte dans la Hesse. — Défection du major prussien Schill. — Schill déclaré déserteur par son gouvernement. — Défaite et mort de Schill à Stralsund. — Légion

noire du duc de Brunswick-Oels. — Marche brillante et embarquement de la Légion noire. — Négociations entre la Prusse et l'Autriche. — Combat devant Varsovie. — Le prince Poniatowski à Praga. — Patriotisme des habitants de Varsovie. — Avantage remporté à Gura par le prince Poniatowski. — Conduite équivoque du corps auxiliaire russe. — Point délicat de controverse entre Napoléon et Alexandre. — Dispositions antifrançaises des généraux russes. — Doute momentané de Napoléon sur la bonne foi d'Alexandre. — Inaction du corps d'armée russe. — Aveu du prince Galizin sur les causes de l'inaction de ce corps d'armée. — Retour de confiance entre Napoléon et Alexandre. — Consentement de Napoléon au traité entre la Russie et la Suède. — Attitude respectivement menaçante des Russes et des Polonais. — Dévouement des Polonais à la France.

Si l'Autriche s'était gravement méprise en supposant que l'empereur des Français ne serait en état d'agir qu'au mois de juillet, Napoléon s'était aussi, sous le même rapport, trompé à l'égard de l'Autriche; mais, de son côté, l'erreur était moindre. Par les lettres du prince de Neuchâtel, major général, au roi de Bavière et à plusieurs maréchaux, on voit que l'Empereur ne s'attendait à être attaqué que vers la fin d'avril. Aussi était-il à Paris, et le prince de Neuchâtel seulement à Strasbourg, lorsque l'Autriche avait déjà envahi la Bavière. Le 12 au soir, le télégraphe lui apporta la nouvelle de cette invasion.

Le 13, à deux heures du matin, il partait pour l'armée. Le 16[1], il était à Louisbourg, chez le roi de Virtemberg; il vit, le même jour, le roi de Bavière à Dillingen, et, le 17 au matin, il arrivait à Donawerth, où il établit son quartier général. Dans les huit jours d'avance que l'archiduc Charles eut sur Napoléon, du 8 au 17 avril, combien, en pareille circonstance, Napoléon aurait obtenu d'avantages sur une armée à laquelle aurait manqué son général en chef!

Instruit par sa longue étude de la guerre et par sa propre expérience en 1796, l'archiduc Charles[2] regardait comme un axiome incontestable, que « la possession des deux rives du Da-« nube, de Ratisbonne à Donawerth, livrait, à « toute armée belligérante dans l'Allemagne mé-« ridionale, la clef d'une victoire assurée. » En conséquence de ce principe, pour se rendre maître d'un terrain si important à ses yeux, il avait cru devoir occuper la Bavière avec son armée princi-

[1] Étant alors ministre auprès du grand-duc de Bade, j'allai saluer l'Empereur à son passage à Darmstadt. Après m'avoir fait diverses questions sur ce que nous pouvions savoir des mouvements de l'armée autrichienne, se souvenant que j'avais été administrateur général de la Prusse pendant l'occupation de 1807 et 1808, il me dit qu'il m'appellerait bientôt pour remplir les mêmes fonctions à Vienne. Il me tint parole.

[2] Voir son ouvrage sur la stratégie.

pale, en donnant la main par Ratisbonne au corps rassemblé en Bohême sous les ordres du comte de Bellegarde. Selon le général Stutterheim, ce dernier corps était de 49,000 hommes. L'archiduc avait, sous ses ordres immédiats, 126,000 hommes, dont 14,000 de cavalerie; ensemble 175,000 hommes.

Ainsi que l'archiduc Charles, Napoléon avait senti le besoin de s'assurer des deux rives du Danube. Aussi avait-il partagé les troupes françaises en deux grands commandements, l'un pour Davoust sur la rive gauche, l'autre pour Masséna sur la rive droite de ce fleuve. Au centre se trouvaient les troupes de la confédération du Rhin, les Bavarois sous les ordres du maréchal Lefebvre, les Virtembergeois sous les ordres du général Vandamme. Informé de cette situation de l'armée française, l'archiduc Charles s'était proposé d'écraser le centre, composé des troupes confédérées, et de se faire jour entre les deux corps de Masséna et de Davoust en même temps qu'il opérerait sa jonction avec Bellegarde auprès de Ratisbonne. Le projet était bien entendu et d'une exécution facile. Un excès de prudence de l'archiduc, ou bien l'invincible lenteur des Autrichiens, le fit échouer. L'occasion était d'autant plus favorable, que le prince de Neuchâtel, qui dut pendant quelques jours suppléer Napo-

léon, sembla prendre plaisir à mettre au grand jour combien il y a loin de l'homme d'un talent de second ordre à l'homme de génie. Au mépris des instructions plusieurs fois renouvelées de l'Empereur, qui, pour le cas d'une attaque imprévue, avait recommandé de concentrer l'armée sur l'un des points du Danube, le prince de Neuchâtel avait ordonné des mouvements qui mettaient entre les deux masses françaises une distance de trente-cinq lieues. A peine arrivé sur le terrain, l'Empereur voit le mal et se hâte de le réparer. Pour avoir l'armée entière sous sa main, il fait revenir plus près de lui Davoust, qui est à Ratisbonne; il fait avancer Masséna, qui est à Augsbourg, et qui a des divisions plus éloignées encore. Une lettre qu'il écrit à ce dernier, datée de Donawerth, le 18, expose ses vues et renferme le secret de tous les succès qu'il va obtenir. « L'archiduc Charles, dit Napoléon, a débouché à Landshut sur Ratisbonne... Davoust, « partant de Ratisbonne, marche sur Neustadt. « Ce maréchal agira avec les Bavarois, et peut s'en « tirer honorablement; mais l'ennemi est perdu « si votre corps et celui d'Oudinot débouchent « avant le jour sur Pfaffenhofen et tombent sur « les derrières de l'archiduc... » A cette lettre, écrite sous sa dictée, l'Empereur avait ajouté de sa main : « Activité, vitesse, je me recommande

« à vous. » L'exécution ne peut pas être aussi rapide que la pensée de l'Empereur; mais elle le fut autant que pouvaient le promettre la vivacité et l'énergie de l'armée la plus leste qui ait jamais existé. Une proclamation annonça l'arrivée de l'Empereur à l'armée :

« Soldats,

« Le territoire de la confédération a été violé. Le « général autrichien veut que nous fuyions à l'as« pect de ses armes, et que nous lui abandonnions « nos alliés. J'arrive avec la rapidité de l'éclair.

« Soldats, j'étais entouré de vous, lorsque l'em« pereur d'Autriche vint à mon bivouac de Mora« vie; vous l'avez entendu implorer ma clémence « et me jurer une amitié éternelle. Vaincue dans « trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre gé« nérosité; trois fois elle a été parjure! Nos suc« cès nous sont un sûr garant de la victoire qui « nous attend.

« Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi « reconnaisse son vainqueur.

« Signé NAPOLÉON. »

Le 19, les ordres donnés par l'Empereur s'exécutaient dans les deux corps d'armée, et chaque

corps obtenait, en marchant, des avantages sur l'ennemi.

Masséna, parti d'Augsbourg avec la tête des divisions d'Oudinot, et arrivé à six heures du matin à Pfaffenhofen, y rencontra 3 ou 4,000 Autrichiens qu'il dispersa, en leur faisant 300 prisonniers.

De son côté Davoust, qui se portait sur Neustadt, battit les Autrichiens à Peyssing et à Tann. Il fit 7 à 800 prisonniers et causa à l'ennemi une perte de 2,000 hommes. Ce fut là le début de la campagne de cinq jours, qui va conduire Napoléon à Vienne. En vingt-quatre heures, le sort de la guerre fut, pour ainsi dire, fixé; elle changea de nature, et l'armée autrichienne, dont tous les plans étaient combinés pour l'attaque, se trouva placée sur la défensive.

Le 20, les dispositions de l'Empereur eurent pour objet de détruire les corps de l'archiduc Louis et du général Hiller, formant la gauche de l'archiduc Charles. Dans ce dessein, il profite d'une ouverture de cinq lieues environ que l'archiduc a laissée entre ses corps et celui du général Hiller. Le point où l'archiduc soupçonnait le moins la présence de Napoléon, est précisément celui où se place l'Empereur. C'est à la tête des troupes de Bavière et de Virtemberg qu'il va combattre. Tandis qu'on cherche à soulever ces

troupes contre lui, il se plaît à leur donner la plus éclatante preuve de confiance. Avant de les mener au combat, il leur adresse des paroles faites pour enflammer leur courage. Il rappelle aux Bavarois que, de tout temps, l'Autriche a menacé leur indépendance; que, depuis plus de deux cents ans, ils luttent contre elle; mais que cette fois il veut les rendre si puissants qu'ils suffiront seuls pour lui résister. Il parle aux Virtembergeois de leurs glorieux combats contre l'Autriche, lorsqu'à une autre époque ils servaient dans l'armée prussienne, et des derniers avantages qu'ils avaient obtenus contre les Prussiens eux-mêmes en Silésie. Ces discours étaient répétés aux troupes en langue allemande. Le prince royal de Bavière s'en faisait l'interprète pour les Bavarois. La confiance de l'Empereur ne fut point trompée. Bavarois et Virtembergeois rivalisèrent de bravoure et de dévouement. Le maréchal Lannes, avec ses deux divisions françaises, força l'extrême gauche des Autrichiens, et culbuta tout ce qui était devant lui. L'ennemi déconcerté se retira en laissant aux vainqueurs huit drapeaux, douze pièces de canon et un nombre de prisonniers considérable, que les bulletins français portent jusqu'à 18,000. L'Empereur témoigna sa satisfaction aux troupes confédérées en embrassant en leur présence le

prince royal de Bavière. Ce n'était pas sur un seul terrain que l'on avait combattu. Des affaires avaient eu lieu sur dix points différents, devant Abensberg, à Kirkdorf, Rohr, Rottembourg, Siegenburg et Birwang. Cette série de combats prit le nom de bataille d'Abensberg, à cause de la vivacité et de l'importance de l'action engagée devant ce bourg. Pendant ces glorieux combats, le maréchal Davoust avait contenu les masses de l'archiduc Charles en même temps que Masséna poussait sa droite vers Landshut par Freyssing et Mosbourg, de manière à enlever à l'archiduc Charles « sa ligne[1] d'opération et sa protection « qui était l'Iser. »

La journée d'Augsbourg et cette marche de Masséna préparaient, pour le lendemain 21, le combat et la prise de Landshut. Il est un point où, ce même jour 20, l'archiduc obtint un léger avantage. En quittant Ratisbonne afin de se rapprocher de l'Empereur, le maréchal Davoust avait laissé, pour la garde du pont de cette place, mille hommes du 65e régiment. Le colonel de ce corps pouvait trouver là une admirable occasion de gloire. Il eût suffi de fermer les portes de la ville et de garder les remparts, de les garder quelques heures de plus. Les sol-

[1] Termes d'une lettre adressée, le 19, à Masséna par Napoléon.

dats ne demandaient pas mieux, et ils l'avaient prouvé en repoussant avec vigueur, le 19, une avant-garde autrichienne, qui s'était présentée sur le pourtour de la ville et faisait effort pour s'avancer jusqu'au pont. Un sentiment louable, la crainte de sacrifier inutilement ses soldats, avait porté le colonel à promettre de se rendre, le 20 à quatre heures, s'il n'était pas secouru auparavant. Il ne le fut pas avant l'heure fixée, et mit bas les armes à six heures du soir. Le corps du prince de Lichtenstein, à peine entré dans Ratisbonne, fut obligé de l'évacuer dans la nuit. Ainsi, une résistance de quelques heures de plus, en conservant cet important passage, eût coupé la retraite à l'archiduc Charles, et la guerre pouvait finir là où elle avait commencé, entre l'Iser et le Danube. C'était là, en effet, que l'Empereur s'attachait à enfermer l'archiduc, dans la pensée qu'il avait toujours en ses mains les clefs de Ratisbonne. Pour éloigner les Autrichiens de cette place, Davoust et Lefebvre avaient ordre d'agir de façon à les replier sur la grande Laber.

Dans ce même moment, l'Empereur, avec les confédérés et le maréchal Lannes, marchait sur Landshut. Cette ville étant le dépôt général de l'armée autrichienne, la route se trouvait encombrée de chariots et de bagages, qui jetèrent,

dans la retraite des Autrichiens, un incroyable désordre. C'était un chaos, un bouleversement où la défense devenait extrêmement difficile, et où les pertes furent considérables. Cependant la place offrait un obstacle qui semblait invincible. Il fallait franchir un pont déjà embrasé et protégé par les moyens de défense les plus terribles. Un aide de camp de l'Empereur, le général Mouton[1], s'y élance, à la tête d'une compagnie de grenadiers, en criant d'une voix de tonnerre : « Marchez, et « ne tirez pas! » Ils marchent, et ne tirent pas. Arrêtés devant une porte, ils l'enfoncent à coups de hache, et pénètrent dans les rues, où le combat recommence avec fureur. Le général Lannes, le général bavarois Wrède s'étaient précipités sur les pas des grenadiers, et une horrible mêlée ensanglante la ville. Masséna, qui arrivait devant la place, sur la rive droite de l'Iser, rendit pour les Autrichiens une plus longue résistance impossible, et le général Hiller fut contraint de se retirer en laissant derrière lui trente pièces de canon, neuf mille prisonniers, six cents caissons attelés, et trois mille voitures de bagages.

Maître de Landshut, l'Empereur en repartit, le lendemain 22, avec les corps de Lannes et de

[1] Depuis comte de Lobau.

Masséna ; mais le dernier ne put le suivre que de loin. A deux heures de l'après-midi, Napoléon arriva vis-à-vis d'Eckmühl, où l'armée autrichienne était en position sous les ordres de l'archiduc. Jusque-là Davoust s'était contenté de tenir les Autrichiens en échec. Il fit commencer le feu quand il entendit le canon de l'Empereur. « On vit alors, dit le bulletin fran« çais, l'un des plus beaux spectacles qu'ait offerts « la guerre : » cent dix mille ennemis attaqués sur tous les points, tournés par la gauche, et successivement dépostés de toutes leurs positions. Quinze mille prisonniers, douze drapeaux, une grande quantité d'artillerie, furent les brillants résultats de la bataille. Le titre de prince d'Eckmühl sera la récompense des services rendus par Davoust dans cette campagne, comme l'avait été pour lui le titre de duc d'Auerstaedt dans la campagne de 1806.

L'armée de l'archiduc quitta, dans la nuit, la rive droite du Danube, par la seule route ouverte à son passage, le pont de Ratisbonne. Avant de marcher sur cette ville, l'Empereur prescrivit d'autres dispositions non moins pressantes. Il fit diriger Masséna sur Passau, point important à l'embouchure de l'Inn dans le Danube, et le maréchal Bessières sur Braunau. Celui-ci devait être soutenu par les corps de

Lefebvre, de Vandamme, d'Oudinot, et par la division Saint-Hilaire. Ces ordres donnés, l'Empereur se mit lui-même à la poursuite de l'archiduc, avec les corps des maréchaux Lannes et Davoust. Un pont de bateaux, construit à la hâte par les Autrichiens, fournit à leur retraite une deuxième voie, qui ne fut pas immédiatement connue par notre armée. Cependant le maréchal Lannes y parvint assez à temps pour harceler le corps de réserve qui s'y entassait en désordre, et pour lui causer une grande perte. La vivacité de la poursuite fut telle, que nos troupes faillirent entrer dans Ratisbonne avec l'ennemi ; mais, ce coup de main manqué, prendre la place n'était pas une œuvre facile; il fallait une attaque de vive force, une escalade. Nulle difficulté n'arrête le maréchal Lannes; des échelles sont apportées des villages voisins, et on se prépare à l'assaut. En ce moment, une balle de carabine frappe l'Empereur au pied droit; ce n'est qu'une contusion, mais le bruit se répand vite qu'il est blessé ; on accourt, on se presse. Pour dissiper l'inquiétude, le tambour rappelle le soldat dans les rangs ; l'Empereur, remonté aussitôt à cheval, les parcourt au milieu des cris de joie et des témoignages de la plus vive affection.

Cependant les premiers efforts tentés contre

la place ont été malheureux. Les hommes qu'on envoie pour descendre dans le fossé tombent sous le feu de la mitraille; d'autres les suivent et succombent; on hésite. Lannes alors, saisissant une échelle, s'écrie: « Vous allez voir que « votre maréchal est encore grenadier. » On se précipite autour de lui, avec lui; en un instant le fossé est franchi et la brèche enlevée. Une partie de la ville est en feu, on s'y bat avec fureur. Tout à coup un commandant autrichien montre aux Français un parc de caissons, en disant: « C'est de la poudre, nous allons tous « sauter. » Aussitôt le combat est suspendu, Autrichiens et Français se jettent sur les caissons, et les retirent du milieu des flammes. Les six bataillons autrichiens laissés dans la place pour sa défense, mirent bas les armes. On retrouva dans la ville presque tous les hommes du 65e régiment.

La prise de Ratisbonne par les Français termina la campagne de cinq jours qui, d'une guerre d'agression, fit pour l'Autriche une guerre de défense; qui, d'une guerre que devaient soutenir l'insurrection générale de l'Allemagne et l'accession de la Prusse, fit une guerre privée où tous les périls furent pour l'Autriche seule; qui, de Munich, où la guerre avait commencé, la transportait sous les murs de Vienne, en donnant

aux Français la possession de cette capitale. C'est là que maintenant va courir Napoléon.

Dans toute autre vie que celle de l'Empereur, cette œuvre des cinq jours serait un phénomène auquel nul autre ne pourrait se comparer. Avec Napoléon, on est sans cesse obligé de redire, comme Tite-Live pour Annibal, que la campagne dont on s'occupe est la plus étonnante, la plus extraordinaire [1] de toutes.

Suivant le général Stutterheim, au moment où l'archiduc Charles quitta Ratisbonne, il ne lui restait plus que 78,000 hommes, en y comprenant le corps du général Bellegarde, dont une partie seulement, sous les ordres du comte de Kollowrath, avait pris part aux combats sur la rive droite du Danube. Ainsi, de l'aveu même des Autrichiens, en admettant qu'il restât environ 40,000 hommes au général Hiller, leur perte aurait été, du 19 avril au 24, de 50 à 60,000 hommes, en blessés, tués et prisonniers. Cette évaluation est à peu près d'accord avec les bulletins français.

Après cinq journées si prodigieuses, l'Empereur devait des éloges à l'armée; il les lui donna par une proclamation du 24 avril : « Soldats,

[1] « Bellum maximè omnium memorabile quæ unquam gesta « sint. »

« leur dit-il, vous avez justifié mon attente. Vous « avez suppléé au nombre par votre bravoure; « vous avez glorieusement marqué la différence « qui existe entre les soldats de César et les « cohues armées de Xercès... » Après l'énumération des résultats déjà obtenus, il ajoutait: « Naguère l'ennemi a traversé l'Inn et envahi le « territoire de nos alliés; naguère il se promettait « de porter la guerre au sein de notre patrie. « Aujourd'hui, défait, épouvanté, il fuit en dé- « sordre; avant un mois nous serons à Vienne. » La promesse n'avait rien de présomptueux. Il ne s'écoulera pas vingt jours avant qu'elle soit remplie.

On a mis en question si, au lieu de se diriger sur Vienne, l'Empereur n'eût pas dû poursuivre en Bohême l'archiduc Charles, et y achever la ruine de cette armée. Quels que soient les obstacles qu'il rencontrera dans le parti qu'il a embrassé, et il en est qui ne peuvent pas être prévus, on doit croire que ce parti fut encore le meilleur.

Ce fut à Ratisbonne que Napoléon, ayant passé en revue les corps présents, accorda les premières baronnies avec des dotations transmissibles. Ces distinctions étaient distribuées, en quelque sorte, au concours, sur la présentation des chefs et des corps eux-mêmes

qui en ratifiaient la justice par leurs acclamations.

De cette ville, et en conséquence des derniers événements, l'Empereur donne de nouvelles directions aux corps éloignés de lui. Il prescrit à Eugène de manœuvrer pour faire sa jonction avec la grande armée, pour couper de Vienne l'archiduc Jean, et, s'il est possible, couper aussi les troupes du Tyrol. Il rappelle de Dresde Bernadotte avec les troupes saxonnes, pour lui confier le soin de poursuivre l'archiduc Charles, en remplacement de Davoust qui se reporterait sur la rive droite du Danube et se joindrait au mouvement de l'armée sur Vienne. Quant au corps du duché de Varsovie, Napoléon, vu l'éloignement, s'en rapporte à la prudence du prince Poniatowski, et cependant il lui conseille d'entrer en Galicie.

L'archiduc Charles, qui n'avait point partagé les illusions de sa cour, sentait mieux qu'elle toutes les conséquences des échecs qu'il venait d'essuyer. Persuadé qu'il convenait de tenter les voies de l'accommodement, il écrivit à l'Empereur comme pour proposer un échange de prisonniers; ensuite il ajoutait : « Je me sens flatté, « Sire, de combattre avec le plus grand capitaine « du siècle. Je serais plus heureux, si le destin « m'avait choisi pour procurer à ma patrie le

« bienfait d'une paix durable. » La proposition était vague et ne pouvait interrompre en rien les mouvements de l'armée. L'Empereur la reçut à Burghausen le 1er mai. Il fut peu touché du style courtois [1] de l'archiduc, et ne se pressa pas de lui répondre.

Le grand mouvement était imprimé; l'armée française, poussant devant elle le corps du général Hiller, s'était rendue maîtresse des importantes places de Passau et de Braunau; elle avait franchi l'Iser, l'Inn et la Salza, et ne rencontra une résistance sérieuse que sur la Traun. Le général Hiller, qui jusque-là n'avait cherché qu'à ralentir la marche des Français, crut pouvoir les arrêter sur cette rivière, en mettant à profit les belles positions d'Ebersberg. Là comme à Landshut, il y avait à traverser un pont vaillamment défendu. Le général Cohorn renouvela le prodige d'intrépidité du général Mouton, et, parvenu sur la rive droite de cette rivière, il réussit, à l'aide des renforts qu'il reçut, à chasser l'ennemi du château et des hauteurs; mais bientôt les hauteurs et le château furent repris par les Autrichiens, et ce ne fut pas sans d'extraordinaires

[1] « Ces gens-là, écrivit-il au maréchal Davoust, sont aussi vils « dans l'adversité qu'arrogants et hauts à la moindre lueur de « prospérité. »

efforts qu'on réussit à les en déposséder une seconde fois. « C'est, dit le bulletin français, un « des plus beaux faits d'armes dont l'histoire « puisse conserver le souvenir. Le voyageur s'ar- « rêtera et dira : C'est d'ici, c'est de ces superbes « positions qu'une armée de 35,000 Autrichiens « a été chassée par deux divisions françaises. »

L'une des craintes de l'Empereur était que l'archiduc Charles, pour l'empêcher d'arriver à Vienne, ne fît sa jonction sur la rive droite du Danube avec le général Hiller. Cette jonction eût pu s'opérer par le pont de Mauthausen. Sur ce point la victoire d'Ebersberg l'a rendue impossible. Hiller se retire en désordre, et la rapidité de la marche des Français ne laisserait pas aux Autrichiens le temps nécessaire pour cette opération. Maintenant c'est à Saint-Pölten que l'Empereur compte rencontrer l'archiduc Charles, c'est là qu'il s'attend à livrer bataille. Saint-Pölten forme en effet une grande croisière de toutes les routes du pays, où pourraient arriver à la fois des renforts de l'Italie, de la Styrie et de plusieurs autres provinces autrichiennes. La supposition de l'Empereur ne se réalisa point. Ce ne fut point l'archiduc qui vint, de la rive gauche du Danube, rejoindre le général Hiller sur la rive droite, ce fut celui-ci qui, de la rive droite, alla rejoindre l'archiduc en Bohême par le pont de Mautern.

Le 8, l'Empereur était à Saint-Pölten; le 10, vingt-sept jours après son départ de Paris, il est devant Vienne. En 1805 on n'avait pas voulu défendre cette place. Il n'en est pas de même aujourd'hui. L'archiduc Maximilien, qui en a pris le commandement avec une forte garnison, ne craint pas, pour conserver la place, de faire feu sur les faubourgs. C'est à Napoléon que la population des faubourgs demande protection contre ses princes. Une batterie française de vingt obusiers causa des incendies dans plusieurs quartiers de la ville. Cependant l'Empereur, ayant reconnu qu'on avait laissé le *Prater* sans aucune défense, avait fait jeter un pont sur le petit bras du Danube qui sépare, de l'un des faubourgs, cette belle promenade. Le pont ayant été établi malgré l'opposition des Autrichiens, l'archiduc ne songea plus qu'à évacuer la capitale. Il sortit en effet avec les bataillons de ligne, et laissa dans la ville le général Oreilly, sans autre force qu'une poignée de mauvais soldats. Le 12 mai, la capitulation fut signée. Une députation des hommes les plus distingués de la ville était venue demander grâce pour les personnes et les propriétés. Napoléon répondit avec bienveillance pour la ville, avec sévérité pour le prince qui avait exposé sa capitale à tous les malheurs de la guerre. Cette colère de l'Empereur éclata dans

la proclamation qu'il adressa le lendemain à l'armée, et datée de son quartier général de Schönbrunn.

« Soldats,

« Un mois après que l'ennemi a passé l'Inn,
« au même jour, à la même heure, nous sommes
« entrés dans Vienne.

« Ses landwehrs, ses levées en masse, ses
« remparts créés par la rage impuissante des
« princes de la maison de Lorraine, n'ont point
« soutenu vos regards. Les princes de cette
« maison ont abandonné leur capitale, non comme
« des soldats d'honneur qui cèdent aux circons-
« tances et aux revers de la guerre, mais comme
« des parjures que poursuivent leurs propres re-
« mords. En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses
« habitants ont été le meurtre et l'incendie;
« comme Médée, ils ont de leurs propres mains
« égorgé leurs enfants.

« Soldats, le peuple de Vienne, selon l'expres-
« sion de la population de ses faubourgs, délaissé,
« abandonné, veuf, sera l'objet de vos égards.
« J'en prends les bons habitants sous ma spéciale
« protection. Quant aux hommes turbulents et
« méchants, j'en ferai une justice exemplaire.

« Soldats, soyons bons pour les pauvres

« paysans, pour ce bon peuple qui a tant de
« droits à notre estime : ne conservons aucun
« orgueil de nos succès; voyons-y une preuve de
« cette justice divine qui punit l'ingrat et le par-
« jure.

« *Signé* NAPOLÉON. »

L'occupation de Vienne par Napoléon, dans une guerre qu'il n'avait pas voulue, l'autorisait à de rigoureuses réflexions sur ses promoteurs. Il ne les leur épargna pas; mais s'il caractérisait, par des expressions sanglantes, la témérité des hommes d'État et la vénalité des aventuriers allemands ou autres payés par l'or anglais qui avaient amené cette terrible catastrophe, il se plaisait à rappeler que Manfredini, dont le nom seul, disait-il, était un éloge, que le vieux prince de Ligne, que le baron de Thugut, que le comte Louis de Cobentzl mourant, avaient tous engagé l'empereur François à s'abstenir d'une lutte non provoquée, et qui pouvait entraîner la ruine de sa maison. Il faisait ressortir, avec vérité, la prompte contradiction qui s'était manifestée dans le langage de la faction de la guerre. Avant les combats, elle ne cessait de répéter que les vieux soldats de Napoléon étaient tous en Espagne; qu'il n'avait en Allemagne que des conscrits, et en petit nombre, une cavalerie à pied, et une

artillerie en mauvais état. Après ses victoires, on prétendait n'avoir succombé que sous la force du nombre; que jamais son armée n'avait été composée d'hommes aussi aguerris; que sa cavalerie était superbe, et que son artillerie marchait avec la rapidité de la foudre.

La prise de Vienne a été en quelque sorte pour Napoléon le prix de la course, et sa course cependant a été réglée par la prudence. Partout, en marchant, il affermissait ses pas. Partout, derrière lui, des précautions ont été prises sur l'Inn et la Salza, sur la Traun et l'Enns. Des travaux ont été faits à Lintz, à Moelk, et sur tous les points où les Autrichiens auraient pu vouloir passer le Danube. Ce ne fut que plusieurs jours après l'occupation de Vienne que l'archiduc Charles, avec qui le général Hiller avait fait sa jonction, arriva au pied du Bisamberg, à trois lieues environ de cette capitale.

La pensée de l'Empereur dut être de franchir le Danube sans aucun retard; celle de l'archiduc, de l'attaquer au milieu des difficultés du passage. A peu de distance de Vienne, deux îles qui partagent le fleuve en trois canaux offraient à Napoléon l'un des points le plus favorables à ses vues. Le 19 mai, deux ponts, terminés sur les deux premiers bras du fleuve, conduisaient à l'île de Lobau. Le troisième pont, de l'île de

Lobau à la rive gauche, fut établi dans la nuit du 19 au 20. Alors nos troupes commencèrent à passer sans rencontrer d'opposition, les Autrichiens se repliant devant elles pour leur inspirer une dangereuse confiance. Le 21, trente-cinq mille Français seulement étaient sur la rive gauche du Danube. Pour l'archiduc, qui avait près de cent mille hommes sous ses ordres, et plus de deux cents pièces d'artillerie, c'était le moment de resserrer les Français dans un cercle étroit, de les y accabler, ou au moins de les rejeter au delà du Danube et de détruire leurs ponts. A deux heures après midi, son armée débouche en cinq colonnes et se poste sur les villages de Gross-Aspern et d'Essling où les Français avaient pris position. Gross-Aspern est attaqué par le général Hiller avec une étonnante vigueur et une grande supériorité de forces. La fermeté et les sages dispositions de Masséna le contraignent de renoncer à des tentatives aussi impuissantes que meurtrières. Essling, que défend le maréchal Lannes, courait de plus sérieux dangers, lorsque l'Empereur fit diversion à ces attaques, en dirigeant sa cavalerie et ses autres troupes disponibles contre le centre de l'ennemi. Le mouvement fut heureux, et Bessières, à la tête de sa cavalerie, jeta le désordre parmi les Autrichiens; mais la nuit qui survint mit un terme à cette

journée qui, toute sanglante qu'elle fut, n'était qu'un faible prélude de la terrible bataille du lendemain.

Les moments sont précieux, les heures même comptées, car chaque heure apporte un renfort à Napoléon. Les troupes qui passent les ponts dans la nuit élèvent sa force à près de cinquante mille hommes. Cette fois l'archiduc Charles ne perd point de temps. A deux heures du matin, son canon se fait entendre. Comme la veille, ses colonnes s'avancent contre les villages de Gross-Aspern et d'Essling. Le général Hiller, comme la veille, revient à la charge contre Gross-Aspern, mais appuyé ce jour-là par le général Bellegarde. Ce village, toujours défendu par Masséna, devient le théâtre de la lutte la plus acharnée. Les Français en restent maîtres. A Essling, même résistance et même succès.

Vers sept heures du matin, Napoléon, qui a reconnu les positions de l'ennemi, forme le projet de partager l'armée autrichienne en traversant son centre. C'est au maréchal Lannes qu'il confie cette opération. Lannes, à la tête de la division Saint-Hilaire, ayant à sa gauche les troupes d'Oudinot, à sa droite la division Boudet, s'avance fièrement, précédé d'une artillerie dirigée par la Riboissière; il rompt la ligne ennemie, et arrive, au milieu des cris de *vive l'Empereur!*

jusqu'auprès du village de Breitenlée, où est le quartier général de l'archiduc Charles. L'archiduc, saisissant lui-même un drapeau du régiment de Zach, veut en vain reconduire au combat ses troupes découragées; il est entraîné avec les fuyards. Un dernier effort du maréchal Lannes eût achevé sa brillante entreprise. Tout à coup il s'arrête, il modère l'ardeur de ses braves, et, au lieu de poursuivre l'ennemi, il revient lentement se replacer entre Essling et Gross-Aspern. Un ordre de l'Empereur lui a prescrit ce mouvement rétrograde, et cet ordre, l'Empereur l'a donné en apprenant le terrible accident de la rupture des ponts. La crue rapide des eaux, les arbres, les bateaux, les moulins, emportés par la violence du courant ou lancés par les Autrichiens, ont rompu le grand pont et suspendu la communication entre les deux rives. Le corps de Davoust, attendu pour consommer la victoire, est retenu sur le bord; nul secours ne peut plus venir de la rive droite. Les munitions manquent à nos troupes; il n'est encore que neuf à dix heures du matin, et ce ne sera guère qu'à la baïonnette qu'elles auront à combattre le reste du jour. Le fatal événement est bientôt connu des deux armées. Les Autrichiens redoublent d'audace; Gross-Aspern et Essling ont à soutenir de nouveau les plus impétueuses

attaques. Chassés plusieurs fois par le nombre, les Français reviennent à leur tour en assaillants, et le nombre cède à leur fougue irrésistible. Gross-Aspern fut pris et repris quatre fois; Essling, huit. A la fin du jour, épuisés par l'attaque comme par la défense, Autrichiens et Français se retrouvèrent dans les mêmes positions qu'avant la bataille. Les pertes des deux armées étaient immenses. Celle des Français, qui avaient eu à ménager leurs munitions, dut être la plus considérable. Napoléon, tour à tour sur le champ de bataille et dans l'île de Lobau, avait réglé les mouvements des corps ou animé les travaux pour la réparation des ponts. Le spectacle de la foule des blessés, qui se pressait pour rentrer dans l'île, eût suffi à déchirer son âme, lorsque de loin il aperçoit douze grenadiers portant un blessé sur leurs fusils croisés, dont, avec quelques feuillages de chêne, ils ont fait un brancard; il prévoit trop que ce doit être l'un de ses plus héroïques compagnons; c'est le maréchal Lannes, qu'un boulet a atteint aux deux genoux et frappé à mort. La douleur de Napoléon fut vive et sincère; quelles que soient les paroles qui furent dites alors, elles partaient, elles devaient partir du cœur. Lannes, l'un de ceux qui avaient suivi et partagé le cours de sa fortune depuis ses premières campagnes d'Ita-

lie, s'était, dans cette dernière guerre, montré plus grand que jamais. Davoust, Masséna avaient dignement soutenu leur haute réputation. Lannes venait de se surpasser lui-même. Au brillant début des cinq jours, il avait été, dit le général Pelet, « l'Ajax de l'ar-« mée, son glaive exterminateur. » Il l'eût été encore à Essling, si la fortune, par un événement inattendu, ne lui eût arraché la victoire au moment où il était prêt à la saisir. A neuf heures du soir on entendait encore le canon des Autrichiens; mais ce feu mourant ne tarda pas à s'éteindre tout à fait. Au milieu de la nuit, les Français rentrèrent tous dans l'île de Lobau. Que vont-ils devenir dans cet espace étroit, sans munitions, sans vivres, si les Autrichiens les attaquent? Les Autrichiens n'attaqueront pas; ils ne l'oseront pas, ou, s'ils l'osent, la tentative serait hasardeuse contre des braves au désespoir. Napoléon a foi en lui-même; il a foi en Masséna, si grand, si admirable dans ces deux dernières journées. C'est à lui qu'il remet le dépôt sacré de l'île et de tout ce qu'elle renferme. A onze heures du soir, il se jette dans un bateau qui le porte, non sans danger, à l'autre rive, et aussitôt il pourvoit à tout ce que demandent le passage des blessés, la réparation des ponts, et les approvisionnements en tout genre

que la défense de l'île exige. Le jour luit, le jour s'écoule; les Autrichiens n'ont pas attaqué. Un second jour se passe de même. Qu'ils paraissent maintenant, les Français ne redoutent plus rien. On a blâmé cette inaction de l'archiduc Charles. A moins de déclarer ce prince le plus inhabile des hommes, on doit croire que, s'il n'a pas attaqué, c'est que la gravité de ses pertes, le désordre de son armée ne le lui ont pas permis; c'est qu'il a craint qu'un retour de fortune ne lui enlevât cette apparence de succès que le hasard lui a donné. Dans cette lutte prodigieuse de moins de 50,000 hommes contre 90,000, où est la gloire? où est le triomphe? Il y a un vainqueur peut-être; mais ce vainqueur, les soldats l'ont nommé, c'est le Danube.

Si les premiers vingt jours de la campagne ont déconcerté les projets des ennemis de Napoléon, il semble que les deux journées d'Essling doivent, en prolongeant la guerre, réveiller leur ardeur et ranimer leurs espérances. L'ardeur se réveillera, mais les espérances ne s'accompliront pas. Bientôt, malgré les exagérations qui feront retentir au loin le bruit des prétendues victoires de l'archiduc, les faits seront connus, appréciés, réduits à leur exacte valeur. Dans l'intervalle, l'influence des premiers événements de la guerre se sera fait sentir sur les points les plus éloignés

et aura partout assuré la supériorité des armes françaises. L'un de ces importants résultats fut la jonction [1] de l'armée d'Italie avec la grande armée.

Nulle part les Autrichiens n'avaient dû compter sur le succès autant qu'en Italie. Là encore les Français étaient moins qu'en Allemagne préparés à une si brusque rupture. Là n'était pas Napoléon pour compenser, par son génie, l'infériorité des forces. Une affaire, imprudemment engagée [2] à Sacile par le prince Eugène, avait procuré un premier avantage à l'archiduc Jean, mais l'archiduc ne sut pas en profiter, et le prince Eugène, prompt à reconnaître qu'il était beaucoup trop faible pour lutter contre une armée si supérieure, se hâta de se replier sur l'Adige, où il trouva des renforts. Bientôt, sans être égal à l'ennemi, il n'hésita pas à reprendre l'offensive. D'illustres généraux le secondaient de leur expérience comme de leurs bras. Macdonald commandait son aile droite, Grenier le centre, Baraguey d'Illiers la gauche. Le 27 avril, les deux armées étaient en présence, lorsque le canon de Vérone proclama les victoires de Napoléon sur le Danube. La même nouvelle était parvenue à l'archiduc

[1] Le 31 mai.

[2] Le 16 avril.

Jean. Dès lors, la guerre prit un caractère tout nouveau. L'archiduc ne songea plus qu'à se retirer; mais à se retirer avec honneur, en disputant tous les passages susceptibles d'être défendus, et en faisant acheter aux Français le terrain qu'il consentait à leur abandonner. C'est ainsi qu'il développa toutes ses forces sur la rive gauche de la Piave, où il attendit les Français de pied ferme. La rivière fut franchie malgré tous ses efforts, ses troupes furent mises en déroute, il y perdit près de dix mille hommes tués, blessés et prisonniers, plusieurs drapeaux, quinze pièces de canon et un grand nombre de voitures de munitions et de bagages. La bataille de la Piave affranchissait l'Italie comme celle d'Eckmühl avait affranchi la Bavière. Les Autrichiens furent encore battus à Prewald, à San-Michele, surtout à Tarwiz. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces avantages obtenus par le prince Eugène; nous nous bornerons à citer quelques passages d'une proclamation de l'Empereur, où ces faits glorieux sont rapidement signalés. « Soldats de l'armée d'Italie, disait l'Empereur, « soyez les bienvenus; je suis content de vous. « Surpris par un ennemi perfide avant que vos « colonnes fussent réunies, vous avez dû rétro- « grader jusqu'à l'Adige; mais lorsque vous re- « çûtes l'ordre de marcher en avant, vous étiez

« sur le champ mémorable d'Arcole, et là vous
« jurâtes, sur les mânes de nos héros, de triom-
« pher. Vous avez tenu parole à la bataille de la
« Piave, aux combats de San-Daniel, de Tarwiz,
« de Goritz... Vous avez pris d'assaut les forts de
« Malborghetto, de Pradel, et fait capituler la
« division retranchée dans Prewald et dans Lay-
« bach. Vous n'aviez pas encore dépassé la Drave,
« et déjà vingt-cinq mille prisonniers, six cents
« pièces de bataille, dix drapeaux, avaient signalé
« votre valeur. Depuis, la Drave, la Save, la Muhr,
« n'ont pas retardé votre marche.

« La colonne autrichienne de Jellachich, qui
« la première entra dans Munich, qui donna le
« signal des massacres dans le Tyrol, environnée à
« San-Michele, est tombée sous vos baïonnettes;
« vous avez fait une prompte justice de ces dé-
« bris dérobés à la colère de la grande armée.

« Soldats, cette armée autrichienne d'Italie,
« qui un moment souilla mes provinces, battue,
« dispersée, anéantie grâce à vous, sera un exem-
« ple de la vérité de cette devise : *Dio la mi diede*,
« *guai a chi la tocca*. Dieu me l'a donnée, mal-
« heur à qui la touche ! »

L'armée d'Italie est devenue l'aile droite de l'armée de Napoléon; mais elle ne doit pas s'arrêter dans sa marche. Il importe que l'archiduc Jean ne puisse pas aller rejoindre l'archiduc

Charles. Pour empêcher cette réunion, le prince Eugène est chargé de le poursuivre en Hongrie.

Tandis que l'armée d'Italie faisait sa jonction avec la grande armée, le général Marmont, parti de la Dalmatie avec les divisions Clausel et Montrichard, faisait sa jonction avec l'armée d'Italie.

Aux détails de la guerre régulière entre les grandes armées, nous devons ajouter quelques traits rapides sur les guerres d'insurrection dont l'Autriche attendait de si grands résultats. Si les insurgés avaient eu pour mobile un sentiment généreux, l'amour de l'indépendance ou même une vieille affection pour leurs anciens maîtres, après les avoir combattus il faudrait les respecter. Tel n'était nulle part le principe des insurrections. Dans le Tyrol, les moines s'inquiètent des suppressions de cloîtres opérées en Bavière; ils craignent d'être soumis à de pareilles réformes. Ce sont les moines qui prêchent la croisade. L'aubergiste Hofer est le chef nominal des insurgés; le chef véritable est le capucin[1] Gospinger, et les prêtres, dans les révoltes, donnent rarement des exemples d'humanité. Plus de mille Bavarois et une centaine de Français furent indignement égorgés après avoir mis bas les armes. Le général comte de Chateler, Belge au service

[1] « Onorevolmente ribelli. » *Lucchesini.*

d'Autriche, se trouvant, peut-être malgré lui, associé aux cruautés de ces fanatiques et féroces montagnards [1], fut désigné et flétri par un décret de Napoléon, comme en étant, non-seulement le complice, mais le principal auteur.

A la première nouvelle de la révolte du Tyrol, l'Empereur avait, le 10 mai, détaché le maréchal Lefebvre avec les divisions bavaroises des généraux de Wrede et Deroi, pour rétablir dans ce pays l'autorité du roi de Bavière. Lefebvre, avec la division du général de Wrede, battit le général de Chateler à Wörgel le 13; il prit Schwatz d'assaut le 15, et il entra, le 19, dans Inspruck. Dans le même temps, le général Deroi avait débloqué Kufstein. La junte insurrectionnelle ayant déclaré qu'elle se livrait à la discrétion du roi, le maréchal Lefebvre, trompé par cette feinte soumission, accorda un pardon général. Sa bonne foi sera mal récompensée. Nous verrons bientôt la révolte se renouveler, sous les mêmes chefs, avec plus d'audace encore et de violence.

Dans le nord de l'Allemagne, l'esprit d'insurrection avait un but plus vaste et embrassait

[1] Ce décret, daté du 5 mai, présentant M. de Chateler comme prévenu d'être l'auteur des massacres commis sur les prisonniers bavarois et français, ordonnait que, s'il était fait prisonnier, il fût traduit à une commission militaire, et passé par les armes, *s'il y avait lieu.*

une plus grande étendue de terrain. Il s'agissait d'entraîner la Prusse à la guerre. L'humiliation de la défaite, les souffrances d'une longue occupation militaire, autorisaient de justes mécontentements; mais le mobile le plus actif était, pour l'aristocratie allemande, la haine des principes français, tels même que les appliquait Napoléon, et, de plus, la haine d'une gloire qui faisait pâlir toutes les gloires. Les sociétés secrètes, si puissantes pour soulever les peuples, sont rarement soumises à une exacte discipline. Presque toujours des hommes impatients, dans le désir de se signaler eux-mêmes, rompent les plans les mieux conçus par l'inopportunité de l'entreprise. Ainsi même avant que l'archiduc Charles eût passé l'Inn, dès le 3 avril, un ancien officier prussien, le lieutenant de Katt, s'imagine pouvoir, à l'aide de quelques aventuriers, surprendre Magdebourg. Repoussé, poursuivi, il n'a d'autre ressource que d'aller en Bohême chercher un refuge auprès du duc de Brunswick-Oels.

Dans la Hesse électorale, au centre du royaume de Westphalie, des intrigues bien dirigées ont amené devant Cassel, le 20 avril, quinze à vingt mille paysans auxquels on a promis que la garde du roi de Westphalie se joindrait à eux. Un transfuge en effet, le colonel Doernberg, va se mettre à leur tête. Jérôme Bonaparte, en cette circons-

tance, n'est point indigne de son nom. Il réunit les trois ou quatre mille hommes de troupes qui composent toute sa force, il fait un appel à leur loyauté, s'abandonne à leur foi, et déclare que ceux qui veulent le quitter sont libres de le faire. Un cri général de dévouement répond à ce témoignage de confiance. Le 21 au matin, le général français Éblé, ministre de la guerre, fait attaquer les masses irrégulières des insurgés; il y jette la terreur par quelques coups de canon, et une charge de cavalerie achève de les disperser. Ces paysans, qu'aucun enthousiasme n'animait, se hâtèrent de rentrer dans leurs villages. Vingt-quatre heures plus tard, rien n'annonçait qu'il eût existé la moindre agitation dans le pays. Doernberg[1], comme Katt, alla rejoindre le duc de Brunswick en Bohême.

Peu de jours après, le 21 avril, Berlin voyait éclater une tentative qui pouvait avoir de bien autres résultats. Un officier supérieur des hus-

[1] Doernberg, Hanovrien, colonel des chasseurs de la garde du roi de Westphalie, avait trahi son bienfaiteur pour contribuer à une révolution qui aurait ramené l'électeur de Hesse à Cassel. Fugitif, il se rendit d'abord à Prague auprès de ce prince. L'Électeur lui donna un billet de mille florins de la banque de Vienne, c'est-à-dire, suivant le cours d'alors, une valeur d'environ trente-cinq louis de France. Digne salaire de sa perfidie! Puis acceptez le nom de traîtres pour servir de tels princes.

sards de Brandebourg, le major Schill, sortait à la tête de cinq cents hommes de son régiment, comme pour aller faire des manœuvres hors de la ville. Bientôt il fut rejoint par trois cents hommes d'un régiment d'infanterie légère. A peine est-il à quelque distance, que son projet, connu dans Berlin, est le sujet de toutes les conversations; on l'approuve, on le loue. Peut-être aura-t-il des imitateurs; peut-être n'est-ce là que la première étincelle d'un grand incendie; on peut le croire, mais l'incendie va être étouffé, amorti du moins pour le moment. Le jour où Schill tentait son aventureuse entreprise, on connaissait l'invasion de la Bavière par l'archiduc Charles, l'infériorité de l'armée française, l'absence de Napoléon. On rêvait pour l'Autriche des succès extraordinaires. Le lendemain, des nouvelles toutes différentes viennent détruire ces illusions. On apprend tout à la fois la présence de Napoléon à son armée, ses premières victoires, et la retraite de l'archiduc Charles en Bohême. L'exaltation se calme, l'enthousiasme se refroidit, la prudence commande la dissimulation. Schill est désavoué et déclaré déserteur. Il a beau prendre le titre de général prussien, proclamer qu'il est autorisé par son gouvernement; il n'est plus qu'un proscrit que les événements ont condamné.

De Berlin, Schill, après avoir passé l'Elbe à Wittemberg, s'était porté sur Magdebourg. Repoussé de cette place, il avait, après des courses sans résultat, fini par gagner Stralsund. Maître de ce dernier poste, il voulait, disait-il, en faire une Saragosse nouvelle. Là se termine sa carrière. Quoique son corps, grossi de vagabonds et de déserteurs, soit de quelques milliers d'hommes, il ne fera qu'une faible résistance. Le général hollandais Gratien attaque Stralsund avec vigueur et l'enlève. Schill est tué; les débris de sa bande sont faits prisonniers, jugés et envoyés aux bagnes en France. Le châtiment était sévère; il a donné lieu à des déclamations brillantes sans doute, mais qui ne contentent pas la froide raison. En prétendant faire la guerre à la France avec des soldats prussiens, lorsque la Prusse était en paix avec la France, Schill s'était mis dans la position d'un pirate qui, contre la volonté de son gouvernement, attaque les navires d'une nation amie. Les hommes qui se jettent dans de telles entreprises savent d'avance le sort qui les attend; le succès seul peut les absoudre. Si, aussitôt après le mouvement de Schill et de ses compagnons, la Prusse s'était décidée à la guerre, on aurait vu en eux les précurseurs de la libération de la patrie. Seuls, abandonnés par leur gouvernement, ils ne sont plus que des aven-

turiers. Or des aventuriers qui se font passage le sabre à la main, qui tuent des sentinelles chargées de la défense d'une ville, de la garde d'une caisse, sont des brigands et doivent être traités comme tels. Sans doute le caractère politique de leur entreprise n'inspire pas l'horreur qui s'attache aux crimes contre les personnes privées; on peut même, comme homme, éprouver de l'intérêt pour des témérités guerrières dont le principe a quelque chose de patriotique et de généreux, mais les gouvernements attaqués ne sont pas tenus à l'indulgence, et une répression sévère est dans leur droit comme dans leur intérêt. En d'autres siècles que le nôtre, cette répression eût été la peine capitale.

Ce qui manqua surtout aux projets d'insurrection dans le nord de l'Allemagne, ce fut l'accord dans leurs mouvements. Katt, Doernberg et Schill se sont levés successivement; ils ont succombé tour à tour. Le duc de Brunswick-Oels entra lui-même trop tard en campagne pour se réunir à Schill. C'était particulièrement sur ce prince que les sociétés secrètes avaient compté le plus. Chef d'ordre lui-même, il était en relation avec les directeurs de ces sociétés, auxquelles étaient affiliés les jeunes gens des familles les plus distinguées du nord de l'Allemagne. Pour imprimer à sa troupe un

caractère plus terrible, il lui donnait le nom de *Légion noire.* Des têtes de mort décoraient la coiffure de ses soldats; espèce de fantasmagorie qui plaît à l'imagination des illuminés, mais qui produit peu d'effet sur le champ de bataille. Entré en Lusace le 14 mai, il fut chassé de Zittau, le 22, par le général saxon Thielman, qui était resté, avec quelques milliers d'hommes, pour la garde de Dresde. Le 11 juin, la légion noire, formant l'avant-garde d'un corps autrichien assez considérable, entrera dans cette ville, d'où se sera retiré le général Thielman. De ce moment jusqu'au 21 juillet, elle restera associée aux opérations assez insignifiantes du corps autrichien; mais, lorsque, plus tard, un armistice sera conclu entre Napoléon et l'archiduc Charles, le duc de Brunswick-Oels, ne voulant pas se soumettre aux conditions qui lui seraient applicables, prendra une détermination hardie, qu'il saura exécuter avec courage. Informé de la présence d'une croisière anglaise à l'embouchure de l'Elbe, c'est à l'Angleterre qu'il ira demander un asile. Vainement poursuivi ou rencontré dans sa marche par des troupes westphaliennes, qu'il battra dans plusieurs rencontres, il traversera Leipzig, Halle, Halberstadt et Hanovre; il bivouaquera, dans sa course, sous les murs de Brunswick, siége antique de la princi-

pauté de sa famille, et, pressé par des forces trop nombreuses pour se flatter de leur échapper plus longtemps, il finira par s'embarquer[1] sur des bâtiments anglais, à l'embouchure du Weser, avec les dix-huit cents hommes qui forment sa petite mais valeureuse armée. Ainsi, faute de liaison et d'ensemble, échouent, les unes après les autres, les tentatives d'insurrection qui doivent leur origine aux sociétés secrètes. La fortune, qui de ces hommes exaltés pouvait faire des héros, n'en a fait que des criminels. Schill, pour avoir mal choisi l'heure, a été désavoué par la Prusse, et déclaré rebelle par les batailles d'Abensberg et d'Eckmühl. La bataille de Wagram prononcera de même la condamnation du duc de Brunswick; le duché d'Oels, que ce prince possède en Silésie, sera mis sous le séquestre par ordre du gouvernement prussien. Cependant d'autres pensées avaient occupé ce gouvernement dans le mois qui précéda la dernière de ces batailles.

Si la défaite inattendue et la retraite de l'archiduc Charles dès le début de la campagne avaient réduit à un silence momentané les partisans de la guerre, les dispositions belliqueuses étaient assoupies, elles n'étaient pas éteintes. A la nou-

[1] Le 7 août.

velle des deux journées d'Essling, que la passion transforma en événements décisifs, elles se réveillèrent avec plus de force que jamais. Le gouvernement de la Prusse se partageait alors entre ses deux capitales. Le ministère résidait à Berlin; le roi, à Kœnigsberg. De Kœnigsberg, comme de Berlin, d'actives communications avaient lieu avec l'Autriche. Le prince d'Orange, depuis roi de Hollande, qui naturellement alors figurait parmi les plus ardents fomentateurs de la guerre, s'était rendu, de Kœnigsberg, au quartier général de l'empereur François II, et avait donné à ce prince, sur les sentiments véritables du roi, des notions qui autorisaient à compter sur sa coopération prochaine. A Berlin, un langage à peu près pareil avait été tenu par le comte de Golz, ministre des affaires étrangères, au ministre autrichien, baron de Wessemberg. Dans les deux résidences, on se montrait persuadé que le sort de la Prusse était lié à celui de l'Autriche; on exprimait l'intention de se réunir à elle, mais sans en déterminer l'époque, et l'on n'alléguait, pour motif actuel d'inaction, que l'impuissance réelle où l'on se trouvait, le petit nombre de troupes en état d'agir, le manque d'artillerie, et le risque de consommer irrévocablement, dans une entreprise prématurée, la ruine de la monarchie.

Pour vaincre les hésitations du roi et de son ministre, un officier autrichien, le colonel de Steigentesch, fut envoyé à Kœnigsberg, avec une lettre[1] de François II pour Frédéric-Guillaume. Par cette lettre, on voit quelles informations avait données à l'empereur le prince d'Orange. L'empereur, s'appuyant sur le témoignage de celui-ci, disait au roi : « Votre Majesté ne lui a « pas laissé ignorer l'entière conviction où elle « est que ce n'est que par une réunion énergi- « que des volontés et des efforts que l'existence « des États de Votre Majesté et des miens peut « être solidement garantie contre les envahisse- « ments et le système de spoliation de Napo- « léon. » D'après ces déclarations du prince d'Orange, François II annonçait que le colonel Steigentesch s'empresserait de donner, aux personnes que le roi honorerait de sa confiance, les renseignements nécessaires « pour la disposition « immédiate et l'emploi efficace des ressources « et des moyens réciproques que le moment ré- « clamait. » L'empereur finissait en disant qu'il faisait aussi expédier à son ministre à Berlin les instructions requises « pour le mettre à même « de s'expliquer et conclure en suite des ouver- « tures que le comte de Golz avait annoncé na-

[1] En date du 8 juin.

« guère avoir à lui faire à ce sujet. » Ainsi le cabinet prussien avait été lui-même au-devant de l'Autriche. Si l'on en croit une lettre du comte de Stadion au baron de Wessemberg, le prince d'Orange aurait assuré que des ordres éventuels avaient été déjà donnés aux troupes prussiennes pour les mettre en état de commencer les opérations au jour du besoin. Cependant, au moment de prendre parti, le cabinet prussien met en avant des questions préalables sur l'organisation à donner ultérieurement à l'Allemagne. Il craint que l'Autriche ne fasse une paix séparée, et ne s'occupe exclusivement de ses intérêts. Pour le tranquilliser, l'Autriche proteste que « son système est un système de restitution, et « que ce système s'applique préférablement à la « Prusse. » Dans cette négociation, le gouvernement prussien procède comme il l'a fait en 1805. S'il ne va pas, comme alors, jusqu'à la signature d'un traité, il n'en montre pas une hostilité moins vive contre la France, et il est évident qu'il n'est retenu que par la peur de se perdre sans retour. Il se résoudrait à la guerre si l'Autriche « frappait un coup décisif. » Comme ce coup ne sera pas frappé, il restera spectateur oisif des désastres de cette puissance.

Le colonel Steigentesch et le baron de Wessemberg n'étaient pas les seuls négociateurs que

l'Autriche mit en mouvement pour arracher la Prusse à son inaction. C'était aussi dans le but de la déterminer à la guerre, en lui offrant un secours à sa portée, que l'archiduc Ferdinand, qui avait été chargé d'envahir le duché de Varsovie, s'était avancé jusqu'à Thorn. Ce prince eût dû même, dans le cas où cette puissance se serait déclarée, mettre une certaine quantité d'artillerie à sa disposition. Mais ici nous avons d'abord à faire connaître ce qui s'était passé sur cette partie du théâtre de la guerre. Les faits qui se rapportent à ce pays, s'ils ne sont pas les plus graves sous le rapport militaire, sont ceux qui ont le plus d'importance dans les relations particulières de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre.

L'archiduc Ferdinand, destiné à l'invasion du duché de Varsovie, avait fait annoncer au prince Poniatowski son intention d'entrer, le 15, sur le territoire du duché. Les troupes polonaises qui s'y trouvaient alors s'élevaient à dix-neuf mille hommes; mais elles n'étaient pas toutes réunies sur le même point. Le prince Poniatowski, n'en ayant guère que douze mille sous ses ordres, se voyait peu en état de tenir tête à l'archiduc. Cependant il ne voulut pas lui laisser ouvert l'accès de Varsovie, sans avoir honoré les armes polonaises par toute la résistance que permet-

taient l'infériorité du nombre et l'inexpérience de jeunes soldats qui allaient au feu pour la première fois. Il prit position au village de Raszyn, à deux lieues de la ville, où il fut attaqué le 19. Pendant huit heures, il soutint le combat contre des forces plus que doubles. Les soldats furent dignes de leur capitaine. Le bois de Falenty, enlevé par les Autrichiens, fut repris par les Polonais. Fantassins, cavaliers, artilleurs, tous montrèrent l'intrépidité de vieux soldats, et firent beaucoup plus de mal aux Autrichiens qu'ils n'en essuyèrent eux-mêmes. Dans la nuit cependant, le prince Poniatowski crut devoir rentrer à Varsovie avec l'intention de s'y défendre, quoique la défense offrît de grands risques et pour la ville et pour l'armée. Le 20, les Autrichiens avancèrent lentement et ne parurent devant Varsovie qu'à quatre heures du soir. L'archiduc Ferdinand fit inviter le prince Poniatowski à se rendre aux avant-postes, et lui proposa l'évacuation de Varsovie. Le mot de capitulation ayant été prononcé, le prince le repoussa avec indignation. Rien ne fut arrêté ce jour-là. Le lendemain 21, une convention fut conclue, portant que Varsovie serait déclarée neutre, qu'il ne pourrait y être levé aucune contribution de guerre, et que l'armée polonaise l'évacuerait dans l'espace de deux jours. A Varsovie, le même

patriotisme qui enflammait l'armée, animait les habitants. Les ministres, le Sénat, le Conseil d'État, tous les personnages distingués s'éloignèrent. L'archiduc Ferdinand entra dans la ville, mais les troupes polonaises continuaient d'occuper le faubourg de Praga. Ce fut une singulière inadvertance de la part des Autrichiens. Peut-être le prince[1] Poniatowski eût-il fait difficulté de leur remettre ce faubourg; mais il est constant qu'ils ne le demandèrent[2] pas. L'aspect lugubre[3] de Varsovie put convaincre l'archiduc Ferdinand que toutes les proclamations de sa cour auraient peu d'effet sur une telle

[1] Le prince m'a dit qu'il aurait probablement été, quoique bien à regret, obligé d'y consentir.

[2] Dans la pénible mission qui nous fut donnée, en 1815, à M. le général Guilleminot, à M. de Bondy, préfet de la Seine, et à moi, de conclure avec les Anglais et les Prussiens une convention qui devait leur ouvrir les portes de Paris, je parlai à mes deux collègues de ce fait qui était resté présent à ma mémoire. Nous convînmes entre nous de prendre garde que le nom de Vincennes ne fût prononcé. Il ne le fut pas.

[3] L'archiduc Ferdinand, dans le désir de se rendre agréable aux Polonais, fit annoncer à la comtesse Stanislas Potocka, née princesse Lubomirska, qu'il irait passer la soirée chez elle. Il s'attendait à trouver réunie chez cette dame toute la haute société du pays. La comtesse Stanislas l'attendit seule dans ses salons déserts. Elle se serait bien gardée elle-même d'inviter personne; mais, si elle avait eu cette faiblesse, on n'y aurait pas répondu.

population; mais bientôt cette population, qui offensait les Autrichiens par son deuil, les blessa plus encore, peût-être, par les éclats de sa joie. Elle se livra aux plus vifs transports en apprenant les brillants succès par lesquels Napoléon avait ouvert la campagne. Ce fut l'armée retirée à Praga qui lui en transmit les premières nouvelles. Le mode même de la transmission leur prêtait un intérêt de plus. Un transparent placé près du pont, annonçait, avec leurs dates, les victoires d'Eckmühl et de Ratisbonne. Des deux côtés de la Vistule, les sentiments étaient les mêmes. Toute la nuit, ses bords furent couverts d'une foule nombreuse, qui, dans ces heureux événements, voyait d'avance le triomphe de la patrie. D'une rive à l'autre, on se parlait, on se répondait par le cri de *vive l'Empereur*. Au mépris des rigueurs des Autrichiens, dans Varsovie même, beaucoup de maisons furent illuminées.

Pendant que l'archiduc Ferdinand s'avançait vers Thorn, qu'il espérait surprendre, et où il aurait donné la main à la Prusse, le prince Poniatowski faisait attaquer un corps autrichien à Gura, détruisait une tête de pont que ce corps avait commencé à y établir, et faisait plus de deux mille prisonniers. La campagne diplomatique de l'archiduc Ferdinand ne fut pas plus heureuse que sa campagne militaire. Une lettre

probablement peu mesurée qu'il adressa au roi de Prusse, lui valut, de la part de ce prince, une ferme et sévère réponse. Dans le même temps, les généraux Dowbrowski et Zayonscheck, rivaux du prince Poniatowski en temps de paix, mais ses braves émules en temps de guerre, agissant sur des points divers avec de faibles détachements de troupes régulières renforcées de généreuses milices, inquiétaient vivement l'archiduc et lui causaient des pertes sensibles. Bientôt Dowbrowski, avec ses levées nouvelles, chassera les Autrichiens de Plock, de Lowicz, et les obligera d'accélérer leur retraite. Dès le 2 juin, Zayonscheck, avec ses milices, rentrera dans Varsovie. Ces mouvements d'une poignée de Polonais rendaient un service essentiel à Napoléon, en occupant sur ce terrain une armée dont la présence ailleurs aurait accru les difficultés qu'il avait à vaincre. La correspondance de l'Empereur avait annoncé au prince Poniatowski l'appui d'un corps d'armée russe. Ce secours, d'abord, se fit assez attendre. Ensuite, lorsque les Russes entrèrent en action, on put presque douter s'ils avaient pour but de seconder la France, ou de servir, plus ou moins directement, les Autrichiens. Un de leurs généraux, Kortsakow, avait été jusqu'à écrire à l'archiduc Ferdinand qu'il verrait avec plaisir arriver le moment où les

troupes des deux empires agiraient ensemble. On tâchait de justifier cette démarche en alléguant qu'elle avait eu lieu avant la déclaration de guerre entre l'Autriche et la Russie. Il est facile de juger ce que vaut une pareille excuse.

D'après les apparences qu'a présentées, en 1809, la manière de procéder du corps auxiliaire russe, tous les écrivains qui se sont occupés de cette époque ont supposé qu'à Pétersbourg, comme à Kœnigsberg, on avait flotté entre la guerre et la paix; qu'il y avait eu dans les deux cabinets égale incertitude, et que, malgré le maintien de la paix, la volonté de la guerre avait été la même chez ces deux puissances. Cette supposition est erronée. En Russie, sans doute, la noblesse, et même celle qui occupait les places de cour ou de gouvernement, partageait, contre la France, les haines et les vœux de toutes les aristocraties allemandes, sans en excepter celle des pays alliés de Napoléon; mais pour le moment, le cabinet, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, c'était l'empereur Alexandre et M. de Romansof. Dans le cabinet, l'idée de se déclarer contre Napoléon n'a pas existé un seul instant. La sincérité dans l'alliance a été complète. Jusqu'au jour où la guerre a éclaté, on a été ferme en actions et en paroles; mais, la guerre même a fait aussitôt éclore de nouvelles

circonstances. On n'avait pas voulu les prévoir; il a bien fallu cependant composer avec elles.

L'empereur Alexandre est d'avis que l'Autriche a mérité et doit recevoir *une leçon*[1] : il n'est pas d'avis que la leçon aille jusqu'à détruire cette monarchie. Ce prince se propose bien de remplir les devoirs de l'alliance; mais là où il doit agir, il voit du danger pour l'intérêt russe, pour un intérêt délicat destiné à être un long sujet de controverse entre lui et Napoléon. Ici les rapports diplomatiques de la Russie avec la France doivent expliquer sa conduite militaire.

Le désir de l'empereur Napoléon eût été qu'un corps russe se portât vers Dresde. La proposition en fut renouvelée, le 16 avril, par le duc de Vicence. Ce plan ne convenait point à l'empereur Alexandre. « C'eût été, dit-il, affaiblir l'armée de « Galicie. » A partir de ce moment, la Galicie est le point sur lequel va se porter l'attention du cabinet russe. Toute la politique russe est là. L'empereur Alexandre en convient de la manière la plus formelle. Dans le cas où l'Autriche devrait éprouver un démembrement, « la Russie, « en aucun cas, ne pourrait souffrir que la Gali- « cie, en tout ou en partie, *passât sous une autre* « *domination que la sienne*. » Selon ce prince, en

[1] 16 avril.

joindre une partie au duché de Varsovie, ce serait s'acheminer au rétablissement de la Pologne, ce qu'à aucun prix la Russie ne saurait admettre. Il serait plus convenable d'agrandir la Saxe aux dépens de la Bohême. La déclaration était nette. Le duc de Vicence y répondit avec une égale franchise. Il rejeta bien loin l'idée de voir passer la Galicie sous la domination russe. Une pareille acquisition menacerait l'indépendance de l'Europe, qui devrait bien plus craindre le rétablissement de la Pologne dans les mains de la Russie que dans les mains de la Saxe.

Tandis que ces conversations ont lieu à Pétersbourg, les proclamations de l'archiduc Charles y parviennent. Elles sont regardées comme une véritable déclaration de guerre. En conséquence le duc de Vicence insiste pour que les troupes russes accélèrent leurs mouvements. Il doute de la bonne volonté des généraux qui les commandent. L'empereur répond qu'il saura bien se faire obéir. A cet égard il se trompe. Quoique, par suite des dispositions de sa cour, il ne se propose pas de se livrer à de grands efforts en faveur de la France, ses généraux feront moins encore qu'il ne voudrait faire. De là des retards, du temps perdu, des entraves mises par l'indifférence ou l'esprit d'opposition. Le duc de Vicence avoue dans plusieurs de ses

lettres, qu'il serait tenté de croire à la mauvaise foi du cabinet même, s'il ne voyait combien il fallait de force à l'empereur et au ministre pour résister à l'opinion de tout ce qui les entoure. Deux garanties le rassurent. D'une part, le ministre ne peut se sauver qu'en affermissant le système qu'il a contribué à établir; d'autre part, pour l'empereur même, tout changement paraîtrait une faiblesse, « et de là « à une catastrophe il n'y aurait qu'un pas. » Tous deux sont donc sincères, mais en même temps il est vrai qu'il répugne généralement d'envoyer une armée dans le duché de Varsovie. On craint tout rapport avec ce pays. Ce sera une chose inouïe de voir des troupes russes marcher avec ce qu'on appelle à regret des Polonais. Le prince Galitzin n'est pas un bon choix, et cependant c'est encore l'un des moins mauvais que l'on ait pu faire. Dans une telle position, l'empereur Alexandre, pour excuser jusqu'à un certain point le peu d'activité qu'il va mettre dans son concours, croit devoir aussi faire entendre quelques plaintes sur la tiédeur que la France a mise à le seconder en des circonstances antérieures. Si, l'an dernier, dit-il, on se fût joint à lui en Danemark, les affaires de Suède seraient terminées. Si on n'avait pas traîné en longueur celles de Turquie, il aurait une armée de plus à offrir à l'empereur Napoléon. Ces récriminations, quoique exprimées d'un

ton amical, venaient dans une singulière circonstance. Jointes aux lenteurs du prince Galitzin, elles inspirèrent quelques doutes à l'Empereur sur la sincérité d'Alexandre, ou peut-être il affecta ces doutes sans les concevoir en effet. « Le cœur de l'Empereur est blessé, disait M. de « Champagny au duc de Vicence, dans une dé- « pêche du 2 juin : il n'écrit pas à cause de cela « à l'empereur Alexandre. Il ne peut pas témoi- « gner une confiance qu'il n'éprouve plus; il ne « dit rien, il ne se plaint pas... 40,000 hommes « dans le duché de Varsovie auraient rendu un « véritable service... Regardez comme annulées « vos anciennes instructions... Paraissez satisfait, « mais ne prenez aucun engagement... Par cela « même que l'Empereur ne croit plus à l'alliance « de la Russie, il lui importe davantage que cette « erreur, dont il est désabusé, soit partagée par « toute l'Europe. » Le ministre ordonnait au duc de Vicence de brûler cette lettre après l'avoir lue. L'Empereur pensait-il ce qu'il faisait écrire à son ambassadeur? Nous ne le croyons pas. Il nous semble plutôt que c'était un coup d'aiguillon qu'il voulait donner à la susceptibilité de l'empereur Alexandre. Sans contredit Napoléon aurait eu droit d'être mécontent de la longue inaction du prince Galitzin, si la cause réelle de cette inaction ne lui eût pas été connue. Six semaines

après l'ouverture de la campagne, ce général ne croyait pas son armée encore assez réunie pour se porter en avant. Il laissait les Autrichiens maîtres du duché de Varsovie, jusqu'à ce que les Polonais seuls parvinssent à les en chasser. Heureusement ceux-ci se suffirent à eux-mêmes. Il fut cependant une circonstance où le secours des Russes leur eût été très-utile. Le prince Poniatowski avait fait occuper Sendomir par le général Sokolnicki, mais bientôt cette place fut vivement pressée par les Autrichiens. Sokolnicki leur opposa une courageuse résistance, et même leur causa une perte de plus de deux mille hommes, dont cinq cents prisonniers; avantage rare pour un assiégé qui se défend; mais, au bout de quelques jours, les munitions lui manquant, il fut obligé d'évacuer la ville. Il en sortait sous les yeux des Russes, qui étaient à peu de distance de là, sur le San, au nombre de 24,000 hommes. Vainement le prince Poniatowski, occupé ailleurs, s'adressa au prince Galitzin, et lui reprocha son immobilité. Celui-ci répondit qu'il était assuré que les Autrichiens allaient repasser sur la rive gauche de la Vistule; que, *d'après ses instructions*, il devait se contenter de ce résultat, et se tenir sur la rive droite du fleuve.

Cet aveu du prince Galitzin constate la nature du principe qui règle la marche de son armée.

Que l'empereur Napoléon atteigne l'Autriche partout où il le jugera convenable, on ne s'y oppose pas; on n'y met qu'une exception; il peut la frapper partout, mais non en Galicie; or, par suite du cours de la guerre, c'est en Galicie que l'empereur des Français appelle la coopération de l'armée russe, en Galicie où les proclamations du prince Poniatowski ont excité une fermentation générale. Comment demander aux Russes d'attiser un feu qu'ils désirent éteindre, un feu qu'ils craignent de voir s'étendre aux provinces polonaises réunies à leur empire? Les Russes, lorsqu'ils entreront en Galicie, donneront lieu aux plaintes des Polonais; ils réprimeront le mouvement révolutionnaire, ils rétabliront les autorités autrichiennes, rien de plus naturel. Pour les hommes qui ne vont pas au fond des choses, cette conduite pourra paraître hostile envers la France; elle ne doit pas être telle aux yeux de Napoléon; il a été prévenu, il sait que la Russie défend un intérêt qu'à Erfurth et ailleurs il a plus d'une fois promis de ménager; elle est dans son droit, il n'y a de sa part ni trahison ni perfidie. Seulement la circonstance est fâcheuse en ce qu'elle l'empêche de recueillir de l'alliance russe autant d'avantage qu'il avait dû en attendre. Le rappel du chargé d'affaires de Russie à Vienne, le renvoi de l'ambassadeur autrichien

prince de Schwarzemberg, de Pétersbourg, la proclamation publiée par le prince Galitzin, tout annonce l'intime union de Napoléon et d'Alexandre. La Galicie seule s'élève comme une barrière fatale entre les deux empereurs.

Cependant, peu de jours après avoir fait écrire à son ambassadeur en Russie les étranges paroles que nous avons rapportées plus haut, Napoléon, calmé par des lettres plus récentes, se montrait de nouveau confiant envers l'empereur Alexandre, et cette confiance, malheureusement il la témoignait aux dépens de la Suède. Ce n'était pas sans regret qu'il avait vu arriver le moment où un traité allait consacrer la possession de la Finlande pour la Russie. Le sacrifice, il est vrai, avait été décidé à Erfurth; mais, après les événements survenus en Suède, Napoléon voudrait pouvoir ou l'empêcher tout à fait, ce qui n'est plus guère possible, ou du moins en retarder l'accomplissement. Dans son séjour à Munich, le 10 mai, il avait pesé de nouveau les inconvénients d'une cession si considérable. La Finlande contient un million d'habitants; elle fournissait 25,000 hommes; elle pourrait en fournir 50,000. Les impôts qu'elle paye forment le tiers des revenus de la Suède. Par cette acquisition, la Russie va dominer dans la Baltique; et cependant la France doit prévoir un temps où la

Russie pourra s'unir à l'Angleterre..... Si du moins on pouvait conserver à la Suède Abo et les îles d'Aland!... Telles étaient les réflexions qui, à Munich, avaient occupé une des heures que Napoléon dérobait aux affaires de la guerre. Déjà, de Donawert, il avait écrit au roi que la paix ne pourrait pas se négocier *sous ses yeux* à Paris, comme le roi l'aurait désiré; mais cependant il avait autorisé le plénipotentiaire suédois à se rendre en France.

A Vienne, après les journées d'Essling, la position de l'Empereur lui commande beaucoup de ménagements avec la Russie. Quoique le corps auxiliaire russe rende peu de service, quoiqu'il soit même quelquefois un embarras plutôt qu'un renfort, une déclaration de guerre de la Russie à l'Autriche est un fait d'un grand poids dans le cours général des événements. C'est un avantage précieux pour Napoléon que la Russie soit réputée avec lui et non contre lui. L'abandon de la Suède est le prix qu'en reçoit le cabinet de Pétersbourg. Napoléon fait écrire à M. de Romansof [1] qu'il a toujours été dans son intention que ce fût l'empereur Alexandre qui fît la paix de la Suède, qui la fît seul, qui fût seul, sur ce point, le véritable arbitre

[1] 10 juin.

de la paix et de la guerre. L'unique condition qu'il exprime est l'obligation pour la Suède d'entrer dans l'alliance contre l'Angleterre.

En même temps, à l'égard de la Galicie, l'Empereur cherchait à dissiper ou à éloigner du moins les inquiétudes du cabinet russe. Il se disculpait légèrement[1] d'avoir provoqué l'insurrection de cette province, quoiqu'il y fût autorisé par l'exemple des Autrichiens qui avaient voulu partout soulever les populations; dans le duché de Varsovie comme en Allemagne. S'il y avait eu des ordres du jour, des proclamations qui parussent avoir ce même but, c'est qu'il avait bien fallu répondre à l'Autriche dans sa propre langue. Au reste, des proclamations ne sont pas des traités. Provisoirement Napoléon ne voit qu'un moyen de tranquilliser la Russie. Il fera prendre possession de la Galicie au nom de la France; elle sera la conquête de la France et non celle du duché, expédient dont on sera peu satisfait à Pétersbourg.

L'état des rapports entre les deux empereurs

[1] Une dénégation absolue eût été mensongère. Le prince de Neuchâtel avait, au commencement du mois de mai, écrit au prince Poniatowski : « Excitez l'insurrection de la Galicie, cela « fournira des bataillons utiles. Augmentez votre armée par tous « les moyens possibles.... Nous faisons cause commune avec les « Russes. »

étant bien connu, la marche de l'armée russe, ses lenteurs habituelles et son activité d'un moment se trouvent expliquées. Ainsi, lorsque plus tard, après avoir en trois jours enlevé la forteresse de Zamosc et fait sa garnison prisonnière, le prince Poniatowski marchera sur Cracovie, les Russes, très-alertes en cette circonstance, s'y précipiteront avant lui, bien assurés que les Autrichiens seront plus empressés à leur en faire la remise qu'aux Polonais. En effet, les Russes arrivèrent les premiers, et placèrent devant la ville une brigade pour en fermer l'entrée au corps du prince Poniatowski. Cet appareil d'opposition l'inquiète peu. Il fait sommer le général russe Sievers de lui ouvrir le passage, et sur son refus, il lui annonce qu'il va ordonner la charge. Les Polonais s'avancent, les Russes ouvrent leurs rangs, et la ville est occupée en commun. Pendant plusieurs jours, Russes et Polonais se menacent des yeux et semblent prêts à en venir aux mains. Les aigles françaises, plantées sur les murs de Cracovie, imposent silence aux passions, et ramènent une harmonie au moins apparente entre les deux armées. Par la retraite des Autrichiens elles n'eurent plus qu'à s'entendre sur leurs cantonnements respectifs, ce qui ne se fit pas encore sans quelques difficultés. Nous ne disconviendrons pas que les

craintes de la Russie à l'égard des insurrections polonaises ne fussent fondées sur de justes motifs. De toutes les parties de l'ancienne Pologne, il accourait de généreux patriotes qui compromettaient leur fortune et celle de leur famille en se rangeant sous les drapeaux du duché, leur espérance d'avenir. A la fin de la guerre, l'armée polonaise comptera plus de quarante mille hommes sous les armes.

CHAPITRE VI.

POLITIQUE ET GUERRE.

Suppression de l'ordre Teutonique. — Séquestre des biens de la noblesse médiatisée. — Réunion de trois provinces des États romains au royaume d'Italie. — Projet d'évasion du pape. — Défense faite par le pape de prêter serment à Napoléon. — Danger des demi-mesures. — Goût du pape pour l'emphase et la violence du style. — Plaintes du pape sur l'abolition du tribunal de l'inquisition. — Réclamations sur les principes proclamés en France. — Bulles offensantes pour l'Empereur. — Triomphe de l'autorité pontificale sur l'autorité française. — Inflexibilité du saint-père. — Espoir du pape trompé par les revers de l'Autriche. — Décret pour l'incorporation des États romains à l'Empire, daté de Schönbrunn. — Bulle d'excommunication contre l'Empereur. — Fixité de la politique du saint-siége. — Enlèvement du pape. — Guerre d'Autriche. — Bataille de Raab, gagnée par le prince Eugène. — Préparatifs d'une grande bataille. — Bataille de Wagram. — Nomination de Macdonald à la dignité de maréchal de France, sur le champ de bataille. — Ordre du jour du prince de Ponte-Corvo.

La rupture des ponts du Danube a suspendu pour un temps les combats devant Vienne. Les chefs des deux armées se sont retirés sous leur

tente; ils aiguisent le fer pour le croiser plus tard. Dans ce moment le canon est muet; le silence va régner six semaines sur ces terrains qui ont été et qui redeviendront bientôt des champs de bataille. Nous allons profiter de cet intervalle pour reprendre des faits et des questions que les événements de la guerre nous ont fait négliger jusqu'ici. Napoléon a dans la main un double glaive. Tandis que ses armées battent les Autrichiens, ses décrets prononcent des abolitions de corps politiques et des déchéances de princes.

Chemin faisant, le 24 avril, il avait, de son camp de Ratisbonne, déclaré l'ordre Teutonique supprimé dans tous les États de la confédération du Rhin, et donné au roi de Virtemberg la principauté de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre. Cette possession, enclavée dans les États de ce souverain, était depuis plusieurs années l'objet de son ambition. L'Empereur, par là, satisfaisait un allié zélé pour sa cause, et frappait la maison d'Autriche dans un de ses princes, grand maître de l'ordre Teutonique, l'archiduc Antoine. Les biens de l'ordre étaient réunis au domaine des souverains dans les États desquels ils se trouvaient enclavés, à la condition, pour ces souverains, de faire des pensions aux membres de l'ordre, en exceptant toutefois ceux de ces mem-

bres qui, dans la guerre actuelle, avaient porté les armes contre la France et les États de la confédération.

Lorsque après les journées d'Essling, des comités d'insurrection, encouragés par la présence d'un corps d'armée autrichien que commandait le général Radivojevich, se formèrent à Nuremberg et sur quelques autres points de la Franconie, la principauté de Mergentheim ne dut pas échapper à la contagion; mais, grâce à la vigueur du roi de Virtemberg, le triomphe des partisans de l'Autriche n'y fut pas d'une longue durée. Le canon enfonça les portes de la ville qui refusait de se rendre, et de sévères châtiments firent une prompte justice de la rébellion.

Un décret, également daté de Ratisbonne et du 24 avril, avait aussi frappé d'autres ennemis de la France; c'étaient les princes et comtes de l'Empire, qui, ayant par l'acte de la confédération du Rhin, cessé d'être princes et comtes immédiats, ne s'étaient pas conformés aux dispositions des articles 7 et 31 de cet acte. Le décret ordonnait que le séquestre fût apposé spécialement sur les biens de ceux qui, au mépris de ces articles, avaient continué à occuper des emplois, soit civils, soit militaires, au service de l'Autriche. Leurs biens devaient être confisqués, une moitié au profit des rois ou grands-

ducs dans les possessions desquels ils étaient situés; l'autre moitié au profit du trésor français pour récompenser les officiers et soldats qui rendraient le plus de services dans la campagne. Le préambule du décret impérial portait que c'était principalement à ces comtes et princes que le continent devait le renouvellement des hostilités. En effet, ils n'avaient pas même à se plaindre de n'avoir pas été suffisamment prévenus du danger auquel ils s'exposaient. Plusieurs fois, et notamment par deux lettres de février 1809, l'Empereur avait engagé les souverains confédérés à rappeler dans leurs États ces princes et comtes qui en étaient les plus riches propriétaires, et qui habituellement résidaient à Vienne, où ils excitaient l'Autriche contre la France. Cette noblesse médiatisée, ne pouvant oublier que naguère elle dépendait uniquement du chef de l'empire germanique, avait prêté peu d'attention à la voix de princes dont il lui répugnait d'être réputée sujette, surtout à l'approche d'une guerre où tout promettait à l'Autriche un infaillible triomphe. La mesure prise par l'empereur Napoléon était rigoureuse, mais méritée. Elle fut proclamée de nouveau par un décret daté de Schönbrunn le 14 mai, qui consacrait la confiscation ordonnée par celui du 24 avril. Ce second décret, dicté par la colère de la guerre, restera

sans application après la conclusion [1] de la paix.

De toutes les déterminations adoptées en 1809 par l'Empereur contre les princes étrangers, la plus grave sans contredit fut l'incorporation [2] de la totalité des États de l'Église à l'empire français. Le caractère du pape Pie VII rendait cet événement facile à prévoir. L'enlèvement d'une partie de son territoire en 1808 n'avait changé en rien ses sentiments; la perte du reste ne devait pas l'ébranler davantage en 1809.

Avant que le décret du 2 avril 1808, qui réunissait au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, Ancône, Macerata et Camerino, reçût son exécution, le chargé d'affaires de France à Rome, M. Lefebvre, avait demandé au saint-père ses résolutions définitives. Une note de M. de Champagny, en date du 3, laissait encore la porte ouverte à un accommodement. « La proposition « dont l'Empereur ne se départira pas, disait ce « ministre, est que toute l'Italie, Rome, Naples, « Milan, fasse une ligue offensive et défensive, « afin d'éloigner de l'Italie le désordre et la guerre.

[1] Parmi les personnages atteints par le décret impérial se trouvaient les comtes de Stadion, Metternich, Zinzendorf, ainsi que les princes de Lichtenstein, de Furstemberg et autres.

[2] Le décret de l'Empereur, daté de Schonbrunn, le 17 mai 1809, sera confirmé par un sénatus-consulte du 17 février 1810.

« Si le saint-père adhère à cette proposition, *tout*
« *est terminé*. S'il s'y refuse, il annonce par cette
« détermination qu'il ne veut aucune paix avec
« l'Empereur et qu'il lui déclare la guerre. Le
« premier résultat de la guerre c'est la conquête,
« et le premier résultat de la conquête c'est le
« changement de gouvernement; car si l'Empe-
« reur est forcé d'entrer en guerre avec Rome,
« ne l'est-il pas d'en changer le gouvernement,
« d'en établir un autre qui fasse cause commune
« avec les rois d'Italie et de Naples contre les en-
« nemis communs? Ces changements ne feront
« perdre au pape aucun de ses droits spirituels;
« il continuera d'être évêque de Rome, comme
« l'ont été ses prédécesseurs dans les huit pre-
« miers siècles et sous Charlemagne. Néanmoins
« ce sera un motif de douleur pour Sa Majesté
« de voir l'imprudence, l'aveuglement détruire
« l'œuvre du génie, de la politique et des lu-
« mières... » A cette nouvelle démarche du gou-
vernement français, le cardinal Gabrielli répon-
dit, le 19 du même mois, que le saint-père ne
connaissait d'autre règle que son devoir et sa
conscience; que, comme son devoir et sa cons-
cience l'avaient empêché, à une époque anté-
rieure, d'accéder à la confédération qui lui était
proposée, ils ne lui permettaient pas davantage
aujourd'hui d'accepter la proposition d'une ligue

offensive et défensive qui, à la vérité, paraissait différente de la première, mais qui n'exceptait, par sa nature, aucun prince avec lequel les circonstances ne pussent mettre Sa Sainteté en état de guerre. Quant à la menace faite au saint-père par l'Empereur de lui enlever son temporel, « S. S., répondait le cardinal Gabrielli, se con-« solera par les paroles de son divin maître. Heu-« reux ceux qui souffrent pour la juste cause... » Il ajoutait : « Le renversement du gouvernement « ne sera pas une suite de la conquête, mais un « acte d'usurpation. Par un tel acte, on détruira, « non l'ouvrage du génie et des lumières, mais « l'ouvrage de Dieu de qui provient toute domi-« nation, et surtout celle qui a été accordée au « chef de l'Église pour le plus grand bien de la « religion. » Cette réponse du ministère pontifical ne laissant plus aucune voie à un arrangement, le chargé d'affaires de France demanda ses passeports et quitta Rome. Alors commença l'exécution du décret du 2 avril. A la première nouvelle qu'on en reçut à Rome, on se récria [1] sur la date de ce décret, qui semblait rendre dérisoire la note du 3 adressée par le ministre de l'Empereur. Le reproche était injuste. Si le pape eût cédé à

[1] Note remise au chevalier Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie.



la dernière instance du 3 avril, le décret du 2 n'eût point été exécuté. Cette plainte d'ailleurs est surtout étrange de la part d'une cour qui depuis est convenue que, dès 1806, plusieurs bulles d'excommunication contre l'Empereur avaient été rédigées [1] d'avance, signées ensuite par le saint-père, et scellées du sceau pontifical, bulles conçues dans des termes divers sur quelques points, pour être mises en usage selon la diversité des circonstances.

L'une des considérations énoncées dans le décret du 2 avril était le refus constant du saint-siége de faire la guerre aux Anglais, et de s'allier aux royaumes d'Italie et de Naples. La cour de Rome opposait à ce grief que le pape ne pouvait pas déclarer la guerre à un gouvernement dont il n'avait reçu aucune offense; que d'ailleurs il avait offert de garantir, par ses forces, tout le littoral d'une agression hostile. Le pape, sans doute, croyait que ce genre de garantie devait avoir quelque valeur; mais lui seul pouvait le croire. Il prétendait que toutes les puissances respecteraient sa neutralité; mais d'abord serait-il resté neutre? Le cardinal Pacca raconte que son prédécesseur, le cardinal Gabrielli, avait fait des arrangements avec le gouvernement sicilien

[1] Mémoires du cardinal Pacca.

pour enlever le saint-père. Dans ce but, une frégate anglaise vint croiser, pendant quelques jours, à peu de distance de Civita Vecchia pour recevoir Sa Sainteté. Comme il n'arrivait pas, un émissaire, c'était un franciscain, en habit laïque, se rendit à Rome pour presser son voyage. Pie VII dit alors au cardinal Pacca que ce projet n'avait jamais eu son entier assentiment; et, après en avoir pesé de nouveau les inconvénients et les avantages, il fut décidé que le saint-père ne partirait pas. La défiance de l'Empereur sur la conduite que pourrait tenir le gouvernement romain abandonné à lui-même était-elle injuste et mal fondée?

Celui des motifs exprimés par le décret impérial qui blessait le plus vivement le saint-père était l'assertion que la donation faite par Charlemagne du pays composant les États du pape avait eu lieu au profit de la chrétienté et non en faveur des ennemis de notre sainte religion. Il est intéressant de voir quels frais d'éloquence fait le ministère romain pour démontrer que ce n'est point Charlemagne qui a fait don de ces provinces au saint-siége. « Il est notoire, dit le car-« dinal Gabrielli, que les papes, à une époque « plus reculée, en ont obtenu la possession par « la soumission volontaire des peuples abandonnés « par les empereurs d'Orient; qu'enfin, lorsque « l'exarcat de Ravenne et la Pentapole avaient été

« occupés par les Lombards, Pepin, le père pieux « et magnanime de Charlemagne, les leur arracha, « et les remit au pape Étienne. » Ce débat de Napoléon et du saint-siége sur un point de fait historique, objet de tant de controverses, débat où l'on s'opposait réciproquement *la notoriété*, était également déplacé de part et d'autre. Pepin et Charlemagne n'avaient rien à démêler dans un pareil procès, et, lorsque le pape Pie VII, pour s'abstenir de faire cause commune avec le reste de l'Italie, n'alléguait d'autre raison que sa crainte sans cesse répétée d'être entraîné à la guerre « contre une puissance catholique, » l'empereur Napoléon pouvait se dispenser d'invoquer la donation de Charlemagne pour avoir droit de punir un prince qui, par son obstination à ne pas vouloir être son allié, restait ainsi un véritable auxiliaire pour ses ennemis.

A la suite de cette publication, le pape adressa un bref dans le même esprit à l'empereur Napoléon. En même temps il fit envoyer dans les provinces qui lui étaient enlevées des instructions portant défense de prêter serment au gouvernement usurpateur, attendu que ce serment serait « illégitime, blasphématoire et sacrilége. » Ces instructions défendaient en général aux habitants d'accepter des fonctions du gouvernement nouveau, et aux évêques et prêtres de chanter des

Te Deum pour la fondation de ce gouvernement.

Les évêques, d'après l'ordre du saint-père, refusèrent d'abord le serment qu'on leur demandait, mais ils n'eurent pas tous sa sublime abnégation. D'ailleurs un pape, même opprimé, est toujours dans une importante position. Le monde a les yeux sur lui, et le combat seul rehausse sa grandeur. Il n'en est pas tout à fait ainsi d'un évêque, sans le temporel de son évêché. Vainement ceux-ci conjurent S. S. de révoquer ses défenses. L'inflexible vieillard y persiste; il entend que tout le clergé sache souffrir pour la religion. « Ce qui était illicite hier, ne « peut pas être licite aujourd'hui... » Plusieurs ne se crurent pas obligés de se soumettre à la volonté du saint-père.

Si jamais le danger d'une demi-mesure se fit sentir avec éclat par des inconvénients de chaque jour et de chaque heure, c'est, comme nous l'avons déjà remarqué, celle qu'avait adoptée Napoléon, en laissant le pape à Rome sous l'oppression d'une force française, sans l'avoir formellement dépouillé de ses États. Chaque jour des notes adressées aux ministres étrangers, au nom du saint-père, les entretiennent des contestations survenues entre le général français et le gouvernement pontifical. De l'aveu même du cardinal

Pacca, ces agents encourageaient les dispositions hostiles du pape contre la France, en lui prodiguant les éloges « pour sa fermeté et son énergie. » Le général français a beau éloigner un cardinal; un autre le remplace, et l'esprit ne change pas. A son entrée en fonction, le cardinal Pacca, et c'est lui-même qui le raconte, annonça le désir de rétablir le bon accord entre les deux autorités. Le général Miollis s'en montra très-satisfait, et y porta toute sa bonne volonté, mais le nouveau secrétaire d'État ne put pas persister longtemps dans ce système de douceur et de modération. « Seigneur Cardinal, lui dit un jour le saint-père, « on croit que nous sommes endormis; il faut « faire voir que nous sommes éveillés, et adresser « au général français de vigoureuses réclama- « tions. » Pacca convient qu'il n'approuvait pas le style exagéré et violent des proclamations de son prédécesseur. Elles lui paraissaient sortir des convenances ministérielles, surtout d'un ministère ecclésiastique; mais sa raison et son bon goût furent obligés de fléchir. « Je dois ajouter, dit-il, « que tels étaient les désirs du saint-père. Ces « expressions même, les plus emphatiques et les « plus rudes, que je n'aurais pas voulu employer, « étaient précisément celles qui étaient le plus « applaudies et le plus goûtées par les habitants « et les étrangers. » Par ces explications du car-

dinal Pacca sur le langage qu'à regret il a été obligé de tenir, on peut juger les influences qui agissaient sur le saint-père. Lorsque le cardinal, qui se présente lui-même comme l'un des conseillers les plus modérés de Pie VII, transforme en inexcusables attentats la prétendue extension donnée par l'Empereur au concordat, la publication du code Napoléon, la suppression des ordres réguliers dans tous les pays dépendants de la France, et enfin l'abolition en Espagne du tribunal de l'inquisition, de ce tribunal *si indignement calomnié, et si utile à l'Église*, il est manifeste que tout rapprochement est impossible entre des opinions si antipathiques les unes aux autres.

Dans une séance du corps législatif français, le 2 novembre 1808, le ministre de l'intérieur, en rendant compte de la situation de l'empire, avait annoncé la création de six mille succursales nouvelles, ce qui en élevait le nombre à trente mille, comme aussi la création de huit cents nouvelles bourses et seize cents demi-bourses réparties entre les divers séminaires[1] de France.

[1] Napoléon avait à combattre, dans le conseil d'État, des hommes fort sages, qui n'avaient pas approuvé les créations de séminaires. « Nous avons, leur disait-il, des milliers de prêtres « dangereux par leur fanatisme et leur ignorance. Il faut leur « préparer des successeurs plus éclairés, en les élevant dans des

« Ainsi, continuait le ministre, se complète « l'établissement religieux dans l'empire. Le « concordat a rétabli une paix inaltérable en-« tre le trône et l'autel. La source des débats, « qui furent si dangereux tant que l'on supposa « deux puissances, est désormais tarie; l'autorité « du souverain n'est plus menacée par des maxi-« mes étrangères. Le concordat, cet acte de paix « si célèbre, a fixé pour toujours le respect et « la fidélité envers le culte le plus généralement « établi, et consacré la tolérance des autres cul-« tes. » Il semble que l'ouverture de six mille églises nouvelles du culte catholique en France, et la dotation qui fournit, chaque année, à 2,400 jeunes gens de plus les moyens d'instruction ecclésiastique, devraient être accueillies par les bénédictions du saint-siége. Loin qu'il en soit ainsi, les paroles relatives à la munificence de l'Empereur envers l'Église sont des hérésies qui lui enlèvent tout le mérite du bienfait. C'est de l'indignation qui éclate à Rome, et non de la reconnaissance. Le pape se hâte de faire adresser aux agents étrangers une longue note[1], où sont

« écoles spéciales qui seront sous la main de l'autorité. » Cette surveillance de l'autorité déplaisait extrêmement à la cour de Rome et formait un de ses griefs contre l'Empereur.

[1] Le 30 novembre.

combattues avec véhémence les assertions du gouvernement français. Il se plaint qu'on lui attribue les principes et les effets qui dérivent des lois organiques publiées avec le concordat, mais auxquelles il n'a pas eu la moindre part. Sa Sainteté, au contraire, lorsqu'elle en eut la douloureuse connaissance, s'empressa de faire entendre ses justes réclamations, dont elle ne s'est jamais désistée. Le passage relatif à la cessation des débats qu'avait suscités *la supposition de deux puissances* avant l'existence du concordat, renferme un dogme condamnable que repousse le saint-père. Ces deux puissances, « on ne les a pas « supposées; elles existaient[1] réellement, comme « elles existent encore. Ni le concordat ni les lois « organiques ne pouvaient faire disparaître la « distinction marquée par Dieu même entre les « deux puissances, spirituelle et temporelle... Il « est faux aussi que le concordat ait reconnu et « consolidé l'indépendance de l'État et de l'Église « de France. Si cette indépendance existait, il y

[1] C'était par l'impossibilité de concilier l'existence simultanée de ces deux puissances, que l'Empereur voulait les réduire à une seule. « Je cherche en vain, disait-il dans une séance du « conseil d'État, où placer la limite entre l'autorité civile et l'au- « torité religieuse. J'ai beau regarder, je ne vois que des nuages... « Le gouvernement civil condamne à mort un criminel; le prê- « tre lui donne l'absolution et lui promet le paradis. »

« aurait un schisme..... Il est également faux et « calomnieux que le concordat ait consacré *la to-« lérance des autres cultes*.... Si, dans les articles « organiques, on mettait en avant une telle tolé-« rance, ces articles ont toujours été réprouvés « par le saint-père. » La déclaration pontificale ne se bornait pas à réfuter le discours du ministre de l'intérieur de France; elle relevait aussi des discours adressés à l'Empereur par des députés des nouvelles provinces italiennes et les réponses de l'Empereur. Dans l'une de ces réponses, l'Empereur avait dit que la théologie pouvait donner aux ecclésiastiques des règles sûres pour le gouvernement spirituel, mais non pour le gouvernement des armées et de l'administration; qu'ils devaient en conséquence se renfermer dans le gouvernement des affaires du ciel. Cette espèce de sentence, du nombre de celles qui, vraies en général, peuvent avoir des exceptions accidentelles, piqua vivement l'amour-propre de la cour de Rome. Peu s'en faut qu'elle ne veuille établir la thèse contraire. Pour prouver l'aptitude des prêtres à la direction des affaires de ce monde, elle appelle à son secours les témoignages de l'histoire; elle cite Ximenès en Espagne, et les Suger, Richelieu, Mazarin, Fleury en France. Il restait peut-être à examiner si ces personnages ont été de grands hommes d'État parce qu'ils

avaient étudié la théologie, ou parce qu'ils l'avaient oubliée.

A ces dissertations souvent véhémentes sur des points de doctrine, le saint-siége, dans ses rapports obligés avec la France, joignait des procédés qui n'étaient rien moins que conciliants et pacifiques. Ainsi des bulles expédiées par le saint-père pour l'institution d'un évêque nommé à Montauban renfermaient des expressions offensantes pour l'Empereur. Repoussées par le conseil d'État, elles furent renvoyées à Rome pour être rédigées dans les formes d'usage. Le saint-père répondit qu'il ne voulait rien changer, et qu'il n'entendait plus appeler son cher fils un prince qui était devenu le spoliateur du patrimoine de Saint-Pierre. L'homme avait raison, mais le pape! C'était là précisément encore le renouvellement de ce combat des deux puissances dont l'Empereur se prétendait affranchi par le concordat. Ainsi le chef de l'Église continue à se porter vengeur des outrages que prétend avoir reçus le souverain de Rome! Le suprême pontife, que doit principalement occuper l'intérêt des consciences, refuse de donner un pasteur aux chrétiens du diocèse de Montauban, parce que le souverain de Rome répugne à contracter telle ou telle alliance! Nous avons déjà présenté ail-

leurs ces réflexions; le retour des mêmes faits nous oblige, malgré nous, à y revenir.

Dans les luttes trop fréquentes qui s'élevaient entre l'autorité militaire française et l'autorité pontificale, il en est une où la première reçut l'échec le plus complet, et où tout l'honneur fut pour la seconde. Le carnaval sera-t-il ou ne sera-t-il pas fêté en 1809? Le général français désire que les fêtes aient lieu, et il en ordonne les préparatifs. Le saint-père les défend, et la voix du saint-père est écoutée. C'est au commandement désarmé que le peuple obéit. Il y a là une leçon pour tous les pouvoirs temporels. L'obéissance n'est assurée nulle part qu'à celui qui règne sur les esprits. L'autorité française avait fait une grande maladresse en établissant, sur une pareille question, une querelle où tous les avantages étaient pour le saint-siége. Depuis le pape jusqu'au dernier des moines, le sacerdoce romain est dans un état permanent de conspiration contre la France. Dans toutes les tribunes secrètes et même publiques, le clergé prêchant la soumission exclusive au vicaire de Jésus-Christ, quelle imprudence de commander à une population superstitieuse les plaisirs et la joie, quand le pape, au nom du ciel, lui ordonne de ne pas outrager par des fêtes son souverain pri-

sonnier! Toujours c'est comme prisonnier qu'il affecte de se considérer; c'est lui qui, pour rendre odieuse l'autorité française, s'est condamné à cette séquestration volontaire, et il s'attache à faire croire qu'elle est forcée. Le temps où elle le sera en effet viendra trop tôt.

Dès ce même mois de février 1809, le département des affaires étrangères en France établissait, dans des rapports à l'Empereur, la nécessité de mettre un terme à la souveraineté temporelle du saint-siége. L'impossibilité de maintenir plus longtemps l'état présent des choses était démontrée. Cet état de choses, par sa durée, tournait au désavantage de la France; car, dans une lutte prolongée entre le fort et le faible, chaque jour qui s'écoule ajoute à l'illustration de la faiblesse courageuse et à la déconsidération de la puissance qui opprime. Plus le temps marche, plus le pape s'affermit dans sa résistance, et inspire de l'intérêt même à ceux qui l'avaient d'abord condamné. Le caractère de Pie VII se soutient admirablement dans cette difficile épreuve, avec sa double nature d'orgueil humain et d'enthousiasme religieux. Le contraste de ce qu'il peut et de ce qu'il prétend a quelque chose qui frappe et qui étonne. Privé du libre développement du pouvoir temporel, il ne reconnait à son pouvoir spirituel aucune sorte de limite.

Ce prince qui, dans sa capitale, est sous la main d'un général français, veut que son action s'étende sur toutes les parties de l'ordre social en France. Il trouve offensant pour le saint-siége et contraire à ses droits, qu'en France l'autorité des évêques soit soumise à un ministre laïque; que l'université, nouvellement instituée, se soit arrogé toute direction *sur l'instruction de la jeunesse*, et qu'elle prescrive *le choix des études dans les sciences sacrées* [1]. Lorsque le saint-père condamne de tels actes comme des crimes, la France et la raison se chargent d'en absoudre l'Empereur; mais l'excès de la prétention, tout insensée qu'elle est, a une sorte de grandeur dans un homme sans armes. Il y a, en Pie VII, du prêtre ambitieux; il y a en lui du pontife inspiré; tantôt c'est la colombe timide et plaintive : il gémit *entre le vestibule et l'autel.* Convaincu que la barque de saint Pierre, quoique agitée par la tempête, ne peut pas périr, il se repose tranquillement dans le sein de Dieu, dont il est le premier ministre. Tantôt c'est l'aigle armé du commandement et de la foudre. Il s'adresse au Tout-Puissant, et le prie d'apparaître dans toute sa majesté et toute sa force, au-dessus de son sanctuaire désert, et il ordonne

[1] L'enseignement des principes de l'Église gallicane.

aux rois de s'abaisser devant celui qui est le souverain des souverains. Son langage est empreint des deux nuances dont son caractère se compose. Dans sa bouche, la menace est tour à tour sublime et vulgaire. Aujourd'hui il déclare d'un ton solennel qu'après avoir vécu en agneau, il saura mourir en lion; demain il dit en style trivial: « Les Français veulent qu'on leur parle latin; eh « bien, nous leur parlerons latin. » Voilà le pontife et voilà l'homme.

Les espérances que le saint-siége avait fondées sur le prochain succès de l'armée autrichienne commandée par l'archiduc Jean, s'étaient promptement évanouies; les soulèvements, préparés en Italie par les émissaires de l'Autriche, de l'Angleterre, et de la cour de Rome, n'avaient pu se développer comme on s'y était attendu, et prendre le caractère au moins apparent d'un mouvement général; mais, quoique partiel, l'esprit d'insurrection, fomenté surtout par les prêtres, s'étendait du Tyrol jusqu'à Ferrare, à Bologne et en Toscane. C'était un moment de crise pour Napoléon; quoique vainqueur à Eckmühl, il avait encore devant lui des chances douteuses en Allemagne; la prudence lui prescrivait de prendre ses sûretés en Italie. Il lui était démontré que, comme prince temporel, le pape était un ennemi irréconciliable, puisque, en refusant de s'allier avec

18.

lui, Sa Sainteté se réservait la faculté de se déclarer contre lui le jour où les armées françaises éprouveraient des revers. L'autorité française à Rome ne pouvait plus se soutenir sous sa forme actuelle; il fallait ou rendre au saint-père toute la plénitude de son indépendance, ou le détrôner. L'Empereur n'avait pas à hésiter; il prit le dernier parti. Puisqu'il devait en venir là, c'était une grande faute de ne s'y être pas décidé plus tôt. Le 17 mai, un décret, daté de Schönbrunn, fit cesser toutes les incertitudes. Un acte si important dans son objet, si remarquable par les considérations sur lesquelles l'Empereur s'appuie, mérite une citation entière et littérale. Le voici:

« [1] Considérant que lorsque Charlemagne, em« pereur des Français, et notre auguste prédé« cesseur, fit donation de plusieurs comtés aux « évêques de Rome, il ne les leur donna qu'à titre « de fiefs et pour le bien de ses États, et que, par « cette donation, Rome ne cessa point de faire « partie de son empire;

« Que depuis, ce mélange d'une autorité spiri« tuelle avec une autorité temporelle a été, comme « il l'est encore, une source de discussions, et a « porté trop souvent les pontifes à employer l'in« fluence de l'une pour soutenir les prétentions de

[1] 17 mai.

« l'autre; qu'ainsi les intérêts spirituels et les af-
« faires du ciel, qui sont immuables, se sont trou-
« vés mêlés aux affaires terrestres qui, par leur
« nature, changent selon les circonstances et la
« politique des temps;

« Que tout ce que nous avons proposé pour
« concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité
« et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'in-
« tégrité de notre empire, avec les prétentions
« temporelles des papes, n'a pu se réaliser, nous
« avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Article 1er. Les États du pape sont réunis à
« l'empire français.

« Article 2. La ville de Rome, si célèbre par
« les souvenirs dont elle est remplie, et premier
« siége de la chrétienté, est déclarée ville[1] *impé-
« riale et libre*.

« Article 3. Les restes des monuments élevés
« par les Romains seront entretenus aux frais de
« notre trésor.

« Article 4. La dette publique est constituée
« dette impériale.

« Article 5. Les terres et domaines du pape
« seront augmentés jusqu'à concurrence d'un re-
« venu net et annuel de deux millions.

« Article 6. Les terres et domaines du pape,

[1] Bientôt elle sera déclarée la seconde ville de l'Empire.

« ainsi que ses palais, seront exempts de toutes « impositions, juridictions et visites, et ils joui« ront d'immunités particulières.

« Article 7. Le 1[er] juin de la présente année, « une consulte[1] extraordinaire prendra, en notre « nom, possession des États du pape, et fera les « dispositions nécessaires pour que le régime « constitutionnel soit organisé et puisse être mis « en vigueur au 1[er] janvier 1810. »

Tandis que l'Empereur adoptait ces mesures en Autriche, l'agitation était extrême dans le conseil du saint-père. Plus de vingt jours après sa date, le décret n'était pas encore connu du gouvernement pontifical; mais déjà auparavant, sur le soupçon d'un dénoûment prochain, on délibérait dans le conseil intime si l'on ne devait pas le prévenir par un coup d'éclat, s'il ne fallait pas illustrer les derniers moments de la puissance temporelle du saint-père par des actes d'une grande énergie. A l'époque de la signature des décrets de Schönbrunn, « il ne s'agissait [2] à

[1] Un autre décret du même jour composa la consulte de la manière suivante : le général Miollis, gouverneur général; Salicetti, ministre du roi de Naples, Degerando, Janet, del Pozzo, maîtres des requêtes; de Balbe, auditeur au conseil d'État, secrétaire.

[2] Lettres de M. Hoefelin, évêque de Chersonèse, et de M. Ortoli, dépositaire des papiers de la légation de France à Rome, en date du 20 mai.

« Rome, de la part du saint-père, de rien moins « que de se montrer en habits pontificaux le « crucifix à la main, de fulminer une excommu- « nication contre l'empereur des Français, et de « le déclarer le persécuteur de l'Église et des sou- « verains catholiques. » La prudence l'emporta. On résolut d'attendre l'événement : l'attente ne fut pas longue. Ce fut le 20 juin que le pape et Rome connurent les décrets de l'Empereur. Ils leur furent annoncés par les salves d'artillerie du château Saint-Ange et par le déploiement du drapeau tricolore à la place du drapeau pontifical. *Consummatum est*, se dirent presque ensemble le pape et le cardinal Pacca. Ce dernier est consterné, le pape reste impassible. Un exemplaire du décret impérial est apporté. Le cardinal en fait lecture ; quelque altération paraît un moment dans les traits du saint-père ; mais presque aussitôt il a repris son calme et sa sérénité. Des protestations italiennes étaient prêtes ; le pape les signa. Quant aux bulles d'excommunication, elles étaient, comme nous l'avons dit, signées et scellées d'avance. Le cardinal demanda s'il fallait aussi les faire afficher. Il y eut un instant d'hésitation. « Que ferait Votre Éminence ? » demanda le saint-père. « La demande de Votre Sainteté, « répondit celui-ci, me cause quelque trouble. « Qu'elle lève les yeux au ciel, qu'elle me donne

« ses ordres, et qu'elle soit sûre que ce qui sor-
« tira de sa bouche sera la volonté du ciel. » Le saint-père leva les yeux au ciel; après une courte pause, il dit : « Advienne que pourra! » et les bulles furent affichées. Admirable effet des croyances religieuses ou de l'application politique de ces croyances! en présence l'un de l'autre, le pape et le cardinal Pacca appellent sérieusement l'intervention d'un miracle. Pie VII ne s'arrête point à méditer, à réfléchir, à calculer ce que, dans l'intérêt même de la religion, il doit espérer ou craindre de la mesure qu'il est question de prendre. Les conseils humains ne sont plus de saison; ce n'est plus sa raison qu'il consulte; il demande au ciel une inspiration, il la lui demande en levant les yeux, et il croit répondre à la volonté divine en donnant l'ordre de lancer contre l'Empereur l'excommunication dès longtemps préparée et jusque-là retenue dans ses archives. Pour les personnes qui n'auraient pas une foi forte dans ce genre d'inspiration, il semblerait que c'est au jeu de *croix ou pile* que le souverain pontife joue ses propres destinées et les destinées d'un grand empire liées à celles de Napoléon.

[1] Le cardinal Pacca donne ces détails dans une note. C'est ce qu'il y a de plus intéressant dans ses mémoires.

C'est un privilége de la cour de Rome d'être aujourd'hui ce qu'elle était hier. Les siècles s'écoulent; tout, dans le monde entier, prend une forme nouvelle; rien ne change pour le saint-siége; ses prétentions, son langage sont toujours les mêmes. L'excommunication de 1809 ressemble à toutes les excommunications antérieures : c'est toujours Naboth qui doit défendre sa vigne au prix de son sang; c'est toujours l'obligation de suivre le précepte de l'Évangile : « Celui qui n'écoute pas l'Église doit être pour « vous comme un païen et un publicain; » c'est toujours la prétention à une suprématie absolue sur toutes les puissances de ce monde. « Qu'ils « comprennent enfin (les auteurs de nos maux) « qu'ils sont soumis à notre empire et à notre « trône; car, nous aussi, nous exerçons une sou- « veraineté beaucoup plus noble, à moins que « l'on ne prétende que la chair [1] est égale à l'esprit « et les choses de la terre à celles du ciel.... A ces « causes, par l'autorité de Dieu tout-puissant,

[1] A propos de cette prétention du pape, l'Empereur disait un jour dans son conseil d'État : « Voyez l'insolence des prêtres, « qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le « pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, la « partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir « d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et me jettent le « cadavre. »

« par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et
« par la nôtre, nous déclarons que tous ceux
« qui, après l'invasion de Rome et du domaine
« ecclésiastique et la violation sacrilége du patri-
« moine de saint Pierre, prince des apôtres,
« commise par les troupes françaises, ont, dans
« ladite ville et dans les États de l'Église, attenté
« aux immunités ecclésiastiques et aux droits
« temporels du saint-siége, tous leurs fauteurs,
« conseillers et adhérents, tous ceux enfin qui
« ont pris part directement ou indirectement à
« ces violences, ont encouru l'excommunication
« majeure et les autres censures et peines infli-
« gées par les sacrés canons et les constitutions
« apostoliques, par les décrets des conciles géné-
« raux, et spécialement par le concile de Trente,
« et au besoin nous les excommunions et ana-
« thématisons de nouveau!!... »

La sentence est rendue; malgré la surveillance des Français, elle reçoit dans Rome la même publicité que si le pape en était toujours le seul et unique maître. L'effet de cette bulle dut être très-vif sur une population comme celle de Rome. Il fallait la bonne contenance que firent les Français, pour tenir en respect une multitude si docile à la voix des prêtres, et que d'ailleurs une foule d'agents secrets cherchait à soulever. Tous les fonctionnaires publics étaient

maintenus dans leurs emplois par la consulte extraordinaire; mais beaucoup d'entre eux n'osèrent les conserver, dans la crainte d'être atteints par les censures de l'Église. Une fermentation générale agitait l'Italie. Le prestige de la campagne des cinq jours avait été détruit par les journées d'Essling. On prédisait hautement la perte de Napoléon, et ce n'était pas à quarante jours, comme pour Ninive, qu'on en remettait l'accomplissement. Le bras de Dieu était levé et allait frapper sans retard le destructeur de la religion.

Tandis que les prêtres soufflaient ainsi la guerre et la révolte, une flotte anglo-sicilienne parut à la hauteur de Rome, et y louvoya pendant trois jours. Cette flotte était la même qui, ayant à son bord douze à quinze mille hommes de débarquement, sous les ordres du général Stuart, avait d'abord fait contre Naples même, vers le 12 juin, une tentative sans succès. Quelques jours après, elle s'était emparée des îles d'Ischia et de Procida, et y avait mis garnison. Ensuite elle continua de croiser sur les côtes des États romains et du royaume de Naples, jusqu'au 12 juillet, où, dans l'impuissance de faire nulle part un débarquement heureux, elle évacua les deux îles, et s'éloigna, ayant ainsi manqué le but de l'expédition. Son apparition sur le littoral des États

romains n'en avait pas moins dû causer une vive inquiétude. Les troupes françaises s'étaient naturellement portées sur les côtes. Leur départ encouragea le brigandage dans Rome et dans les environs. A Rome même, il ne restait pas plus de cinq cents hommes d'infanterie et cent gendarmes à cheval. Une si faible garnison aurait difficilement suffi à la répression d'un mouvement populaire. La sûreté des Français était gravement compromise. Un moment la consulte délibéra de se retirer à Spolete. Le général Miollis en décida autrement. Il avait épuisé tous les moyens de sévérité que comportait sa situation; il n'y en avait plus qu'un seul qui pût être efficace et décisif, c'était d'éloigner de Rome le saint-père. La résolution en fut prise le 4 juillet: le 6 elle était exécutée.

L'enlèvement du saint-père est un fait d'une telle nature qu'on a peine à croire qu'il ait eu lieu sans un ordre direct de Napoléon. Pour en disculper l'Empereur, quelques écrivains ont supposé que cet ordre était parti du roi de Naples. Nous sommes persuadés qu'il n'y a eu d'ordre spécial donné ni par l'un ni par l'autre. La prise de possession des États romains était une mesure délicate. Aussi l'Empereur avait-il appelé l'un des ministres du roi de Naples, Salicetti, à faire partie de la consulte extraordinaire.

Le roi lui-même avait été sur le point de se rendre à Rome, son voyage annoncé, et tout, à la cour, préparé pour le départ. De là sans doute l'opinion assez accréditée que l'ordre de l'enlèvement venait de lui. Cette opinion nous paraît sans fondement. Le gouverneur, chef de la consulte extraordinaire, le général Miollis, avait, et devait avoir, dans ses instructions, une grande latitude pour toutes les hypothèses possibles. Le moment d'user de cette latitude était certainement arrivé; il en fit usage. Nous trouvons la preuve de l'exactitude du fait dans le compte même rendu de l'événement par ce général. Voici la première phrase de sa lettre à l'Empereur, en date du 7 juillet : « Le pape a prononcé[1] lui-même son « éloignement de Rome!... » Un récit justificatif, publié en 1815, par le général Radet, sur les circonstances qui précédèrent et suivirent l'arrestation du pape Pie VII, nous confirme encore que là est la vérité. S'il eût existé un ordre spécial de l'Empereur, le général gouverneur n'en

[1] Cette explication si naturelle est confirmée par le Mémorial de Sainte-Hélène : « Quand on crut que la fortune m'abandon- « nait à Essling, on fut prêt aussitôt à Rome pour soulever la « population de cette grande capitale. L'officier qui y comman- « dait ne crut pouvoir échapper au danger qu'en mettant le pape « en route pour la France; cet événement s'était opéré sans or- « dre, et même il me contrariait fort.... » Tome V, page 337.

eût point fait un mystère au général Radet. Un pareil ordre eût levé tous les doutes, et n'eût permis, ni à l'un ni à l'autre, cette hésitation qui se fait sentir même dans les rapports des deux généraux entre eux. En une seule journée, le 5 juillet, tous les préparatifs ont été faits, toutes les dispositions prises. Au moment d'agir, le général Radet demande un commandement écrit. Miollis lui en remet un, mais conditionnel. Ce commandement lui prescrit d'arrêter le cardinal Pacca; et, en cas d'opposition de la part du pape, d'arrêter aussi Sa Sainteté, et de les conduire à Florence. A la lecture de cet ordre, le général Radet voulut faire des observations : il n'était plus temps.

Les détails relatifs à l'arrestation du saint-père sont à peu près les mêmes dans les récits italiens et dans les récits français. Le général Radet, après l'escalade du Quirinal, étant parvenu près du saint-père, et n'y trouvant pas le cardinal Pacca, fit connaître à Sa Sainteté la pénible mission dont il était chargé; il lui dit qu'il fallait qu'elle renonçât à la souveraineté de Rome et de l'État, et qu'en cas de refus, il avait ordre de la conduire auprès du général Miollis qui lui indiquerait le lieu de sa destination. « Nous ne pouvons renon-« cer à ce qui ne nous appartient pas, répondit « le saint-père; le domaine temporel appartient

« à l'Église romaine, et nous n'en sommes que « les administrateurs. L'Empereur pourra nous « mettre en pièces, il n'obtiendra jamais de nous « ce qu'il demande. » Miollis, dans sa lettre à l'Empereur, raconte pareillement qu'à l'égard de son autorité temporelle, le pape avait déclaré qu'il la soutiendrait en lui jusqu'à la dernière goutte de son sang. Le cardinal Pacca s'abstient de rapporter (ce que nous voyons dans la lettre de Miollis) qu'au premier bruit des efforts des Français pour pénétrer dans le Quirinal, la cloche qui devait donner le signal à toutes celles de la ville, avait été vivement agitée, mais que la promptitude des Français à se dégager de tous les obstacles, avait fait cesser ce tocsin séditieux, dont les sons d'ailleurs se confondaient avec ceux de l'angelus. Il était à peu près quatre heures du matin. Le pape s'appuya sur le bras du général Radet, traversa la grande cour du Quirinal, donna sa bénédiction aux troupes, qui lui rendirent les honneurs dus au chef de l'Église, et arrivé à la porte de Monte Cavallo, il s'arrêta et bénit Rome. Une voiture l'attendait; il y monta; le cardinal Pacca, qui l'avait rejoint, y prit place avec lui, et ils furent conduits en Toscane.

Une sœur de Napoléon, la princesse Élisa, administrait alors ce pays avec le titre de grande-

duchesse. N'ayant aucun ordre de son frère, elle vit, dans le pape, un hôte embarrassant pour la Toscane même, et toujours à craindre pour l'Empereur au centre de l'Italie. La princesse jugea plus convenable que le saint-père fût transporté en France. Le pape partit donc pour Grenoble, mais il ne resta dans cette ville que onze jours, et dut se remettre en route pour Savone, où il résidera pendant plusieurs années. Ces variations sur le lieu que Pie VII devait habiter, causes malheureuses de fatigues et de contrariétés pour ce vénérable vieillard, attestent elles-mêmes que son éloignement de Rome ne résultait point d'un plan prémédité, mais que c'était un accident de guerre produit par la position difficile des Français dans cette capitale. S'il en eût été autrement, la prudence de Napoléon aurait déterminé d'avance le pays et le lieu où devait séjourner le saint-père. La fortune, un moment contraire à Napoléon, avait de nouveau favorisé ses armes. Dans des temps ordinaires, l'arrestation du pape, sa translation loin du chef-lieu de la chrétienté, aurait scandalisé, ému tous les peuples catholiques et agité les gouvernements. Aujourd'hui cet événement se trouve rapetissé par la grandeur et l'importance de ce qui se passe ailleurs. Le jour même où le pape était emmené de Rome, le 6 juillet, Napoléon battait les Autrichiens à

Wagram. Le bruit d'un grand scandale s'évanouissait sous le canon de la victoire.

Depuis six semaines, l'Empereur, tranquille en apparence dans le château de Schönbrunn, dirigeait, avec son activité accoutumée, les travaux de divers genres qu'avaient rendus nécessaires le terrible accident de la rupture des ponts, et l'obligation où il se trouvait d'aller chercher l'ennemi au delà du Danube. Dans la première quinzaine qui suivit les journées d'Essling, quoique l'île de Lobau, sur une superficie de deux lieues, fût tout entière un immense atelier, l'Empereur s'abstint d'y paraître, afin de faire croire à l'archiduc Charles que les mouvements qui avaient lieu dans cette île n'étaient qu'une démonstration, et qu'il songeait à s'ouvrir une voie plus facile ailleurs. La distribution de ses corps d'armée, échelonnés de Lintz à Presbourg, autorisait un large doute sur le lieu de passage qu'il pourrait choisir. Trois points assez rapprochés offraient surtout des chances à l'audace d'une tentative brusque et imprévue, Nussdorf, Spitz et Fischamend. D'un autre côté, on laissait aussi circuler le bruit que, dans le cas où l'Empereur passerait le Danube devant Vienne, il prendrait absolument la même direction qu'au 21 mai; sa gloire étant intéressée à triompher d'obstacles devant lesquels il avait été une fois

contraint de reculer. Ce bruit fut celui qui trouva croyance chez l'archiduc Charles, et c'est dans cette pensée que furent conduits ses préparatifs d'attaque et de défense. En partageant ainsi l'attention du généralissime, l'Empereur rendait plus difficile la jonction de ce prince et de l'archiduc Jean. L'armée d'Italie, chargée de poursuivre en Styrie ce dernier archiduc, avait parfaitement répondu aux intentions de l'Empereur. Afin de renforcer cette armée, affaiblie par l'absence de Macdonald, resté un moment en arrière pour compléter la soumission de la Styrie, l'Empereur avait envoyé au prince Eugène un corps détaché sous les ordres du général Lauriston. L'archiduc Jean, qui, de sa belle armée d'Italie, n'avait ramené que vingt à vingt-cinq mille hommes, se trouvait de nouveau en avoir plus de cinquante mille sous ses ordres, par la réunion de troupes tirées des places de Hongrie, ou que l'archiduc palatin Joseph venait d'organiser dans ce royaume. Cette force imposante s'était établie sur les hauteurs qui masquent la ville de Raab. Quoique cette position des Autrichiens, protégée par des retranchements naturels et hérissée d'artillerie, dût rendre l'attaque très-hasardeuse, le prince Eugène n'hésita pas à la tenter. Il n'avait pas pour le moment sous sa main plus de trente-six mille

hommes, mais trente-six mille hommes accoutumés à vaincre, et qui ne respiraient que des combats nouveaux. C'était d'ailleurs le 14 juin, jour consacré par les batailles de Marengo et de Friedland, anniversaire heureux où la fortune ne pouvait être infidèle aux armes françaises, et cette confiance était déjà elle-même un gage assuré de la victoire. Les soldats de 1809 furent dignes de leurs aînés de 1800 et de 1807. Partout on combattit avec vigueur; mais une ferme, une maison carrée, admirablement défendue par les Autrichiens, fut surtout le théâtre d'une lutte prolongée et sanglante. A la fin, les murs furent escaladés, les portes enfoncées à coups de hache, les bâtiments incendiés, et ceux des Autrichiens défenseurs de ce poste que le fer avait épargnés, périrent par les flammes. Sur les autres points, la résistance avait été également opiniâtre; pressés partout, les Autrichiens furent heureux de pouvoir faire leur retraite sur Comorn. Leur perte, de leur aveu, fut de six mille deux cents hommes, dont plus de trois mille prisonniers. Les Français eurent six à sept cents tués et quinze cents blessés. L'Empereur écrivit au prince Eugène : « Votre vic-« toire est une petite-fille de Marengo. » Le général Macdonald, malgré la rapidité de sa marche, ne put arriver qu'à quatre heures après midi;

mais la bataille était gagnée. Il prendra bientôt ailleurs une glorieuse revanche.

Tout en poursuivant l'archiduc Jean, le prince Eugène fit commencer l'investissement de la place de Raab par le général Baraguay d'Hilliers. Un ordre de l'Empereur chargea le général Lauriston de continuer ce siége avec la division qu'il avait sous ses ordres et quelques autres troupes que lui envoya le maréchal Davoust. La place avait été mise dans un bon état de défense, mais sa garnison était faible. Elle capitula, le 23 juin, avec promesse d'ouvrir ses portes le 24, si elle n'était pas secourue. Elle ne le fut pas. Les deux mille hommes qui en sortirent furent remis aux avant-postes de l'archiduc Jean, sous l'engagement de ne pas porter les armes dans cette campagne. La victoire de Raab, si importante par son résultat, puisqu'elle nous avait livré cette place, pouvait avoir aussi ses dangers, en forçant l'archiduc Jean de se porter sur la rive gauche du Danube, ce qui rendrait plus facile sa jonction avec l'archiduc Charles. C'était une chance fâcheuse que devait détourner l'Empereur; pour y parvenir, il avait de bonne heure envoyé sur Presbourg le maréchal Davoust qui, de là, appuyait les opérations du prince Eugène, et tenait en respect les Autrichiens rassemblés à cette hauteur du Da-

nube. Ceux-ci ayant réuni, sur les quais de Presbourg, des matériaux considérables pour l'établissement d'un pont, Davoust somma le commandant de la place de faire cesser ces ouvrages, en le rendant responsable des malheurs qu'entraînerait son refus. Sur la réponse peu satisfaisante de ce commandant, le maréchal fit lancer quelques obus sur la ville, où l'empereur François II venait justement d'arriver. Cette manière de fêter la présence de ce prince abrégea le séjour qu'il voulait y faire, et il en repartit aussitôt pour Wolkersdorf. Le feu continua pendant quelques jours, et incendia une cinquantaine de maisons. Le généralissime en ayant porté des plaintes au major général de l'armée française, l'Empereur lui fit écrire que c'est à ceux qui choisissent leurs points d'opération près des villes qu'il faut imputer les dommages qu'elles ont à en souffrir, mais que cependant « l'attaque de Presbourg cesserait, puisque cela « lui était agréable[1]. » On était arrivé ainsi aux derniers jours du mois de juin. Le 20, les grands ponts, qui communiquaient de la

[1] Le prince de Neuchâtel saisit cet à-propos pour relever légèrement le langage que le généralissime avait tenu dans ses proclamations, ajoutant : « Qu'on avait fait peu d'attention à celles « de jeunes princes sans expérience, » donnant à entendre qu'il n'en était pas ainsi des siennes. La plainte était presque un compliment.

rive droite à l'île de Lobau, étaient terminés, et, de ce moment, on eût pu opérer le passage. L'Empereur multiplia au plus haut point les précautions. Ces trois ponts parallèles[1] avaient chacun à peu près six cents pas de longueur; ils étaient protégés par des estacades établies dans diverses directions, de manière à rendre sans effet le renouvellement des moyens précédemment employés, et même les moyens plus puissants de destruction que l'on pourrait tenter encore, tels que des brûlots ou autres machines incendiaires. Ces admirables constructions, exécutées dans un si court espace de temps, auraient seules illustré le nom du général Bertrand[2], aide de camp de l'Empereur, si, depuis, il ne l'eût honoré davantage encore par une fidélité à toute épreuve dans les jours du malheur comme dans ceux de la gloire. L'île de Lobau était devenue elle-même une véritable forteresse qui eût pu, au besoin, offrir une retraite à l'armée. Dans les dix derniers jours de juin, l'Empereur passait dans cette île ses journées presque entières. De là il ob-

[1] Le pont de Trajan était un pont en pierre, fait en plusieurs années. Le pont de César, sur le Rhin, fut jeté, il est vrai, en huit jours, mais aucune voiture chargée n'y pouvait passer. « Les « ouvrages sur le Danube sont les plus beaux ouvrages de cam- « pagne qui aient jamais été construits. » 24[e] bulletin.

[2] Un homme d'esprit l'appelait en riant *summus pontifex*.

servait les ouvrages de l'archiduc Charles et présidait aux siens. Il n'avait pas tardé à reconnaître que c'était devant les villages d'Aspern et d'Essling que l'archiduc établissait sa plus forte ligne de défense. En effet, depuis le village de Gross-Aspern jusqu'à la petite ville d'Enzersdorf, en traversant Essling, l'archiduc avait fait exécuter d'immenses ouvrages, liés entre eux, palissadés et armés de plus de cent cinquante pièces d'artillerie de position. Pour l'encourager dans ce système, l'Empereur fit construire, de ce côté, un pont sur pilotis; il envoya occuper l'île appelée île du Moulin, et de là un second pont fut jeté dans la même direction. L'occupation de cette île, d'où il fallait chasser les Autrichiens, sous le feu de leurs batteries de terre, ne pouvait être l'œuvre que d'un coup[1] de main audacieux et difficile. C'était pour l'archiduc une raison de plus de croire la possession de l'île nécessaire aux Français, et de la regarder comme le lieu où devait s'effectuer le passage. Ainsi ces deux ponts apparaissaient aux Autrichiens comme les deux

[1] L'exécution en fut confiée au chef de bataillon Pelet, alors aide de camp de Masséna, depuis lieutenant général, qui a publié une excellente histoire de la campagne de 1809. Je me fais un devoir de reconnaître que c'est dans cet ouvrage que j'ai puisé, pour la reproduire dans le mien, l'appréciation des événements de cette guerre, qui, selon moi, n'ont été nulle part exposés avec plus de lucidité et de justesse.

routes où ils auraient à recevoir, à soutenir l'attaque de Napoléon; mais en même temps, dans l'île de Lobau, des pontons étaient rassemblés en assez grand nombre pour former à la fois quatre autres ponts vers l'autre extrémité de l'île, et tout était disposé de telle sorte que, pour placer ces ponts, deux heures devaient suffire. La distance de l'île de Lobau à la terre variait de soixante à cent toises. Un cinquième pont, d'une invention nouvelle et de quatre-vingts toises de longueur, n'avait besoin que d'être accroché, d'un bout à l'île, de l'autre à la terre. Au moment où on en fera usage, il sera établi en dix minutes. Rien n'était omis de ce que la prévoyance la plus étendue pouvait prescrire. L'Empereur avait tout vu, tout reconnu, tout vérifié. Batteries, pontons, munitions, vivres, hôpitaux, tout dans l'île et à Vienne était prêt pour une journée décisive. Déjà, le 29 juin, il avait fait connaître ses intentions au maréchal Davoust et au prince Eugène. Tous deux devaient quitter la Hongrie en masquant leur départ, de manière à venir combattre devant Vienne, sans que l'archiduc Jean, qui en était plus près qu'eux, les y devançât, ou même les y suivît aussitôt. Des corps français et confédérés avaient été également appelés de Lintz, de Moelk et de Saint-Polten. Cent cinquante mille hommes allaient se trouver

sous la main de Napoléon, pour en attaquer cent soixante-quinze mille dans des retranchements défendus par une immense artillerie.

Dans la journée du 4 juillet, l'armée de Napoléon était réunie soit dans l'île de Lobau, soit à Ebersdorf, en face de cette île sur la rive droite du Danube. Indépendamment des ponts où défilaient, comme en pleine campagne, les corps d'armée avec leurs canons et leurs bagages, des barques sans nombre, manœuvrées par des marins de la garde et protégées par des chaloupes canonnières, offraient, à volonté, des ponts nouveaux, selon que le besoin du moment le demandait : des milliers d'hommes passèrent ainsi d'une rive à l'autre, et ce furent même les premiers qui prirent terre sur la rive droite. A onze heures du soir, une violente canonnade s'engagea entre l'île de Lobau et une partie des retranchements autrichiens. Ce fut particulièrement sur Enzersdorf, où s'appuyait la gauche des retranchements ennemis, que fut dirigé le feu des batteries françaises. Cette nuit fut une grande scène d'horreur, où l'air et la terre unirent leurs tempêtes. Il semblait que les éléments voulussent lutter de fureur et de bruit avec le tonnerre des deux armées. Un orage effroyable, les vents déchaînés, des torrents de pluie menaçaient de tout bouleverser, et cependant rien n'arrêtait ni

les foudres de l'artillerie, ni les mouvements des troupes françaises exécutés avec prestesse, dans l'ordre le plus parfait et comme sous le plus beau ciel. A trois heures du matin, et grâce à la promptitude de l'établissement des ponts, l'armée française avait débouché en partie sous Enzersdorf, en partie vers Wittau. A cinq heures, elle était formée. Masséna tenait la gauche, Oudinot et Bernadotte le centre, Davoust la droite. L'armée d'Italie, le corps du général Marmont, la garde et la grosse cavalerie, à mesure de leur arrivée successive, composèrent la seconde ligne et les réserves. Une horrible nuit avait fait place au jour le plus serein. L'éclat du soleil montra au généralissime autrichien l'armée française loin du point où il l'avait vainement attendue. Quarante jours de travaux étaient devenus complétement inutiles. L'armée autrichienne se voyait tournée; il fallut faire un changement de front et détacher une partie des forces appuyées au Danube pour aller tenir tête aux Français sur un autre terrain. La petite ville d'Enzersdorf, brûlée en partie par les obus qu'on y avait jetés, ne put opposer une longue défense : à huit heures du matin elle était prise. Quatre bataillons que l'ennemi y avait laissés, en se retirant, furent faits prisonniers. Alors commença une suite d'actions partielles qui, sans avoir l'ensemble d'une ba-

taille, produisirent cependant d'importants résultats. Tandis que le maréchal Davoust menaçait la gauche des Autrichiens, Oudinot enlevait le village de Rutzendorf. Celui de Rasdorf, quoique plus disputé, fut emporté par Bernadotte. Masséna faisait mieux encore, il triomphait là où l'ennemi était le plus fortement retranché; il s'emparait des ouvrages de Gross-Aspern et d'Essling. Tout le système de l'archiduc Charles avait disparu. Une attaque qui pouvait être plus décisive fut tentée sur le centre de l'armée ennemie. Macdonald, à la tête de trois divisions, marcha contre le village de Wagram, se rendit maître de cette position et fit trois mille prisonniers. Le danger était grave pour les Autrichiens. Aussi, des forces nombreuses furent envoyées aussitôt sur ce point, et Macdonald, pressé à la fois en tête et sur ses flancs, dut faire sa retraite qu'il opéra en bon ordre. Tout à coup une méprise déplorable faillit compromettre l'armée. Les Saxons, commandés par Bernadotte, firent feu sur les divisions de Macdonald, qu'ils prenaient pour des corps autrichiens et y jetèrent une grande confusion. La retraite alors ressemblait presque à une déroute. L'obscurité, qui avait causé l'erreur, en fut le remède. Les Autrichiens, ignorant ce qui se passait, ne purent pas en profiter; mais à la faveur du désordre jeté

dans nos rangs, les trois mille prisonniers s'échappèrent. Ainsi se termina la journée du 5 juillet, qui a été nommée par les Autrichiens bataille d'Enzersdorf: pour les Français elle n'est que le prélude de la bataille de Wagram.

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, les généraux des deux armées avaient fait des mouvements en sens inverse. Tandis que l'Empereur réunissait ses troupes et rassemblait de fortes masses en face de Wagram, centre de l'armée ennemie, l'archiduc Charles étendait et fortifiait ses ailes, comme s'il n'avait eu qu'à nous envelopper et à recueillir le fruit d'une victoire. Aux premiers rayons du jour, l'armée française était rangée en bataille : à la gauche, Masséna et Bernadotte; au centre, le prince Eugène, Oudinot et Marmont; à la droite, le maréchal Davoust. La garde impériale, la grosse cavalerie étaient distribuées en arrière sur plusieurs lignes. Au moment où l'Empereur se disposait à renouveler le combat, il fut prévenu par l'archiduc Charles. Le prince de Rosenberg, qui commandait la gauche des Autrichiens, manœuvrait pour tourner la droite de l'armée française. Ce fut par le choc de ces deux corps que commença la bataille. L'Empereur se porta aussitôt sur le point menacé. Il renforça Davoust d'une division de cuirassiers, et fit prendre en flanc le corps autrichien de Ro-

senberg par une batterie de douze pièces d'artillerie légère. La mission du maréchal Davoust, secondé par ces renforts, était d'emporter le village fortifié de Neusiedel, et lorsqu'il en serait maître, son feu servirait de signal à une charge générale. Dès ce moment, il était manifeste pour Napoléon que l'archiduc Charles, qui, d'une part, voulait déborder notre droite, allait, d'un autre côté, avancer en grande force sur notre gauche, pour la séparer de ses ponts et l'éloigner du Danube. Faire échouer ce plan dans une de ses parties, c'était en détruire l'ensemble, et l'apparence d'un succès momentané sur notre gauche, où s'entassaient les masses autrichiennes, ne serait qu'un leurre perfide qui rendrait leur défaite plus étendue et plus désastreuse. Le sort de la journée allait en grande partie dépendre du succès du maréchal Davoust. L'affaire entre ce maréchal et le prince de Rosenberg étant bien engagée, l'Empereur était revenu se placer sur un point intermédiaire d'où il observait l'ennemi. Tandis que les deux corps de Rosenberg et de Davoust étaient aux prises, l'archiduc Charles avait effectivement porté des forces immenses sur l'aile gauche de l'armée française. Déjà il s'est emparé de Gross-Aspern, d'où il a chassé la division Boudet; déjà il a débordé notre gauche de plus de trois mille toises.

Du haut des maisons de Vienne [1], les habitants, qui voyaient de si près flotter leurs drapeaux, crurent un moment l'archiduc vainqueur. Le maréchal Masséna, qu'une chute de cheval obligeait de parcourir les lignes en calèche, n'était ni moins actif ni moins ferme que dans les autres combats; mais il était, malgré lui, moins prompt à réparer un échec, moins prompt à profiter d'un avantage. Bernadotte, destiné depuis Iéna à être toujours un obstacle au milieu même des victoires de Napoléon, ne prêtait à Masséna qu'un médiocre appui. Au milieu de la plaine, des masses d'infanterie et de cavalerie se heurtèrent plusieurs fois dans la direction de Wagram, qui, aux yeux de l'Empereur, était la clef de la bataille; mais il attendait du succès de sa droite le dénoûment de cette lutte sanglante, où l'artillerie causait de part et d'autre d'effroya-

[1] Agité des sentiments divers que devait inspirer à tout cœur français la lutte gigantesque engagée dans cette journée mémorable, je m'étais établi à l'observatoire de Vienne, d'où je suivais, quoique confusément, les variations de la bataille. Malgré ma confiance superstitieuse dans l'espèce d'infaillibilité militaire de l'Empereur, ce ne fut pas sans un vif effroi que je vis les couleurs autrichiennes interposées sur une si longue ligne, et presque jusqu'à l'île de Lobau, entre l'armée française et le Danube. Quelle joie, lorsque tout à coup le mouvement rétrograde de cette aile de l'armée ennemie nous fit supposer, avec raison, qu'elle était entraînée dans une retraite générale!

bles ravages. Des officiers arrivaient au galop pour lui annoncer le progrès que les Autrichiens faisaient contre notre gauche. L'île de Lobau elle-même est menacée! L'Empereur ne répondait pas. Ces canons qui sont derrière nous, ce sont les canons des Autrichiens! Il continuait à se taire. Autour de lui on s'étonnait de ce silence. Mais tout à coup il aperçoit le feu de Davoust sur les hauteurs entre Neusiedel et Wagram; alors il se tourne vers l'aide de camp qui attend ses ordres. « Courez vite dire à Mas-« séna qu'il tienne ferme dans ses positions, et « que la bataille est gagnée. » Au même instant des ordres nouveaux donnaient au combat une face nouvelle. Cent pièces d'artillerie sous les ordres de Lauriston tonnent à la fois sur la redoutable droite des Autrichiens, y jettent la confusion et réduisent au silence son artillerie. Trois divisions de l'armée d'Italie, Lamarque, Seras et Broussier, sous le commandement de Macdonald, marchent contre le centre de l'ennemi; elles sont soutenues par la division bavaroise de Wrede et par deux régiments de la garde, les chasseurs à cheval et les lanciers polonais. Ainsi appuyé, et flanqué en outre par les divisions Durutte et Puthod, Macdonald enleva le village de Sussenbrunn, malgré les charges impuissantes de la cavalerie autrichienne. Il

attaqua ensuite le village de Gerarsdorf, et, malgré une résistance opiniâtre, le village fut enfin emporté, coup décisif de la journée. Dans le même moment, la division Puthod occupait Wagram. Déposté de ses plus fortes positions, le centre ennemi ne pouvait plus songer qu'à sa retraite. Davoust, que soutenait Marmont, continuait de pousser devant lui le corps du prince de Rosenberg. De son côté, Masséna, aidé de Bernadotte, qui avait rallié les Saxons, reprenant le terrain qu'il avait un moment cédé à l'ennemi, l'aile droite de l'archiduc se trouvait malgré elle entraînée dans le mouvement de retraite du centre et de l'aile gauche. Il n'était que midi, la victoire était fixée. Les destinées de la maison d'Autriche allaient une troisième fois dépendre de Napoléon.

Tout le talent de l'archiduc avait pour but de se retirer en bon ordre et de dissimuler la route principale que son armée allait suivre; celui de Napoléon, de presser les Autrichiens dans leur marche, sans hasarder des pas téméraires qui pussent ou découvrir ses ponts, ou compromettre sur aucun point ses troupes victorieuses. Alors parut, quand il n'était plus temps, l'avant-garde de l'archiduc Jean, qui, en arrivant plus tôt, eût pu seconder l'action de Rosenberg contre l'aile droite des Français, et leur enlever, ou du moins

leur faire payer chèrement la victoire. Était-ce lenteur naturelle de toute armée autrichienne? était-ce insubordination de ce prince envers l'archiduc Charles? On a supposé l'une et l'autre cause.

Tous les corps français qui avaient pris part au combat s'étaient couverts de gloire. L'Empereur leur en témoigna sa satisfaction. Des récompenses nombreuses furent distribuées sur le champ de bataille. La justice les décernait; les soldats étaient là pour démentir celles que la faveur aurait enlevées aux véritables services. Macdonald avait droit à une haute distinction. Réduit un moment à n'avoir que quinze cents hommes avec lui, il était resté avec cette poignée de braves, presque entourée par des masses ennemies, ferme et inébranlable jusqu'à ce que des renforts, survenus à propos, le missent en état de vaincre les derniers obstacles. Macdonald, Oudinot, Marmont, furent nommés maréchaux. Depuis le procès de Moreau jusqu'en 1809, Macdonald avait été condamné à rester spectateur inactif de la gloire de nos armes. La vengeance était longue. En y mettant un terme, la confiance de l'Empereur ne lui revint pas à demi. Napoléon l'envoya en Italie, où la jeunesse du prince Eugène demandait d'habiles coopérateurs. C'était, en le rappelant sous le drapeau,

lui montrer le bâton de maréchal. Ce bâton fut noblement conquis. Il fut donné aussi d'une manière honorable pour tous deux; l'Empereur embrassa Macdonald en présence de l'armée. Le nouveau maréchal, touché jusqu'aux larmes, lui dit avec attendrissement : « Ah! Sire, désormais « c'est entre nous à la vie, à la mort! »

Un seul corps d'armée avait fléchi dans la bataille de Wagram, celui que commandait le prince de Ponte Corvo, et dont les Saxons faisaient partie. Ce qui serait inexplicable de la part de tout autre que ce prince, c'est qu'il eut le singulier courage d'attribuer aux Saxons l'honneur d'avoir, le 5, au nombre de sept à huit mille hommes, percé le centre de l'armée ennemie, et pris le village de Wagram, malgré la vive résistance de quarante mille Autrichiens, soutenus de cinquante pièces de canon; d'avoir, le 6, opposé à tous les efforts de l'ennemi leurs colonnes vivantes, *immobiles comme l'airain*. Cette proclamation, envoyée par le prince de Ponte Corvo aux journaux français et étrangers, semble être une protestation calculée à l'avance contre le juste ressentiment de l'Empereur, auquel il sentait bien qu'il devait s'attendre. En effet, l'Empereur ayant refusé de le voir, il quitta l'armée, et partit pour Paris. Le corps qu'il commandait fut dissous. Les Saxons passèrent sous

les ordres du prince Eugène. Un ordre du jour de l'Empereur, qui ne fut adressé qu'aux maréchaux, leur fit connaître son mécontentement de la conduite du prince de Ponte Corvo, dont il relevait les assertions évidemment fausses et ridicules aux yeux de toute l'armée. Depuis 1800, Bernadotte est assurément l'homme auquel l'Empereur a le plus pardonné.

La bataille avait été meurtrière. Les Autrichiens ont avoué une perte de vingt-quatre mille hommes ou tués ou blessés. Le bulletin français parle de trois ou quatre mille blessés et de quinze cents hommes tués, évaluation assurément inexacte; mais, en admettant que, de part et d'autre, la perte dans le combat eût été presque égale, les résultats étaient bien différents. La retraite des Autrichiens avait été forcée dès le milieu du jour, et cette retraite devint une déroute. Ce fut une de ces journées qui doivent terminer une guerre, lorsqu'on ne veut pas mettre en jeu le sort d'un empire tout entier. Un nombre prodigieux de blessés[1] tomba entre les mains des

[1] Le surlendemain de la victoire de Wagram, curieux de visiter le champ de bataille, je m'étais rendu sur le terrain, accompagné de M. Finot, aujourd'hui membre de la Chambre des députés, alors l'un des auditeurs au conseil d'État, employés sous mes ordres. Comme je m'étais proposé de consacrer tout le jour à cette espèce d'étude, nous avions emporté des vivres avec

Français, et ils furent traités comme les nôtres.

Cependant les débris d'une armée immense sont encore de vastes débris. Les corps autrichiens se retirant par grandes masses, la poursuite exigeait de la circonspection et de la ré-

nous. A peine avions-nous fait trois quarts de lieue que nous rencontrâmes des blessés, et même quelques blessés français, qui n'étaient pas recueillis encore. Après avoir distribué nos provisions aux premiers qui s'étaient trouvés sur notre passage, et leur avoir promis un prompt secours, nous galopâmes vers une ambulance pour demander des voitures. Toutes étaient employées, et, par malheur, dans le moment on venait de recevoir l'ordre d'envoyer une division d'officiers de santé à la suite de l'armée. Ce n'était pas le moment d'achever notre course d'amateurs. Je retournai bien vite à Vienne. Logé dans le palais impérial auprès de l'intendant général, M. Daru, et du général Andréossi, gouverneur de cette capitale, je leur exposai le triste tableau que je venais d'avoir sous les yeux. M. Daru était occupé à faire partir pour l'ambulance ce qui lui restait d'hommes disponibles appartenant au service de santé. Il m'autorisa à user moi-même, comme administrateur, de toutes les ressources locales. Les fiacres de Vienne furent mis en réquisition; M. Finot et les autres auditeurs ses collègues, notamment M. Delaborde, partirent avec des voitures chargées de pain, de vin et d'eau, et commencèrent par satisfaire avec prudence aux premiers besoins des blessés; ils présidèrent eux-mêmes à leur enlèvement, et en amenèrent un grand nombre à Vienne. Dans les journaux du temps comme dans les ouvrages publiés depuis, on a fait honneur de cette bonne action à diverses personnes qui n'y ont eu que peu ou point de part. A peine le nom de M. Finot a-t-il été prononcé. Le fait vrai est que, le hasard nous ayant mis sur la voie d'une œuvre d'humanité, ce fut cet auditeur qui joua le rôle le plus actif dans son accomplissement.

serve. D'ailleurs Napoléon avait, derrière lui, à tenir en respect l'archiduc Jean, et à veiller sur ses ponts. Une partie seulement des forces françaises suivit de près l'armée autrichienne, Masséna par Stockerau et Hollabrunn, Marmont par la route de Znaim. Les autres corps avançaient plus lentement. Le 7 juillet, le quartier général de Napoléon était à Wolkersdorf. Les trois jours suivants se passèrent en marches dans lesquelles les corps français attaquaient et poussaient devant eux l'ennemi toutes les fois qu'ils pouvaient l'atteindre. Le 11 à midi, l'Empereur était devant Znaim, où le combat se trouvait engagé. Les chances paraissaient belles pour un grand succès, lorsqu'un parlementaire autrichien vint demander une suspension d'armes. C'était le prince de Lichtenstein, déjà favorablement connu de Napoléon en 1805. L'Empereur fit cesser le feu. Cependant il ne se décida pas à la signature d'un armistice sans une délibération préalable avec ceux de ses ministres et des maréchaux qui étaient à son quartier général. Les avis furent partagés: on pensait, d'une part, qu'il fallait saisir l'avantage du moment pour porter à la puissance autrichienne un coup dont elle ne pût se relever, et qui la mît hors d'état de tenter une troisième fois une pareille levée de boucliers contre la France; d'autre part, on

entrevoyait qu'il pourrait exister un jour des dangers ailleurs qu'à Vienne, et on en concluait que, malgré les torts de l'Autriche, il fallait la conserver sur un pied assez imposant pour servir de barrière contre la Russie. L'Empereur termina la discussion par ces mots : « Il y a eu « assez de sang versé. » L'armistice fut signé le 12 juillet. Sa conclusion, selon l'usage, ajoutait encore à l'heureuse position du vainqueur, en lui donnant des terrains qu'il n'occupait pas. Les stipulations les plus importantes étaient la remise des citadelles de Brunn et de Gratz, ainsi que l'évacuation du Voralberg et du Tyrol.

CHAPITRE VII.

Causes diverses d'inquiétudes pour l'Empereur. — Guerre d'Espagne. — Expédition du maréchal Soult en Portugal. — Bataille et prise de Porto. — Bataille de Medellin. — Adresses présentées au maréchal Soult par les Portugais. — Faux bruits de conspirations. — Marche des Anglais contre Porto. — Retraite du maréchal Soult. — Projet de sir Arthur Wellesley de s'emparer de Madrid. — Ordres donnés de Ratisbonne par Napoléon pour déjouer ce projet qu'il a deviné. — Bataille de Talavera de la Reyna. — Retraite de l'armée anglo-espagnole. — Dispositions ordonnées par l'Empereur. — Bataille d'Almonacid. — Expédition anglaise dans l'île de Walcheren. — Capitulation de Flessingue. — Proclamation de Fouché à propos de l'expédition anglaise. — Nomination de Bernadotte au commandement de l'armée du Nord. — Prédiction de l'Empereur sur l'issue de l'expédition anglaise. — Destruction de l'armée anglaise par les maladies. — Punition de l'égoïsme de l'Angleterre. — Dangers de l'absence de l'Empereur. — Le roi Louis, Bernadotte et Fouché. — Plaintes sur la conduite du corps auxiliaire russe. — Plaintes de l'empereur Alexandre sur la conduite des Polonais en Galicie. — Note de M. de Romansof sur la Galicie. — Effroi de l'empereur Alexandre sur tout ce qui tient à la Pologne. — Controverse sur la Galicie entre Napoléon et Alexandre.

La signature d'une suspension d'armes, lorsque la conclusion de la paix doit en être le terme,

produit ordinairement un intervalle de repos où la négociation seule occupe les parties belligérantes. Tel ne fut point le caractère de l'armistice de Wolkersdorf. L'intervalle du 12 juillet au 14 octobre, date de la paix de Vienne, fut pour l'Empereur, malgré toute sa force d'âme, un temps d'anxiétés produites par des causes trop réelles, la situation peu satisfaisante des affaires militaires en Espagne, l'arrivée d'une expédition anglaise à l'embouchure de l'Escaut, la mauvaise direction ou l'esprit équivoque de la direction donnée aux mesures prises pour sauver Anvers, la vivacité croissante de la correspondance de l'empereur Alexandre, et la difficulté de concilier les vues de ce prince avec les intérêts importants de la France, enfin la connaissance de l'exaltation d'une partie de la population allemande, constatée par le sang-froid d'un jeune fanatique à Schönbrunn.

Au récit des opérations de nos armées en Espagne, nous avons, pour ne point rompre l'ordre des objets principaux que l'année 1808 nous offrait à traiter, ajouté quelques faits accomplis en 1809, comme la déroute et l'embarquement de l'armée anglaise en Espagne, la prise de la Corogne et du Ferrol, et la capitulation de Saragosse. Cependant, à cette même époque, il s'était, en d'autres provinces, passé des événe-

ments qui doivent aussi être rapidement indiqués.

Après les grands coups portés aux armées espagnoles par Napoléon, les débris de ces armées s'étaient repliés vers le midi de la Péninsule, où quelques chefs tentèrent de les rallier. L'un de ces généraux, Galuzzo, à la tête d'un rassemblement assez considérable, avait, dans les derniers jours de décembre 1808, essayé d'empêcher le quatrième corps français, commandé par le maréchal Lefebvre, de passer le Tage. Ce maréchal avait forcé le passage du pont d'Alménaraz, dissipé les troupes espagnoles, et était resté pour quelque temps maître de l'Estramadure. En ce moment la junte suprême, qui avait eu l'intention de se retirer à Badajoz, fut obligée d'aller s'établir à Séville. Pour cette junte, comme pour le menu peuple, tout général malheureux était coupable : Gâluzzo fut destitué et mis en prison. Castaños, Cuesta et plusieurs autres déjà prisonniers demandaient en vain leur jugement. Cuesta, rentré le premier en grâce auprès de la junte, fut chargé de recueillir les restes du corps de Galuzzo, auquel de nouvelles levées viendraient se joindre.

Dans les premiers jours de janvier, le duc de l'Infantado, qui avait réuni à Cuença vingt mille hommes d'infanterie et deux à trois mille de

cavalerie, envoya Vénégas, avec toute sa cavalerie et huit mille fantassins, pour nettoyer le pays des incursions des Français. De son côté, le maréchal Victor, inquiet des mouvements des Espagnols, ayant quitté Tolède, marchait à leur rencontre. Vénégas avait pris position à Uclès. Le 13 janvier, la division Villatte, trouvant cette troupe en son chemin, se précipita sur elle à la baïonnette et la mit en déroute. Les fuyards tombèrent dans la division Ruffin, qui en força plusieurs milliers à mettre bas les armes. Informé de cette défaite, le duc de l'Infantado fit, par de grands détours, sa retraite sur la frontière de Murcie. Dans sa marche, ses troupes se dispersèrent, son artillerie fut perdue, et il ne lui resta que quelques bataillons épuisés de fatigue et de misère. Son armée n'existant plus, il s'occupa, en se joignant à Palacios, d'en recomposer une autre sous le nom d'*armée de Caroline*. Ainsi se dissolvaient et se réformaient les armées espagnoles.

En Catalogne, le septième corps conservait tous ses avantages. Après avoir, dans le mois de janvier, défait à Igualada un corps de troupes commandé par Castro, Gouvion Saint-Cyr battit à Valls, le 25 février, Réding qui avait pris le commandement principal de cette contrée et qui avait particulièrement quelques bons régi-

ments suisses sous ses ordres. Réding alla mourir de ses blessures à Taragone.

Quelques changements s'opérèrent dans le commandement des corps français en Espagne. Après la prise de Saragosse, le maréchal Lannes, rappelé en France par l'Empereur pour la campagne d'Autriche, avait remis le cinquième corps au maréchal Mortier. Junot fut remplacé par Suchet dans le commandement du troisième. Gouvion Saint-Cyr aura bientôt Augereau pour successeur.

Au moment où l'Empereur avait quitté l'Espagne, la situation de son armée semblait promettre, pour un temps prochain, la soumission entière de ce royaume. Les corps français étaient répartis de telle manière qu'il semblait que chacun d'eux pouvait aisément comprimer tout mouvement ennemi dans le cercle de ses positions. On voyait d'habiles chefs à la tête de troupes brillantes et nombreuses; seulement Napoléon n'y était plus. Pour conserver l'unité de commandement, le roi Joseph avait été nommé lieutenant de l'Empereur ; mais l'Empereur pouvait-il avoir un lieutenant? Le titre de roi imprimait peu de respect à des maréchaux d'empire, et ne suppléait pas, dans Joseph, l'avantage que chacun d'eux avait sur lui sous le rapport des talents militaires. Il restait donc

toujours en Espagne de belles armées françaises, mais non une armée obéissant à un seul chef, dirigée dans un seul esprit, et où toutes les volontés partielles fussent subordonnées à une intelligence unique par l'effet d'une foi commune dans la supériorité de cette intelligence. Les instructions de l'Empereur, incomplétement ou lentement exécutées, ne produiront point les fruits qu'il en avait attendus, et malgré une foule d'actions séparément glorieuses pour nos armes, le but essentiel sera manqué.

Avant de rentrer en France, l'Empereur, dès le 1er janvier, calculant dans quel délai l'armée anglaise de sir John Moore serait forcée d'évacuer l'Espagne, avait fait ordonner au maréchal Soult d'entrer, aussitôt après, en Portugal, et de marcher par Braga sur Porto, où il pourrait être rendu le 5 janvier, de manière à se trouver vers le 16 à Lisbonne. Peut-être l'Empereur, en assignant ainsi ces dates précises à l'accomplissement de l'invasion, ne s'en dissimulait-il pas à lui-même la trop sévère brièveté; mais demander beaucoup, témoigner qu'il désirait beaucoup, était pour lui un moyen de piquer l'amour-propre et de stimuler le dévouement. La lettre du prince de Neuchâtel au maréchal Soult se terminait par ces mots : « L'Empereur a une con-« fiance illimitée dans vos talents pour la belle

« expédition dont il vous charge. » Le maréchal Ney, qui commandait le sixième corps, devait occuper la Galice et conserver les communications avec le deuxième; mais c'était surtout le maréchal Victor qui devait seconder les opérations en Portugal, et, de Mérida, porter des forces vers Lisbonne pour y favoriser l'entrée du maréchal Soult. Cette expédition terminée, Soult et Victor auraient tourné toutes leurs forces disponibles contre l'Andalousie, pour soumettre Séville et Cadix, les deux principaux siéges de l'insurrection. Tels étaient les plans de l'Empereur, et, lorsqu'il les formait, il ne devait pas en croire l'exécution impossible.

Les mouvements du deuxième corps ne furent pas aussi prompts que l'Empereur l'avait imaginé. Lorsque ce corps fut remplacé à la Corogne, au Ferrol et dans les autres principales positions de la Galice, par celui du maréchal Ney, Soult ayant réuni ses forces actives à Saint-Jacques de Compostelle, se dirigea par Tuy; mais, trouvant là des difficultés à passer le Minho, il remonta jusqu'à Orensée. Les deux premiers adversaires qu'il rencontra sur sa route furent le général espagnol la Romana et le général portugais Sylveira. La Romana fut attaqué à Monterrey et obligé à la retraite, laissant aux Français dix pièces de canon et deux mille cinq

cents prisonniers. Sylveira, battu à Villasa, alla prendre position en arrière de Chaves, que défendait une garnison de quatre à cinq mille hommes. Le 13 mars, les Français entraient dans cette ville. Ici commença, de la part du maréchal Soult, à l'égard des Portugais, un système de ménagements qui formera plus tard le texte d'une accusation contre lui. Pour éviter l'embarras de la garde des prisonniers, il renvoya les milices sous promesse de ne plus servir contre les Français, et enrôla sous ses drapeaux le peu de troupes réglées qui s'étaient trouvées dans cette place.

De Chaves, le deuxième corps poursuivit sa marche sur Braga. Il paraît que le général portugais Freyre, ayant peu de confiance dans les troupes nombreuses, mais très-indisciplinées, réunies sous ses ordres, voulait se retirer au dehors de la ville. Ce projet de retraite fut regardé comme une trahison. En Portugal comme en Espagne, les troupes assassinaient leurs généraux sur les moindres soupçons. Freyre et l'un des officiers de son état-major, Villaboas, furent massacrés de la manière la plus cruelle. Le général Eben, qui lui succéda, soutint avec assez de vigueur la première attaque des Français; mais bientôt le désordre se mit dans ses troupes, qui furent dispersées avec une perte de plus de quatre mille

hommes et de toute leur artillerie. Dans un des combats particuliers qui suivirent cette bataille, un autre général portugais, Vallonga, subit le même sort que Freyre; il fut tué par ses propres soldats.

Ces diverses affaires n'étaient que le prélude d'un plus grand événement, la prise de Porto. L'évêque de cette ville était le grand excitateur des insurrections, et la terreur de tous les hommes qui ne se soumettaient pas en aveugles à tous ses caprices, ou qui seulement méconnaissaient sa suprématie. Flatteur et maître de la populace, il la dirigeait contre ses adversaires, et les faisait périr dans des émeutes qu'il fomentait contre eux. Tel fut le sort du comte Oliveyra et de quatorze autres personnes les plus considérables et les plus estimées de cette province. Le 27 mars, Soult arriva devant Porto. La place était défendue par plus de quarante mille hommes; mais les mesures de défense étaient mal prises, la ligne trop étendue, et les ouvrages peu susceptibles de résistance. Le maréchal ayant vainement engagé l'évêque à épargner aux habitants les horreurs et les suites d'un siége, prépara, le 28 au soir, une fausse attaque contre la gauche, ce qui appela, sur ce point effectivement le plus faible, les principales masses de l'ennemi. Le 29, l'armée française, formée en trois colonnes, enfonça partout

les Portugais, franchit les retranchements, sépara leurs corps les uns des autres, emporta les barricades, et, forcée de combattre dans les rues, y porta une affreuse destruction. Un spectacle effroyable ranima tout à coup la fureur des troupes, lasses de cruautés; ce fut l'aspect de plusieurs de nos guerriers, exposés sur une place publique et mutilés avec des raffinements de barbarie dont l'idée seule fait frémir. Rien alors ne put retenir nos soldats. Tous les efforts des officiers et des généraux furent sans effet. Durant plusieurs heures, cette malheureuse ville fut livrée à tous les genres d'atrocités et de violences que peuvent inventer la victoire dans son délire le plus brutal, et la vengeance dans ses plus fougueux écarts. Dix mille Portugais y périrent; les Français n'avaient pas perdu plus de cinq cents hommes.

La première partie de l'ordre de l'Empereur était exécutée; le reste n'eût pu l'être qu'avec le concours du maréchal Victor, qui avait été chargé de diriger d'abord sur Abrantès le général Lapisse avec dix mille hommes, et d'appuyer lui-même avec toutes ses forces le deuxième corps. Sans ce concours, les opérations du maréchal Soult ne pouvaient avoir et n'eurent en effet qu'un succès passager et stérile. Marcher seul sur Lisbonne eût été, de sa part, une témérité

inexcusable. A la vérité, tout dans cette ville, depuis les revers de sir John Moore en Espagne, n'avait été que confusion et anarchie. Le peu de troupes anglaises qui se trouvaient en Portugal, s'y étaient réfugiées comme pour y chercher des moyens d'embarquement. Au milieu de la terreur générale, sir Robert Wilson avait conservé seul sa fermeté, et continuait à lever une légion lusitanienne qui rendit d'assez importants services. Cependant l'alarme n'avait pas été de longue durée. Le départ de Napoléon pour la France, le bruit de la guerre prochaine d'Autriche, avaient ranimé les espérances presque éteintes. Les troupes anglaises, réorganisées par les soins du général Cradock, offraient une masse de sept à huit mille hommes. Un autre général anglais, Beresford, avait, sous le titre de maréchal, avec l'autorisation de son gouvernement, pris le commandement en chef des troupes portugaises. Ces troupes réunies eussent offert aux entreprises du maréchal Soult des difficultés sérieuses. N'étant pas soutenu par le maréchal Victor, dont la coopération lui avait été promise, Soult dut s'abstenir de toute tentative hasardeuse, et, à peine maître de Porto, il put prévoir que le moment n'était pas loin où il serait contraint de l'abandonner.

Dans le moment où le deuxième corps s'em-

parait de Porto, le premier et le quatrième venaient d'obtenir, dans la Manche et dans l'Estramadure, des avantages toujours glorieux, mais sans utilité pour l'objet principal de la campagne. Dans la Manche, Cartoajal, que la junte de Séville avait donné pour successeur au duc de l'Infantado, se faisait battre à Ciudad-Réal, le 27 mars, par le quatrième corps, que commandait le général Sébastiani. Dans l'Estramadure, le maréchal Victor avait, le 28, remporté sur l'armée de Cuesta, refoulée et écrasée dans Medellin, une victoire beaucoup plus éclatante, mais qui n'avait aussi d'autres résultats que de laisser les Français plus tranquilles dans les positions qu'ils occupaient. Vainement le roi Joseph avait, conformément aux instructions de l'Empereur, renouvelé plusieurs fois au maréchal Victor l'ordre de faire appuyer le deuxième corps par la division du général Lapisse, et d'agir lui-même dans cette direction. L'ordre était, sous divers prétextes, éludé par ce maréchal.

L'occupation de Porto ne produisait pas une possession paisible du pays pour l'armée. Chaque jour il fallait combattre sur des points divers. L'insurrection ne fut guère étouffée, et encore avec beaucoup de peine, que dans la portion de territoire entre le Duero et le Minho. Là régnait un esprit différent de celui de Lisbonne et des

autres provinces. Fatiguées de leurs divisions intestines, conservant peu d'espoir du retour de l'ancienne dynastie, et gagnées peut-être par les procédés du maréchal Soult, qui cherchait à tempérer les rigueurs de la domination française, certaines classes d'habitants, ou du moins des fractions de ces classes appelaient, par leurs vœux, un gouvernement fort, quel qu'il fût, qui les délivrât du despotisme des juntes insurrectionnelles. Ces vœux furent exprimés au maréchal par des adresses couvertes de plus de trente mille signatures, en tête desquelles figuraient celles de personnages considérables de la noblesse et du clergé. Ces signataires demandaient pour gouverner le royaume, ou un prince français, ou le maréchal Soult lui-même. De là le bruit répandu que Soult voulait se faire roi de Portugal, bruit qui parvint jusqu'à l'Empereur, et à la suite duquel l'Empereur écrivit au maréchal: « Je ne me souviens que d'Austerlitz. »

Les historiens anglais, qui souvent mettent un intérêt très-vif à des faits dont on s'est peu occupé en France, supposent qu'alors il existait contre l'Empereur une chaîne de conspirations dans divers corps de l'armée d'Espagne, conspirations au fond desquelles prédominaient des principes républicains. Les conspirateurs, disent-ils, avaient, pour se donner un chef illustre,

jeté d'abord les yeux sur le maréchal Ney, et s'étaient arrêtés ensuite sur Gouvion Saint-Cyr. Ces désignations s'expliquent parfaitement, sans que l'on en puisse induire qu'il ait existé de conspiration réelle. Ney, loyal, mais léger et indiscret, pouvait très-bien, dans un moment d'humeur, laisser échapper quelques imprudentes paroles; mais que, dans le même instant, l'Empereur l'eût appelé à monter à la brèche, il se fût élancé sur la brèche pour la France et pour l'Empereur. Plus réservé dans son langage, Gouvion Saint-Cyr était frondeur, et toujours disposé à devenir ou à paraître mécontent. A en juger par quelques passages de ses Mémoires, on dirait que Napoléon ne l'eût envoyé en Catalogne que pour le mettre dans le cas d'essuyer des revers[1]. Ce maréchal raisonne, comme si, en Espagne, l'Empereur eût dû voir la Catalogne avant tout, mais en même temps il justifie la confiance de Napoléon, puisqu'avec les forces, selon lui, insuffisantes, dont il dispose,

[1] Dans le début de ses Mémoires, Saint-Cyr raconte qu'à son départ de Paris il a vu Napoléon *singulièrement affecté et presque abattu* des échecs essuyés en Espagne, les premiers qu'eussent éprouvés ses armes. Napoléon, ainsi affecté d'un revers, voudrait-il donc en chercher d'autres par une inimitié sans motif pour l'un de ses maréchaux? Saint-Cyr a d'avance réfuté Saint-Cyr.

il a obtenu les résultats qu'on attendait de son habileté. C'est ainsi que Kléber, au Caire, déclarait hautement qu'il était impossible de conserver l'Égypte, et le lendemain Kléber, à Héliopolis, prouvait que la conservation de l'Égypte était possible, surtout qu'elle était possible par lui. S'il a existé en effet des conspirateurs qui aient compté sur l'appui du maréchal Ney ou du maréchal Saint-Cyr, ni l'un ni l'autre de ces guerriers ne méritait l'affront d'une si injurieuse préférence. Le seul fait qui semble certain, c'est que, dans le 2e corps, il se trouva quelques misérables qui entrèrent en rapport avec les Anglais, alléguant pour atténuer leur crime, les projets ambitieux qu'ils attribuaient au maréchal Soult, comme si la réalité même de pareils projets eût pu autoriser de coupables intelligences avec l'ennemi le plus acharné de leur pays. Le seul officier, véritablement convaincu de cette infamie[1], fut un adjudant-major, dont les révé-

[1] Le comte de Torreno admet, à l'exemple de quelques écrivains anglais, l'existence d'une prétendue société de philadelphes, qui aurait eu des ramifications dans plusieurs corps de l'armée d'Espagne. Cette soi-disant conspiration n'a pas plus de réalité pour l'Espagne que celle du même genre qu'une fable plus ou moins ingénieuse a placée au milieu de l'armée d'Autriche en 1809. Ce sont là des inventions que des hommes sensés en France ne peuvent pas prendre au sérieux.

lations apprirent au maréchal Soult qu'il avait des ennemis ailleurs que dans l'armée anglaise. Cet officier s'échappa dans le désordre de la retraite, et passa en Angleterre.

Tandis que Soult, abandonné à ses seules forces, entrevoyait qu'il devrait songer bientôt à évacuer le Portugal, mais avec l'espérance d'opérer librement sa retraite, la situation relative des deux partis était singulièrement changée à son désavantage. Un renfort de troupes anglaises était arrivé à Lisbonne. A la tête des anciennes et des nouvelles troupes se trouvait un nouveau général avec des pouvoirs nouveaux. A l'autorité étendue que ce général a reçue de son gouvernement, la régence de Lisbonne a joint le commandement absolu sur toutes les troupes nationales. Ainsi, de ce moment, Anglais et Portugais n'ont qu'un seul chef, et ce chef est sir Arthur Wellesley. Les forces dont il dispose sont considérables. En peu de jours, par les mesures qu'il prend pour couvrir Abrantès et les autres points intermédiaires, il a mis Lisbonne en sûreté. Le 30 avril, il part de Leiria avec seize mille Anglais, neuf mille Portugais et trois mille chevaux, et marche directement contre Porto, tandis que le maréchal Beresford, avec une force au moins égale, s'avance sur sa droite pour couper la retraite au maréchal Soult, par la province de Tra-

os-Montes. Le 11 mai, sir Arthur Wellesley était devant Porto. Il exécutait le passage du Duero avec une témérité heureuse, et commençait à tourner les deux flancs de l'armée française, dont la surveillance paraît avoir été en défaut. Toute hésitation devenait périlleuse. L'évacuation de Porto, résolue aussitôt, fut opérée avec tout l'ordre que comportait une détermination si rapide. L'arrière-garde se battit dans les rues avec les troupes anglaises. La première pensée du maréchal Soult était de se retirer par Amarante, place située sur la Taméga, que le général Loison avait récemment occupée, mais Loison n'ayant que faiblement défendu cette place contre le maréchal Beresford, il fallut suivre une autre direction. Pour rendre sa retraite plus facile, Soult prit un parti extrême, mais nécessaire; il fit détruire son artillerie et ses gros équipages, et marcha sur Guimaraens où il fut rejoint, d'un côté, par Loison, et de l'autre, par le général Lorge, qui revenait de Braga. Cette concentration fut un événement heureux; l'armée reprit confiance en elle-même. Le reste de la retraite fut difficile, mais les difficultés furent vaincues par l'habileté des chefs et l'intrépidité des troupes. Le 17 mai, elles étaient réunies à Montalegre, dernière ville du Portugal sur la frontière d'Espagne; elles arrivèrent le 18 à Orensée. Rentrer

dans une province espagnole occupée par des Français, c'était presque rentrer en France. Plusieurs milliers de malades laissés dans les hôpitaux de Porto, de Thuy et de Braga, tombèrent au pouvoir de l'ennemi, mais toute la force active était sauvée. Le deuxième corps comptait encore dix-neuf mille cinq cents hommes, et la perte de l'artillerie n'était qu'un accident sans gravité réelle. Ainsi échoua la seconde expédition de Portugal, seul projet important de l'Empereur pour cette campagne dans la péninsule, projet dont le succès eût été certain sans l'esprit de rivalité et d'indépendance qui empêchait les maréchaux de s'appuyer activement entre eux, comme ils l'eussent fait sous la main immédiate de Napoléon. Cet avantage d'unité qui n'existait plus pour les Français, les alliés l'avaient à leur tour par la réunion de tous les pouvoirs dans les mains de sir Arthur Wellesley.

Le maréchal Soult, dont le corps avait besoin d'être réarmé et équipé, le conduisit à Zamora, où il devait, en outre, trouver les moyens de réparer la perte de son artillerie. Peu de temps après, le maréchal Ney, fatigué d'une guerre de défilés et de montagnes contre la Romana et d'autres bandes insurgées, se vit forcé d'évacuer la Galice. Ce double succès des Portugais et des Espagnols exalta leur audace au plus haut degré.

Après avoir rejeté le maréchal Soult hors du Portugal, sir Arthur Wellesley s'était hâté de se replier sur le Tage. Ce général, qui dans la suite se distinguera par une excessive prudence, conçut alors la pensée d'une entreprise hardie, c'était de marcher sur Madrid. Commandant des troupes anglo-portugaises, il eût importé au succès de ses desseins qu'il eût aussi le commandement supérieur des troupes espagnoles. La prétention était naturelle, juste, nécessaire même sous le rapport militaire. L'orgueil national des Espagnols s'y refusa, et on ne peut pas non plus l'en blâmer. Le Portugal pouvait consentir à n'être qu'une partie secondaire dans la guerre; l'Espagne devait en rester partie principale, afin de se réserver le droit de traiter pour elle-même. Sir Arthur Wellesley fut donc réduit à entrer en concert avec la junte suprême de Séville. Son projet de marcher sur Madrid fut vivement applaudi par la junte, et toutes les ressources du pays lui furent promises. Les armées de Cuesta et de Vénégas reçurent ordre de s'associer à ses vues et de le seconder de tous leurs moyens. L'armée de Cuesta était de 38,000 hommes; celle de Vénégas de 35,000 hommes; sir Arthur amenait avec lui 25,000 Anglais. C'était ainsi près de cent mille hommes favorisés d'ailleurs par les dispositions des habitants, contre une force de

cinquante mille Français environ que formaient les corps commandés par Victor et Sébastiani. Le 20 juillet, sir Arthur Wellesley opérait à Placencia sa jonction avec l'armée de Cuesta. Comme on pouvait prévoir que Sébastiani allait arriver au secours de Victor, trop faible contre ces armées réunies, Vénégas, qui était dans la Manche, devait profiter de ce mouvement pour se porter sur Madrid, que Joseph serait contraint d'abandonner. Les calculs du général anglais se fondaient sur la supposition qu'il n'avait rien à craindre ni de la part du 2e corps épuisé par sa retraite du Portugal, ni de la part du maréchal Ney livré à une lutte pénible contre les insurrections de la Galice. Cette supposition raisonnable était pourtant une erreur. Le plan de sir Arthur Wellesley avait été pressenti, deviné par Napoléon. Au brillant début de sa campagne contre l'Autriche, dans ces jours si pleins, où l'importance des objets présents semblait devoir absorber toutes ses pensées, au milieu des ordres qu'il avait à donner à Davoust, à Masséna, à Lannes, pour la poursuite des Autrichiens sur les deux rives du Danube, à Ratisbonne, l'Empereur avait trouvé des loisirs pour s'occuper des affaires d'Espagne, et de loin il voyait plus juste que ceux qui étaient sur les lieux : « Wel« lesley, écrivait-il au maréchal Soult, avancera

« probablement par le Tage contre Madrid : dans « ce cas, passez les montagnes, tombez sur ses « flancs et sur ses derrières, et écrasez-le. » Pour mettre Soult en état de répondre à ses intentions, l'Empereur, indépendamment du 2e corps dirigé par ce maréchal, plaçait aussi sous son suprême commandement les 5e et 6e corps aux ordres de Ney et de Mortier. La lettre de Napoléon parvint au maréchal Soult à la fin du mois de juin. Celui-ci prit aussitôt toutes les mesures que réclamait l'exécution de l'ordre de l'Empereur, mais non sans rencontrer des difficultés, et des retards soit de la part du maréchal Ney, soit de la part du roi Joseph. Le 18 juillet, ayant réuni son armée autour de Salamanque, il avait envoyé auprès de Joseph le général Foy, pour lui proposer un système d'action commune contre l'ennemi. Le roi, qui venait d'apprendre que les alliés étaient arrivés à Talavera de la Reyna, quittait Madrid le 22 juillet, pour marcher contre eux avec le 1er et le 4e corps. Il fit commander au maréchal Soult de se porter rapidement sur Placencia. La prudence eût dû interdire au roi toute entreprise hasardeuse avant l'arrivée des puissants renforts que Soult allait amener. C'était l'avis du maréchal Jourdan qui accompagnait Joseph; ce ne fut point celui du maréchal Victor, et la bataille fut décidée. La position de

Talavera de la Reyna, occupée par l'armée anglaise, était admirablement défendue, ici par un ravin profond, là par les restes de fortifications d'un vieux château, ailleurs par des champs d'oliviers. Du haut de cette position qui dominait le pays, sir Arthur Wellesley découvrait les moindres déplacements de troupes françaises, en sorte qu'il pouvait porter des forces sur les points où il voyait se préparer un mouvement contre lui. Sur la droite, sur la gauche, au centre, des attaques successives furent tentées avec une grande vigueur; mais, partout repoussées, elles restèrent sans effet. Il fallut bien mettre un terme à une lutte sanglante qui n'amenait aucune solution. Sir Arthur Wellesley avoue une perte de 6,000 hommes tués ou blessés; il évalue la perte des Français à 10,000 hommes; celle des Espagnols ne fut pas considérable, car ils avaient pris peu de part au combat. « Quoi« que les Espagnols n'aient presque pas donné, « dit le général anglais dans un de ses rapports, « des corps entiers ont jeté bas leurs armes et « ont pris la fuite. » La bataille de Talavera est une victoire pour les Anglais, en ce sens qu'ils n'avaient pu être dépostés de la forte position qu'ils avaient prise, mais une victoire sans résultat, si l'on considère qu'après cette journée il n'était plus en leur pouvoir de poursuivre le

but de leur expédition. Non-seulement les alliés ne pouvaient plus songer à marcher sur Madrid, mais ils durent, au bout de quelques jours, abandonner d'eux-mêmes cette position si forte, où ils avaient triomphé, en laissant quatre mille blessés à la générosité française. Sous ce rapport leur confiance ne fut point déçue. Le maréchal Mortier pourvut au besoin des hôpitaux, avant de faire distribuer des vivres à ses propres troupes. Lorsque, au commencement de 1810, le ministère britannique proposa au parlement de voter des remercîments à l'armée et des récompenses à son chef, un membre de l'opposition, lord Grey, demanda en quoi consistait une victoire qui avait eu toutes les conséquences d'une défaite. La remarque était juste : une défaite n'eût pas eu des suites plus fâcheuses. L'armée anglaise eut beaucoup à souffrir dans sa retraite, et, s'il faut en croire sir Arthur Wellesley, ce fut surtout par suite des mauvaises dispositions des Espagnols qui ne faisaient rien pour elle, qui bien souvent, au contraire, agissaient de manière à lui causer les plus grands embarras.

La cause soudaine qui, peu de jours après la bataille de Talavera, forçait le vainqueur à fuir devant l'ennemi qu'il croyait avoir dompté, était dans la prévoyance de Napoléon, qui, devinant, comme nous l'avons dit, le plan du général anglais,

avait, en réunissant plusieurs corps sous les ordres du maréchal Soult, mis ainsi ce maréchal en mesure d'arriver sur le flanc des armées alliées avec des forces beaucoup plus considérables qu'elles n'eussent pu l'imaginer. Alors éclata la gravité de la faute qu'avait commise le maréchal Victor, en précipitant, sans nécessité, une attaque dont, quelques jours plus tard, le succès eût été infaillible. La circonspection inquiète du général anglais, les difficultés que Soult éprouva de la part de quelques-uns de ses coopérateurs, et les vues différentes du roi Joseph, rendirent presque inutile la formidable concentration de forces ordonnée par l'Empereur, et sauvèrent les alliés d'une destruction qui, sans ces diverses circonstances, eût été inévitable. Cependant sir Arthur Wellesley, qui avait reconnu, quoique un peu tard, le danger où le plaçait la direction suivie par l'armée du maréchal Soult, persévérait dans son mouvement de retraite. En vain la junte centrale de Séville lui prodiguait les hommages et lui déférait le titre de capitaine général, en vain elle lui représentait le moment comme propice pour rejeter les Français au delà des Pyrénées, ce général, qui avait apprécié la présomption de la junte, la vanité de ses promesses et les forces réelles des Français, refusa formellement de continuer ses opérations en Espagne,

et, après une campagne de deux mois, fit rentrer son armée dans les frontières du Portugal.

Le roi Joseph, pour se dédommager de l'échec qu'il avait reçu avec Victor contre l'armée anglaise, prit sa revanche avec Sébastiani contre l'armée de Vénégas. Ce dernier général avait résolu d'attaquer, le 12, l'armée française; il fut lui-même attaqué et battu [1], le 11. L'armée espagnole eut trois mille hommes tués, laissa quatre mille prisonniers, et perdit toute son artillerie avec ses munitions et ses bagages. Les débris de cette armée se réfugièrent dans la Sierra-Moréna. Sébastiani porta son quartier général à Aranjuez; Victor établit le sien à Tolède, et le roi rentra dans sa capitale. Ce fut là un de ces moments où Joseph put se croire affermi sur le trône, ou se flatter du moins de n'avoir plus à craindre que des résistances dont il finirait par triompher. Sa situation, à la vérité, n'était pas ce qu'une main habile eût pu la faire. Le désaccord des maréchaux trompait les vues de l'Empereur; mais si le maréchal Soult n'avait pas réussi dans son expédition en Portugal, l'armée anglaise, appuyée des Portugais et des Espagnols, n'avait pas été plus heureuse dans son expédition contre Madrid. La royauté nouvelle venait de con-

[1] Bataille d'Almonacid, à trois lieues de Tolède, le 11 août.

quérir quelques mois de sécurité; on se contentait d'avantages incomplets là où l'Empereur ne se trouvait pas. Sur ces entrefaites d'ailleurs, un ordre arriva de Vienne, qui prescrivait de renoncer à l'offensive. L'armistice de Wolkersdorf, autorisant l'espoir d'une paix prochaine, l'Empereur jugeait prudent de suspendre toute entreprise hasardeuse. Le maréchal Jourdan, qui remplissait auprès du roi Joseph les fonctions de major général, étant alors rentré en France, l'Empereur, pour faire cesser le défaut d'ensemble qui avait causé tant de mal, confia ces importantes fonctions au maréchal Soult.

Au moment où venait d'échouer l'un des projets les plus hardis de la politique anglaise, une autre tentative d'une nature plus menaçante commençait à s'exécuter au nord même de la France. L'Autriche et tous les ennemis de Napoléon avaient en vain sollicité l'Angleterre d'effectuer sur quelques points de l'Allemagne septentrionale un débarquement qui pût appuyer les insurrections et entraîner la Prusse, fût-ce malgré elle, dans la guerre. Cette coopération aurait épargné à l'Autriche de grands revers, et causé à Napoléon de sérieux embarras. Comme elle n'offrait au cabinet britannique qu'un avantage incertain et éloigné, elle avait été éludée; c'est à un intérêt direct, prochain, immédiat, que ce

cabinet s'attache exclusivement; c'est à l'embouchure de l'Escaut, à Flessingue, à Anvers, le grand chantier de la marine française, que cet intérêt l'appelle. Entreprise plus tôt, cette diversion eût pu rendre encore un important service à la monarchie autrichienne; elle ne s'opère qu'après la défaite de ses armées, retard funeste qui la rend inutile pour cette puissance, qui la rendra désastreuse pour l'Angleterre elle-même.

Depuis plusieurs mois, de grands préparatifs se faisaient dans les ports britanniques. A la fin de juillet, trente vaisseaux de ligne et plus de cent autres bâtiments de guerre, avec cinq cents transports, ont fait voile des Dunes et de la Tamise pour les côtes de la partie de la Hollande récemment incorporée à l'empire français. L'amiral Stracham commandait la flotte; lord Chatam, l'un des ministres, commandait l'armée. Depuis le 29 juillet, la flotte a été signalée; c'est le 2 août seulement que le débarquement commence; il a lieu dans l'île de Sud-Béveland. Un général hollandais, Bruce, abandonne le fort de Bath sans avoir même vu l'ennemi. Cet abandon compromet tout à la fois la sûreté de la flotte française, en livrant aux Anglais la communication avec la branche occidentale de l'Escaut, où se trouvait cette flotte, et la sûreté d'Anvers, en permettant à l'ennemi d'arriver par terre en peu d'heures

sous les murs de la place, alors peu préparée à une grande résistance. Ces chances heureuses ne furent point saisies par le général anglais, qui porta toute son attention et tous ses efforts sur Flessingue. Cette place capitula le 15 août. La garnison, composée de quatre mille hommes, fut faite prisonnière. Les soldats, en apprenant cette condition, voulaient continuer de combattre; mais bientôt ils furent pressés de toutes parts et obligés de se soumettre. L'Empereur, indigné, fera traduire le gouverneur de la ville à un conseil de guerre, qui le déclarera coupable. Ce jugement sévère sera-t-il juste? Le général Monnet, peu digne d'estime sous quelques rapports, occupé à s'enrichir par des monopoles, ne s'était montré, au jour du péril, ni intelligent ni habile; mais il n'est nullement certain qu'il fut un traître.

Quoique la capitulation de Flessingue parût être un succès pour l'Angleterre, le danger pour la France n'était pas là, et quand Flessingue se rendit, le véritable danger n'existait plus. A la nouvelle de l'entrée des Anglais dans l'Escaut, le roi de Hollande accourait, l'un des premiers, à Anvers, pour présider à la distribution des troupes et des gardes nationales qui s'y rendaient de toutes parts, et à la direction des travaux que pouvait exiger la défense. Les marins et les mili-

taires l'avaient merveilleusement secondé. Sur l'Escaut, l'amiral Missiessy avait rendu la ligne française inattaquable. Les forts de Lillo et de Liefskenshoeck étaient armés de formidables batteries, et l'amiral britannique, après un échange de quelques coups de canon, eut bientôt reconnu que toute tentative contre Anvers serait aussi dangereuse qu'inutile.

Cependant à Paris le débarquement d'une armée anglaise sur un sol maintenant français avait produit une profonde sensation. En l'absence de l'Empereur, le chef du gouvernement était l'archichancelier Cambacerès; et, de concert avec lui, Clarke, ministre de la guerre, avait fait toutes les dispositions réclamées par les circonstances; mais c'est toujours un beau moment pour le jeu de l'intrigue ou de la vanité, que celui qui donne à des hommes de second rang la faculté de se produire en première ligne, et d'adopter, en leur propre nom, des mesures qui, par leur importance, semblent requérir l'assentiment du chef de l'État. Fouché ne laissa point échapper une pareille occasion sans chercher à saisir un rôle qui le distinguât entre les autres ministres. « Prouvons, disait-il dans une circu« laire à quelques préfets, prouvons à l'Europe « que si le génie de Napoléon peut donner de « l'éclat à la France, sa présence n'est pas néces-

« saire pour repousser l'ennemi. » Alors, comme en plusieurs autres circonstances, la marche équivoque de ce ministre laissa mettre en doute s'il ne cherchait pas à augmenter l'alarme plutôt qu'à la faire cesser.

Bernadotte, qui de Vienne était venu à Paris, se hâta de s'offrir à l'archichancelier pour aller prendre le commandement d'Anvers. Clarke, ministre de la guerre, qui savait pour quel motif il avait quitté l'armée, hésita un moment à lui confier une mission aussi importante; mais les protestations, répétées par le maréchal de son dévouement à l'Empereur, portèrent le ministre à se désister d'un refus qui eût été injurieux. Bernadotte arriva le 15 à Anvers, et le commandement lui fut remis par le roi de Hollande. Le zèle des départements avait été admirable. Les gardes nationales et les troupes réunies présentaient une masse de plus de cent mille hommes. Du 15 au 25 août, le général anglais ne fit que des mouvements sans but comme sans résultat; et, le 25, un conseil de guerre qu'il avait assemblé ayant jugé l'attaque d'Anvers impossible, il déclara que, selon ses instructions, le moment était arrivé où il devait rentrer dans les ports d'Angleterre. Peu de jours après, le 2 septembre, il en reçut l'ordre de son gouvernement.

A peine débarqués sur le sol de Walckeren,

les Anglais avaient ressenti l'influence du climat. Lorsque l'Empereur apprit qu'au lieu d'avancer contre Anvers, ils s'occupaient à prendre Flessingue, il écrivit au général Clarke : « Nous « sommes heureux de voir les Anglais s'entasser « dans les marais de la Zélande ; qu'on les tienne « seulement en échec, et bientôt le mauvais air, « les fièvres particulières à cette contrée auront « détruit leur armée. » Sa prévoyance ne fut point trompée. L'armée anglaise eut près de trente mille morts ou malades. L'île de Walckeren devint pour elle un vaste cimetière. On fut réduit à n'enterrer les morts que dans la nuit, comme dans les villes désolées par la peste. Cependant le cabinet britannique s'obstinait à maintenir dans Flessingue une garnison de dix mille hommes, probablement dans l'intention d'exercer quelque influence sur les négociations qui se suivaient entre la France et l'Autriche, et peut-être de ramener cette dernière puissance à la reprise des hostilités. Ce ne fut qu'après la signature de la paix qu'eut lieu l'évacuation, et, avant de l'effectuer, les Anglais eurent soin de détruire dans l'île tous les travaux maritimes. Les plaintes des mourants étaient parvenues en Angleterre. Un long cri d'indignation et de colère s'éleva dans toute la nation et dans le parlement contre l'imprévoyance et l'inhabileté des hommes

qui avaient préparé et conduit cette expédition. On reprochait surtout au gouvernement d'avoir, malgré l'impossibilité reconnue d'une tentative sur Anvers, prolongé, mal à propos, une occupation où quelques milliers d'hommes de plus venaient de périr sans aucune ombre d'avantage. Sur ce fait, le ministère fut blâmé par la chambre des communes à une majorité de deux cent soixante-quinze voix contre deux cent vingt-quatre. Le nom de lord Chatam, si justement célèbre dans l'administration et la politique, fut flétri, dans le frère aîné de M. Pitt, comme le type de l'incapacité militaire.

Dans cette campagne, l'égoïsme étroit de l'Angleterre lui fit perdre le fruit de tous ses sacrifices. C'est parce qu'elle ne songeait qu'à elle seule que ses entreprises tournaient contre elle; et, cette fois, ses sacrifices étaient immenses. Non contente de payer le combat, elle avait combattu elle-même et prodigué les hommes aussi bien que l'argent. Un double choix avait été en son pouvoir. Au lieu d'ensevelir cette belle armée dans l'île de Walckeren, si elle l'eût portée au nord de l'Allemagne, elle aurait décidé la Prusse à la guerre, et donné un autre cours aux destinées de l'Autriche. Si elle en avait seulement envoyé vingt-cinq ou trente mille hommes en Espagne, et c'était là surtout ce que craignait Napoléon,

sir Arthur Wellesley, avec trente mille Anglais de plus, serait entré à Madrid. Quelle que fût l'habileté de l'Empereur, il avait toujours un puissant auxiliaire dans la mauvaise politique de ses ennemis.

L'expédition de Walckeren, malgré la prise et la dévastation de Flessingue, ne fut une véritable calamité que pour l'Angleterre. Cependant elle aurait dû être aussi une leçon pour l'Empereur. La situation de Paris, à propos de cet événement, aurait dû lui faire comprendre qu'une absence qui le tenait à trois ou quatre cents lieues de sa capitale n'était jamais sans quelque danger pour lui. Dès 1806, il semble que cette réflexion eût dû le frapper, lorsque après la bataille d'Eylau il eut la courageuse patience de prendre ses quartiers d'hiver dans un village entre Varsovie et Kœnigsberg. En ces diverses circonstances, le général d'armée faisait son devoir; l'Empereur en avait d'autres. Il n'était pas bon pour le chef d'un État, dans une position comme la sienne, de laisser un champ trop libre à des passions ennemies. C'était dans les jours douteux, où un combat incertain interrompait une série de victoires, que se réveillaient les souvenirs de l'ancienne dynastie et de la république, ou du moins les ambitions qui croyaient avoir quelque avantage à recueillir du retour de l'une ou de

l'autre. Les partisans des Bourbons, comme les républicains, ne levaient la tête qu'autant qu'ils croyaient l'Empereur dans l'embarras, et quelques serviteurs du gouvernement les caressaient alors plus ou moins, selon qu'ils jugeaient pouvoir le faire avec plus ou moins de certitude d'impunité. D'ailleurs, à une époque où la presque universalité de la population française se soumettait sans réserve à l'ascendant d'un génie qui ne cessait de l'étonner et de l'éblouir, c'était un rôle à part, c'était presque une illustration de paraître étranger à l'admiration commune, d'affecter une sorte de froideur et d'indépendance, de s'afficher même comme mécontent ou frondeur. Cette singularité tentait quelques esprits dans des positions très-diverses, comme par exemple, trois des personnages que nous avons nommés à l'occasion de l'expédition anglaise, le roi de Hollande, Bernadotte et le ministre de la police Fouché.

Le roi Louis, comme s'il eût été fait roi pour devenir Hollandais sans la France ou même contre la France, tantôt contrariait ouvertement l'Empereur dans ses mesures contre le commerce anglais, tantôt ne s'y associait qu'incomplétement et de mauvaise grâce. Blessé d'avoir été remplacé à Anvers par Bernadotte, il faisait insérer dans son journal officiel un pompeux éloge des efforts

extraordinaires de la Hollande pour couvrir Anvers, annonçant la création d'une nouvelle armée, plus forte que celle « dont l'absence avait pro« curé aux ennemis l'occasion de se rendre maî« tres de l'île de Walckeren et de Sud-Béveland, « malheur que tout le monde avait prévu depuis « l'éloignement de l'armée nationale. » Nous avons vu naguère Gouvion Saint-Cyr se plaindre de l'insuffisance des forces mises à sa disposition en Catalogne; voilà, d'un autre côté, le roi Louis se plaignant de l'absence des troupes hollandaises qui laissent ses côtes à découvert; l'un et l'autre accusent l'Empereur de malveillance. Toute sa malveillance est de voir ailleurs des intérêts plus pressants qu'en Catalogne et en Hollande.

Bernadotte aussi, malgré l'indulgence dont plus d'une fois il a eu besoin, aimait à laisser croire qu'il était, pour l'Empereur, l'objet d'une inimitié ou même d'une jalousie personnelle. Flatteur des républicains à l'intérieur de la France, il ne négligeait rien pour plaire aux cours et aux aristocraties étrangères. Cette tactique ne lui avait pas constamment réussi. Avec les Espagnols, elle n'avait servi qu'à le rendre leur dupe, ce qui offre toujours un côté ridicule. C'était encore le même esprit qui, après la bataille de Wagram, avait dicté son ordre du jour emphatique et faux en l'honneur des Saxons. Au reste,

il n'a pas eu à se repentir de ce genre de calcul, puisque c'est à ses soins délicats pour les Suédois, en 1806, qu'en 1810 il a dû sa couronne.

Quant à Fouché, sa passion était de n'être pas simplement un ministre comme les autres ministres. Il voulait faire autrement, il voulait faire plus. Pour agir, il n'attendait pas toujours les confidences de l'Empereur; il voulait avoir eu le mérite de le deviner et de l'avoir servi sans ordre. Ainsi il faisait répandre le bruit du divorce prochain de Napoléon, avant que Napoléon eût parlé de divorce, ou bien il tentait des ouvertures de négociation avec l'Angleterre, par quelques-uns de ces intrigants qui se pressent toujours sous la main d'un ministre de la police; il cherchait enfin à se créer, auprès de l'Empereur, un degré de valeur, un genre d'importance qui ne lui fût commun avec aucun de ses collègues. Dans ces actes et d'autres encore, nous n'imaginons pas qu'il y ait eu, de la part de Fouché, d'intention véritablement digne de blâme; mais il est des hommes d'une réputation malheureuse auxquels on suppose des torts dont en effet ils ne sont pas coupables, et Fouché m'a toujours paru être de ce nombre.

Nous avons déjà précédemment expliqué pour quelle cause l'armée russe, auxiliaire de Napoléon dans la guerre contre l'Autriche, au lieu de secon-

der activement la politique et l'action militaire de la France, avait paru au contraire les entraver, d'une part en éludant de prêter aux troupes du duché de Varsovie une assistance qui leur eût été très-utile, de l'autre, en rétablissant dans la Galicie les autorités autrichiennes que le prince Poniatowski avait fait remplacer par des autorités nationales. On sait que le fantôme de la Pologne, que le nom seul de Pologne épouvante la Russie, et que l'empereur Alexandre ne pourrait, sans compromettre son existence, cesser d'être Russe sur ce point. La controverse qui en est résultée entre les deux empereurs est loin d'être à son terme. Nous devons continuer à en suivre les variations, car il y a là un grand intérêt d'avenir. Quelquefois l'empereur Napoléon ferme les yeux sur ce qu'il remarque de louche et d'équivoque dans la conduite du prince Galitzin; quelquefois, offensé de l'espèce de concert qu'il aperçoit entre les mouvements du corps russe et les Autrichiens, il charge son ministre des affaires étrangères de faire à Pétersbourg de vives représentations « sur cette « *traîtresse* [1] *conduite*. La jonction des Russes « à l'armée polonaise, disait-il, ne devait-elle donc « être marquée que par des revers et par la perte

[1] Lettre à M. de Champagny, 10 juillet.

« d'une conquête que les Polonais[1] avaient seuls « su faire et conserver ? Ce n'est pas là l'intention[2] « de l'empereur Alexandre; ce sera lui rendre « service que de le mettre dans le cas de se faire « obéir. » Tel était, le 10 juillet, le langage de Napoléon. Quoique la fortune eût déjà prononcé un grand arrêt à Wagram, le sort de la guerre ne paraissait pas encore fixé. Le lendemain seulement, arriva au quartier général français le prince de Lichtenstein. Après la signature de l'armistice, le ton change, les plaintes cessent : Napoléon témoigne plus vivement que jamais le prix[3] qu'il met à son alliance avec la Russie.

Dans le même moment, l'empereur Alexandre articulait ses griefs sur ce qui se passait dans la Galicie. « Comment se fait-il, disait ce prince[4], « que Poniatowski prenne possession de cette « contrée au nom de l'empereur Napoléon ? Il « est impossible à la Russie de laisser s'établir une

[1] Le général Sokolnicki avait pris Sendomirz, mais, faute de munitions, il fut contraint de l'évacuer, tandis qu'à peu de distance de là, sur le San, se trouvaient deux divisions russes fortes de 24,000 hommes qui restèrent immobiles.

[2] C'était l'intention de l'empereur Alexandre. Le prince Galitzin le prouva au prince Poniatowski, en lui montrant les instructions qui lui défendaient de passer la Vistule.

[3] Lettre portée à Pétersbourg, quelques jours plus tard, par M. de Gorgoli.

[4] Lettre du duc de Vicence, du 27 juillet.

« frontière française sur sa propre frontière. » Durant ces légères contestations, M. de Czernichew arrivait à Petersbourg avec la nouvelle de la bataille de Wagram, et les débats étaient suspendus par des félicitations[1].

Le prince Lichtenstein, qui, après la signature de l'armistice, était retourné à Comorn auprès de l'empereur François, étant venu, peu de jours après, apporter une lettre de ce prince à l'empereur Napoléon, celui-ci se hâta de communiquer à l'empereur Alexandre et cette lettre et sa réponse. L'empereur d'Autriche avait aussi écrit à l'empereur Alexandre, pour lui exprimer ses dispositions à la paix et sa conviction que « les intérêts de l'Autriche ne sauraient jamais « être étrangers à ceux de la Russie. » Alexandre s'empressait, de son côté, de faire connaître et cette lettre et sa réponse à l'empereur Napoléon. La simultanéité de ces communications respectives atteste que la confiance entre eux était portée aussi loin qu'elle a jamais pu l'être entre les chefs de deux si grands empires.

[1] Czernichew était arrivé à Pétersbourg dans la nuit du 23 au 24 juillet; Alexandre écrivit aussitôt au duc de Vicence : « Je « vous fais bien mes compliments, général, sur vos brillants « succès. J'ai reçu une très-aimable lettre de l'Empereur. De- « main, venez dîner chez moi. En attendant, je vous salue. » On voit par ce billet sur quel pied étaient établis les rapports de l'empereur de Russie avec l'ambassadeur de France.

Relativement à la négociation qui allait s'ouvrir, Napoléon proposait à Alexandre, ou d'y prendre une part directe par l'envoi de plénipotentiaires, ou d'y être compris comme allié de la France. Le choix lui en était formellement offert; c'est le dernier de ces deux partis qu'il adopta. La Russie ne se borna pas à l'énonciation verbale de ses inquiétudes sur les chances d'un rétablissement de la Pologne; elle le consigna dans une note remise par M. de Romanzof au duc de Vicence. Le ministre russe représentait que les troupes du duché de Varsovie ne se considéraient pas du tout comme des troupes saxonnes : « Elles « se qualifiaient, disait-il, de Polonais; elles font « des proclamations au nom de la patrie. L'idée « de rétablir la Pologne germe dans leur tête; « elle n'y repose pas comme un vœu secret, elle « se prêche comme une croisade; mais cette idée « ne peut, dans l'imagination même, chercher « son accomplissement que dans la supposition « que l'on parviendrait à désunir les deux em- « pereurs..... » M. de Romanzof rappelait qu'à l'ouverture de la campagne il avait déjà été question de s'entendre sur le sort de la Galicie, dans l'hypothèse que les armes des alliés vinssent à l'arracher à l'Autriche, et il proposait d'entrer en arrangement sur ce point, l'empereur son maître étant convaincu « qu'une pa-

« reille convention, une fois arrêtée entre les « deux monarques, ferait seule évanouir cette foule « d'entraves qui allait se présenter sur la route « de l'alliance. » La question est posée; il s'agit d'arriver à une convention ayant pour objet d'empêcher la Pologne de renaître. Quelque temps après, l'empereur Alexandre lui-même fit entendre le même vœu dans une lettre à Napoléon. « Mes intérêts, lui écrivait-il [1], sont dans « les mains de Votre Majesté. J'aime à placer ma « confiance entière dans son amitié pour moi. « Elle peut m'en donner un gage certain en se « rappelant ce que je lui ai bien souvent répété, « à Tilsitt et à Erfurth, sur les intérêts de la « Russie par rapport aux affaires *de la ci-devant « Pologne*, et ce que j'ai chargé depuis son am- « bassadeur de lui exprimer.... Mon plus grand « désir est que tout ce qui peut nuire à l'alliance « soit écarté, afin qu'elle puisse se consolider de « plus en plus... » Napoléon d'abord aurait bien voulu éviter de prendre des engagements trop rigoureux. Il avait dit à M. de Gorgoli, au moment où cet officier partait avec ses dépêches pour Pétersbourg : « La Pologne va donner lieu à « quelques contestations; mais le monde est as- « sez grand pour que nous puissions nous ar-

[1] Le 21 août.

« ranger. » Lorsque M. de Gorgoli rapporta ce propos à Alexandre, celui-ci répondit sur-le-champ : « S'il s'agit du rétablissement de la Po-« logne, l'empereur Napoléon se trompe : dans « ce cas-là, pour nous arranger le monde n'est « pas assez grand, car pour moi je ne veux rien. » En cette circonstance, l'empereur Alexandre n'eût-il pas obéi à un calcul de cabinet, eût dû se conduire de la même manière par ménagement pour l'effervescence de l'opinion russe, qui se manifestait avec un éclat extraordinaire. « Il « vaudrait cent fois mieux mourir les armes à la « main, disait-on, que de souffrir la réunion de la « Galicie au duché. » On parlait hautement d'assassiner Alexandre si, toujours ensorcelé par Napoléon, il était capable de consentir à une pareille infamie. Alexandre connaissait tous ces propos, et n'en était nullement ébranlé. Napoléon lui-même, qui appréciait les embarras de ce prince, aurait bien voulu en tenir compte. Cependant il lui faisait représenter que, la Galicie s'étant déclarée pour la France, l'honneur de la France serait compromis si elle abandonnait au ressentiment des Autrichiens une population qui s'était dévouée à sa cause. Dans le cas où on obtiendrait la Galicie entière, on en donnerait quatre cinquièmes au duché et un cinquième à la Russie. Si la Russie et la France étaient voi-

sines, on ferait un partage égal. Aujourd'hui, Napoléon ne s'approprie rien; il donne à la Saxe, qui un jour peut changer de politique et s'unir à la Russie. Ce que la Russie acquiert, elle se l'incorpore, elle en reçoit une augmentation réelle, assurée et durable. « Du reste, toutes les me-« sures propres à tranquilliser la Russie sur l'a-« grandissement du duché seraient prises. La « France garantirait à la Russie ses nouvelles « possessions. Enfin la dénomination de Pologne « et de Polonais serait écartée. » Ces dernières propositions convenaient fort à la Russie, qui les avait formellement réclamées; mais elle ne tombait pas d'accord sur le mode de partage indiqué par l'Empereur. « Si l'on doit enlever « la Galicie à l'Autriche, disait l'empereur Alexan-« dre, qu'on la donne à un de ses archiducs; je « ne m'y oppose pas. Si on veut faire un partage « entre moi et le duché, il faut qu'il ait la petite « portion et moi la grande. » Cette prétention n'était pas difficile à combattre. Le duc de Vicence répliquait naturellement que la petite portion donnée à la Russie serait toujours un immense avantage, tandis que le duché, quelle que fût la portion dont on le dotât, ne formerait jamais qu'un État faible, qui, en aucun cas, ne serait redoutable. Dans la moindre concession à faire au duché, l'empereur Alexandre

voyait une arrière-pensée de Pologne, et il ne le dissimulait pas à l'ambassadeur. « Ces Polonais, « lui disait-il, ne seront jamais pour vous ce « qu'est la Russie. Tôt ou tard ce seront des in- « grats. Déjà ils disent qu'ils se moqueront du « code Napoléon, dès qu'ils auront une armée de « cent mille hommes. Le bien de l'humanité veut « que nous nous entendions sur tout cela et sans « délai.... Il me tarde, plus que vous ne pensez, « que nous n'ayons plus aucun sujet de discus- « sion. *Je voudrais aller à Paris le plus tôt « possible.* » En se montrant, de son côté, si jaloux de se mettre en tout d'accord avec Napoléon, il s'étonnait qu'il n'eût pas été fait une réponse à la note de M. de Romanzof. Ces pourparlers entre la Russie et la France avaient lieu dans le cours du mois d'août et au commencement de septembre, c'est-à-dire, pendant la durée du congrès d'Altenbourg.

CHAPITRE VIII.

Négociations pour la paix entre l'Autriche et la France. — Réunion des plénipotentiaires à Altenbourg. — Conférences des plénipotentiaires. — Motif des exigences de Napoléon. — Offre de tout restituer à l'Autriche, si la couronne passait au grand-duc de Wurtzbourg. — Penchant de l'empereur François à une abdication. — Adoucissement des demandes de la France. — Dispositions favorables de la France pour l'hypothèse d'une abdication. — Correspondance entre les deux empereurs. — Ultimatum de Napoléon. — Tentative d'assassinat contre Napoléon. — Sang-froid de l'assassin. — Signature de la paix. — Destruction des fortifications de Vienne. — Cession par l'Autriche d'une population de trois millions et demi d'habitants. — Articles secrets joints au traité de Vienne. — Distribution de récompenses à l'armée française. — Projet d'un ordre des Trois-Toisons d'or. — Discussion à propos de la Galicie, entre Napoléon et Alexandre. — Mécontentement d'Alexandre sur les conditions de la paix de Vienne. — Désir de Napoléon de donner à la Russie toutes les sûretés convenables. — Débats sur les noms de Pologne et de Polonais. — Bases d'une intervention à conclure entre la France et la Russie. — Conclusion de la paix entre la Russie et la Suède. — Complément du système continental.

« Aucune négociation, dit M. Schœll, dans son « *Histoire des Traités*, n'est moins connue que

« celle qui précéda la paix de Schönbrunn. » Jusqu'à ce jour, en effet, malgré le haut intérêt qui s'y attache, il n'a été publié sur cette négociation que des détails insignifiants ou peu exacts, lorsqu'ils ne sont pas entièrement faux. Nous allons en exposer, aussi brièvement que possible, la marche et les difficultés, le progrès et le dénoûment.

Les plénipotentiaires étaient, du côté de la France, le ministre des affaires étrangères, M. de Champagny; du côté de l'Autriche, le comte de Metternich et le général comte de Nugent. Avant leur réunion, quelques explications avaient eu lieu entre les deux cabinets. Le 22 juillet, une note de M. de Champagny au comte de Stadion, ministre des affaires étrangères d'Autriche, avait posé trois conditions préliminaires:

1° La suppression de la landwehr;

2° La réduction de l'armée de ligne à la moitié de ses cadres actuels;

3° L'expulsion du service de l'Autriche de tous les Français, soit de l'ancienne France, soit des pays qui depuis ont été réunis, ces hommes s'étant montrés de tout temps les plus enclins à semer la division entre les deux États.

Quant aux autres conditions, soit que l'on voulût adopter la base de l'*uti possidetis*, soit que l'on préférât un système de compensation, l'Em-

pereur en agirait avec la même modération qu'il avait montrée à la paix de Presbourg.

Une réponse, qui ne contenait rien de précis sur l'attitude militaire que voulait conserver l'Autriche, avait amené une seconde note du ministre français sur la nécessité de réparer, dans un traité prochain, par une fixation nette de l'état militaire de cette puissance, l'omission des trois traités de Campo-Formio, Lunéville et Presbourg, de manière à donner enfin, à cette quatrième paix, un caractère de stabilité qui permît de croire à une longue durée. La seconde réponse du cabinet autrichien n'avait pas été plus explicite que la première, mais elle annonçait que les plénipotentiaires autrichiens partiraient, le 12, pour Altenbourg. M. de Champagny s'y était rendu de son côté. Les conférences s'ouvrirent le 17.

Les premières séances furent en grande partie consacrées à des plaintes sur l'exagération des contributions imposées aux provinces autrichiennes, plaintes que le plénipotentiaire français ne manqua pas d'écarter comme un objet étranger à la négociation, et sur lequel il n'avait aucun ordre de l'Empereur. Quant aux propositions préliminaires de la France, les plénipotentiaires autrichiens répondaient sur le premier et le deuxième articles, que la réduction de l'armée entrait dans les vues de leur souverain; ils voulaient, relati-

vement à l'article 3, des distinctions entre les hommes qui devaient être considérés comme étant toujours Français, et ceux qui avaient cessé de l'être. A l'égard de la base de l'*uti possidetis*, ils engageaient le plénipotentiaire de Napoléon à développer son idée tout entière, afin de les mettre en état d'établir une juste évaluation entre les pertes à supporter, les risques à courir et les avantages du rétablissement immédiat de la paix. Que fallait-il entendre par cette base d'*uti possidetis*, présentée ainsi d'une manière générale ? Les Autrichiens prétendaient que l'on ne peut considérer comme provinces conquises[1] des provinces occupées militairement, tant qu'il n'existe aucune renonciation de la part du premier possesseur. Le plénipotentiaire français était loin d'admettre cette définition. Selon lui, la conquête était le résultat de l'occupation militaire, et n'avait nullement besoin d'être consacrée par des transactions diplomatiques. La conquête seule conférait tous les droits de la souveraineté, et par conséquent le droit de garder les pays conquis, ou d'en faire la cession et l'échange : c'était aux Autrichiens de voir quelles provinces ils entendaient conserver, quelles provinces ils voulaient céder. L'Empereur pourrait

[1] Protocole de la quatrième séance.

entrer en accord, moyennant de justes compensations.

A ces pourparlers se mêlaient sans cesse, de la part des Autrichiens, de vives remontrances sur les procédés violents des Français envers le pays; de la part du négociateur français, des reproches non moins vifs sur les entraves apportées par le gouvernement autrichien à l'action de l'autorité française dans les provinces occupées, entraves qui forceraient l'empereur Napoléon d'en faire prendre possession[1] au nom de la France, d'y abolir les droits féodaux, d'y introduire son code civil, et surtout d'y annuler le papier-monnaie dont les planches étaient encore entre les mains de l'empereur d'Autriche. A l'appui de cette menace, le plénipotentiaire français alléguait que l'expérience de trois guerres, toutes commencées par l'empereur François, avait appris à la France ce qu'elle devait attendre de lui; qu'elle ne pouvait renoncer à la position avantageuse où elle se trouvait, sans avoir la certitude de n'être pas contrainte de livrer de nouveaux combats pour revenir au même point. Sans cela, mieux vaudrait y rester.

Des instructions très-détaillées de l'Empereur chargèrent M. de Champagny d'insister forte-

[1] Lettre de l'Empereur à M. de Champagny, en date du 19 août.

ment sur l'intention où il était, si les négociations d'Altenbourg restaient sans issue, de prendre, à l'égard de la maison d'Autriche, les mesures les plus rigoureuses, et notamment *de séparer ses trois couronnes*. Comme il prévoyait que l'on chercherait, dans la négociation, des moyens de jeter des semences de soupçons entre l'empereur Alexandre et lui, il avertissait son ministre de se tenir sur ses gardes. « Remarquez « bien qu'on vous parlera beaucoup de la Gali- « cie, pour savoir ce que nous voulons faire de « cette province. » Il recommandait de faire rédiger un protocole des conférences, pour qu'on ne prêtât point à son négociateur un langage qu'il n'aurait pas tenu, et, à ce propos, il rappelait la mauvaise foi avec laquelle l'Autriche avait annoncé dans son manifeste que nous lui avions proposé le partage de l'empire ottoman, *ce qui*[1] *n'était pas vrai*.

Les plénipotentiaires autrichiens persistant à presser le négociateur français de prendre l'initiative des propositions, celui-ci, sans s'écarter de la base de l'*uti possidetis*, demandait d'abord la province de Salzbourg et la haute Autriche, jusqu'au Thalweg de l'Enns, l'intention de l'Empereur étant de donner ces pays à la Bavière.

[1] Même lettre de l'Empereur, en date du 19 août.

Cette déclaration partielle ne convint pas encore aux Autrichiens. Les conditions de la paix ne pouvant, à leur avis, être bien jugées que dans leur ensemble, ils désiraient connaître dans toute leur plénitude les vues de l'empereur Napoléon. Du reste, à la base de l'*uti possidetis*, ils opposaient la base également générale du *statu quo ante bellum*. Cette dernière était facilement repoussée comme dérisoire. On part du point où l'on est; on ne part pas du point où l'on a été.

Relativement aux frontières du côté de l'Italie[1], les cessions à faire par l'Autriche devaient comprendre la Carinthie, la Carniole et les pays situés au midi d'une ligne qui, de la Carniole, suivrait le cours de la Save jusqu'à la Bosnie.

Enfin, du côté de la Saxe, l'Autriche céderait quelques districts de Bohême, comme les cercles de Leutmeritz, de Saatz et d'Ellenboyen, à l'exception de la forteresse de Théresienstadt.

M. de Champagny ajoutait qu'à l'égard des pays occupés par l'armée russe et les troupes du duché de Varsovie, on pourrait traiter séparément; il annonçait d'ailleurs qu'il n'était pas question du rétablissement de la Pologne.

Des demandes aussi étendues équivalaient, selon les ministres autrichiens, à la destruction

[1] Protocole de la deuxième séance.

de la monarchie. Afin de faire de leur côté un pas en avant, ils offrirent la cession de la principauté de Salzbourg et de Berchtolsgaden, et celle d'une partie de la Galicie. Une autre portion de la Galicie pourrait être cédée en échange du Voralberg et du Tyrol, que l'on désirait recouvrer, à cause de l'attachement de ces pays à la maison d'Autriche. Cette puissance ayant aussi à cœur de conserver l'Istrie vénitienne entièrement enclavée dans ses États, c'était pareillement dans la Galicie qu'elle en proposait la compensation. Les plénipotentiaires autrichiens suivent précisément la marche que Napoléon a prévue. C'est dans la Galicie qu'ils se montrent prêts à faire leurs cessions principales, parce que c'est là que la destination à donner au territoire cédé peut amener des débats entre Napoléon et Alexandre.

Tandis que douze à treize séances des plénipotentiaires ne produisaient ainsi que de très-insignifiants résultats, l'empereur Napoléon avait cherché à donner aux esprits une impulsion plus vive, en jetant, à travers la négociation, des idées nouvelles, et en articulant avec netteté ses intentions véritables. C'est dans sa correspondance avec son ministre que sa politique éclate sans aucun voile. Cette correspondance explique la dureté des conditions qu'il propose.

Le principe de sa rigueur est dans la faiblesse de l'empereur François; il l'a dit à un aide de camp de ce prince, et il raconte cette conversation à son ministre; en voici quelques traits : « S'il y avait un empereur[1] à la bonne foi duquel « je pusse me fier, comme le grand-duc de « Wurtzbourg ou l'archiduc Charles, je rendrais « toute la monarchie autrichienne, et n'en re-« trancherais rien... Je veux avoir affaire à un « homme qui ait assez de reconnaissance pour « me laisser tranquille ma vie durant. Les lions « et les éléphants ont souvent, dit-on, montré « des preuves frappantes de ce sentiment sur leurs « cœurs, il n'y a que votre maître qui n'en soit « pas susceptible. » L'aide de camp de l'empereur d'Autriche ayant répondu à cette sortie, en exprimant le désir d'une alliance, Napoléon lui avait répliqué qu'ils étaient, l'empereur François et lui, deux *taureaux qui voulaient coucher avec l'Italie et la Germanie;* qu'ainsi l'alliance était difficile, et que l'empereur François ne l'avait jamais voulue. Napoléon terminait sa lettre à son ministre, en lui disant qu'il exigeait, de la part de l'Autriche, non les neuf ou dix millions d'âmes qu'emportait la base de l'*uti possidetis*,

[1] Lettre de Napoléon à M. de Champagny, en date du 7 septembre.

mais un sacrifice à peu près pareil à celui qu'elle avait fait par la paix de Presbourg, la position de la France étant maintenant bien meilleure qu'en 1805.

L'un des points que l'empereur Napoléon recommandait le plus à son plénipotentiaire, c'était la régularisation de la frontière du royaume d'Italie, pour lier la Dalmatie à ce royaume. « Faites comprendre [1] à M. de Metternich que « cet intérêt est pour nous le premier; que nous « n'en avons aucun sur la Baltique, aucun en « Pologne, mais *que nous avons l'ambition de la « Méditerranée;* que l'assertion du manifeste au« trichien qui nous accuse de vouloir partager « l'empire ottoman est une imposture; qu'il n'y « a aucune puissance qui ait autant à cœur que « nous de le défendre. » Les communications données aux plénipotentiaires autrichiens en conséquence de ces ordres de Napoléon, amenèrent quelques concessions nouvelles de leur part; mais que sont de vaines controverses sur la cession de quelques lieues carrées de plus ou de moins, en comparaison de l'audacieuse pensée qui allait jusqu'à déplacer la couronne et à la porter sur une autre tête, toujours dans la même famille, en assurant par là l'intégrité de la mo-

[1] Lettre du 13 septembre.

narchie autrichienne? Ce ne fut pas chez l'empereur Napoléon une pensée fugitive et sans consistance; il y revint plusieurs fois, et notamment dans une lettre du 15 septembre, où il rendait compte à son ministre des particularités d'une de ses conversations avec l'aide de camp de l'empereur François, M. de Bubna, particularités dont quelques-unes sont assez gaies, comme lorsqu'il dit que M. de Bellegarde *ne voit pas clair*, que le prince de Lichtenstein est *une tête d'alouette*, mais qui deviennent très-graves quand il ajoute : « Je ne désire rien de l'Autriche; la « Galicie est hors ma position; Trieste n'est bon « que pour être détruit, puisque j'ai Venise; il « m'est indifférent que la Bavière ait un million « de population de plus ou de moins; mon véri« table intérêt, c'est de séparer les trois cou« ronnes ou de faire une alliance intime avec la « maison régnante. La séparation des trois cou« ronnes n'est proposable qu'en se battant en« core; l'intime alliance avec l'empereur actuel « est difficile, parce qu'il ne peut plus m'inspirer « une confiance entière; j'ai dit au prince de « Lichtenstein : *Que l'empereur cède le trône au* « *grand-duc de Wurtzbourg; je restitue tout à* « *l'Autriche sans rien exiger*. M. de Bubna m'a « arrêté là, en me disant que l'empereur n'était « pas éloigné de faire ce sacrifice. Je lui ai ré-

« pondu que *je l'accepterais;* que la base mise
« en avant aux négociations d'Altenbourg n'était
« pas de rigueur.... Insinuez à M. de Metternich
« que si l'empereur François voulait céder le
« trône au grand-duc de Wurtzbourg par une rai-
« son quelconque (on dit qu'il en est dégoûté),
« je laisserais entière la monarchie. »

Pour accélérer la marche des négociations qui languissaient à Altenbourg, Napoléon, en réponse à une lettre de l'empereur d'Autriche, réduisit singulièrement ses demandes, et les énonça en termes très-précis. Il consentait à faire la paix moyennant une cession sur la frontière de l'Inn et de l'Italie, équivalant à un million six cent mille âmes, et la cession de moins de moitié de la Galicie au roi de Saxe et au cabinet de Pétersbourg. Il avait soin de faire observer que, dans ce sacrifice de trois millions et quelques centaines de mille âmes, il ne se réservait à lui-même que ce qui était nécessaire pour lier la Dalmatie à ses autres États italiens. C'était un besoin pour lui d'empêcher qu'il se fît rien à Constantinople contre l'intérêt de ses peuples, et dans l'état de faiblesse de sa marine, faiblesse qui résultait de ses quatre guerres contre l'Autriche, il n'avait pas d'autre moyen d'influer sur l'équilibre dans la Méditerranée. Cette lettre se terminait par une offre d'alliance. « Une fois la

« paix rétablie entre nous, poursuivait Napoléon, « il ne tiendra qu'à Votre Majesté de resserrer les « liens entre nos deux États. Ce résultat aurait « déjà pu être obtenu après la paix de Lunéville, « ce qui aurait épargné à mes sujets bien des « malheurs, et à vous, monsieur mon frère, bien « des mauvais moments; mais les manéges de ces « politiques, qui feignent sans cesse des craintes « pour l'avenir, afin de ménager la tyrannie et le « monopole présent du gouvernement anglais, « ont toujours triomphé à la cour de Votre Ma- « jesté. Veuille le bon génie du continent que ce « soit pour la dernière fois! »

Malgré l'importante réduction des demandes françaises, l'empereur d'Autriche ne manqua pas de se récrier sur des cessions qui, selon lui, laisseraient sa monarchie sans frontières et ses États sans débouchés. A l'égard de l'alliance, il montrait un empressement qui pouvait très-bien être sincère. Cependant, disait M. de Metternich, l'idée de céder la couronne ne répugnait point à ce prince, pourvu que la monarchie autrichienne restât indépendante. Mais en quoi cette indépendance devait-elle consister? Ne faudra-t-il pas que l'Autriche entre dans la confédération du Rhin? La réponse de Napoléon sur ce point, contenue dans une lettre à M. de Champagny, fut franche et prompte. « Si l'empereur abdique

« en faveur du grand-duc de Wurtzbourg, je « laisserai le pays tel qu'il est, avec son indépen- « dance actuelle, et je ferai avec lui une alliance « qui nous mettra à même de finir les affaires « du continent. Comme j'ai confiance dans le ca- « ractère et le bon esprit du grand-duc, je regar- « derai le repos du monde comme assuré par cet « événement. Vous direz que j'ai foi dans la mora- « lité de l'empereur, mais qu'il est toujours de l'o- « pinion du dernier qui lui parle, et que les hommes « qui continueront à exercer de l'influence sur lui « seront Baldacci et Stadion... *Il est certain que « cette manière de s'arranger me conviendrait « assez.* Si elle ne peut pas avoir lieu, il est tou- « jours bon d'en parler, comme preuve du peu d'in- « térêt que nous avons à affaiblir la monarchie. »

Nous n'affirmerions pas que Napoléon, s'il eût été pris au mot par l'empereur François, fût bien résolu à restituer la totalité des possessions autrichiennes; mais ce qui nous paraît démontré, c'est que cette restitution eût été pour lui un excellent calcul. Chacun des grands sacrifices exigés de cette puissance à la fin d'une guerre, a toujours renfermé le germe d'une guerre nouvelle. Condamnée à des pertes considérables en 1797, elle avait recommencé la guerre en 1799, pour recouvrer les pertes de Campo-Formio; elle l'avait recommencée en 1805, pour recou-

vrer celles de Lunéville; en 1809, pour recouvrer celles de Presbourg; elle la recommencera en 1813, pour recouvrer celles de Vienne. Avec un autre prince que l'empereur François, avec un prince qui, après la guerre de 1809, eût reçu, de la main du vainqueur, la monarchie autrichienne, telle qu'elle était avant cette guerre, Napoléon n'eût pas eu probablement de défection à craindre. La guerre de Russie, en 1812, s'il eût fallu la faire, se fût faite autrement, et eût produit d'autres résultats. C'est un malheur pour Napoléon, pour la France, pour l'humanité peut-être, qu'il n'ait pas insisté sur une abdication pour laquelle l'empereur François ne montrait pas un éloignement bien difficile à vaincre.

La correspondance directe entre les deux souverains, les voyages fréquents du prince de Lichtenstein et de M. de Bubna à Vienne, leurs fréquentes communications avec M. le duc de Bassano, et même avec l'Empereur, avaient ôté aux négociations d'Altenbourg une grande partie de leur importance. Dirigés par le comte de Stadion, qui avait les yeux fixés sur l'expédition anglaise dans l'île de Walcheren, les plénipotentiaires autrichiens disputaient le terrain pied à pied, et, sur chacune des prétentions françaises, ils avaient besoin d'ordres nouveaux. Au milieu de ce débat sans progrès, M. de Metternich ayant

cru devoir se rendre à Dotis auprès de l'empereur François, pour obtenir une plus grande latitude de pouvoirs, M. de Champagny fut, de son côté, rappelé par Napoléon. Le siége de la négociation se trouva ainsi transporté d'Altenbourg à Vienne, et le nouveau plénipotentiaire autrichien fut le prince Jean de Lichtenstein, intermédiaire de la correspondance des deux empereurs, auquel M. de Bubna fut adjoint comme conseil.

Le 30 septembre, l'empereur Napoléon, après le spectacle qui avait eu lieu au théâtre de Schönbrunn, fit appeler ces deux plénipotentiaires, les informa de quelques réductions nouvelles auxquelles il venait de se décider, et il fut convenu que M. de Bubna partirait sur-le-champ pour Dotis, d'où il reviendrait sous quarante-huit heures. A dater de ce moment, le prince de Lichtenstein eut chaque jour, soit avec M. le duc de Bassano, soit avec M. de Champagny, des conférences qui ne furent plus stériles. Les prétentions des deux parties se rapprochèrent graduellement. Napoléon déclara, le 6 octobre, son *ultimatum*, en faisant encore une concession importante; il consentait que les mines de Wiliska, dont il avait jusqu'alors réclamé la possession entière pour le roi de Saxe, duc de Varsovie, appartinssent en commun à ce prince et à l'empereur d'Autriche. Ce dernier acte de condescendance

était présenté comme un témoignage d'égard particulier pour le plénipotentiaire autrichien; mais en même temps Napoléon exigeait une détermination immédiate. « Je vais aujourd'hui, « écrivait-il [1] à son ministre, jusqu'aux frontières « de Styrie, pour voir le pays et le débouché des « montagnes. A mon retour, je veux avoir un « résultat. *Voulant faire ma campagne avant l'hi- « ver*, je ne puis pas attendre plus longtemps. »

Toutes les difficultés sérieuses furent effectivement bientôt aplanies, et, le 10 octobre, les discussions relatives à des cessions de territoire étaient arrivées à leur terme. Il ne restait plus de dissentiment que sur la quotité de la contribution de guerre. Napoléon demandait cent millions de francs; l'Autriche n'en offrait que cinquante. Ce n'est pas une question d'argent qui, dans aucun cas, eût empêché la signature de la paix; mais elle pouvait la retarder quelques jours de plus. Un incident inattendu vint faire abréger les lenteurs et accélérer la conclusion.

Les revues de l'Empereur attiraient tous les jours à Schönbrunn un grand nombre de spectateurs. Le 13 octobre, tandis qu'il passait devant

[1] Lettre du 6 octobre à M. de Champagny, en lui envoyant une nouvelle note qu'il le chargeait de remettre au prince de Lichtenstein.

le front des troupes, un jeune homme cherchait à s'approcher de lui comme pour lui présenter une pétition. Malgré les efforts des aides de camp pour tenir le public à quelques pas de distance, ce jeune homme s'obstinant à sortir de la foule, le général Rapp, frappé de sa persistance, le saisit pour l'éloigner; mais, en même temps, il sentit sous son vêtement une arme qui lui révéla un assassin. Il le fit arrêter sur-le-champ. L'empereur Napoléon étant rentré dans ses appartements, interrogea le jeune fanatique dont les aveux furent aussi précis que sincères. Après diverses questions auxquelles il répondit avec beaucoup de sang-froid, l'Empereur lui dit: « Pourquoi vouliez-vous m'assassiner? — Parce « qu'il n'y aura jamais de paix pour l'Allemagne « tant que vous serez au monde. — Croyez-vous « que le ciel approuve l'assassinat? — Je suis « dans le doute, mais j'espère qu'il m'absoudrait « en faveur du grand service que j'aurais rendu « à mon pays. — Si je vous pardonnais, que « feriez-vous? — Je vous assassinerais encore. » Le contraste du calme de ce jeune homme, de la douceur de sa physionomie et de sa voix, avec la froide atrocité de ses paroles, attestait, de sa part, l'action d'une conscience égarée, mais une action de conscience. Déjà plusieurs fois on avait offert au gouvernement autrichien de le débar-

rasser de l'empereur des Français, et le prince de Lichtenstein en avait informé M. de Champagny. On avait fait peu d'attention à ces confidences, car en ce genre le meurtrier dangereux n'est pas celui qui cherche à trafiquer du crime; le meurtrier vraiment à craindre est celui qui obéit à un fanatisme quelconque, soit à un fanatisme religieux, soit à un fanatisme politique. Stapz était le Jacques Clément, le Ravaillac de la liberté de l'Allemagne. Quoique Napoléon ne fût pas plus accessible à la peur d'un coup de poignard qu'à celle d'un boulet sur le champ de bataille, il y avait dans la barbare ingénuité de cet étrange assassin une grande révélation [1] sur l'esprit hostile et l'exaltation d'une partie de la population allemande. L'Empereur en fut vive-

[1] Dans la préface du second volume de mon ouvrage *sur les proscriptions*, j'ai publié le texte de la lettre curieuse que Stapz écrivit à ses parents au moment de son départ d'Erfurth pour aller en Autriche accomplir son coupable dessein. Cette lettre fut interceptée par le bureau français de décachètement à Erfurth. Après l'évacuation de la Prusse en 1808, l'administration française avait transporté dans cette ville le bureau établi à Berlin pendant l'occupation militaire. Toute l'Allemagne eût dû soupçonner l'existence d'un bureau de ce genre à Berlin d'abord, et à Erfurth plus tard. Il semble que personne ne s'en doutât, tant il circulait par cette voie de naïvetés étranges et d'indiscrétions qui, chaque jour, saisies au passage, étaient portées par extrait à la connaissance de l'Empereur.

ment frappé; il devait l'être. La paix ne tenait qu'à une dissidence de chiffre sur la contribution de guerre. Pour trancher le différend de cent millions, il réduisit sa demande à soixante-quinze. Le jour même, M. de Champagny ayant appelé les plénipotentiaires autrichiens à une nouvelle conférence, et insistant d'abord sur sa prétention première, ceux-ci allèrent jusqu'à l'offre de quatre-vingt-cinq millions qui fut acceptée. Dès le 10 octobre, le ministre français leur avait communiqué, relativement aux autres articles, une ébauche de rédaction sur laquelle on était à peu près d'accord. Dans cette séance on y mit la dernière main, et, le 14, la paix fut signée. Napoléon la ratifia aussitôt. Le 17, il partit pour Munich, se proposant d'y attendre la ratification de l'empereur d'Autriche, sur laquelle il était permis d'avoir quelque incertitude. La cour de ce prince se partageait en deux factions contraires. C'était du comte Stadion, ministre des affaires étrangères, que les plénipotentiaires d'Altenbourg avaient reçu leurs très-peu conciliantes instructions, tandis que le prince de Lichtenstein et M. de Bubna, fréquemment envoyés à Vienne, avaient eu, soit avec M. le duc de Bassano, soit avec l'Empereur même, des conversations dont ils rendaient un compte direct à leur souverain, ce qui préparait dans cette ville un ar-

rangement définitif; mais, comme les conditions en étaient assez rigoureuses, on pouvait craindre que le parti contraire ne les fît rejeter. Aussi, l'empereur des Français avait-il combiné toutes ses dispositions de manière à pouvoir reprendre les hostilités à l'instant où le refus de ratification viendrait à lui être notifié. A tout événement, et pour prévenir, en d'autres guerres, le risque de se voir de nouveau arrêté vingt-quatre heures devant Vienne, l'Empereur en fit sauter les fortifications[1]. Dans un temps où les Turcs ne menacent plus cette capitale, où les Russes ne la

[1] Du haut du château impérial, je contemplais l'action de la mine et ses redoutables effets. Les remparts, soulevés en l'air et gonflés comme des montagnes, s'ouvraient en volcan, d'où jaillissaient des masses de feux et des torrents de pierres. La marche et le progrès de cette explosion, sur une ligne extrêmement étendue, formaient le plus terrible, mais peut-être le plus magnifique des spectacles.

Les jours suivants, toute la population de Vienne visita ces vastes ruines. Si là, comme partout, il y avait une portion de peuple, peu soigneuse de l'honneur national, qui se montrait satisfaite de ce que Vienne cessait d'être une place de guerre, on pouvait aussi remarquer sur le visage d'un grand nombre d'habitants l'empreinte de la douleur et d'un vif ressentiment.

On fit circuler alors une de ces plaisanteries, assez justes en elles-mêmes, sur la forfanterie de la veille qui se dément le lendemain. On disait qu'une vieille femme, occupée à fouiller les ruines, et interrogée sur les motifs de sa sollicitude, avait répondu : « Je cherche ce pauvre archiduc Reynier, qui avait juré « de s'ensevelir sous les remparts. »

menacent pas encore, où Napoléon seul avait pu l'occuper, et l'occuper deux fois, la mesure n'avait rien qui, à l'égard des habitants, fût matériellement hostile. De la part de leur souverain, l'affranchissement d'une chance funeste, celle d'un siége, eût été même un bienfait pour eux; le bienfait était une mortelle injure de la part d'une main ennemie. L'ordre ne fut exécuté qu'après le départ de Napoléon; mais c'étaient là cependant d'étranges adieux. Qu'il eût adopté cette détermination le jour de sa seconde entrée à Vienne, ou même plus tard, mais avant l'amnistie de Wolkersdorf, et surtout avant la signature de la paix, on eût pu ne la considérer que comme un acte de guerre ou de politique. L'adopter, la faire exécuter dans l'intervalle de la signature du traité de paix par les plénipotentiaires autrichiens et de la ratification de ce traité par l'empereur leur maître, s'il y avait là de la colère et de la menace, le sentiment qui s'y montrait le plus était le dédain et le mépris. On pardonne à l'oppression qui frappe la propriété et même les personnes. L'humiliation ne se pardonne pas. Au reste, si la pensée de Napoléon était de faire sentir à l'empereur François le danger d'une plus longue lutte contre un homme résolu désormais à s'affranchir de tout ménagement, l'intention fut remplie. Deux jours après,

le 19, les ratifications de l'empereur d'Autriche arrivèrent à Vienne. M. de Champagny les porta lui-même à Munich. Napoléon, dès qu'il les eut reçues, partit pour la France. Le 27 octobre, il était à Fontainebleau.

Par la paix de Vienne, l'Autriche perdait trois millions et demi[1] d'habitants. La plus grande partie des territoires cédés passa dans les mains des alliés de Napoléon. L'Inn-Viertel et le Hausruck-Viertel, ainsi que Salzbourg avec Berchtolsgaden, furent incorporés aux États du roi de Bavière. Sur les cessions faites en Galicie, la Russie obtenait une population de quatre cent mille âmes, et le duché de Varsovie une population de quinze cent mille environ. Le territoire renfermant quatre cent mille âmes, destiné à la Russie, devait être pris dans la partie la plus orientale de la Galicie ancienne. Outre toute la Galicie occidentale ou Galicie nouvelle, le duché acquérait, dans la partie orientale, le cercle de Zamosc, avec la place de ce nom, et le district de Podgorze, sur la rive droite de la Vistule,

[1] Voici l'état de ces pertes :

1° Sur les États allemands..............	1,127,680 hab.
2° En Galicie..........................	1,904,249
3° En Hongrie..........................	505,703
Total.......................	3,537,632 hab.

pour former le rayon de Cracovie. Le roi de Virtemberg et le grand-duc de Bade étaient aussi récompensés de leur participation à la guerre, mais par un autre moyen. Le traité de paix confirma le premier dans la possession de la principauté de Mergentheim et des autres biens de l'ordre Teutonique, dont il s'était emparé au commencement de la guerre. Ces biens ne dépendaient pas de la monarchie autrichienne, mais ils étaient possédés par un prince autrichien, en sa qualité de grand maître de l'ordre, l'archiduc Antoine. En revanche de l'acquisition importante qu'il avait faite, le roi de Virtemberg céda, plus tard, au grand-duc de Bade, le comté de Nellenbourg. Ainsi, tous les alliés de la France recueillaient le fruit de ses victoires [1]. Napoléon réunit au royaume d'Italie quelques portions de territoire nécessaires pour les communications de ce royaume, et il ne garda pour la France que les provinces Illyriennes, dont il ne considérait même la possession que comme temporaire, se réservant d'en disposer plus tard pour un grand intérêt européen.

[1] « Le sénat ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses : il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer; et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre. » (*Montesquieu.*)

Au traité patent signé le 14 octobre, on avait joint, selon l'usage presque général alors, des articles secrets [1], qui avaient la même force et la même valeur.

Le premier article déclarait le traité patent commun à la Russie.

Par l'article 2, sans contredit le plus important de tous, l'empereur d'Autriche « s'engageait à « réduire les cadres de son armée, de manière « que le nombre total des troupes de toute arme « et de tout genre ne s'élevât pas au-dessus de « cent cinquante mille hommes pendant la du- « rée de la guerre maritime. »

Ce prince promettait (article 3) de renvoyer de son service tous les officiers, agents politiques et civils, nés en France, en Belgique, en Piémont ou dans les États vénitiens.

Il ratifiait (article 4) tous les engagements pris par les régences autrichiennes.

Enfin, le cinquième et dernier article réduisait à quatre-vingt-cinq millions [2] les deux cents millions de francs imposés aux provinces de la

[1] Tous les ouvrages qui ont fait mention de ces articles secrets n'en ont donné jusqu'à présent que des indications très-inexactes.

[2] « Après avoir détruit les armées d'un prince, les Romains ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre. » (*Montesquieu.*)

monarchie occupées par les troupes françaises. Trente millions devaient être payés avant l'évacuation de Vienne; pour le reste, il serait donné des lettres de change à des époques plus ou moins prochaines.

L'esprit d'ordre que Napoléon portait dans les affaires intérieures de la France, ne l'abandonnait point dans ses expéditions guerrières. « Je ne veux pas, écrivait-il le 7 août[1], que l'ar« mée ait, depuis le 1er avril, coûté un sou au « trésor de la France ni à la caisse de l'extraor« dinaire. A partir de cette date jusqu'au 1er oc« tobre, l'armée sera soldée sur les fonds de la « cinquième coalition. Les fonds de la cinquième « coalition se composent de tous les revenus des « pays occupés en Allemagne et des contribu« tions des pays conquis depuis la nouvelle « guerre. Toutes les avances faites sur cette épo« que, depuis le 1er avril jusqu'au 1er octobre, se« ront restituées au trésor public. » Non content de libérer la France des charges que la guerre avait occasionnées à son début, l'Empereur trouvait, dans les ressources fournies par la conquête, le moyen d'accorder de magnifiques récompenses à ses compagnons d'armes, et ces récom-

[1] Lettre à M. Daru, intendant général de l'armée et des pays conquis.

penses s'étendaient à tous les rangs de l'armée. Tel fut particulièrement le caractère de la distribution qui eut lieu le 15 août, fête de Napoléon. Si des décrets impériaux érigeaient des principautés avec des revenus considérables pour Berthier, Davoust et Masséna, d'autres accordaient à des services moins éclatants des titres et des dotations plus modestes. D'autres aussi assignaient, particulièrement à tous les militaires amputés, des pensions proportionnées à leurs grades. La pension du soldat amputé était de cinq cents francs. Le même jour 15 août, l'Empereur ajoutait de nouveaux avantages[1] à ceux qu'il avait déjà précédemment assurés aux enfants adoptifs de la France, élevés dans les maisons d'Écouen, de Saint-Denis et autres,

[1] « J'ai rendu aujourd'hui un décret pour accorder une dota-« tion de 500 francs à mes enfants adoptifs, garçons et filles, « et 2,000 francs aux enfants d'officiers. Prenez les mesures « nécessaires pour faire toucher cette rente en leur nom, et, « comme ils doivent être entretenus à mes frais jusqu'à leur « majorité, vous en ferez verser le montant à la caisse d'amor-« tissement, et on le placera sur le grand-livre pour faire, avec « le temps, un bien-être à ces enfants. » Lettre à M. Daru, intendant général, en date du 15 août.

On cite souvent des lettres de l'Empereur à cause de l'énergie de la pensée et de l'originalité du style. Rien de simple comme celle que nous venons de rapporter, mais l'objet en est tranchant, et on aime à voir Napoléon livré à de pareils soins au milieu de tant de grands intérêts qui l'occupent.

fondées pour cette patriotique destination. Ces actes de munificence de Napoléon sont à peu près les derniers dont la victoire ait fait les frais. Depuis ses premières campagnes en Italie, jusqu'à celle d'Allemagne en 1809, général, consul ou empereur, il avait ainsi trouvé dans la guerre l'aliment et le prix de la guerre; il n'en sera plus ainsi dans ses entreprises ultérieures, et déjà même ce mode économique de guerre d'invasion a éprouvé un échec sensible en Espagne.

Parmi les recherches auxquelles se livrait l'Empereur pour inventer, en faveur de son armée, des rémunérations qui ne pussent exister nulle part ailleurs, il eut une ambitieuse pensée, qui sourit quelque temps à son imagination, et qu'il transforma en décret : ce fut la création de l'*ordre des Trois-Toisons d'or.* Les trois pays où il avait existé un ordre de la Toison d'or, se trouvant ou en sa possession ou sous sa dépendance actuelle, son amour-propre se complaisait à former, de ces trois ordres si recommandables en Europe, un ordre unique, qui éclipserait tous les emblèmes de chevalerie anciens ou nouveaux. La réflexion corrigea les écarts de l'orgueil. L'Empereur ne tarda pas à comprendre quelle grave atteinte l'introduction de cet ordre nouveau porterait à la belle institution de la Légion d'hon-

neur, et le décret relatif aux Trois-Toisons d'or resta sans exécution.

Dans l'élan de sa reconnaissance non-seulement pour l'armée, mais pour la France entière, Napoléon décida, par un décret daté aussi du 15 août, qu'il serait élevé, sur le terre-plein du Pont-Neuf, un obélisque en granit de Cherbourg, de cent quatre-vingts pieds de hauteur, avec l'inscription : *L'empereur Napoléon au peuple français.* En 1805, il avait consacré à l'armée la colonne d'Austerlitz. Ces dernières mesures, et en général tous les actes de sa vie, attestent en lui un désir constant de flatter la nation française et de lui plaire. Doit-on s'étonner que, même au milieu de ses malheurs et de ses fautes, il ait trouvé tant de sympathies dans la nation et dans l'armée ?

La guerre d'Allemagne, en 1809, si ruineuse pour l'Autriche, a coûté cher aussi à l'Angleterre. Le sang anglais a été prodigué dans l'expédition de Walcheren, expédition sans fruit, conquête d'un jour et sans gloire; mais cependant, c'est encore pour l'Angleterre qu'en définitive cette guerre a produit les plus utiles résultats. Si l'armée anglaise, après la brillante journée de Talavera, a été obligée de se retirer en Portugal, la soumission de l'Espagne n'a pu cependant être consommée par les armées fran-

çaises, et elle l'eût été sans la guerre d'Autriche. Un autre effet de cette guerre, non moins avantageux pour le gouvernement britannique, c'est le commencement de mésintelligence[1] qu'a fait naître, entre Napoléon et Alexandre, la guerre d'abord, et ensuite la paix. Au lieu d'une coopération active, comme il l'attendait de la Russie, Napoléon n'avait vu, dans le mode de concours de cette puissance, qu'une marche équivoque et presque suspecte, dont il eût été fondé à se plaindre, si la fortune eût été moins fidèle à ses armes. D'abord, la Russie n'avait fourni qu'un corps auxiliaire peu considérable, et nous avons vu quel genre d'appui ce corps avait prêté à l'armée du duché de Varsovie. Peu de temps après, il fut question à Pétersbourg d'envoyer au prince Galitzin quatre divisions de plus, deux précédemment employées sur les côtes, et deux tirées de l'intérieur. On avait d'abord fait trop

[1] « Il est réservé, dit M. Schœll, *Histoire des Traités*, tome X, « page 87, à l'historien muni de la correspondance diplomatique « qui a eu lieu entre la Russie et Bonaparte depuis la paix de « Schönbrunn, de faire connaître la suite des événements qui « ont relâché le lien qui unissait les deux cabinets depuis la paix « de Tilsitt et l'entrevue d'Erfurth. » Nous commençons ici et nous continuerons à produire cette précieuse correspondance que M. de Schœll regrette, avec raison, de ne pas connaître, et dans laquelle, en effet, se développent graduellement les germes d'où sortira la guerre de 1812.

peu, c'était tout d'un coup faire trop pour inspirer une pleine confiance. Lorsque l'empereur Alexandre annonça cette intention à l'ambassadeur français, celui-ci n'hésita pas à répondre : « Ce sont là de grandes dispositions : si ce n'est « que contre les Autrichiens, Votre Majesté leur « fait trop d'honneur. » Singulière situation des deux grands alliés entre eux, et qui cependant s'explique à merveille par l'extrême inquiétude que toute chance relative au rétablissement de la Pologne entretenait dans l'âme de l'empereur Alexandre et de son cabinet! On s'obstinait à croire que les mouvements des Galiciens avaient été fomentés par des instigations françaises, ou du moins avec une connivence française, et on continuait à se plaindre que l'empereur Napoléon n'eût pas, en conséquence de la note de M. de Romanzof sur la question de la Pologne, donné des explications formelles et catégoriques, ni même aucune sorte d'explication qui se rapportât à cette grave difficulté [1]. « Le silence « seul blesse, écrivait le duc de Vicence à M. de

[1] « Moi-même, disait M. de Romanzof, plutôt que de consen- « tir au rétablissement de la Pologne, je conseillerais à l'empe- « reur de tout risquer, de tout sacrifier. On se trompe en Europe « sur ce pays-ci. On croit qu'un czar peut tout faire. Un czar « doit ménager toutes les opinions. Catherine elle-même les *cajo-* « *lait toutes, même celles des vieilles femmes ;* c'est elle qui me l'a dit. »

« Champagny; l'empereur Alexandre, malgré ses « dehors chevaleresques, est assez politique pour « tout entendre. » Suivant cet ambassadeur, il eût mieux valu parler que se taire; la moins défavorable des interprétations auxquelles on se livrait, c'était que l'empereur Napoléon *attendait l'événement pour répondre*, et on devinait juste. Aussitôt que les bases de la paix avaient été convenues, mais avant la signature du traité, Napoléon avait écrit à l'empereur Alexandre pour le préparer à voir sans trop d'humeur les arrangements relatifs à la Galicie. « La plus « grande partie du royaume, lui disait-il [1], ne « changera point de maître, et j'ai ménagé vos « intérêts comme vous l'eussiez fait vous-même; « la prospérité et le bien-être du duché de Var- « sovie demandent que Votre Majesté le voie « d'un œil favorable... »

L'empereur Alexandre n'était nullement disposé à le voir ainsi, et la lettre de Napoléon ne le fit pas revenir à d'autres sentiments. Ce fut dans cette situation peu satisfaisante des esprits que parvint à Pétersbourg la communication du traité de Vienne. Le 27 octobre, aussitôt après l'arrivée du courrier qui le lui apportait, le duc de Vicence se rendit chez l'empereur. Ce prince

[1] Lettre de Napoléon à Alexandre, en date du 10 octobre.

lut le traité sans dire un seul mot, mais non sans laisser paraître des signes marqués de mécontentement. La lecture terminée, il prit sur sa table le jugement du général Gortschakof, le montra au duc de Vicence et lui en fit remarquer la date[1], comme preuve de la sincérité de la Russie et de sa fidélité à l'alliance; puis, témoignant qu'il se trouvait mal récompensé d'avoir remis ses intérêts aux mains de l'empereur Napoléon, il interrompit les explications que voulait lui donner l'ambassadeur et le congédia.

Le mécontentement de l'empereur de Russie était réel; mais peut-être ce prince en exagérait-il un peu la démonstration. Une acquisition de quatre cent mille habitants en Galicie était, après tout, une assez belle récompense pour l'équivoque secours que la France avait reçu de lui. Un envoyé d'Autriche, M. de Saint-Julien, chargé de porter à Pétersbourg une lettre de

[1] Le lieutenant général prince Gortschakof avait, dans une lettre à l'archiduc Jean, lettre qui fut interceptée, exprimé le vœu de la réunion des troupes russes aux troupes autrichiennes. Un ordre du jour du ministre de la guerre Aratscheief, en date du 29 septembre (11 octobre), avait annoncé à l'armée russe que ce général était tenu de quitter le service, qu'il ne pouvait plus être employé à l'avenir, et qu'il lui était défendu de résider dans l'une ni dans l'autre des deux capitales.

son maître sur la conclusion de la paix, cherchera vainement à piquer l'orgueil russe, en insinuant que sans doute la générosité de l'empereur Alexandre, jointe à son dédain pour un si chétif intérêt, ne lui permettrait pas de s'enrichir des dépouilles d'un prince avec lequel il n'avait eu directement aucun démêlé; le cabinet russe fermera l'oreille à ces caressantes paroles, et n'affectera point le stérile honneur du désintéressement.

De son côté Napoléon, tout en désirant accroître la consistance du duché de Varsovie, avait vivement à cœur de ne point blesser d'une manière trop sensible l'empereur Alexandre. Ce sentiment éclate dans toute sa correspondance. Sans cesse il y répète que, dans aucun cas, il ne veut se brouiller avec la Russie; mais il veut que l'on tâche d'amener cette puissance à ne point prendre en mauvaise part des arrangements qui, selon lui, n'ont rien d'inquiétant pour elle. Il se montre disposé à toutes les mesures propres à faire entièrement disparaître les inconvénients remarqués depuis la paix de Tilsitt. « Vous êtes « autorisé, dit-il à son ambassadeur, à donner « toutes les sûretés convenables. » Il indique quelques-uns des moyens que l'on pourrait adopter dans ce but. Il explique d'ailleurs l'ensemble du traité de manière à établir que la Russie n'est pas

fondée à se plaindre. La France s'est principalement occupée de ses alliés, la Russie et les princes de la confédération du Rhin; elle s'est peu occupée d'elle-même. La part de la Russie est dans le rapport d'un à quatre; une population de quatre cent mille âmes, sur un territoire parfaitement à sa convenance, n'est pas un si mauvais partage. C'est la disposition seule où était l'Autriche de se défaire de la Galicie occidentale, qui a valu le gros [1] lot au roi de Saxe.

Indépendamment de ces justifications auxquelles il se livrait lui-même, Napoléon recommandait à M. de Champagny de ne rien négliger pour convaincre l'empereur Alexandre, d'une part, que la paix n'avait pas été possible à des conditions différentes, et, d'autre part, qu'on était prêt à donner à la Russie toute sécurité contre les périls éventuels qui causaient ses terreurs. En conséquence, sur ces entrefaites, ce ministre ayant reçu de M. de Romanzof une lettre qui lui annonçait la signature de la paix entre la Russie et la Suède, profita de la réponse qu'il devait à cette notification pour donner, à la déférence de l'empereur Napoléon sur les désirs de la Russie, des développements très-étendus et même d'une telle nature qu'il semble douteux que

[1] Expression d'une lettre de l'Empereur.

Napoléon eût pu, s'ils lui eussent été soumis, en approuver dans toute sa plénitude, sinon l'esprit, du moins l'expression. Après avoir rappelé que l'Empereur n'avait pu abandonner aux vengeances de l'Autriche des hommes qui s'étaient sacrifiés pour lui, M. de Champagny reproduisait les autres considérations qui avaient fait, en ce qui concernait la Galicie, accepter les offres de cette puissance. Là elle offrait deux hommes pour un qu'il lui eût fallu donner ailleurs. C'est au roi de Saxe que la Galicie occidentale va appartenir, et « assurément les principes de ce prince ne sont « rien moins que révolutionnaires. » Au reste, tout ce qui pourra tranquilliser la Russie aura l'assentiment de l'empereur Napoléon. Il est disposé à concourir avec l'empereur Alexandre à effacer tous les anciens souvenirs. Enfin « Sa Ma« jesté approuve que le nom de Pologne et de « Polonais disparaisse non-seulement de toute « transaction politique, mais même de l'histoire. » Ces dernières paroles seront précieusement recueillies par l'empereur Alexandre et par son ministère. La lettre de M. de Champagny, portant la date du 20 octobre, a dû être écrite au moment où ce ministre partait de Vienne pour rejoindre à Munich l'empereur Napoléon. Nous ignorons si l'Empereur, dans l'énergie de ses entretiens précédents, avait tenu un langage

pareil, ce qui est possible, mais nous croyons que, dans ce cas même, son ministre, en rendant sa pensée, aurait dû adoucir les termes dont il pouvait avoir fait usage. C'était un art qu'avait eu M. de Talleyrand, et dont l'Empereur lui avait su gré.

Les déclarations de M. de Champagny produisirent un effet très-satisfaisant à Pétersbourg. Il s'éleva bien encore quelques plaintes au sujet d'un arrangement militaire conclu par le prince de Neuchâtel avec le gouvernement autrichien, et dans lequel se retrouvèrent les mots de *Pologne et de Polonais*, mais il ne fut pas très-difficile de faire comprendre que le prince de Neuchâtel, qui n'était pas dans la confidence de ce qui se passait entre les deux empereurs, s'était fort innocemment servi de cette dénomination vulgaire, dont il ignorait que l'on voulût supprimer l'emploi. On reconnaissait à Pétersbourg que la dernière lettre de M. de Champagny était bien dans l'esprit de l'alliance, et on s'occupa aussitôt à préparer les bases de la convention à conclure pour dissiper toutes les craintes de la Russie, convention demandée par l'empereur Alexandre, et *à laquelle il tenait toujours invariablement* [1].

[1] Lettre du duc de Vicence, en date du 7 novembre.

Les premières bases mises en avant par la Russie étaient :

L'engagement à prendre qu'il ne serait jamais question du rétablissement de la Pologne, et le maintien de l'état actuel du partage ;

La suppression des noms de Pologne et de Polonais dans tous les actes publics et privés ;

La suppression des anciens ordres de Pologne ;

L'engagement qu'aucun sujet russe ne serait reçu au service du roi de Saxe, et *vice versâ ;*

La suppression de tout ce qui pourrait classer le duché de Varsovie autrement que comme une province du royaume de Saxe.

Tel fut le premier texte d'une discussion dont nous aurons à suivre plus tard les progrès, les variations et le fâcheux dénoûment.

La conclusion de la paix avec la Suède, dont M. de Romanzof a donné connaissance au ministère français, avait eu lieu à Friederichsham, le 17 septembre. Napoléon, malgré ses dispositions amicales pour le nouveau roi, avait abandonné cette question à la merci de l'empereur Alexandre, en se bornant à exiger, aux termes de leurs anciennes conventions[1], la rupture du cabinet de Stockholm avec l'Angleterre. L'em-

[1] Lettre de M. de Champagny au duc de Vicence, en date du 16 août.

pereur de Russie demanda effectivement à ce cabinet d'adhérer au système continental, mais il se contenta d'une adhésion incomplète, portant réserve de quelques modifications qui seraient plus particulièrement stipulées dans les négociations à ouvrir entre la Suède, la France et le Danemark. En d'autres termes, l'empereur Alexandre, ayant assuré ses intérêts directs par l'acquisition de la Finlande, des îles d'Aland et d'une partie de la Westro-Bothnie, laissait à la France le rôle désagréable d'enlever à la Suède quelques avantages qu'il paraissait lui accorder. Ces avantages, mentionnés en l'article 3 du traité, consistaient dans la faculté d'importer en Suède du sel et les denrées coloniales nécessaires aux habitants. On conçoit que, pour l'importation du sel, l'empereur des Français admettra volontiers une exception; il n'en sera pas de même pour les denrées coloniales. Pendant l'absence de Napoléon et de M. de Champagny, les plénipotentiaires suédois qui attendaient en France leur retour, avaient eu préalablement quelques conférences avec M. d'Hauterive, l'un des principaux employés du département des affaires étrangères. A l'arrivée de l'Empereur, la négociation prit une marche plus décidée. Il fit déclarer aux plénipotentiaires suédois qu'on ne pourrait admettre

les bâtiments de leur nation ni dans le Mecklembourg ni dans la Poméranie, ni, en général, dans aucun autre port européen, si des marchandises anglaises étaient portées en Suède, même sur des bâtiments suédois. « La Suède, disait le ministère « français, entend-elle soumettre son pavillon à « des recherches, à des visites, à des taxes, véri« tables signes de dépendance, véritables tributs « payés par des nations soumises à une nation « souveraine? Si la Suède reconnaissait des pré« tentions d'après lesquelles la mer appartiendrait « à l'Angleterre, comme la Tamise, tout arran« gement entre elle et la France serait impos« sible. » En conséquence de son traité avec la Russie, Charles XIII s'empressa d'ordonner qu'à partir du 15 du mois de novembre, il serait interdit à tout vaisseau de guerre et à tout bâtiment marchand de la Grande-Bretagne d'entrer dans aucun port de la Suède; mais, à Paris, les plénipotentiaires de ce prince se débattirent pendant plusieurs mois pour obtenir le consentement de l'Empereur aux modifications énoncées en l'article 3 du traité de Friederichsham. Sur ce point Napoléon resta inflexible, toute concession de la nature dont il s'agissait ne pouvant manquer de produire de véritables abus. La Suède fut obligée d'adopter pleinement et entièrement le

système continental, et elle renonça à la faculté que lui laissait son traité avec la Russie au sujet des denrées coloniales, se réservant uniquement celle de recevoir le sel nécessaire à la consommation du pays. Du reste, l'Empereur se montra généreux sous les autres rapports. Par le traité qui fut signé à Paris, le 21 janvier 1810, entre les deux gouvernements, il rendit à la Suède la Poméranie, la principauté de Rugen et leurs dépendances. Il restitua de même tous les bâtiments capturés depuis l'avénement au trône de Charles XIII, ainsi que les marchandises trouvées à bord de ces bâtiments, et qui ne provenaient ni du sol de l'Angleterre ni de ses colonies; il garantit à la Suède toutes ses possessions telles qu'elles étaient reconnues par le traité.

Le système continental se complétait par les transactions successives du gouvernement français. L'Autriche, qui, par la paix du 14 octobre, avait cédé à la France Trieste, Fiume et le littoral hongrois, se trouvait, par sa situation nouvelle, hors d'état de contrarier en rien ce système, et l'empereur Napoléon, en s'engageant à ne mettre aucun empêchement au commerce d'importation et d'exportation de cette puissance par le port de Fiume, avait eu soin de stipuler « que cela ne

« pouvait s'entendre[1] des marchandises anglaises « ou provenant du commerce anglais. » Par l'accession de la Suède au système français, tout le continent, moins le Portugal, était fermé à l'Angleterre.

[1] Article VII.

CHAPITRE IX.

FRANCE ET ÉTATS-UNIS. — ANGLETERRE ET ÉTATS-UNIS. — FRANCE ET PRUSSE. — FRANCE ET DANEMARK. — FRANCE ET HOLLANDE.

Débats entre la France et les États-Unis, au sujet du système continental. — Prétentions des États-Unis sur les Florides. — Levée de l'embargo en France sur les bâtiments américains. — Contrebande faite par les Américains au profit de l'Angleterre. — Variations de l'Angleterre envers les États-Unis. — Mécompte des Américains. — Désaveu du ministre d'Angleterre aux États-Unis par son gouvernement. — Fausse joie des États-Unis. — Rappel du ministre d'Angleterre. — Envoi d'un nouveau ministre. — Insolence du nouveau ministre d'Angleterre, M. Jackson. — Rupture de tout rapport entre les États-Unis et cet agent. — Contradictions dans la conduite du gouvernement anglais. — Langage de Napoléon sur la neutralité maritime. — Empressement de l'Empereur à révoquer ses décrets. — Nouvelles explications de l'Empereur. — Discussions entre la France et la Prusse. — Bienveillance de Napoléon pour le Danemark. — Discussions entre la France et la Hollande. — Opposition du roi Louis au système continental. — Idée de Napoléon de transplanter le roi Louis en Espagne. — Propositions d'un échange de territoire faite au

roi de Hollande. — Cession du grand-duché de Berg au fils aîné de Louis. — Reproches adressés au roi Louis par l'Empereur. — Paroles sévères de Napoléon sur le roi Louis. — Invitation à ce prince de se rendre à Paris. — Jugement de Napoléon sur la position de la Hollande. — Longue lettre de Napoléon au roi. — Conditions imposées au roi par l'Empereur.

Dans le compte que nous avons précédemment rendu des ordres du conseil britannique en date du 11 novembre 1807, et du décret impérial daté de Milan le 17 décembre de la même année, nous avons fait connaître les discussions que l'exécution de ces mesures avait élevées entre la France et les États-Unis. Ces débats avaient continué en 1808 et 1809. Le continent presque tout entier étant fermé à l'Angleterre il ne restait à cette puissance, pour y faire parvenir ses marchandises, que la voie de la fraude, et le pavillon américain en était le plus actif instrument. De là des captures fréquentes de bâtiments américains par les Français; de là des réclamations perpétuelles du ministre américain à Paris. En réponse aux plaintes de ce ministre,

le gouvernement impérial ne cessait de répéter que, tous les États étant solidaires de leur souveraineté et de leur indépendance, celui qui en souffrait la violation par un gouvernement était mal fondé à prétendre qu'elles dussent être respectées par les autres.

En 1807, le ministre américain avait fait, relativement aux Florides, des insinuations qui furent assez mal accueillies par l'Empereur. Ce ministre les renouvela d'une manière plus explicite en 1808 : il demandait si, dans le cas où les Florides seraient attaquées par l'Angleterre, l'Empereur trouverait mauvais que le gouvernement fédéral envoyât des troupes pour les défendre, et si, dans l'hypothèse d'une alliance, il ne consentirait pas à intervenir auprès de l'Espagne pour faire obtenir la cession des Florides aux États-Unis. Cette fois la proposition ne fut point rejetée. Sans prendre d'engagements précis, le ministère français autorisait les Américains à compter, selon la marche qu'ils suivraient eux-mêmes, sur des concessions proportionnelles. Cette espérance satisfaisait le président Jefferson, et il persistait à exprimer la pensée que l'Empereur agirait sagement, dans l'intérêt commun des deux pays, en déclarant qu'il rapporterait ses décrets, si l'embargo américain était révoqué à l'égard de la France. Ce conseil

sera suivi plus tard. Déjà les procédés de l'Empereur annonçaient des intentions marquées de rapprochement. Dans les premiers mois de 1808, il avait levé partiellement l'embargo sur un certain nombre de bâtiments américains; le 1er mars, il en prononça la levée générale; mais, dans ce même moment, ce même jour 1er mars, un acte du congrès ordonnait des mesures qui durent modifier l'exécution du décret français. Cet acte du congrès déclarait les ports et havres des États-Unis fermés à tout vaisseau armé appartenant à l'Angleterre ou à la France. Il ne pouvait être importé d'aucun port, anglais ou français, ou tout autre, aucune marchandise ou denrée, produit du sol ou de l'industrie, soit de la France, soit de l'Angleterre. Cette loi supplémentaire, qui renforçait l'embargo, ayant excité un vif mécontentement dans les États du nord, le congrès, pour calmer l'irritation, crut devoir non-seulement l'annuler sur-le-champ, mais aussi révoquer l'embargo même. En conséquence, à dater du 15 mars, l'embargo fut levé pour tous les pays, hors l'Angleterre et la France. La loi de *non intercourse*, adoptée alors, permit aux bâtiments américains d'aller dans tous les ports, excepté dans ceux de la France, de l'Angleterre et de leurs colonies. L'article XI de cette loi autorisait le Président, en cas que l'Angleterre ou

la France rapportât ses édits, à déclarer le fait dans une proclamation, de manière que le commerce entre cette nation et les États-Unis pût être aussitôt renouvelé. Ce fut la menace de scission faite par les cinq États du nord, formant la Nouvelle-Angleterre, qui força le congrès à ce changement subit de système. La menace était sérieuse; elle sera dans l'avenir un sujet perpétuel d'inquiétude pour le gouvernement fédéral. Au reste, si la nouvelle loi eût dû être fidèlement exécutée, ce n'est pas la France qui eût eu à en souffrir le plus de dommage; on ne pourra pas et peut-être on ne voudra pas l'exécuter. Malgré les défenses du congrès et les cautions à fournir aux termes de la loi, des expéditions se faisaient aux États-Unis, notamment pour l'Angleterre, mais avec direction ostensible sur Lisbonne, Madrid et Gothembourg. Les bâtiments expédiés pour ces destinations fictives se faisaient prendre en mer et conduire dans les ports de la Grande-Bretagne. Comme le commerce américain se fait en partie par des capitaux anglais, quelques-uns de ces bâtiments prouvaient qu'ils étaient propriété anglaise, et ils étaient relâchés avec un procès-verbal de capture qui les dégageait en Amérique de la peine encourue; d'autres payaient en Angleterre les taxes fixées par les ordres du conseil, et allaient ensuite se jeter

dans les ports du continent où ils pouvaient trouver accès. Un autre moyen de fraude était pour les bâtiments américains, au sortir d'un des ports des États-Unis, de se rendre dans l'île de Madère, où ils déposaient leurs marchandises; les Anglais, de leur côté, y apportaient les leurs : il se faisait là un échange immense de produits et de denrées des deux mondes. Le même procédé se suivait à Saint-Barthélemy et dans tous les ports neutres ou soi-disant neutres. De ces points intermédiaires, le pavillon américain allait inonder de productions anglaises les diverses contrées de l'Amérique, et il en remplissait pareillement tous les ports d'Europe où il lui était possible de pénétrer. Ainsi la loi de *non intercourse*, rendue nominalement contre l'Angleterre et la France, n'avait réellement d'efficacité que contre la France seule; l'Angleterre remportait, par la levée de l'embargo américain, la plus fructueuse des victoires. Aussi, ce cabinet parut-il un moment vouloir mettre un terme à ses contestations avec les États-Unis. Les journaux anglais annoncèrent que, le 26 avril, les ordres relatifs à la navigation et au commerce des États-Unis avaient été annulés; qu'un nouvel ordre du conseil déterminait sous quelles conditions les Américains pouvaient commercer avec les puissances européennes, et que le commerce leur était per-

mis spécialement, au nord, avec le Danemark, la Russie et la Suède; au midi, avec les États du sud de l'Italie et les ports d'Espagne non occupés par les troupes françaises. En réalité, cette publication des gazettes anglaises ne changea en rien l'état de choses existant, et les ordres du conseil du 11 novembre continuèrent à recevoir leur exécution, ce qui semble constater, de la part du gouvernement anglais, une velléité d'un jour, sur laquelle il était revenu le lendemain. Un grand fait confirme jusqu'à l'évidence cette versatilité du cabinet britannique. Presque dans le même temps, le ministre de ce cabinet à Washington, M. Erskine, faisait avec le gouvernement fédéral un arrangement qui rétablissait les bons rapports antérieurs entre les deux nations. Ce ministre, par une lettre du 17 avril, avait annoncé l'ordre reçu par lui d'offrir, de la part de Sa Majesté Britannique, une réparation honorable pour l'agression commise par un officier de sa marine dans l'attaque de la frégate des États-Unis la *Chesapeake*. A ce désaveu de Sa Majesté, qui, comme marque de son déplaisir, avait privé cet officier des honneurs du commandement, M. Erskine ajoutait que son gouvernement était prêt à remettre les hommes enlevés de force sur la frégate américaine et à leur donner une indemnité

convenable. Le ministère américain ayant accueilli avec empressement cette ouverture de l'agent britannique, celui-ci exprima l'intention de Sa Majesté le roi d'envoyer aux États-Unis un ministre extraordinaire pour conclure un traité sur tous les points qui avaient été un sujet de discussion entre les deux États, comme aussi la résolution de Sa Majesté de rapporter, à l'égard des États-Unis, les ordres du conseil de janvier et novembre 1807, aussitôt qu'une proclamation du Président notifierait le renouvellement des relations commerciales avec l'Angleterre. Un langage aussi précis ayant amené, du côté du gouvernement américain, la démonstration de sentiments non moins favorables à un complet rapprochement, M. Erskine se présenta comme autorisé[1] à déclarer « que les ordres du conseil « susdits seraient révoqués, à l'égard des États-« Unis, le 10 juin suivant. » En conséquence d'une déclaration aussi formelle, M. Madisson, qui avait succédé[2] à Jefferson dans la présidence, publia, le même jour 19 avril, une proclamation portant que le 10 juin, malgré tous les actes

[1] Le 4 mars.

[2] « I am authorised to declare that his majesty's orders in coun-« cils of jannuary and november 1807, will have been withdrawn « as respects the united states on the tenth day of june next. » Lettre de M. Erskine à M. Smith, du 19 avril 1809.

antérieurs du congrès, le commerce avec l'Angleterre pourrait reprendre son cours. Le nouveau Président se félicitait beaucoup de ce brillant début de son administration, et il s'empressa de porter cet événement, qui flattait son orgueil, à la connaissance du congrès dans une session extraordinaire[1]. La confiance de M. Madisson était naturelle. Comment imaginer en effet que jamais un agent officiel puisse prendre, de sa propre autorité, des engagements aussi graves, et déclarer d'une manière solennelle qu'il agit en vertu d'une autorisation dont il n'aurait pas été réellement investi? Le mécompte ici est inexplicable. C'était le 22 mai que le président Madisson célébrait l'heureux dénoûment des querelles des États-Unis avec le gouvernement anglais, et à la même date, à deux jours de distance, M. Erskine était désavoué, dans le parlement d'Angleterre, par le cabinet au nom duquel il avait traité. Des explications ayant été demandées, le 24 mai, au ministère sur l'accord qui paraissait avoir été conclu avec les Américains, M. Canning répondait que les termes auxquels avait accédé M. Erskine n'étaient pas garantis par ses instructions; que déjà Sa Majesté avait reçu le conseil de ne ratifier ni exécuter

[1] Extra-session.

l'arrangement *conclu sans autorisation* par M. Erskine, et même *en opposition directe à la teneur des instructions données à ce ministre.* Dans ces assertions contradictoires, où trouver la vérité ? M. Canning a beau vouloir disculper le gouvernement aux dépens de son envoyé, il a beau accuser celui-ci d'avoir mal interprété les ordres qu'il a reçus, on aura toujours beaucoup de peine à imaginer qu'un agent diplomatique ait pu, de lui-même, s'engager aussi loin, et se porter à une telle usurpation de pouvoir. Sans vouloir admettre dans le gouvernement anglais les intentions odieuses que lui ont supposées les Américains, nous regardons comme vraisemblable qu'il y a eu mobilité, variation dans les vues du cabinet; qu'après avoir momentanément adopté un parti, on s'était ensuite décidé à un parti tout différent, et que, pour sortir d'un mauvais pas, on a sacrifié l'instrument de la pensée première dont on n'a pas voulu poursuivre l'accomplissement.

Comme il était manifeste que le gouvernement américain avait agi avec loyauté dans cette transaction, le ministère britannique comprit qu'il y aurait trop de honte à paraître lui avoir tendu un piége. En conséquence il fut publié, en date du jour même où la discussion sur cet objet avait eu lieu dans le parlement, un ordre du

conseil, portant que les bâtiments américains qui partiraient des ports des État-Unis entre le 9 juin et le 9 août 1809, sur la foi de l'accord fait avec M. Erskine, pourraient, *quoique cet accord fût nul*, se rendre librement dans certains ports européens. Ce délai de deux mois fut abrégé ensuite, sur la réclamation de négociants anglais, qui prétendirent qu'un intervalle aussi long offrait au commerce américain la possibilité de faire des expéditions en assez grand nombre pour causer à leur propre commerce un notable préjudice.

Cependant, aux États-Unis, la population marchande s'abandonnait à une fausse joie; partout on préparait des fêtes pour célébrer le rétablissement de l'*intercourse* avec l'Angleterre. Le ministre de France s'éloignait de Washington pour ne pas assister au triomphe des partisans de cette puissance. Tout à coup une communication équivoque de l'agent anglais vint inquiéter le gouvernement fédéral, quoique cet agent continuât d'assurer que les termes de l'arrangement qu'il avait conclu seraient fidèlement observés. Le président Madisson se montra circonspect : les fêtes furent différées; mais le commerce américain, toujours aventureux, n'ajourna point ses entreprises. Sur la foi des engagements de M. Erskine, il y eut bientôt en mer deux mille

bâtiments, vingt-cinq mille matelots et une valeur de cent millions de dollars. Ces expéditions téméraires ne feront que multiplier les difficultés avec l'Angleterre et la France. L'erreur ne pouvait pas être longue; le désenchantement fut douloureux pour le gouvernement fédéral : on apprit tout à la fois que M. Erskine était rappelé, et qu'un envoyé extraordinaire, M. Jackson, se rendait aux États-Unis pour y reprendre les négociations et tâcher de les conduire à un meilleur résultat. Provisoirement, M. Madisson annonça, par une proclamation datée du 10 août, que, l'Angleterre ayant rejeté les engagements pris par son ministre, « le commerce qui aurait « pu recommencer avec ce pays, si les ordres du « conseil eussent été retirés, devait être assujetti « de nouveau aux divers actes par lesquels il « avait déjà été suspendu. »

Le choix de M. Jackson, connu peu avantageusement par le rôle [1] qu'il avait joué à Copenhague en 1807, ne parut pas aux Américains d'un bon augure pour le succès de sa mission. Ce pressentiment n'était que trop fondé. Pour justifier la conduite du cabinet de Londres, cet

[1] M. Jackson avait été chargé d'un simulacre de négociation destiné à tromper le Danemark, tandis qu'on se préparait à bombarder Copenhague.

envoyé communiqua au secrétaire d'État américain, M. Smith, une lettre du 23 janvier, adressée par M. Canning à M. Erskine, et protesta que cette lettre contenait les seules instructions qui eussent été données à cet agent. Une pareille assertion eût difficilement trouvé créance auprès du gouvernement fédéral. En effet, M. Erskine avait, comme nous l'avons vu, fait connaître de la manière la plus catégorique qu'il était chargé d'offrir une honorable réparation pour l'insulte faite aux Américains par l'attaque de la frégate la *Chesapeake*, et dans la lettre de M. Canning, du 23 janvier, on ne lisait pas un seul mot qui se rapportât à cette importante affaire. On devait donc en conclure que M. Erskine avait eu d'autres ordres que ceux qui étaient énoncés dans cette lettre. S'il en eût été autrement, si l'on devait croire que M. Erskine se fût créé à lui-même des pouvoirs pour traiter, tant sur l'affaire de la *Chesapeake* que sur la question de l'intercourse, il faudrait supposer, comme le faisaient observer avec justesse les journaux américains, que ce ministre eût été ou un traître ou un fou, et notoirement il n'était ni l'un ni l'autre. Le plénipotentiaire Jackson ne se contenta pas d'affirmer que la lettre du 23 janvier était la seule instruction dont M. Erskine

fût muni; il alla jusqu'à insinuer que le gouvernement américain n'ignorait pas cette circonstance, en sorte que, s'il avait été trompé, il avait voulu l'être. Le secrétaire d'État Smith nia formellement le fait, et déclara qu'une telle assertion était d'*une indécence intolérable*. Il semble que là eût dû s'arrêter l'outrageante insinuation de l'envoyé anglais. Celui-ci alla plus loin : il eut l'audace de la répéter une troisième fois, et par écrit, dans les termes les plus offensants. La patience américaine était épuisée; l'indignation comprimée se donna un libre cours. M. Smith notifia au plénipotentiaire Jackson qu'il n'aurait plus occasion d'insulter en face le gouvernement fédéral, que l'on ne recevrait plus aucune communication de lui, et que l'on allait instruire, sans délai, de son injurieuse conduite le cabinet de Londres, qui enverrait, s'il le jugeait à propos, un autre ministre pour le remplacer, ou qui se préparerait à tous les événements que pourrait produire une insolence si inouïe et que rien n'avait provoquée. Il paraît que le seul but de l'envoyé Jackson était d'entendre les propositions du gouvernement fédéral sans en faire lui-même aucune. Les Américains, encore piqués d'avoir été récemment pris pour dupes, s'étaient, de leur côté, abstenus de toute initiative. De là, selon

toute apparence, l'irritation de M. Jackson, qui, ne sachant pas se contenir, avait aggravé la querelle qu'il eût dû travailler à éteindre.

Quelque disposé que l'on puisse être à voir sous un jour favorable la politique d'un cabinet, c'est cependant un spectacle étrange que celui d'un gouvernement réduit, pour se justifier lui-même du reproche de mauvaise foi, à plaider, pour ainsi dire, contre ses propres envoyés, et à les accuser ou de peu de fidélité, ou de peu d'intelligence. Il est véritablement impossible de n'être pas frappé de l'incroyable contraste que présentent, en des temps si rapprochés, les deux derniers agents anglais aux États-Unis, l'un offrant une réparation honorable pour une ancienne insulte, et mettant un zèle empressé à la réconciliation des deux pays, l'autre au contraire, loin de laisser entendre un seul mot de rapprochement, se livrant tout d'abord à une insinuation blessante, puis appuyant sur l'injure, et ensuite l'aggravant jusqu'à rendre impossibles toutes communications ultérieures entre lui et le gouvernement américain. S'il n'y a pas eu là un changement brusque de système dans le cabinet, le hasard a bien mal servi le ministère anglais, en le portant à choisir, pour une mission censée la même, deux caractères si opposés, tous deux extrêmes en sens contraire.

Tandis que le cabinet britannique traitait avec tant de légèreté le gouvernement fédéral, les relations de la France avec ce gouvernement étaient, du moins quant aux formes et au langage, tout amicales et pacifiques. Si la levée de l'embargo mis dans les ports français sur les bâtiments américains n'avait pas reçu une entière exécution, la cause en était dans l'adoption postérieure de la loi de *non intercourse*, qui frappait la France comme l'Angleterre, et qui, éludée pour l'Angleterre, n'était onéreuse que pour la France. Au milieu des soins de la guerre d'Autriche, l'empereur Napoléon ne cessait de songer à renouer ses relations avec les Américains, et il cherchait à leur faire embrasser ses principes sur les questions maritimes. Le 18 mai, peu de jours avant les sanglantes batailles de Gross-Aspern et d'Essling, il dictait à Schönbrunn[1] une note destinée à être remise à Paris au ministre des États-Unis, M. Armstrong. En voici quelques passages : « Les mers appartiennent aux nations. « Tout bâtiment naviguant sous le pavillon « d'une nation quelconque doit être, au milieu « des mers, comme s'il était dans ses propres « ports. Le pavillon arboré au haut d'un vais-

[1] M. de Champagny n'était pas encore arrivé auprès de l'Empereur.

« seau doit être respecté comme s'il était au « haut du clocher d'un village. En cas de guerre « entre deux puissances maritimes, les neutres « ne doivent suivre la législation ni de l'une ni « de l'autre... Insulter un vaisseau marchand, « c'est faire une incursion dans un village ou dans « une colonie appartenant à cette puissance... Si « un citoyen français était insulté dans un port « ou dans une colonie américaine, le gouverne- « ment des États-Unis ne nierait pas qu'il en est « responsable. De même le gouvernement des « États-Unis doit être responsable de la violation « d'une propriété française à bord d'un bâtiment « ou colonie flottante américaine, ou, ce gouver- « nement ne pouvant garantir l'indépendance « de son pavillon, Sa Majesté ne peut plus con- « sidérer des bâtiments américains violés par « des visites ou autres actes arbitraires, que « comme n'appartenant plus aux États-Unis et *dé-* « *nationalisés*... » L'Empereur terminait cette déclaration sévère par l'expression du désir qu'il avait d'adopter des mesures plus douces, si le gouvernement des États-Unis voulait lui-même, en changeant de conduite, lui en offrir la possibilité.

Au commencement du mois de juin, ayant eu connaissance du rapprochement imposteur, mais alors présumé réel, de l'Angleterre et des États-Unis, il s'empressa de dicter les bases d'une

décision par laquelle il révoquait toutes les dispositions de ses décrets contraires à la liberté de navigation, dispositions qu'il n'avait prises qu'à regret et à l'imitation de l'Angleterre. Il envoyait ce projet à Paris, et chargeait le conseiller d'État d'Hauterive de s'entendre à ce sujet avec M. Armstrong.

Dans la correspondance avec le ministre français à Washington, l'Empereur recommandait à ce ministre de s'attacher à ramener l'esprit des Américains à la France *sans employer de récriminations*, et surtout par le sentiment de leur propre intérêt, qui naturellement doit les unir à tous ceux que blesse la tyrannie maritime de l'Angleterre. Enfin, M. Armstrong ayant dû quitter la France, et désirant emporter avec lui des paroles qui pussent annoncer un accord prochain, l'Empereur exposa dans une longue lettre les principes qui avaient réglé et continueraient de régler sa conduite sur la question des neutres. Quoique dans ces explications justificatives du système français les mêmes idées se reproduisent souvent, l'expression en offre toujours quelque chose de remarquable, lorsqu'on y sent, comme ici, la main de l'Empereur.

« La France admet [1] le principe que le pavillon

[1] Dépêche dictée par Napoléon et envoyée à M. Armstrong par M. de Champagny, sous la date d'Altenbourg, le 22 août.

« couvre la marchandise. Un navire marchand « naviguant avec les expéditions de son gouver- « nement est une colonie flottante ; violer ce « bâtiment par des visites ou par d'autres actes « d'une autorité arbitraire, c'est violer le terri- « toire d'une colonie, c'est attenter à l'indépen- « dance d'un gouvernement. Les mers n'ap- « partiennent à aucune nation, elles sont le « bien commun des peuples et le domaine de « tous.

« Les bâtiments de commerce ennemis *appar- « tenant à des particuliers* doivent être respec- « tés. Les individus *qui ne combattent*[1] *pas* ne « devraient pas être prisonniers de guerre. Dans « toutes ses conquêtes, la France a respecté les « propriétés particulières. Les magasins, les bou- « tiques sont restés à leurs propriétaires; ils ont « pu disposer, à leur gré, de leurs marchandises, « et, dans ce moment, des convois de voitures, « chargées principalement de coton, traversent « les armées françaises, l'Autriche et l'Allemagne, « pour se rendre là où le commerce les envoie. « Si la France avait adopté les *usages de la guerre « de mer*, toutes les marchandises de l'Europe « eussent été accumulées en France, et seraient

[1] Les Anglais qui se trouvaient en France n'avaient été dé- clarés prisonniers que par représailles.

« devenues la source d'une immense richesse.
« Telles eussent été sans doute les prétentions des
« Anglais, s'ils avaient eu sur terre la supériorité
« qu'ils ont obtenue sur les mers. Comme aux
« temps de barbarie, on aurait vu les vaincus
« vendus comme esclaves, et leurs terres parta-
« gées entre les vainqueurs. Ce gouvernement ne
« méconnaît pas l'injustice de son code; mais
« que lui importe ce qui est juste? Il ne consi-
« dère que ce qui est utile.

« La prétention de bloquer, par une procla-
« mation, des rivières et des côtes, est aussi
« révoltante qu'elle est absurde...

« L'Angleterre a mis la France en état de blo-
« cus; l'Empereur, par son décret de Berlin, a
« déclaré en état de blocus les îles britanniques.
« La première mesure éloignait les bâtiments
« neutres de la France; la seconde leur interdi-
« sait l'Angleterre...

« Par ses ordres du conseil du 11 novembre
« 1807, l'Angleterre a mis un octroi sur les bâti-
« ments neutres, et les a assujettis à passer dans
« ses ports avant de se rendre à leur destination.
« Par son décret du 17 décembre de la même
« année, l'Empereur a déclaré *dénationalisés* les
« bâtiments dont le pavillon avait été violé, dé-
« gradé, foulé aux pieds.

« L'Amérique a mis un embargo dans ses ports

« pour se dérober à ces outrages; l'Empereur y « a applaudi.

« L'embargo a été levé; on y a substitué un « système d'exclusion.

« En principe, l'Empereur respecte la liberté « du commerce maritime et l'indépendance du « pavillon. Que l'Angleterre rapporte sa déclara- « tion du blocus de la France, l'Empereur rap- « portera son blocus de l'Angleterre. Que l'An- « gleterre rapporte ses ordres du conseil du 11 « novembre 1807, le décret de Milan tombera de « lui-même... C'est aux États-Unis à amener, par « leur fermeté, cet heureux résultat. » Ainsi s'expliquait l'Empereur avec les Américains; mais, pour donner plus de force à ses représentations, il avait besoin d'être soutenu par le concours sincère de toutes les puissances continentales dans l'application rigoureuse des mesures adoptées contre eux. Ce n'est pas toujours dans les États gouvernés par des princes de sa famille qu'il trouvera la plus franche coopération. Nous aurons l'occasion d'en faire la remarque, en nous occupant des relations de l'Empereur avec ces princes.

Le rétablissement de la paix [1] avec la Suède

[1] En fait, la paix a été rétablie, entre la France et la Suède, le jour de l'abdication de Gustave-Adolphe, mais le traité qui en règle les conditions ne fut signé que le 6 janvier 1810.

ne laisse plus, au nord de l'Europe, aucune puissance en dehors du système français contre l'Angleterre. La Russie et la Prusse sont entrées dans ce système, dès 1807, par la paix de Tilsitt. Le bombardement de Copenhague a dû y rallier, à plus juste titre encore, le gouvernement danois. Depuis le commencement de cette année 1809, et surtout de la guerre que vient de terminer le traité de Vienne, notre attention s'est portée presque exclusivement sur l'Autriche et la Russie. Nous devons maintenant jeter un coup d'œil sur la situation des autres États envers la France. Celui dont les relations avec l'Empereur sont sur le pied le moins favorable, est la Prusse.

Napoléon n'a pas ignoré les communications du cabinet de Berlin avec celui de Vienne, pendant les journées difficiles de la campagne d'Autriche; il sait jusqu'où sont allées les velléités belliqueuses des hommes qui entouraient le roi à Kœnigsberg, les hésitations du roi et les véritables causes de ces hésitations. Cette direction ennemie ne lui avait pas échappé, et il avait épanché sa colère dans des lettres[1] à son ministre à Berlin, M. de Saint-Marsan. « Ces imbéciles « s'imaginent que mon armée n'est que de « soixante-dix mille hommes, tandis qu'elle est

[1] Lettre de Schönbrunn, le 10 août.

« de trois cent mille; avant la bataille d'Iéna, ils « croyaient aussi qu'il n'y avait plus d'armée « française. » Cependant, si le cabinet prussien avait des torts envers la France, ces torts n'étaient pas ostensibles, surtout après les efforts faits pour sauver les apparences. Le major Schill, qui avait levé l'étendard d'une insurrection partielle contre la France, non-seulement avait été désavoué par le roi, mais, de plus, condamné à mort par un conseil extraordinaire de guerre. A l'occasion de l'audacieuse tentative de cet officier, le roi avait fait examiner la conduite des généraux Lestocq et Tauenzien, pour s'assurer s'il existait de leur part, non une complicité dont on ne les soupçonnait pas, mais une répréhensible négligence. Plus tard, pour punir le duc de Brunswick-Oels d'avoir osé, dans ses proclamations, abuser du nom du roi, le séquestre avait été mis sur la principauté d'Oels, en Silésie, appartenant à ce prince. En général, les procédés extérieurs du cabinet prussien, quoique justement suspects à la France, ne fournissaient point de motifs à des reproches fondés en fait, à moins de changer en crime des vœux non accomplis et des projets non exécutés. Le roi pouvait donc, jusqu'à un certain point, se faire un mérite de la constance de ses sentiments, et il le fit dans

une lettre[1] par laquelle il exprimait à l'Empereur ses félicitations sur la paix. Après avoir représenté la triste situation de ses peuples, qui le mettait dans l'impossibilité d'acquitter les contributions encore dues à la France, il invoquait la magnanimité de l'Empereur envers ses malheureux États. Cette lettre, qui était un long mémoire, fut apportée à Paris par le colonel Krusemark, aide de camp de S. M. P. Avant d'y répondre, l'Empereur ordonna au département des affaires étrangères de lui présenter un tableau de l'attitude qu'avait eue la Prusse durant la dernière guerre, des circonstances relatives à l'affaire de Schill, ainsi qu'au voyage fait en Autriche par le prince d'Orange, enfin de tous les éléments qui pouvaient l'aider à régler sa manière d'agir envers cette puissance. Sa réponse au roi fut conçue en termes généraux; elle portait que, comme M. de Krusemark n'avait point de pouvoirs ni même de commission spéciale, l'Empereur n'avait pu autoriser ses ministres à entrer en arrangement avec lui; mais, ajoutait[2] Napoléon, « *après lui avoir exprimé mes sujets de plainte,* « j'ai chargé ce colonel de réitérer à Votre Ma- « jesté les assurances de mon amitié, de mon

[1] Lettre en date du 28 octobre.

[2] Lettre du 6 novembre.

« estime et de ma résolution constante d'être « utile à la Prusse, et de persévérer dans le sys- « tème d'alliance établi par le dernier traité. » Ce langage prouve que tout en voulant montrer au roi des dispositions amicales, l'Empereur croyait toujours avoir à se plaindre de lui. L'un des points auxquels il tenait le plus, c'était que la Prusse, qui, par un article secret, avait pris l'engagement de ne pas entretenir sur pied plus de quarante-deux mille hommes, s'abstînt de porter son armée au delà de ce nombre; mais il doutait fort que toute la surveillance de son ministre pût arrêter la tendance contraire du cabinet prussien, et il le témoignait en toute occasion, quelquefois d'une manière très-expressive. Peu de temps après la mission de M. de Krusemark, le ministre ordinaire de Prusse à Paris, M. de Brockausen, demandant toujours des délais pour l'acquittement des sommes dont la Prusse était encore redevable, l'Empereur lui fit répondre [1] que, « quand on avait de l'argent pour lever « dix ou douze mille chevaux, on devait en avoir « pour payer ses dettes. » Ce ton est loin d'annoncer que l'Empereur soit revenu de ses anciennes préventions, et jamais en effet elles ne s'effaceront entièrement de son esprit.

[1] Lettre du 13 décembre, à M. de Champagny.

Le pays pour lequel l'Empereur montrait et éprouvait la bienveillance la plus sincère était le Danemark. Là, le ressentiment contre l'Angleterre n'était pas douteux. L'attachement de la nation danoise aux principes de la neutralité maritime, l'éclatante iniquité des violences anglaises contre elle, et la loyauté de ses rapports avec la France, inspiraient à Napoléon une confiance[1] presque sans réserve, et il ne négligeait aucune occasion de le lui témoigner. A plusieurs reprises[2], il lui fait remettre des centaines de milliers de poudre pour l'aider à recomposer son approvisionnement. Trois cents canons en fer existaient dans la Poméranie suédoise; il les livre au gouvernement danois. Des fers coulés se trouvaient en grande quantité dans cette province, il en donne la moitié au même gouvernement. Si les entraves des douanes françaises nuisent à l'expédition des produits du Danemark, il s'empresse de prescrire que, tout en réprimant la contrebande, on veille à ce que la nation danoise n'en souffre aucun dommage dans ses exportations. En même temps il réclame avec franchise et énergie toute la sévérité du gouvernement

[1] Surtout depuis le traité d'alliance du 31 octobre 1807.

[2] Le 9 mars 1809, pour la seconde fois. D'autres livraisons eurent lieu plus tard.

danois contre la fraude exercée par les bâtiments américains. Altona et Tonningen étaient les deux ports où ces bâtiments arrivaient en plus grand nombre, et il est évident que le commerce anglais était le principal intéressé dans cette navigation. Les représentations de la France sont aussitôt accueillies. Une résolution du roi prononce le séquestre[1] des denrées et marchandises dont l'énonciation est donnée par le gouvernement français, et une commission spéciale est chargée de vérifier la nature et l'origine des objets importés sous le pavillon soi-disant neutre, complice et agent du commerce anglais. Une circonstance particulière constate surtout le bon accord des cabinets de Paris et de Copenhague. La France n'ayant pas un nombre suffisant de marins pour le nombre de bâtiments qu'elle peut armer, le Danemark lui envoie des officiers et des matelots pour former l'équipage de trois vaisseaux à Flessingue. La destination donnée à ces vaisseaux concilie les intérêts réciproques. Cette destination est de croiser dans la Baltique où ils protégeront particulièrement le commerce danois.

Il paraît que, dans la négociation du traité de paix signé le 17 septembre entre la Suède et la

[1] Novembre 1809.

Russie, et portant cession de la Finlande, il avait été fait une ouverture tendant à indemniser la Suède de cette cession par l'acquisition de la Norwége. Rien ne prouve que cette proposition, qui d'ailleurs ne fut pas admise, ait même un moment obtenu quelque faveur en Russie, mais elle révolta Napoléon. Lorsque la nouvelle lui en parvint, il fit aussitôt écrire[1] à son ambassadeur à Pétersbourg de rappeler qu'il prenait le plus grand intérêt au Danemark : « Il n'est, disait-il, « ni de la dignité de l'empereur Alexandre ni de la « mienne que le Danemark perde rien dans l'en- « gagement qu'il soutient avec nous. L'idée de lui « faire perdre la Norwége me paraît un roman. » Malheureusement un jour ce roman sera de l'histoire; mais cette odieuse spoliation n'aura lieu qu'après la chute de Napoléon.

La Hollande, gouvernée par un frère de l'Empereur, était loin d'offrir à la France la même sincérité de concours contre l'Angleterre. Le roi Louis, comme pour justifier d'avance les futures déterminations de son frère, a eu soin de nous faire connaître, par ses Mémoires, avec quelle mauvaise grâce il se prêtait à l'exclusion du

[1] Lettre de Schönbrunn, le 23 septembre. La paix était signée depuis quelques jours, mais l'Empereur n'en avait pas encore connaissance.

commerce britannique. Il semble que Napoléon, pour être appuyé dans sa lutte contre l'Angleterre par des princes qui lui doivent leur existence de souverains, lutte dont dépendait le maintien de ces souverainetés nouvelles, eût dû d'abord leur demander humblement l'assistance de leur bonne volonté. Cette prétention est formellement exprimée[1] par le roi Louis, et toute sa conduite ne répondra que trop aux mauvaises dispositions qu'il avait montrées dès 1806. Il expose lui-même, avec une sorte d'orgueil, la résistance qu'il opposait aux actes de sévérité de Napoléon contre les propriétés anglaises, et il fait parade des reproches que lui avait attirés ce genre de tolérance.

La principauté d'Ost-Frise, le pays de Jevers et les seigneuries de Varel et Kniphausen ayant été cédés à la France par la paix de Tilsitt, l'Empereur, en les réunissant à la Hollande, s'était fait céder en échange le port de Flessingue[2] et son territoire. C'était un moyen d'action de plus contre les Anglais, un poste avancé pour la défense d'Anvers. La Hollande au fond ne perdait pas à cet arrangement; mais le regret de voir réunir à un autre État une ville si importante

[1] Mémoires du roi de Hollande, tome Ier, page 264.

[2] Traité du 11 novembre 1807, entre la France et la Hollande.

était naturel. Le corps législatif hollandais ne dissimula pas le déplaisir qu'il en éprouvait. On supposa en France que cette manifestation eût pu être évitée, si le roi n'eût pas jugé à propos de lui laisser un libre cours. Dès cette époque, ce prince affectait de tenir peu de compte des désirs de l'Empereur. Les Hollandais qui se montraient attachés[1] à la France étaient précisément ceux qui obtenaient le moins de faveur auprès de lui. Napoléon, dont la faute capitale est d'avoir trop fait pour sa famille, avait pour Louis une prédilection particulière. Quoique mécontent de ce prince, lorsqu'au commencement de 1808, à la nouvelle de la première abdication du roi Charles IV d'Espagne, il lui vint dans l'esprit que peut-être il y aurait lieu à disposer de cette couronne, sa pensée première, pensée rapide, éventuelle, fut de la placer sur la tête de Louis. Il lui fit part de cette idée par une lettre du 27 mars, et lui demanda une réponse catégorique. « Vous sentez, lui disait-il, que « ceci n'est qu'un projet. » Après lui avoir recommandé un secret absolu, il ajoutait : « Il faut « qu'une chose de cette nature soit faite, pour qu'on

[1] L'amiral Verhuell lui étant suspect à ce titre, il lui infligea un honorable exil en le nommant ambassadeur à Pétersbourg. Napoléon le réclama pour être ambassadeur de Hollande à Paris,

« avoue d'y avoir pensé... » Cette intention de la part de l'Empereur, dût-elle n'avoir aucune suite, aurait pu, à ce qu'il semble, exciter dans l'âme de Louis un sentiment de reconnaissance. A l'en croire, son austère vertu s'effraya du danger qui menaçait la maison d'Espagne, et le seul sentiment qu'il éprouva fut celui de l'indignation; « il répondit en conséquence, et refusa « vertement [1]. » Ce qui surtout l'avait profondément blessé, c'est que l'Empereur lui disait : « Le climat de Hollande ne vous convient « pas; d'ailleurs elle ne saurait sortir de ses ruines. » Louis concluait de ces paroles que Napoléon « l'avait poussé sur le trône pour le perdre et « pour perdre aussi la Hollande. » Avec une opinion pareille des dispositions de son frère, on ne sera pas surpris du peu d'empressement qu'il mettait à seconder ses vues.

Napoléon, qui, toujours préoccupé du désir de se créer les plus puissantes armes contre l'Angleterre, eût voulu envahir alors tout le littoral de l'Europe, avait fait mettre en avant, d'une manière indirecte, l'idée d'un échange du Brabant et de la Zélande contre les villes anséatiques et quelques autres possessions allemandes. Cette insinuation offensa singulièrement le roi, qui,

[1] Paroles textuelles des Mémoires, tome II, page 293.

dit-il lui-même, la repoussa par des plaintes amères. La réponse de Napoléon[1] n'atteste nullement le prétendu despotisme contre lequel Louis se récrie avec tant de vivacité : « Puisque « cet échange ne vous plaît pas, il n'y faut plus « penser. Il était inutile de me faire un étalage « de principes, puisque je n'ai jamais dit que « vous ne deviez pas consulter la nation. Des « Hollandais instruits avaient fait connaître qu'il « serait indifférent à la Hollande de perdre le « Brabant, semé de places fortes qui coûtent « beaucoup, en l'échangeant avec des provinces « du Nord, riches et à votre convenance. Encore « une fois, puisque cet arrangement ne vous « convient pas, c'est une affaire finie. » Elle fut finie pour le moment; mais on y reviendra plus tard. C'est un malheur que le roi Louis n'ait pas accédé alors à cette proposition qui lui était faite; bientôt il sera contraint de céder, à titre gratuit, ce qu'il n'eût cédé d'abord que moyennant une belle compensation.

Par l'élévation de Murat au trône de Naples, le grand-duché de Berg et de Clèves étant revenu à la disposition de la France, un décret du 3 mars 1809 annonça que la cession en était faite au prince Napoléon-Louis, fils aîné du roi de

[1] Lettre datée de Saint-Cloud, le 17 août, au roi de Hollande.

Hollande. Quoique le roi s'affligeât encore de n'avoir pas été informé d'avance d'une disposition qui intéressait essentiellement son fils, il se montra satisfait de cette donation.

Cependant les communications entre l'Angleterre et la Hollande avaient toujours plus d'activité que ne l'eût voulu l'Empereur. Le roi lui-même en convenait en disant : « Voulez-vous « empêcher la peau de transpirer ? » La difficulté était grande ; mais il n'est pas démontré que le gouvernement hollandais opposât à la tendance des habitants une sérieuse répression. Le mécontentement de l'Empereur se révélant quelquefois par des articles de journaux, et le roi Louis lui ayant écrit au sujet d'un article de ce genre, Napoléon lui répondit : « Vous vous plai- « gnez [1] d'un article du journal N.... ; c'est la « France qui a droit de se plaindre du mauvais « esprit qui règne chez vous. Si vous voulez que « je vous cite les maisons hollandaises qui sont « les trompettes [2] de l'Angleterre, ce sera fort « aisé. Vos règlements de douanes sont si mal « exécutés, que toute la correspondance de « l'Angleterre se fait par la Hollande. Cela est si

[1] Lettre datée de Schönbrunn, le 17 juillet.

[2] C'était de la Hollande que partaient toutes les mauvaises nouvelles débitées en Europe contre l'Empereur.

« vrai que M. de Stahremberg, envoyé d'Autri-
« che, a passé par ce pays pour se rendre à
« Londres.... La Hollande est une province
« anglaise. » En même temps que l'Empereur s'exprimait ainsi directement avec le roi, il chargeait son ambassadeur en Hollande, M. de la Rochefoucauld, de demander la révocation formelle d'un décret royal tendant à détruire ou du moins à atténuer l'effet des décrets impériaux : « Dites[1] au roi que la Hollande doit par-
« tager le sort de la France, sa bonne ou sa
« mauvaise fortune; si elle sépare sa cause de
« celle du continent, je me séparerai d'elle. » L'ambassadeur devait en outre déclarer que l'Empereur ne pouvait pas garantir le maintien de la paix, si la Hollande ne se replaçait pas sur le même pied que la France et ne rentrait pas dans son système. Le roi s'obstinant à vouloir, par divers moyens, se former pour lui seul une sorte de neutralité impossible, l'Empereur rejeta ses propositions d'arrangement, et insista pour que tout bâtiment américain, pris en contravention à ses décrets, fût déclaré de bonne prise. « Si[2] l'on ne prend pas des mesures efficaces
« pour réprimer la contrebande, non-seulement

[1] Schönbrunn, le 17 juillet.
[2] Notes du 11 octobre, pour M. de Champagny.

« je ferai occuper les passes par mes troupes,
« mais j'enverrai des colonnes mobiles saisir les
« marchandises anglaises jusque dans Amster-
« dam. Ce n'est pas là une plaisanterie. La Hol-
« lande trahit la cause commune; il serait pré-
« férable de la voir l'alliée de l'Angleterre, que
« favorisant sourdement son commerce et la
« guerre qu'elle fait contre nous. Le résultat des
« menées des ministres hollandais sera de per-
« dre leur existence.... Le roi de Hollande n'a
« marché avec franchise qu'un moment. » L'Em-
pereur jugeait avec sévérité le roi Louis. Celui-ci
nous apprend que l'Empereur le jugeait bien.

Après le retour de Napoléon en France, la plupart des souverains allemands[1] et italiens, qui avaient déjà reçu ou allaient recevoir le fruit de leur fidélité à l'alliance française, se rendant à Paris, l'ambassadeur Verhuell, dans un voyage qu'il fit en Hollande, donna au roi le conseil de s'y rendre comme eux. Le roi s'y refusait; mais, sur ces entrefaites, une lettre de l'Empereur lui en apporta l'invitation. Ce prince convient qu'il hésita beaucoup : « Il fallait, avoue-t-il lui-même, « jouer en désespéré et s'allier avec l'Angleterre. » D'après les sentiments qu'il laisse entrevoir,

[1] Les rois de Bavière, de Saxe, de Virtemberg, de Westphalie, de Naples, le vice-roi d'Italie et plusieurs grands-ducs.

on peut juger que cette résolution extrême ne lui eût pas déplu, si elle eût été goûtée par les membres de son conseil; mais tous ses ministres se réunirent dans l'opinion que le parti le plus prudent était de conjurer l'orage. Le roi accepta en conséquence l'invitation de l'Empereur.

Les événements que nous aurons à raconter bientôt, le divorce et le nouveau mariage de Napoléon, ne l'empêchaient pas de donner aux questions de blocus une attention soutenue. A peine le roi Louis était-il arrivé à Paris, qu'il y eut entre les deux frères une vive contestation [1] sur les affaires de la Hollande. La descente des Anglais dans l'île de Walcheren avait porté l'Empereur à faire entrer en Brabant des troupes considérables, et ces mouvements causaient une juste inquiétude au roi. L'Empereur ne le laissa pas longtemps dans l'incertitude. L'ouverture de la session du corps législatif, qui eut lieu deux jours après [2], lui fournit l'occasion d'exposer ses vues nouvelles à l'égard d'un État dont il avait voulu faire l'avant-garde de la France contre l'Angleterre, et qui, selon lui, était devenu l'avant-garde de l'Angleterre contre la France.

[1] Le premier décembre 1809.
[2] Le 3 décembre.

Déjà précédemment, c'est le roi Louis qui le rapporte [1], Napoléon, dans la mauvaise humeur que lui causaient les relations notoires de l'Angleterre et de la Hollande, aurait dit de lui « qu'il « n'était plus son frère, qu'il était plutôt le frère « et l'allié du roi Georges. » Voici comment s'exprimait l'Empereur au sujet de la Hollande, dans son discours au corps législatif : « La Hollande, « placée entre l'Angleterre et la France, en est « également froissée; elle est le débouché des « principales artères de mon empire. Des chan- « gements deviendront nécessaires; la sûreté de « mes frontières et l'intérêt bien entendu des deux « pays l'exigent impérieusement. » L'arrêt d'un changement prochain était déjà porté dans ces seules paroles; il le fut encore avec plus de développement dans un discours du ministre de l'intérieur. « La Hollande n'est réellement [2] qu'une « portion de la France. Ce pays peut se définir « en disant qu'il est l'alluvion du Rhin, de la « Moselle et de l'Escaut, c'est-à-dire des grandes « artères de l'empire; la nullité de ses douanes, « les dispositions de ses agents et l'esprit de ses « habitants, qui tend sans cesse à un commerce « frauduleux avec l'Angleterre, tout a fait un de-

[1] Tome III des Mémoires, page 173.

[2] Discours du ministre de l'intérieur au corps législatif.

« voir de lui interdire le commerce du Rhin et du « Weser. Froissée ainsi entre la France et l'Angle- « terre, la Hollande est privée et des avantages « contraires à notre système général, et de ceux « dont elle pourrait jouir en s'y associant; il est « temps que tout cela rentre dans l'ordre naturel. » Cet ordre naturel, tel que l'entendait l'Empereur, devait être l'établissement du Thal-Weg du Rhin pour limite entre la Hollande et la France. A la suite d'explications entre les deux frères, Louis souscrivit à cette limite; il promit de se conformer, à l'avenir, aux convenances politiques de l'empire français; mais, pour lever toute possibilité de malentendu, Napoléon lui signifia ses intentions par écrit [1], et de la manière la plus précise. Après avoir dit que la Hollande, faible, sans alliance, sans armée, pouvait et devait être conquise le jour où elle se mettrait en opposition directe avec la France, l'Empereur rappelait qu'en plaçant sur le trône de Hollande un prince de sa famille, il avait cru concilier les intérêts des deux États, et les réunir dans une haine commune contre l'Angleterre; mais, ajoutait-il, ses espérances avaient été trompées. « Votre « Majesté, en montant sur le trône, a oublié « qu'elle était Française, et *a même tendu tous*

[1] Lettre de dix pages datée de Trianon, le 21 décembre.

« *les ressorts de sa raison, tourmenté la délica-*
« *tesse de sa conscience pour se persuader qu'elle*
« *était Hollandaise.* Les Hollandais qui inclinaient
« pour la France ont été négligés et persécutés;
« ceux qui ont servi l'Angleterre ont été mis en
« avant. Les Français, depuis l'officier jusqu'au
« soldat, ont été chassés [1], déconsidérés, et j'ai
« eu la douleur de voir en Hollande, sous un
« prince de mon sang, le nom français exposé à
« la honte. » Ici l'Empereur se livre à un mouvement d'indignation sur l'indécence d'une telle conduite de la part du chef d'un État qui ne doit qu'à la générosité française son existence nationale et son indépendance; il se plaint du mauvais esprit qui règne dans les discours adressés par le roi à sa nation, et déclare que toute allusion injurieuse pour la France est injurieuse pour lui.
« Vous devez comprendre que je ne me sépare
« pas de mes prédécesseurs, et que, depuis Clovis
« jusqu'au comité de salut public, je me tiens
« solidaire [2] de tout, et que le mal qu'on dit, de

[1] Les rois de Naples, de Hollande et de Westphalie avaient voulu que les Français à leur service leur prêtassent serment. L'Empereur permettait que des Français servissent ses frères, mais, s'ils prêtaient serment, ils cessaient d'être Français. Il y en eut très-peu qui consentissent à cette renonciation.

[2] Prise à la lettre, une pareille solidarité serait absurde; mais interprétée dans un esprit plus large, cette pensée offre un sens

« gaieté de cœur, contre les gouvernements qui « m'ont précédé, je le tiens comme dit dans l'in« tention de m'offenser. Je sais qu'il est venu de « mode parmi certaines gens de faire mon éloge « et de décrier la France; mais ceux qui n'aiment « pas la France ne m'aiment pas. Ceux qui disent « du mal de mes peuples, je les tiens pour mes « plus grands ennemis. » L'Empereur fait sentir au roi que cette seule raison de mécontentement l'eût autorisé à lui déclarer la guerre. Cependant il ne lui a montré sa colère que d'une manière indirecte, en fermant aux Hollandais le Rhin, le Weser, l'Escaut et la Meuse. Ce coup a retenti en Hollande; aussitôt on a imploré la générosité française; le roi en a appelé aux sentiments de frère en s'engageant à changer de conduite; mais on n'a pas tenu parole, et on est revenu au premier système. « Il est vrai, poursuit Napoléon, « qu'alors j'étais à Vienne, et que j'avais une pe« sante guerre sur les bras. Tous les bâtiments « américains qui se présentaient en Hollande, « tandis qu'ils étaient repoussés de France, Votre « Majesté les a reçus. J'ai été obligé une seconde « fois de fermer mes douanes au commerce hol-

qui plaît à l'esprit national, et c'est là un côté de notre caractère que nous aimons à retrouver sans cesse dans l'empereur Napoléon.

« landais... Je ne vous cacherai pas que mon in-
« tention est de réunir la Hollande à la France,
« comme complément de mon territoire, comme
« le coup le plus funeste que je puisse porter à
« l'Angleterre, et comme me délivrant des per-
« pétuelles insultes que les chefs de votre cabinet
« ne cessent de me faire. En effet, l'embouchure
« du Rhin et celle de la Meuse doivent m'appar-
« tenir. Le principe, en France, que le Thal-Weg
« du Rhin est notre limite, est un principe fon-
« damental. » Sur les déclarations de ce genre,
qui déjà lui avaient été faites, le roi avait pro-
testé qu'il romprait tout commerce avec l'Angle-
terre, et qu'il donnerait satisfaction à l'Empereur
sur tous ses griefs. Quelques-uns de ces griefs
sont dignes de remarque. Les nouveaux rois de
la dynastie napoléonienne avaient des penchants
beaucoup plus aristocratiques que le fondateur
même de cette dynastie. L'un des reproches que
Napoléon faisait au roi Louis, était d'avoir, au
mépris de la constitution, donné des priviléges à
sa noblesse. L'Empereur se plaignait aussi que
ce prince eût créé des maréchaux, grade qui, en
Hollande, « n'est qu'une caricature, et incompa-
« tible avec une puissance de second ordre. » Ce
qui, dans les demandes de l'Empereur, était pour
le roi d'une exécution difficile, c'était de faire
cesser toute communication entre la Hollande et

l'Angleterre, de saisir les entrepôts de marchandises coloniales et tout ce qui était arrivé sur des bâtiments américains qui n'auraient pas dû être reçus dans ses ports. Aussi, malgré les assurances données par le roi, l'Empereur ajoutait-il : « Mon opinion est que Votre Majesté prend « des engagements qu'elle ne peut pas tenir, et « que la réunion de la Hollande à la France n'est « que différée. J'avoue que je n'ai pas plus d'in-« térêt de réunir à la France le pays hollandais « de la rive droite du Rhin, que je n'en ai à y « réunir le grand-duché de Berg et les villes « anséatiques. Je puis donc laisser à la Hollande « la rive droite du Rhin, et je lèverai les prohibi-« tions ordonnées à mes douanes, dès que les « traités existants seront exécutés.

« Voici mes intentions :

« 1° Interdiction de tout commerce et de toute « communication avec l'Angleterre;

« 2° Une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, « de sept frégates, de sept bricks ou corvettes « armés et équipés;

« 3° Une armée de terre de vingt-cinq mille hommes;

« 4° Suppression des maréchaux;

« 5° Destruction de tous les priviléges de la « noblesse, contraires à la constitution que j'ai « donnée et que j'ai garantie. »

Après cette signification de ses volontés, l'Empereur laissait au roi la voie de la négociation ouverte sur les bases indiquées, mais en y joignant la menace que sur le seul fait d'un paquebot, d'un bâtiment prohibé qui serait introduit en Hollande, il rétablirait la défense de ses douanes; qu'à la première insulte faite à son pavillon, il ferait pendre au grand mât l'officier hollandais qui se permettrait d'insulter son aigle, et il finissait cette lettre extraordinaire dans les termes suivants: « Votre Majesté trouvera en moi « un frère, si je trouve en elle un Français; mais « si elle oublie les sentiments qui l'attachent à « la commune patrie, elle ne trouvera pas mau- « vais que j'oublie ceux que la nature a placés « entre nous. En résumé, la réunion de la Hol- « lande à la France est ce qu'il y a de plus utile à « la France, à la Hollande et au continent, car « c'est ce qu'il y a de plus nuisible à l'Angleterre. « Cette réunion peut s'opérer de gré ou de force. « J'ai assez de griefs contre la Hollande pour lui « déclarer la guerre. Toutefois je ne ferai pas de « difficulté de me prêter à un arrangement qui « me cédera **la limite du Rhin**, et **par** lequel la « Hollande s'engagera à remplir les conditions « stipulées ci-dessus. » La résolution de l'Empereur est évidemment arrêtée. Au fond, ce qui lui conviendrait le mieux dans son conflit avec

l'Angleterre, serait la réunion entière et actuelle de la Hollande à la France. Dans tous les cas, le Thal-Weg du Rhin étant, à ses yeux, la limite vraie de la France, il se contenterait de la rive gauche, sous la condition que le gouvernement hollandais, relégué sur la rive droite, y appliquerait, avec fidélité, toutes les mesures en vigueur tant dans la France même que dans les villes anséatiques et sur les côtes d'Allemagne occupées par les troupes françaises. L'Empereur croit peu à cette fidélité, mais enfin il en accepte l'épreuve. Il fera encore un autre essai : il voudra s'assurer si la menace de la réunion de la Hollande à la France, réunion si contraire aux intérêts de l'Angleterre, ne déterminera pas cette puissance à prêter l'oreille aux ouvertures de négociation qu'il cherche, par tous les moyens, à entamer avec elle. Cette tentative n'aura point de succès; les engagements pris par le roi Louis ne s'exécuteront pas, et le drame de la royauté hollandaise se dénouera en 1810.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

ENTREVUE D'ERFURTH.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

AFFAIRES INTÉRIEURES.

CHAPITRE IV.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

CHAPITRE V.

GUERRE D'AUTRICHE.

CHAPITRE VI.

POLITIQUE ET GUERRE.

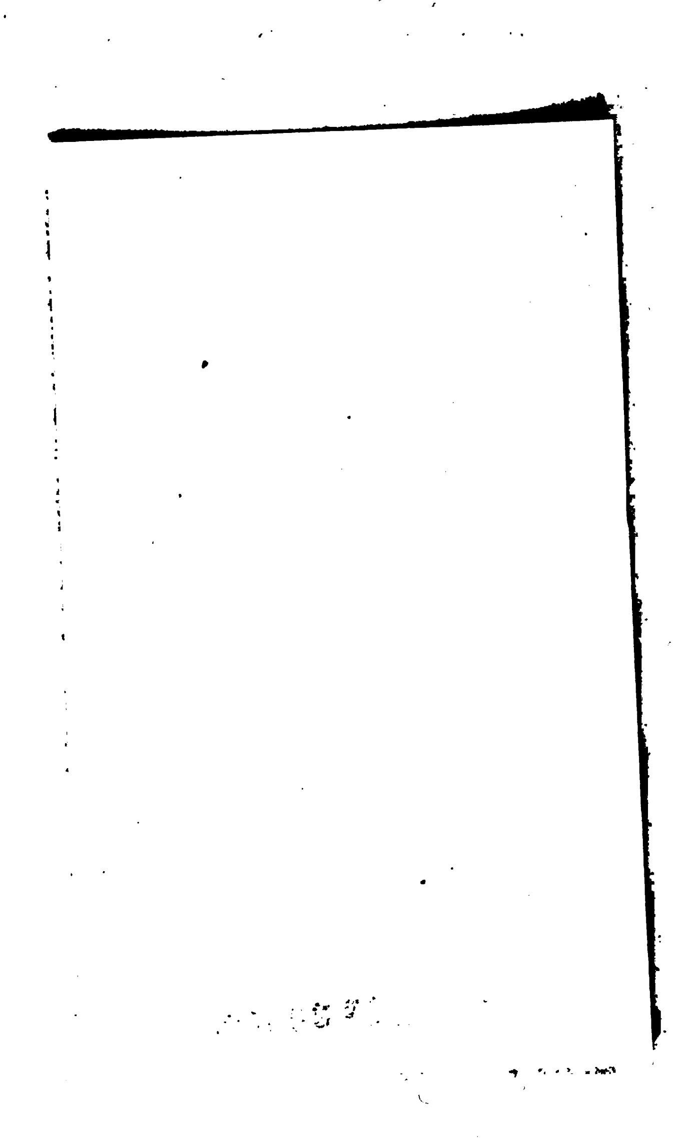
CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

FRANCE ET ÉTATS-UNIS. — ANGLETERRE ET ÉTATS-UNIS. — FRANCE ET PRUSSE. — FRANCE ET DANEMARK. — FRANCE ET HOLLANDE.

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.






Digitized by Google